

JIHOČESKÁ UNIVERZITA V ČESKÝCH BUDĚJOVICÍCH
FILOZOFICKÁ FAKULTA
ÚSTAV ROMANISTIKY

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - SORBONNE

MÉMOIRE DE MASTER

DIPLOMOVÁ PRÁCE

APPOSITION EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN: DESCRIPTION, POSITION,
FONCTION, FRÉQUENCE. COMPARAISON AVEC LE TCHÈQUE.

Vedoucí práce: doc. PhDr. Ondřej Pešek, Ph.D., Mme Nizha Chatar-Moumni

Autor práce: Klára Daňková

Studijní obor: Francouzský jazyk

Ročník: 3.

2015

Prohlašuji, že svoji diplomovou práci jsem vypracovala samostatně pouze s použitím pramenů a literatury uvedených v seznamu citované literatury.

Prohlašuji, že v souladu s § 47b zákona č. 111/1998 Sb. v platném znění souhlasím se zveřejněním své bakalářské práce, a to v nezkrácené podobě elektronickou cestou ve veřejně přístupné části databáze STAG provozované Jihočeskou univerzitou v Českých Budějovicích na jejich internetových stránkách, a to se zachováním mého autorského práva k odevzdanému textu této kvalifikační práce. Souhlasím dále s tím, aby taktéž elektronickou cestou byly v souladu s uvedeným ustanovením zákona č. 111/1998 Sb. zveřejněny posudky školitele a oponentů práce i záznam o průběhu a výsledku obhajoby kvalifikační práce. Rovněž souhlasím s porovnáním textu mé kvalifikační práce s databází kvalifikačních prací Theses.cz provozovanou Národním registrem vysokoškolských kvalifikačních prací a systémem na odhalování plagiátů.

V Českých Budějovicích, dne 7. května 2015

.....

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mes deux directeurs de recherche Monsieur Ondřej Pešek et Madame Nizha Chatar-Moumni pour leur disponibilité et précieux conseils qu'ils m'ont apportés lors de la rédaction de ce mémoire.

ANOTACE

Prvním cílem této práce je popsat, jakým způsobem je ve francouzské a české lingvistice vymezen pojem přístavek (francouzsky *apposition*). Dalším cílem je prozkoumat použití jednoho typu francouzského přístavku v žurnalistických a právních textech a zjistit, jaké ekvivalentní prostředky k jeho vyjádření má k dispozici český jazyk.

Práce je rozdělena na část teoretickou a praktickou. V teoretické části jsou představena různá pojetí francouzského a českého přístavku. V praktické části je nejprve zvolen jeden způsob vymezení francouzského přístavku, se kterým se následně pracuje v korpusové analýze. Předmětem zkoumání korpusové analýzy, prováděné pomocí korpusu InterCorp, je především funkce a frekvence francouzského přístavku v žurnalistických a právních textech a dále také analýza jeho českých ekvivalentů.

Klíčová slova: přístavek, predikát, sekundární predikace, syntaktická funkce, syntaktický vztah, incidence, détachement, koreference

ANNOTATION

The first aim of this work is to describe the way in which the term apposition is defined in French and Czech linguistics. The second aim is to examine the use of one type of French apposition in journalistic and legal texts and to find out which equivalents are used in the Czech language for these expressions.

The work is divided into theoretical and practical part. The theoretical part includes a description of different approaches of apposition in the French and Czech language. The practical part begins with a choice of one definition of apposition which will be further used in the corpus analysis. The corpus analysis is conducted by using the corpus InterCorp and its subject is to examine the function and frequency of French apposition in journalistic and legal texts and furthermore to analyse its Czech equivalents.

Key words: apposition, predicate, secondary predication, syntactic function, syntactic relation, incidence, detachment, coreference

Table des matières

Abréviations utilisées	9
Introduction	10
1. Apposition en français : état de recherche.....	11
2. Apposition en français : notions clés (prédication, incidence, détachement, coréférence).....	14
2.1. Prédication.....	14
2.1.1. La prédication en logique.....	14
2.1.2. La prédication en linguistique.....	16
2.1.3. La prédicativité de l'apposition.....	17
2.2. Incidence	21
2.2.1. La psychomécanique du langage	21
2.2.2. Le mécanisme d'incidence.....	22
2.3. Détachement.....	26
2.4. Coréférence	28
3. Conceptions de l'apposition en français.....	31
3.1. Groupe A : Apposition sous le critère de la coréférence.....	32
3.1.1. Sous-groupe 1 : Conceptions intégrant l'apposition « liée »	32
3.1.2. Sous-groupe 2 : Conceptions n'admettant que les appositions détachées	39
3.2. Groupe B : Conceptions admettant l'adjectif	41
3.2.1. Arrivé M., Gadet F., Galmiche M. : La Grammaire d'aujourd'hui (1986).....	41
3.2.2. Chevalier J.-C., Blanche-Benveniste C., Arrivé M., Peytard J.: Grammaire Larousse du français contemporain (1964).....	43
3.2.3. H.-D. Béchade (1986)	45
3.2.4. R. Rioul (1983)	48
3.3. Groupe C: Approche de M. Wilmet.....	51
3.3.1. La prédication seconde.....	51
3.3.2. Apposition de M. Wilmet (1997).....	52
3.4. Groupe D : Conceptions modernes: M. Forsgren, F. Neveu, J. Goes	54
3.4.1. M. Forsgren (1991)	54
3.4.2. F. Neveu (1998)	60
3.4.3. J. Goes (2007)	65
3.5. Groupe E: Apposition comme une construction	68
3.5.1. R.-L. Wagner et J. Pinchon: Grammaire du français classique et moderne (1992)	68

3.5.2. Dessaintes (1966).....	69
3.5.3. J. Gardes-Tamine (2004).....	74
3.5.4. B. Combettes (1998)	75
3.6. Récapitulation.....	78
3.6.1. Types de construction appositive.....	78
3.6.2. Relation entre l'apposition et son support (ou entre les constituants de l'apposition)	80
3.6.3. Critères définitoires.....	82
4. Apposition en tchèque : état de recherche	94
5. Relations syntaxiques en tchèque.....	96
6. Conceptions de l'apposition en tchèque	98
6.1. Groupe A : Apposition comme relation syntaxique particulière.....	98
6.1.1. V. Mathesius (1947).....	99
6.1.2. V. Hrabě (1964)	102
6.1.3. J. Hrbáček (2000).....	102
6.1.4. V. Šmilauer (1966).....	104
6.1.5. K. Svoboda (1972)	105
6.1.6. F. Čermák (1997)	106
6.2. Groupe B : Apposition comme adordination	106
6.2.1. F. Daneš, Z. Hlavsa, M. Grepl (1987)	107
6.2.2. V. Veselý (2013).....	113
6.2.3. M. Grepl et P. Karlík (1998).....	116
6.2.4. F. Štícha (2013).....	120
6.3. Groupe C : Apposition comme cas particulier de détermination	122
6.3.1. J. Bauer, M. Grepl (1972)	122
6.3.2. B. Havránek, A. Jedlička (1950).....	123
6.3.3. F. Kopečný (1962)	124
6.4. Récapitulation.....	126
6.4.1. Apposition comme une relation syntaxique.....	126
6.4.2. « Terme apposé », un membre de phrase particulier	127
6.4.3. Nature du terme apposé / du deuxième membre du groupe appositif.....	128
6.4.4. Autres critères définitoires	129
7. Choix du cadre théorique et analyse envisagée	132
8. Analyse de corpus.....	137

8.1. Fréquence des différents types de prédicats appositifs	141
8.1.1. Structure des occurrences.....	143
8.2. Analyse sémantique des prédicats appositifs	148
8.2.1. Corpus Presse.....	149
8.2.2. Corpus Acquis.....	153
8.3. Fonction des prédicats appositifs	155
8.3.1. Corpus Presse.....	156
8.3.2. Corpus Acquis.....	171
8.4. Analyse des équivalents tchèques	179
8.4.1. Corpus Presse.....	179
8.4.2. Corpus Acquis.....	199
8.5. Récapitulation.....	208
Conclusion.....	215
Résumé	219
Bibliographie.....	223

Abréviations utilisées

CC	complément circonstanciel
CD	construction détachée
GA	groupe adordinatif
GN	groupe nominal
SAdj	syntagme adjectival
SN	syntagme nominal
SPart passé	syntagme participe passé
SPart présent	syntagme participe présent
Spép	syntagme prépositionnel

Introduction

Le sujet de ce mémoire porte sur l'apposition en français et en tchèque. La partie théorique est consacrée à la description de l'apposition dans la linguistique française et tchèque. La partie pratique est focalisée sur l'analyse de l'emploi de l'apposition française dans un corpus et sur ses équivalents tchèques.

Tout d'abord, il faut savoir que dans les deux langues, l'apposition représente une notion grammaticale compliquée, dont la définition ne fait pas l'objet d'un consensus plus large entre linguistes. Dans la partie théorique, le mémoire essaie de présenter le phénomène d'apposition successivement dans la linguistique française et tchèque. Premièrement, le travail mentionne brièvement l'état des recherches qui ont été effectuées à ce sujet et ensuite, il se focalise sur certaines notions importantes pour la délimitation de l'apposition. Dans le cas de l'apposition française, il s'agit des notions de prédication, d'incidence, de détachement et de coréférence et dans le cas de l'apposition tchèque, le mémoire s'occupe de la notion de relations syntaxiques. Ensuite, une partie importante du mémoire est consacrée à la description des différentes conceptions de l'apposition française et tchèque. Pour obtenir une description plus structurée, les conceptions sont réparties en plusieurs groupes établis selon des critères particuliers. Enfin, les caractéristiques principales des différentes conceptions sont indiquées dans une brève récapitulation.

La partie pratique du mémoire commence avec le chapitre « Choix du cadre théorique et analyse envisagée » qui précise le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre analyse et explique les points de départ et les objectifs de celle-ci. Pour l'analyse de l'apposition, nous avons décidé d'adopter la définition établie par J. Goes (2007). Dans un corpus, nous allons chercher les trois types d'apposition qu'il indique, à savoir (1) type substantif déterminé, (2) type substantif non déterminé et (3) type adjectival, en nous limitant seulement aux appositions placées au début de la phrase. En ce qui concerne notre corpus, nous allons utiliser les textes journalistiques et juridiques du corpus InterCorp dans leurs versions française et tchèque. Nous allons nous focaliser en particulier sur la fréquence et la fonction de l'apposition et nous allons essayer d'identifier les différences entre les deux types de textes mentionnés. Pour finir, en analysant les équivalents tchèques des appositions françaises fournis par le corpus InterCorp, nous allons également essayer à préciser les moyens dont la langue tchèque dispose pour exprimer l'apposition française.

1. Apposition en français : état de recherche

La notion d'apposition est dans la grammaire française marquée par une forte ambivalence qui est due en grande partie à son évolution historique. Dans ce travail, nous allons nous limiter seulement à certains faits principaux qui vont nous permettre de comprendre l'origine des difficultés qui sont liées à cette notion aujourd'hui.¹

La notion d'apposition est très ancienne, F. Neveu (2000b : 4 - 5) indique qu'elle figure déjà dans les travaux des grammairiens latins qui datent du IV^e et V^e siècle. L'apposition y était désignée comme *adjuncta*, *apposita*, *sequentia* ou *epexegetis*, qui signifie « une explication ajoutée ». Elle était composée d'un syntagme en appui à un support nominal et avait pour fonction de compléter ou déterminer le sens de ce dernier. Elle était considérée comme une figure de construction (une figure rhétorique) et en principe, elle consistait en des structures binominales coréférentielles et disjointes.

À partir du XVI^e siècle (ibid. : 5 - 7), l'apposition devient progressivement une fonction syntaxique. À la différence de la rhétorique qui traitait l'apposition comme une structure détachée, les grammairiens de l'époque ont inclus dans l'analyse de l'apposition également les structures liées du type *la ville de Paris*, parce qu'ils ont pris pour modèle le latin où les termes de l'expression *urbs Roma* sont au même cas et constituent une structure appositive. Il faut souligner que contrairement au latin, qui délimite l'apposition dans ces structures au moyen des critères morphosyntaxiques et sémantiques, le français peut distinguer l'apposition (*la ville de Paris*) du « tour dit génitif » (*la mairie de Paris*) seulement sur la base des critères sémantiques.

À côté des constructions liées, l'admission de l'adjectif en tant qu'un constituant de l'apposition représente également un point problématique de la notion. J. Goes (2009 : 277) indique que déjà au XVIII^e siècle, N. Beauzée rangeait l'adjectif parmi les catégories qui peuvent être mises en apposition. Mais ce n'est pas qu'en 1949, que la nomenclature grammaticale a été étendue par l'intégration de l'apposition adjectivale. L'admission de l'adjectif, qui est en contradiction avec le critère ancien de la coréférence, a provoqué des réactions fortes chez les linguistes qui ont abouti à un débat dans la revue *Le Français Moderne* dans la période de 1961 à 1963. Dans le cadre de ce débat, les linguistes qui ne voulaient pas accorder à l'adjectif la fonction d'apposition ont proposé pour l'emploi de celui-ci le terme d'épithète détachée.

¹ Pour des informations plus détaillées, voir F. Neveu 1998 (17 – 62).

Actuellement, l'apposition dans la *Terminologie grammaticale*², mise en place par la circulaire N. 97-159 du 24 juillet 1997, est constituée d'une construction détachée et admet l'adjectif comme constituant. L'apposition y diffère de l'épithète par le fait qu'elle ne fait pas partie du groupe nominal :

Tableau n. 1 : Apposition et épithète dans *Terminologie grammaticale* (1997)³

Épithète		Apposition
Construction directe	Construction indirecte	Construction détachée
<i>Les étudiants épuisés...</i>		<i>Les étudiants, épuisés,...</i>
<i>Le roi Louis XIV</i>		<i>Le roi, Louis XIV,...</i>
	<i>La ville de Londres</i> <i>Cette belle ville de Londres</i>	<i>La ville, Londres,...</i> <i>Londres, cette belle ville,...</i> <i>Cette belle ville, Londres,...</i>
	<i>Cet imbécile de Jean...</i>	<i>Jean, cet imbécile...</i>
<i>Un jour sans fin</i>		

À présent, le nombre d'ouvrages consacrés à l'apposition en français est très important. Dans ce travail, nous allons mentionner seulement ceux qui contiennent d'après nous des conceptions qu'on peut considérer comme principales. Parmi ces conceptions, une partie conçoit l'apposition comme une fonction nominale. Ce sont les conceptions de Ch. Bally (1932), H. Bonnard (1971), H. Weinrich (1989), M. Grevisse (1991) et M. Riegel et al. (1994) qui sont plutôt traditionnelles et celle de J. Lago (1994) qu'on peut compter parmi les conceptions modernes. Ensuite, il y a des conceptions qui rassemblent sous la notion d'apposition les constructions liées du type *la ville de Paris* ainsi que les constructions détachées, formées également par un adjectif. C'est le cas des conceptions de J.-C. Chevalier et al. (1964), R. Rioul (1983), H.-D. Béchade (1986) et M. Arrivé et al. (1986). Puis, une conception particulière représente celle de M. Wilmet (1997), qui définit l'apposition essentiellement au moyen de la prédication seconde. Les faits qu'il désigne comme apposition diffèrent par conséquent de façon considérable de ceux qu'on trouve sous la notion d'apposition chez les autres linguistes. Le critère de la prédication seconde avec celui du détachement jouent ensuite un rôle capital dans les conceptions plus modernes. Il s'agit de la conception de J. Goes (2007)

²Ce texte a remplacé la Nomenclature grammaticale pour l'enseignement du français dans le second degré, établie en 1975 (circulaire N. 75-250 du 22 juillet 1975). *Terminologie grammaticale* [en ligne]. [consulté le 4 mars 2013]. Disponible sur: <http://crd.ac-bordeaux.fr/documentalistes/docadmin/grammaire.pdf>

³ ibid.

et en particulier de celles de M. Forsgren (1991) et F. Neveu (1998) à qui on doit les théories les plus récentes sur l'apposition. À côté des conceptions qui comprennent l'apposition comme une fonction, on trouve celles qui identifient dans l'apposition un mode de construction. C'est le cas de la conception de M. Dessaintes (1966) qui est plutôt traditionnelle et ensuite de celles de R.-L. Wagner et J. Pinchon (1992), B. Combettes (1998) et J. Gardes-Tamine (2004) qui représentent les conceptions plus modernes.

En ce qui concerne le cadre dans lequel on traite la question de l'apposition, nous voudrions mentionner qu'en général, il s'agit d'un cadre phrastique. Néanmoins, dans les études récentes, les linguistes s'intéressent également à l'apposition au niveau textuel. C'est le cas par exemple de J. Goes (2007), J. Gardes-Tamine (2004), et en particulier de F. Neveu (1998) et B. Combettes (1998). Pour conclure, nous voudrions mentionner que même si l'apposition représente une notion très ancienne, nous croyons que les problématiques qu'elle entraîne sont toujours d'actualité, ce dont témoigne entre autre le numéro 125 de *Langue française* (2000), consacré à cette notion.

2. Apposition en français : notions clés (prédication, incidence, détachement, coréférence)

Premièrement, avant de nous lancer dans la description des différentes conceptions d'apposition, il nous semble pertinent de nous occuper de certains phénomènes fondamentaux qui caractérisent l'apposition. En premier lieu, nous allons traiter la prédication, qui représente d'après nous le critère principal de l'apposition. Ensuite, nous allons mentionner successivement les notions d'incidence, de détachement et de coréférence.

2.1. Prédication

L'apposition est souvent désignée en tant que phénomène prédicatif. Elle est donc étroitement liée à la prédication. Pour cette raison, nous avons décidé d'essayer d'illustrer tout d'abord ce que recouvre la notion de prédication, pour mieux comprendre les problématiques de l'apposition.

Premièrement, il faut savoir que la prédication ne rentre que dans le domaine de la linguistique, mais qu'elle fait également partie de la logique. Au cours du temps, la notion de prédication a considérablement évolué dans les deux disciplines indiquées. Étant donné que la prédication en linguistique était souvent influencée par sa représentation en logique, nous allons brièvement mentionner l'appréhension de ce phénomène dans les deux champs.

2.1.1. La prédication en logique

En logique, nous pouvons distinguer deux grandes conceptions de la prédication (Desclés, 2009 : 83 - 84) : une relève de la tradition aristotélicienne et l'autre de la tradition frégréenne.

Dans la tradition aristotélicienne, la prédication est la mise en relation du prédicat avec son sujet par l'intermédiaire de la « copule » et le prédicat est appréhendé comme « une des propriétés inhérentes du sujet ». Les phrases sont donc analysées en sujet, copule et prédicat de manière suivante (ibid. : 84) :

Tableau n. 2 : Analyse logique des phrases dans la tradition aristotélicienne

Phrase	sujet	copule	prédicat
--------	-------	--------	----------

(1) Socrate est mortel.	Socrate	est	mortel
(2) Athènes est la capitale de l'Attique.	Athènes	est	la capitale de l'Attique
(3) Socrate court.	Socrate	est	courant

À partir de ces exemples, J.-P. Desclés (2009 : 84) montre que cette analyse pose des problèmes. Premièrement, étant donné que le prédicat y soit conçu comme « un attribut constitutif du sujet », la copule ne sert qu'à mettre en relation le sujet et le prédicat. Ainsi, comme nous pouvons l'observer sur l'analyse de la phase (3), il arrive que la copule ne soit qu' « un artefact métalinguistique ». Mais d'autre part, cette copule est exprimée par le verbe *être* qui peut assumer dans certaines phrases des valeurs sémantiques particulières, p. ex. l'appartenance à une classe (1) ou l'identification entre termes (2).

Dans la logique de G. Frege, l'analyse de la prédication est assez différente. G Frege (in Desclés, 2009 : 84 - 85) distingue les expressions « saturées » et les expressions « non saturées ». Tandis que les premières, désignées aussi comme « opérands absolus », sont complètes par elles-mêmes, les secondes représentent selon G. Frege des fonctions mathématiques ou des « opérateurs » qui nécessitent d'autres éléments pour être complètes. Un groupe important des expressions non saturées représentent les verbes : en effet, ceux-ci ont besoin des « compléments » pour constituer une unité propositionnelle.⁴ Vu que la saturation des verbes qui constituent des prédicats lexicaux diffère en ce qui concerne le nombre des compléments dont les verbes ont besoin⁵, G. Frege propose de distinguer des prédicats selon ce critère en prédicats unaires, binaires et ternaires. Dans la logique de G. Frege⁶, le prédicat lexical est donc une fonction (ou un opérateur) qui demande la présence des arguments pour constituer une unité propositionnelle :

⁴ J.-P. Desclés (2009: 85) indique qu' « une unité propositionnelle est support (ou l'opérande) d'une opération ultérieure de jugement qui la déclare soit vraie, soit fausse. » En effet, dans la logique de G. Frege (in Bouquiaux et Leclercq, 2009 : 78), les prédicats sont constitués par des concepts qui représentent « des fonctions qui renvoient chaque objet du monde à une de deux valeurs de vérité (vrai ou faux). » Par exemple, l'énoncé « x est un homme » doit être complété (ou « saturé ») par un objet afin de constituer une proposition. Ainsi, si on insère dans l'énoncé « x est un homme » p. ex. l'objet « Socrate », le concept renvoie l'objet « Socrate » à vrai, car « Socrate est un homme » est vrai et on obtient ainsi une proposition vraie. De façon pareille, en complétant l'énoncé en question par un objet, on peut également obtenir une proposition fausse, p. ex. en insérant l'objet « Londres », on obtient la proposition « Londres est un homme » qui est fausse.

⁵ J.-P. Desclés (2009: 85) remarque que dans la théorie de L. Tesnière, on parlerait de la valence des verbes.

⁶ On parle de la « logique formelle actuelle » (ibid.).

Tableau n. 3 : Analyse logique des phrases dans la tradition frégéenne

Phrase	Analyse logique : prédicat (argument)
(1) Socrate est mortel.	mortel (Socrate)
(2) Athènes est la capitale de l'Attique.	= (Athènes, la capitale de l'Attique)
(3) Socrate court.	court (Socrate)

2.1.2. La prédication en linguistique

En linguistique, la prédication peut être définie comme « l'opération par laquelle se structure la relation fondamentale – celle qui canoniquement fonde l'énoncé – et, par transfert métonymique, comme le produit de cette opération » (Merle, 2009 : 5). La prédication joue donc un rôle capital dans l'agencement de l'énoncé.

Il faut savoir, qu'en fonction des différentes théories linguistiques, l'appréhension de la notion de prédication varie considérablement. D'après J.-M. Merle (ibid. : 7), à présent, on peut distinguer trois grandes conceptions de prédication :

(1) La première (ibid. : 7 - 8) attribue le rôle central dans la prédication au prédicat. Le sujet ne se trouve pas au même niveau que le prédicat. Il n'est considéré qu'un des arguments de ce dernier, même si certaines conceptions lui confèrent un statut particulier. Originellement, il s'agit de la conception des Stoïciens. Au cours du XXe siècle, elle a été adoptée et développée par beaucoup de linguistes, parmi eux rappelons par exemple L. Tesnière et sa syntaxe structurale.

(2) La seconde conception de prédication (ibid.) se base sur une relation entre sujet et prédicat qui est appréhendée comme « relation entre un apport sémantico-référentiel sur un support référentiel ou structurel ». Elle prend son origine dans le couple aristotélicien *hupokeimenon* et *kategorema*⁷ qu'on considère aujourd'hui comme l'ancêtre du couple sujet-prédicat. Pour le sujet de ce mémoire est intéressant à savoir qu'au XIIIe siècle, les grammairiens Jean de Dacie et Martin de Dacie ont adopté pour le couple sujet-prédicat la dénomination *suppositum-appositum* (ou *support –apport*) et

⁷ Dans la théorie d'Aristote, « tout terme signifiant quelque chose qui est, signifie ou bien un être (une essence: homme, cheval), ou bien une manière d'être (un accident) » (Baratin, 1981 : 22 in Bouard, 2007, : 30). Aristote (ibid.: 30 – 31) parle donc des êtres « par essence » qu'il oppose aux êtres « par accident ». Les premiers équivalent aux « catégories » (comme par exemple : substance, qualité, quantité et relation), dont la plus importante est la substance. Dans le couple aristotélicien *hupokeimenon* et *kategorema*, le terme d'*hupokeimenon* exprime la substance et on peut le traduire comme « sujet du prédicat » ou « substrat des déterminations » Le terme d'*kategorema* peut être traduit comme « prédicat » et il exprime un accident de cette substance. Dans la théorie d'Aristote, la prédication concerne alors le sujet et le prédicat qui dit quelque chose à propos du sujet.

à partir de *appositum* qui désignait le prédicat s'est implanté dans l'usage le terme d'apposition.

(3) La dernière appréhension de la prédication (ibid. : 9) concerne la structure informative de l'énoncé. Le sujet correspond au thème qui exprime « ce dont on parle » et le prédicat équivaut au rhème qui exprime « ce qu'on en dit ».

Dans ce travail, nous avons adopté la seconde conception de la prédication. Nous considérons donc la prédication comme un apport d'information à un support. Dans cette optique, il faut distinguer la prédication interne de la prédication externe. La prédication interne (Forsgren, 2000 : 35) concerne soit le contenu lexématique du nom simple (p. ex. *le livre*) soit l'apport de l'épithète du syntagme nominal (p. ex. *le livre blanc*). La prédication externe dépasse le niveau du syntagme nominal, elle est constituée d'un sujet et d'un prédicat, formé d'un syntagme verbal. Le verbe peut avoir la forme du verbe plein (p. ex. *Luc sortit*) ou de la copule (p. ex. *Luc est heureux*). En ce qui concerne l'apposition, M. Forsgren (ibid.) affirme, qu'elle est un phénomène de la prédication externe. En effet, dans sa conception, le prédicat appositif n'est pas dans le même groupe que son support.

2.1.3. La prédicativité de l'apposition

Dans différentes conceptions, les linguistes affirment que l'apposition a un caractère prédicatif. Ils l'expliquent soit par le fait que l'apposition est issue d'une sous-phrase attributive, soit par le fait que son existence repose sur « la prédication seconde ». Maintenant, nous allons chercher à indiquer brièvement, ce que les deux notions représentent.

2.1.3.1. Phrase attributive

Dans les phrases attributives (Gardes-Tamine, 1983 : 46), l'attribut exprime une propriété du sujet (l'attribut du sujet : *Jean est grand*) ou de l'objet (l'attribut de l'objet : *Je trouve Jean grand*). Outre la sémantique, l'attribut est lié au sujet ou à l'objet aussi morphologiquement par l'accord, à condition qu'il soit constitué d'un adjectif (*Je trouve cette proposition excellente*) ou d'un pronom (*Jeanne est celle de droite*). Selon J. Gardes-Tamine, les constructions attributives diffèrent des autres

constructions verbales principalement par le fait qu'un groupe nominal en fonction d'attribut peut commuter avec un adjectif :

Jean est un gentil garçon -> *Jean est gentil* (une construction attributive)

Je vois un gentil garçon -> **Je vois gentil* (une construction verbale non attributive)

Les verbes qui peuvent être suivis d'un attribut sont dits verbes « attributifs ». Selon M. Riegel (1981 : 23), un verbe attributif est celui qui peut occuper la position V dans ces structures :

SN1 - V - Adj (verbe à attribut du sujet)

SN1 - V - SN2 - Adj (verbe à attribut du c.o.d.)

Quant aux verbes attributifs, M. Riegel (ibid.) en distingue deux types : (1) verbes occasionnellement attributifs et (2) verbes essentiellement attributifs. Les deux types diffèrent en ce qui concerne la possibilité d'effacer l'adjectif en fonction d'attribut du sujet. Dans le cas des verbes occasionnellement attributifs (p. ex. *rentrer, naître, venir, partir*), l'effacement de l'adjectif attribut du sujet est possible : *Pierre est rentré ivre* -> *Pierre est rentré*. Au contraire, les verbes essentiellement attributifs (p. ex. *rester, être, demeurer, devenir*), demandent la présence de l'adjectif attribut du sujet, parce que si on l'effaçait, le verbe aurait un autre sens : *Colette est restée calme* -> *Colette est restée*.

En ce qui concerne la représentation sémantique des constructions avec un adjectif attribut du sujet, M. Riegel (ibid. : 24) affirme qu'elle « contient la prédication attributive SN1 - être - Adj qui exprime la relation, dite interne, entre l'entité représentée par le sujet et l'une de ses propriétés ». Par exemple, la construction attributive SN1 - V - Adj *Pierre semble content* peut être représentée du point de vue sémantique par une paraphrase qui contient la prédication attributive SN1 - être - Adj *Il semble que Pierre soit content*. De même que les constructions attributives, également les adjectifs épithètes et les appositions sont d'après M. Riegel basés sur une prédication attributive, parce qu'ils sont dérivés d'une « relative attributive sous-jacente ».

2.1.3.2. La prédication seconde

Dans le numéro 127 de la revue *Langue française* (2000), consacré à cette notion, les auteurs (ibid.: 3-4) indiquent que la prédication seconde est difficile à définir avec précision, parce que les phénomènes qu'on range d'habitude sous cette étiquette sont assez variés, comme p. ex. *J'aime le café chaud, J'ai vu Paul qui fumait, Elle a les yeux bleus, J'ai la tête qui tourne, Il y a une place de libre, (Il y a) le facteur qui*

passé, Jean est parti, furieux etc. À partir de ces exemples, les auteurs proposent la définition de la prédication seconde qui suit: « La prédication seconde, c'est celle qui est réalisée par un type de séquence qui, malgré son statut syntaxiquement intégré, exprime sémantiquement un contenu phrastique à l'intérieur même de la phrase ». E. Havu et M. Pierrard (2008b : 358) indiquent, que l'expression de ce « un contenu phrastique » qui se réalise par « un lien prédicatif de type attributif entre un thème et un prédicat mais sans marque verbale de prédication ». Par son statut syntaxiquement intégré, on comprend que cette prédication est « intégrée dans un prédicat à un niveau supérieur » (ibid., in Melis 1988 : 8).

Enfin de délimiter la prédication seconde plus exactement, E. Havu et M. Pierrard ont élaboré une liste de ses propriétés, en examinant différentes études sur la question (Havu, Pierrard, 2008a : 8). Selon eux, la prédication seconde se caractérise par :

1) « l'instauration d'un lien prédicatif de type attributif entre un thème et un prédicat (trait a) mais sans marque verbale de prédication (trait b) »

2) « un rapport de dépendance de prédication seconde envers une prédication supérieure (trait a), la prédication seconde étant syntaxiquement intégrée dans la prédication régissante (trait b) »

3) « position périphérique de prédication seconde par rapport à la structure argumentale de l'énoncé (trait a) et apport de sens facultatif (trait b) »

Ensuite, en se référant à la répartition de prédictions faite par Melis 1988⁸, E. Havu et M. Pierrard ont dressé une liste des tours auxquels les linguistes attribuent habituellement le statut de la prédication seconde (ibid.: 9-11) :

1. Prédications associées à l'énoncé

1.1. Appositions de phrase : *Il est parti; décision malheureuse.*

1.2. Compléments de phrase « évaluatifs » : *Malheureusement, il est parti.*

1.3. Compléments absolus : *Sa nièce arrivant, c'était le feu dans la maison.*

1.4. Infinitifs de narration: *Je m'écrirai: « voilà notre homme! » et l'assistance d'applaudir (...)*

2. Prédications associées à un groupe nominal

2.1. Appositions : *J'ai visité Paris, ville des sciences et des arts.*

⁸ Il s'agit de MELIS, L. (éds.) (1988): La prédication seconde. In: *Travaux de linguistique*, N. 17.

2.2. Adjoints attachés : *Jean est parti, furieux.*

2.3. Associations indirectes : *Ce fripon de valet m'a à nouveau volé.*

2.4. Prédicats ayant la forme d'une proposition subordonnée :

a) les relatives explicatives : *Les hommes, qui étaient regroupés dans la cour, furent massacrés dans la matinée.*

b) les complétives apposées : *L'idée qu'elle parte le désespérait.*

c) les infinitives apposées : *Il n'a qu'une idée : s'évader.*

3. Prédications associées à certaines fonctions syntaxo-sémantiques

3.1. Attribut directs de l'objet : *J'aime le café chaud.*

3.2. Emplois attributifs d'avoir : *Il a les yeux bleus.*

3.3. Attributs indirects de l'objet : *On le traite de nigaud.*

3.4. Propositions a) relatives et b) infinitives après un objet d'un verbe de perception : a) *J'ai vu Paul qui fumait.* b) *J'ai vu Paul fumer.*

3.5. Pseudo-relatives : *Elle est là qui pleure.*

3.6. Vocatifs : *Que désirez-vous, madame ?*

3.7. Constructions avec complément circonstanciel : *Paul m'a séduit par ses bonnes manières.*

E. Havu et M. Pierrard (ibid. : 12) ont constaté que parmi ces tours, il n'y a aucun qui présenterait tous les traits qu'ils ont attribués à la prédication seconde. Le trait le plus largement représenté est un rapport dépendance de prédication seconde envers une prédication supérieure. D'autre part, les traits qui caractérisent le nombre le moins élevé de ces tours sont l'instauration d'un lien prédicatif et l'intégration syntaxique de la prédication seconde dans la prédication régissante. Il en résulte que la prédication seconde figure dans des tours plus ou moins prototypiques et par conséquent est difficile à définir.

Quant au sujet de notre mémoire (ibid. : 13), les appositions (2.1) appartiennent avec les adjoints détachés (2.2) aux constructions qui présentent le plus grand nombre des traits indiqués de la prédication seconde. Ainsi, on peut les considérer pour des représentants les plus prototypiques du phénomène. En effet, dans le cas de ces constructions, l'unique trait qui fait défaut est l'intégration syntaxique dans la prédication supérieure.

2.2. Incidence

À côté de la prédication, l'incidence représente un autre phénomène qu'intervient dans des définitions de l'apposition. Il s'agit d'un mécanisme qui fait partie de la psychomécanique du langage, une théorie du langage qui a été élaborée par G. Guillaume. Dans un premier temps, nous allons chercher à expliquer brièvement l'idée principale de la psychomécanique du langage et ensuite, nous allons nous occuper de la notion d'incidence.

2.2.1. La psychomécanique du langage

Dans la psychomécanique du langage (Lowe, 2004 : 14), le langage est appréhendé comme un phénomène. En tant que phénomène, il existe seulement lorsque quelqu'un est en train de parler. Par conséquent, il est indissociablement lié au sujet parlant. Ensuite, le langage est aussi indissociablement lié à la pensée, car « c'est dans la pensée du locuteur qu'a lieu l'activité langagière » et au temps, parce qu'en parlant on « fait » quelque chose et toute action de « faire » exige du temps.

Pour que le langage puisse exister comme activité (ibid.), le sujet parlant doit nécessairement posséder la langue, qui représente d'ailleurs aussi « la condition formelle d'existence du langage comme phénomène ». La langue est donc une condition obligée d'un acte de langage qui représente à son tour la conséquence possible de la langue. Ensuite, au cas où un acte de langage se réalise, il a pour résultat le discours, dont l'unité minimale représente la phrase. L'acte de langage (ibid. : 15) est ainsi une condition nécessaire du discours et le discours la conséquence nécessaire de l'acte de langage.

Ainsi, dans la psychomécanique du langage (ibid.), on distingue trois états d'existence du langage successifs :

- 1) langage en tant que possibilité : la langue
- 2) langage en cours d'existence : l'acte de langage
- 3) résultat du langage : le discours

Cette appréhension de l'existence du langage en trois états différents (ibid.) entraîne la nécessité d'analyser aussi toutes ses composantes du point de vue de ces trois états. À titre d'exemple, dans le cas du mot, on distingue ces trois états : le premier état, où le mot ne représente qu'une possibilité, le deuxième, où le mot intervient lors de sa

construction dans la pensée du locuteur et le troisième, où le mot devient une entité réelle.

Il faut enfin préciser (ibid.) que pour qu'un acte de langage ait lieu, à côté de l'existence de la langue, encore deux autres conditions doivent être remplies. Premièrement, il doit y avoir de « la visée de discours » qui est une réalité mentale qui sert à fournir à l'acte de langage « la matière à dire », c'est-à-dire quelque chose qu'on veut dire. Ensuite, on a besoin d'une « visée phrastique », qui représente un acte du sujet parlant qui met en relation le contenu de la visée de discours avec le contenu de la langue, pour que le contenu de la visée de discours acquière une forme linguistique. De cette façon se réalise la construction des phrases qui représente d'ailleurs l'objectif de l'acte de langage.

2.2.2. Le mécanisme d'incidence

Dans le cadre de la psychomécanique du langage, G. Guillaume a développé la théorie d'incidence, dont le principe fondamental est le suivant (Vassant, 1991 : 24) : « Un mot, en tout état de cause, est un apport de signification, et il se destine un support. C'est en grande partie cette destination et le mécanisme qu'elle s'attribue et se réserve, qui font ce qu'on appelle la partie du discours – autrement dit catégorisent les mots. » (Leçons 2⁹ : 152) Les mots (ibid.) sont donc catégorisés en parties du discours sur la base des caractéristiques formelles « par lesquelles se grammaticalise l'apport matériel ». Dans le cas du verbe par exemple, ces caractéristiques incluent voix, aspect, mode, temps et personne. Chaque partie du discours (Lowe, 2007 : 210) se caractérise donc par un régime d'incidence particulier qui détermine sa nature grammaticale et par conséquent aussi ses possibilités de liaison syntaxique avec les autres formes de mot. Étant donné que la nature grammaticale dépend de la morphologie du mot, elle représente « un fait permanent relevant exclusivement du plan de la langue ».

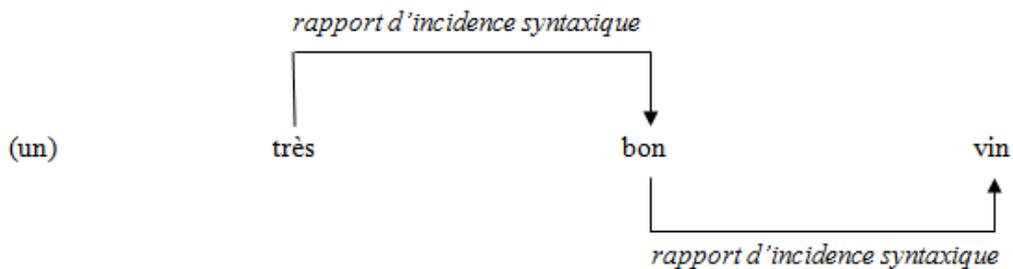
À côté de cette incidence, désignée comme « incidence morphologique », il existe encore un autre type d'incidence, appelée « incidence syntaxique » (ibid.). À la différence de l'incidence morphologique, qui appartient au plan de la langue, l'incidence syntaxique est un fait du discours. Selon R. Lowe (ibid. : 210 -211), elle représente « une opération de pensée à travers laquelle le contenu de signification d'un

⁹ VALIN R. (éds.) (1971): *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume : 1948 – 1949*, Série B : *Psychosystématique du langage*. Principes, méthodes et applications I, Paris, Klincksieck, Québec :U. Laval.

mot – ou d’un groupe de mots – se trouve momentanément mis en rapport avec celui d’un autre mot ou groupe de mots. »

Par exemple (ibid. : 211), dans le syntagme nominal «un très bon vin », l’adjectif « bon » parle d’une qualité qui est dans ce syntagme momentanément dite de la substance dont parle le substantif « vin ». On dit que l’adjectif « bon » est syntaxiquement incident au substantif « vin ». L’adverbe « très » indique le degré de la qualité dont parle l’adjectif « bon » et laquelle se rapporte à la réalité désignée par le substantif « vin ». On dit que l’adverbe « tres » est syntaxiquement incident à l’adjectif « bon ». Sans considérer l’article, les rapports d’incidence syntaxique dans le syntagme en question peuvent être schématisés de cette manière (ibid.):

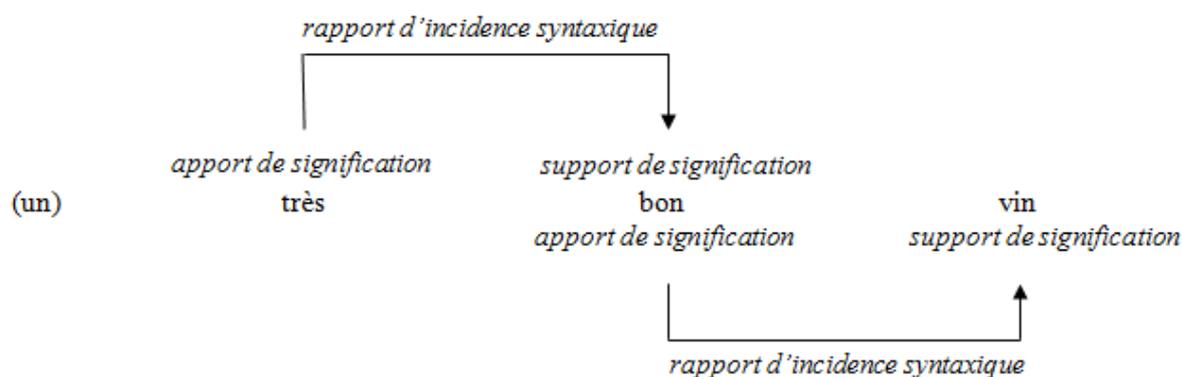
Schéma n. 1 : Les rapports d’incidence syntaxique dans le SN « un très bon vin » (a)



Un rapport d’incidence syntaxique (ibid. : 212) est celui entre deux termes dont un fonctionne comme « apport de signification ou caractérisant » et l’autre comme « support de signification ou caractérisé ». Il est mis en place par l’opération de la pensée, qui associe momentanément et dans la direction de l’apport vers le support le contenu de signification d’un mot au contenu de signification d’un autre mot. Dans le syntagme susmentionné, l’adverbe « très » constitue un apport de signification de l’adjectif « bon » qui joue le rôle de son support de signification¹⁰. En même temps, l’adjectif « bon » représente l’apport de signification du substantif « vin », qui fonctionne par rapport à lui comme support de signification :

¹⁰ Dans le cas de l’incidence syntaxique, nous pouvons parler d’une caractérisation (Lowe, 2007 : 213). Quant à notre exemple, nous pouvons donc également dire que l’adverbe « très » « caractérise » le contenu de signification de l’adjectif « bon ». etc.

Schéma n. 2 : Les rapports d'incidence syntaxique dans le SN « un très bon vin » (b)



2.2.2.1. Incidence morphologique : substantif, adjectif, verbe, adverbe

Maintenant, nous allons brièvement mentionner les régimes d'incidence qui caractérisent les parties du discours indiquées. Il faut rappeler qu'en parlant de l'incidence qui détermine la nature grammaticale des parties du discours, on fait référence à l'incidence morphologique.

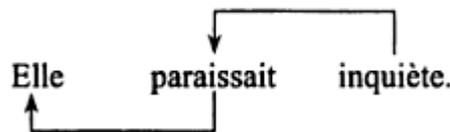
Dans le cas du substantif (Lowe, 2007 : 219 - 220), on a affaire à un régime d'incidence interne. Cela signifie que le substantif a son support de signification en lui-même, c'est-à-dire que le rapport d'incidence entre un apport de signification et un support de signification est inclus dans le cadre d'un même mot. En effet, le substantif est l'unique partie du discours qui annonce au plan de la langue la nature de son support de signification. Par exemple, le substantif « oiseau » « ne puisse être dit d'autre chose que de ce qui est de la nature d'un oiseau ».

À la différence du substantif (ibid.), les autres parties du discours (un adjectif, un verbe¹¹ et un adverbe), n'ont pas au plan de la langue leur support de signification. Ils se trouvent « en attente d'un support de signification » qui ne leur sera attribué que lors d'un acte de langage. Par exemple, un adjectif comme « gros » n'annonce pas au plan de la langue la nature de son support de signification et lors d'un acte de langage, il peut être associé à beaucoup de réalités de nature différente : nez, souci, nuage etc. L'incidence de ces parties du discours donc diffère de l'incidence interne du substantif. Elle est désignée comme « l'incidence externe » et est caractérisée par un apport de signification qui est spatialement dissocié de son support de signification.

¹¹ Dans le cadre des formes verbales, l'infinitif représente une forme particulière dont régime d'incidence est de type interne. Par conséquent, l'infinitif est désigné comme « la forme nominale du verbe » et il est habile à remplir plusieurs fonctions du substantif. (Lowe, 2007 : 220-222)

Les adjectifs et les verbes sauf l’infinitif (ibid. : 218) ont besoin d’un support de signification de nature nominale. Dans le cas du verbe conjugué, il s’agit du nom propre, du pronom, du syntagme nominal ou de la phrase nominalisée. L’adjectif trouve son support de signification dans un substantif ou dans un syntagme nominal. Un cas spécial représente l’adjectif attribut (ibid. : 215) qui se rapporte à un support de signification formé par un substantif ou un pronom au moyen du verbe attributif :

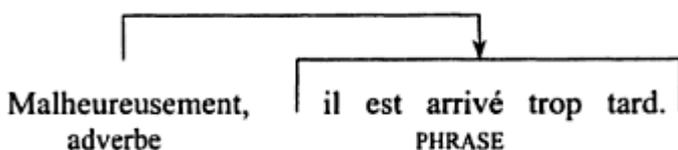
Schéma n. 3 : L’incidence de l’adjectif attribut (ibid.)



Dans cette phrase (ibid.), l’adjectif attribut « inquiète » caractérise d’abord le verbe attributif « paraissait » pour qu’il puisse exercer la fonction du prédicat. Ensuite, le prédicat est incident au le sujet de la phrase « elle » de la façon que l’adjectif attribut apporte au sujet (à son support de signification) la caractérisation et le verbe attributif situe cette caractérisation dans le temps.

L’incidence des adjectifs et des verbes sauf l’infinitif (ibid. : 218) qui vient d’être décrite est dite « incidence externe de premier degré ». Il existe encore un autre type d’incidence externe, et cela « incidence externe de second degré » (ibid. : 216) qui est celle des adverbes. À la différence des adjectifs et des verbes, les adverbes trouvent leur support de signification dans les formes de mot, qui exercent en même temps la fonction d’apport de signification. Les adverbes (ibid. : 217) caractérisent surtout les supports formés d’un adjectif, d’un verbe ou d’un adverbe, mais aussi ceux formés d’un SN (*Il nous rend visite parfois le matin*), d’un SP (*Ils sont arrivés tard dans la nuit*) et d’une phrase nominalisée (*Elle l’a fait uniquement parce que c’était lui.*) Ensuite, l’adverbe peut être incident aussi au contenu entier d’une phrase :

Schéma n. 4 : L’incidence de l’adverbe au contenu d’une phrase (ibid. : 213)



Dans ce cas (ibid. : 213), l'adverbe « malheureusement » est incident à la phrase, il exprime un jugement que le sujet parlant porte par rapport au contenu de la phrase. La phrase (ibid. : 217) elle-même est incidente au contenu de signification de la visée de discours, en effet, elle dit « à travers son contenu de signification complexe, quelque chose du contenu de la visée de discours. » Cette type d'incidence est dit « incidence pragmatique. »

2.3. Détachement

Habituellement, le terme de détachement (Neveu, 2003 : 2) est utilisé dans les descriptions linguistiques pour désigner une discontinuité dans la linéarité du discours, qu'on peut observer à l'écrit ainsi qu'à l'oral. En effet, on parle souvent du détachement dans le contexte de l'opposition entre les constructions liées et détachées.

Normalement (Le Goffic, 1994 : 82), un énoncé représente un ensemble lié. Même s'il peut bien sûr comporter certaines marques prosodiques (p. ex. les pauses), on les comprend également comme des marques de sa cohésion. Si un énoncé contient un constituant détaché, cela brise sa cohésion. Un constituant détaché est celui qui est séparé du reste de la phrase par l'intonation (ou la ponctuation) dont les marques représentent une rupture de la cohésion de l'énoncé. On peut dire qu'un constituant détaché se trouve d'une certaine façon à l'extérieur de la phrase. Pour distinguer clairement une construction liée de celle détachée, on utilise les tests de négation et d'interrogation. En effet, vu qu'un constituant détaché est extérieur à la phrase, les deux opérations mentionnées ne l'affectent pas. Si nous comparons p. ex. les phrases (1) *Il n'a pas répondu astucieusement* et (2) *Il n'a pas répondu, astucieusement*, nous pouvons observer que la construction liée (1) signifie qu'« il a fait une réponse qui n'était pas astucieuse », tandis que la construction détachée (2) s'interprète comme « il n'a pas répondu, ce qui était astucieux ». Il en va même pour l'interrogation : Dans la construction détachée *Franchement, a-t-il parlé ?*, nous voyons que l'adverbe est en dehors de l'interrogation, tandis que dans la construction liée *A-t-il parlé franchement ?* l'adverbe est ce sur quoi porte la question.¹²

¹² Dans le cas de l'adverbe (Siouffi, Van Raemdonck 2007 : 180), il est important de distinguer les adverbes de constituant des adverbes de phrase. D'après les recherches de R. Martin (1973), à la différence des adverbes de constituant, les adverbes de phrase ne peuvent pas être niés (*Heureusement/franchement, Pierre n'a pas ouvert la lettre*) ni focalisés au moyen de la construction *c'est ... que* (**C'est heureusement que Pierre a ouvert la lettre*).

Néanmoins, il faut tenir compte du fait qu'il existe plusieurs approches linguistiques qui appréhendent la notion de détachement de façon différente. F. Neveu (2003 : 2) indique qu'au début, les définitions du détachement étaient nettement marquées par l'influence de la rhétorique. L'étiquette « détachement » était utilisée pour désigner un emploi spécifique de l'adjectif. Il s'agissait de l'adjectif avec une valeur circonstancielle¹³ qui était séparé de son support nominal. Plus tard, les linguistes ont commencé à préférer le terme de détachement à celui d'apposition pour désigner certains emplois de l'adjectif, parce que l'étiquette d'apposition était à l'époque réservée seulement aux constructions nominales.

Ensuite (ibid. : 3), une définition du détachement plus détaillée a été proposée par Henri Bonnard (1972) dans l'article «Détachement ». Dans cet article, l'auteur propose de délimiter le détachement de deux points de vue : (1) du point de vue formel comme un segment syntaxique séparé graphiquement ou prosodiquement du reste de l'énoncé et (2) du point de vue sémantique comme un segment (a) qui représente « une annexe de phrase ou de proposition », (b) qui n'est pas déterminatif et (c) qui est extérieur à la prédication principale. Cette définition de détachement concernait presque tous les faits de syntaxe non liée. Plus tard, d'autres définitions de détachement ont été proposées. F. Neveu (ibid. : 5) indique qu'aujourd'hui, la notion de détachement est employée pour

Le fait qu'un élément n'est pas sous la portée de la négation (ibid. : 181) implique qu'il est hors prédicat. Pour cette raison, la portée d'un adverbe qui a la fonction de complément de phrase est dite « extrapredicative ». Les adverbes de constituant, c'est-à-dire ceux qui ont la fonction de complément de constituant, sont sous la portée de la négation. Il s'agit donc des termes internes au prédicat (*Il ne travaille pas bien*). Quant à la focalisation, elle permet de vérifier si un terme fait partie de l'énoncé ou pas. Les termes qui ne sont pas focalisables à l'aide de la construction *c'est ... que* ne font pas partie de l'énoncé. Il s'agit des éléments qui commentent l'énoncé (*heureusement*) ou son énonciation (*franchement*).

Néanmoins, il faut garder à l'esprit que le classement des adverbes en adverbes de constituant et adverbes de phrase est assez flou, parce qu'il est établi à partir de la fonction que les adverbes assument dans la phrase. En effet, il y a des adverbes qui peuvent avoir des fonctions différentes (Nølke, 1990 : 17), observons par exemple les phrases *Naturellement, Paul se comporte bien* et *Paul se comporte naturellement*. Concernant ce cas, H. Nølke dit qu'on a affaire au même adverbe, mais dans deux fonctions différentes. Il indique qu'il s'agit de deux compléments adverbiaux différents pour distinguer clairement la forme (adverbe) de la fonction (complément).

Quant à la problématique du détachement, dans le cadre des compléments adverbiaux, H. Nølke (ibid. : 21-25) distingue les adverbiaux contextuels qui sont toujours détachés du reste de la phrase. Ils se caractérisent par le fait qu'ils font appel au locuteur et ne se réfèrent pas au contexte spatio-temporel. Selon leur fonction, H. Nølke parle des adverbiaux connecteurs (*C'est donc probablement Paul qui l'a fait*), des adverbiaux d'énonciation (*Entre nous, Paul a vendu sa voiture*) et des adverbiaux d'énoncé (*Prudemment, Pierre n'a pas répondu à la question*).

Si nous revenons aux exemples mentionnés plus haut, nous pouvons observer que dans les constructions liées, les adverbes *astucieusement* et *franchement* fonctionnent comme compléments de constituant. Par contre, dans les constructions détachées, l'adverbe *astucieusement* a la fonction de complément d'énoncé et l'adverbe *franchement* celle de complément d'énonciation.

¹³ C'est-à-dire qu'il exprime du point de vue sémantique une circonstance (par exemple la cause, l'opposition etc.)

désigner: (1) les phénomènes de discontinuité syntaxique qui concernent en fonction des différentes approches les segments dérivées ou non d'une construction liée, (2) « certains faits relatifs aux positions syntaxiques » (par exemple l'extraposition¹⁴) et (3) « les opérations linguistiques dont ces faits sont censés résulter » (par exemple la prédication seconde).

Dans ce travail, nous appréhendons le détachement au sens général du terme comme un phénomène qui brise la cohésion de l'énoncé. La rupture de la cohésion de l'énoncé est causée par un constituant détaché, dont la séparation du reste de la phrase est marquée à l'oral par l'intonation et à l'écrit par des marques de ponctuation.

2.4. Coréférence

La coréférence désigne d'après L. Lundquist (1980 : 29) « le fait que plusieurs instances linguistiques se réfèrent à un même objet du monde extralinguistique ». La coréférence a donc pour la base la référence.

La référence (ibid. : 29 - 32) inclut à la fois la relation établie entre l'entité linguistique et l'entité extra-linguistique (c'est-à-dire la relation entre l'entité linguistique et son référent = l'objet du monde désigné par le entité linguistique) et l'acte de référence de la langue qui sert à délimiter un objet du monde réel. Ainsi, lors de la référence, nous nous référons par un signe linguistique à un objet du monde et par conséquent, nous créons une relation entre le texte et le monde réel. Cette référence est dite externe ou exophorique. Elle s'effectue à l'aide d'unités nominales (ibid. : 33-34) qui assument d'après Ducrot et Todorov 1972¹⁵ les formes suivantes :

1) les descriptions définies : Il s'agit des expressions accompagnées d'un article défini.

2) les noms propres

3) les démonstratifs : Ils sont employés lorsque l'emploi de l'article défini n'est pas suffisant pour la détermination univoque de l'objet.

4) les déictiques : Les expressions dont le référent n'est identifiable que par rapport à la situation dans laquelle elles ont été prononcées (par exemple moi, ici).

¹⁴ Par le terme d'extraposition, on comprend «une opération de déplacement d'une unité linguistique (syntagme ou proposition) à gauche ou à droite, associée à l'apparition d'un pronom anaphorique. » Par exemple : « *Je le sais, que tu es beau* ». (in LÉARD, J.-M. (1983) : *Travaux de linguistique québécoise*, vol. 4, publiés par J.-M. Léard, Québec, Presses de l'Université Laval.)

¹⁵ Il s'agit de l'ouvrage DUCROT, O., TODOROV, T. (1972): *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris: Seuil.

5) les déterminants : La fonction de déterminant peut être exercée par les articles définis, les possessifs, les démonstratifs et les déterminants indéfinis.

Dans le cas de la coréférence (ibid. : 31), une relation entre des segments du texte est créée, on parle donc de référence interne ou endophorique. Le segment du texte qui réfère (ibid. : 32) est appelé « le référant » et le segment du texte auquel il réfère est appelé « le référé ». Lors de la référence externe (ibid. : 31), nous nous référons par une entité linguistique à un segment de la réalité qui constitue le thème du texte. Ensuite, au moyen de la coréférence, ce thème évolue dans le texte en une structure thématique. La référence interne peut être effectuée dans le texte en tant que référence anaphorique (le terme renvoie en arrière) ou cataphorique (le terme envoie en avant).

Dans le texte, la coréférence (ibid. : 34 - 36) se réalise par la substitution anaphorique. Celle-ci s'effectue le plus souvent par (1) la pronominalisation et par (2) la définitivisation, parfois aussi par (3) l'ellipse. (1) La pronominalisation se réalise par les pronoms personnels, démonstratifs, possessifs et indéfinis:

« *Jean Anglade est né à Thiers en 1915. A treize ans **il** a pour compagnon de jeux et de travail Said Ben Taieb qui **lui** révèle le monde de l'immigration* ». (ibid. : 34 – 35)

Dans cet exemple, le nom propre *Jean Anglade* renvoie à un segment de la réalité et constitue le thème du texte. Ce thème évolue dans le texte à l'aide de la pronominalisation par les expressions *il* et *lui* qui renvoient au même segment de la réalité que *Jean Anglade*. Précisons que dans ce cas, la référence interne (c'est-à-dire celle entre les segments du texte) est anaphorique, parce que les pronoms *il* et *lui* renvoient en arrière.

(2) La définitivisation est un procédé par lequel une entité lexicale est répétée ou variée, mais elle est toujours définie par un article défini :

« *Hier, en fin d'après-midi, le président du Conseil économique et social, Gabriel Ventejol, a reçu la cravate de commandeur de la Légion d'honneur des mains du président de la République. **Cette cérémonie** s'est déroulée dans les salons de l'Élysée [...].* » (ibid. : 35)

Dans cet exemple, le référent de la première phrase est un événement, plus précisément il s'agit de l'événement pendant lequel Gabriel Ventejol a été décoré commandeur de la Légion d'honneur. Cet événement constitue donc le thème du texte. Dans la seconde phrase, ce thème est exprimé à l'aide de la définitivisation par

l'expression « *cette cérémonie* ». La première phrase ainsi que l'expression « *cette cérémonie* » réfèrent au même référent, on dit donc qu'elles sont coréférentielles.

(3) Enfin, la substitution anaphorique peut être effectuée aussi par l'ellipse lors de laquelle un élément du contexte précédent est omis.

« *Parer le rôble, le piquer de lardons macérés à l'avance dans un peu de marc. L'installer dans un plat creux. L'entourer de la carotte et des oignons en rondelles, [...]. _ Laisser mariner une demi-journée.* » (ibid. : 36)

Le thème de ce texte est « *le rôble* ». Il est exprimé dans les trois premières phrases au moyen de la pronominalisation (*le*). Dans le cas de la dernière phrase, l'expression de ce thème est omise, on dit donc qu'on a affaire à l'ellipse.

3. Conceptions de l'apposition en français

Tout d'abord, il faut remarquer que la notion d'apposition est aujourd'hui source de confusion, parce qu'elle recouvre beaucoup de phénomènes différents suivant que l'on privilégie l'un ou l'autre critère.

Selon M. Dessaintes (1966 : 69), l'apposition représente traditionnellement une fonction du nom, qui est subordonné à un autre nom, tout en admettant que le nom peut éventuellement être remplacé dans les deux positions par son équivalent fonctionnel (pronom, infinitif, proposition). Il ajoute que la notion est définie par un critère logique, à savoir par « l'identité sémantique du déterminant et du déterminé ». D'après lui, cela permet de distinguer l'apposition d'un complément du nom. P. ex. dans *le nom de Pasteur*, il s'agit de l'apposition, tandis que dans *la rue Pasteur*, on a affaire à un complément du nom parce que *Pasteur* est un nom, pas une rue. Néanmoins, au cours du temps, le champ de l'application de l'apposition s'est étendu considérablement, notamment par l'inclusion des appositions adjectivales.

Dans le présent chapitre, nous allons donc essayer de présenter les conceptions principales de l'apposition dans la grammaire française. Étant donné qu'il s'agit des conceptions très variées, nous avons décidé de les regrouper pour les besoins de ce travail dans les groupes suivants, que nous allons successivement traiter :

Groupe A: Apposition sous le critère de la coréférence

Groupe B: Conceptions admettant l'adjectif

Groupe C: Approche de M. Wilmet

Groupe D : Conceptions récentes : M. Forsgren, F. Neveu, J. Goes

Groupe E: Apposition comme une construction

Nous allons commencer notre description avec le groupe A qui comporte des approches plutôt traditionnelles qui conçoivent l'apposition comme une fonction nominale, le critère principal étant la coréférence. Le groupe suivant, le groupe B, contient des conceptions qui ont un caractère englobant. En effet, elles regroupent les appositions qui remplissent les critères de la coréférence et du détachement ainsi que celles qui ne respectent qu'un de ces critères. Ainsi, à défaut de la coréférence, ces conceptions admettent aussi l'adjectif comme un constituant de l'apposition. Les groupes qui suivent représentent des conceptions plus modernes. Le groupe C ne comporte qu'une conception, celle de M. Wilmet (1997). Nous avons décidé de la traiter à part, parce qu'elle se distingue des autres de façon significative. L'autre groupe,

le groupe D, inclut les conceptions les plus récentes, celle de M. Forsgren (1991), F. Neveu (1998) et J. Goes (2007). Le dernier groupe, le groupe E, rassemble les conceptions qui ne considèrent pas l'apposition comme une fonction, mais plutôt comme un mode de construction. Pour finir, nous allons essayer de résumer les principales caractéristiques des conceptions que nous avons traitées.

3.1. Groupe A : Apposition sous le critère de la coréférence

Comme nous l'avons déjà mentionné, ce groupe inclut les conceptions traditionnelles de l'apposition. Vu le critère de la coréférence, elles admettent comme constituants de l'apposition seulement les expressions nominales ou ses équivalents fonctionnels (voir M. Dessaintes § 2 ci-dessus). Au sein de ce groupe, nous distinguons deux sous-groupes. Le premier contient les conceptions qui acceptent aussi les appositions souvent appelées «liées», constituées par un syntagme binominal.¹⁶ Elles sont en général de deux types : (1) type N₁N₂ (p. ex. *un livre culte, l'écrivain Sartre*) et (2) type N₁ de N₂ (p. ex. *la ville de Pontoise*) (Neveu, 1998 : 66). Il faut ajouter qu'il y a des conceptions qui identifient la structure de l'apposition «liée» aussi dans certains noms composés (p. ex. *un oiseau-mouche, un homme-grenouille*). Dans le deuxième sous-groupe, nous avons rangé les conceptions qui n'admettent que les appositions détachées.

3.1.1. Sous-groupe 1 : Conceptions intégrant l'apposition «liée»

Le présent sous-groupe rassemble les conceptions des linguistes suivants : Ch. Bally (1932), H. Weinrich (1989), M. Grevisse (1991) et H. Bonnard (1971).

3.1.1.1. Ch. Bally (1932)

Ch. Bally distingue (1932 : 58) l'apposition explicative (*Démosthène, l'orateur grec bien connu*) et l'apposition déterminative (*Démosthène orateur* par opposition à *homme politique*).

Quant à l'apposition explicative, il assimile son fonctionnement au celui d'une proposition relative explicative. Toutes les deux structures représentent selon lui une

¹⁶ Il faut préciser que certains linguistes y rangent les syntagmes formés par un nom et un pronom. Il s'agit par exemple de M. Arrivé et al. (1986 : 69): *le terme d'analogie et celui d'anomalie*.

coordonnée. Il le montre à l'aide de l'exemple suivant : Dans *Cet homme, qui a causé ma perte, ignore la pitié*, l'explicative *qui a causé ma perte* correspond à une phrase coordonnée *il a causé ma perte*. Il ajoute que la coordination y est marquée par la pause et par l'intonation, « qui introduit une précision ajoutée après cou: » De manière semblable, dans *Démosthène, l'orateur grec bien connu*, l'apposition *l'orateur grec bien connu* est selon lui en réalité une coordonnée monorème et signifie « Je veux parler de l'orateur grec ».

L'apposition déterminative (ibid. : 293) se distingue de l'apposition explicative par le fait que le substantif qui la forme fonctionne comme adjectif épithète. Dans *Cicéron orateur est supérieur à Cicéron philosophe*, les appositions *orateur* et *philosophe* signifient « Cicéron avec ses qualités d'orateur et de philosophe ». Dans ce cas, il ne s'agit pas de la coordination, parce que l'apposition constitue avec le substantif un syntagme.

Néanmoins, Ch. Bally (ibid.: 294 - 295) désigne comme « la vraie apposition » l'apposition coordinative (et donc détachée et avec la valeur explicative) qui a un actualisateur zéro. Il indique qu'il peut s'agir de l'apposition de mot (*Cicéron, orateur romain*) ou de phrase (*Il partit : résolution qui décida de son avenir*).

3.1.1.2. H. Weinrich (1989)

Dans sa *Grammaire textuelle du français* (1989 : 292), H. Weinrich parle de l'apposition nominale qu'il comprend comme une « qualification nominale » dans laquelle « le qualificatif n'est pas un adjectif, mais un nom qui, dans cette fonction, ne se distingue cependant pas toujours nettement d'un adjectif ». Ici, nous pouvons observer une ressemblance avec l'approche de Ch. Bally qui assimile le fonctionnement du substantif dans le cas de l'apposition déterminative à l'adjectif épithète.

La qualification appositive est dans la conception de H. Weinrich constituée par la base, qui est selon lui dans la plupart des cas nominale, et par le qualificatif. Entre eux, il y a la relation de détermination : *l'honneur* (base), *ce grand mot* (qualificatif).¹⁷ L'auteur ajoute (ibid. : 293) que les appositions peuvent être formées aussi par la simple juxtaposition de deux noms, mais dans ce cas, le nom apposé (le qualificatif) doit représenter une reformulation du nom de la base.

¹⁷ Dans ce cas, le qualificatif restreint l'extension de la base en lui donnant une signification rhétorique (Weinrich, 1989 : 293).

La typologie des appositions chez H. Weinrich consiste en une combinaison des noms propres et communs sur la place de la base et du qualificatif. Les quatre types de l'apposition qu'il distingue sont donc formés de manière suivante:

(1) Nom commun / nom commun

(2) Nom propre / nom propre

(3) Nom propre / nom commun

(4) Nom commun / nom propre

(1) Le premier type (ibid. : 293) forme une qualification qui correspond à une qualification adjectivale : *la sociologie, science sociale par excellence*. L'auteur (ibid. :294) identifie cette forme de l'apposition dans le cas des substantifs qui sont utilisés au lieu des adjectifs pour exprimer une couleur spéciale, p. ex. *des yeux noisette, une cravate citron*. Il ajoute ensuite que selon ce modèle ont été formés certains noms composés, qu'il désigne comme les « **appositions lexicalisés** ». Il souligne que parfois, leur lexicalisation peut être marquée par un trait d'union : *la vitesse (-) record, la carrière (-) éclair*. Le premier membre du nom composé représente la base, qui détermine le genre grammatical de l'ensemble, et le deuxième membre fonctionne comme qualificatif. H. Weinrich souligne que les deux membres s'accordent toujours en nombre et que la succession base – qualificatif des noms composés est toujours maintenue en français. Il soutient que l'inversement de cette succession n'est présent dans le vocabulaire français que dans le cas des emprunts à l'anglais, comme p. ex. *les mass-média, le baby-boom* etc.

(2) La qualification appositive de deuxième type est formée par deux noms propres (ibid. : 295). Selon l'auteur il s'agit surtout de la succession du prénom et du nom de famille (*Charles Bovary*), qui peut être employée (notamment par l'administration) aussi dans l'ordre inversé, marqué par une virgule (*Bovary, Charles*).

(3) L'autre forme de l'apposition a pour la base un nom propre et pour le qualificatif un nom commun. Elle se différencie des autres appositions par le détachement du qualificatif de la base : *Gustave Flaubert, romancier réaliste*. H. Weinrich affirme (ibid. : 296) que le nom commun est dans cette structure employé souvent sans déterminant, ce qu'il explique par le fait qu'il s'assimile ainsi à l'usage des noms propres qui ne comportent pas de déterminant. Il ajoute que dans le cas des titres d'un livre ou d'un journal, les appositions fonctionnent comme des « sous-titres explicatifs » des noms propres : *Le Cid, la première des tragédies de Corneille, fut sévèrement critiqué par l'Académie Française*.

(4) Le dernier type de l'apposition est celui composé d'un nom commun à la place de la base et d'un nom propre à la place du qualifiant. Les noms propres qualifient en particulier les personnes (ibid. : 296 - 297) : *l'empereur Charles-Quint*, ensuite aussi les noms de lieu, d'établissements et de certains produits de marque: *le lac Léman, l'hôtel Ritz, la voiture Renault*. Selon H. Weinrich, les appositions de ce type peut être aussi lexicalisées, comme p. ex. *Mont-Blanc*.

Dans les exemples cités plus haut, les appositions ont été constituées uniquement par les noms. Néanmoins, H. Weinrich (ibid. : 63) affirme que parfois les noms peuvent être placés en apposition aux pronoms pour créer un effet d'emphase : [...] *moi, Néron, empereur et artiste, je déclare [...]*. De plus, la fonction d'apposition peut selon lui être assumée aussi par «le participe non-intégré» (ibid. : 313) : *le soldat, blessé, tomba*.

3.1.1.3. M. Grevisse (1991)

M. Grevisse définit l'apposition dans *Le bon usage* (1991 : 552 – 553) comme « un élément nominal placé dans la dépendance d'un autre élément nominal¹⁸ et qui a avec celui-ci la relation qu'a un attribut avec son sujet, mais sans copule ». Par exemple, dans *Paris, (la) capitale de la France, est divisée en vingt arrondissements*, la relation entre l'apposition et l'élément dont elle dépend correspondrait à la relation entre l'attribut et son sujet dans la phrase *Paris est la capitale de la France*. M. Grevisse soutient que l'apposition exprime ainsi une prédication secondaire qui ne fait pas l'objet principal de la phrase. L'apposition a donc un caractère accessoire (ibid. : 554), ce qui souligne aussi le fait, qu'on peut la supprimer sans que cela nuise au contenu de la phrase. Cette conception de l'apposition donc diffère de celle de Ch. Bally, qui affirme que l'apposition relève de la coordination.

À la différence de H. Weinrich, qui parle de la base et du qualificatif, M. Grevisse emploie une autre terminologie pour désigner ces éléments. Il parle de l'apposition et de son support. Sa conception inclut les appositions qui construisent avec leur support un syntagme binominal (dites les appositions « liées ») ainsi que celles qui en sont séparées (les appositions détachées).

¹⁸ Selon M. Grevisse (1991 : 553), outre les éléments nominaux, le pronom et l'infinitif peuvent également constituer des supports de l'apposition.

a. Apposition « liée »

Les appositions qui forment avec le nom dont elles dépendent « un ensemble uni étroitement »¹⁹ (ibid. : 553) peuvent être jointes à leur support directement ou indirectement. En ce qui concerne le premier type (ibid. : 544), l'apposition peut directement suivre (*une girafe mâle*) ou précéder (*une femme médecin*) son support. M. Grevisse identifie cette forme de l'apposition aussi dans certains mots composés (p. ex. *un oiseau-mouche*). Il ajoute que dans la langue parlée, il y a des substantifs qui sont fréquemment employés comme appositions. Dans ce cas, il parle de **l'apposition attachée** (ibid. : 562). Il s'agit p. ex. des mots *clé*, *miracle* et *type* dans les expressions *mots clés*, *remèdes miracles* et *cas types*. Nous pouvons y voir une ressemblance avec l'approche de H. Weinrich qui parle dans ce cas des appositions lexicalisées. En ce qui concerne l'accord entre les deux éléments, M. Grevisse n'est pas d'accord avec H. Weinrich qui affirme que les deux éléments s'accordent toujours en nombre. Au contraire, il indique « qu'il y a de l'hésitation dans l'usage, surtout pour *éclair* » : *voyages éclairs* (*Detrez*) mais aussi *visites éclair* (*Le Roy Ladurie*).

À la différence des linguistes précédents, M. Grevisse admet aussi les appositions qui sont construites indirectement, c'est-à-dire au moyen de la préposition *de* (ibid. : 555). Elles précèdent toujours leur support et peuvent figurer dans les désignations objectives : *la ville de Paris*, dans les désignations affectives (souvent péjoratives) : *cette saleté de taxi* (J. Roy) et aussi dans les tours littéraires : [...] *dans l'enfer de ton lit* [...] (Baudel).

b. Apposition détachée

Quant à l'apposition détachée, selon M. Grevisse (ibid. : 557), on peut la comparer à la proposition relative non déterminative et aussi à l'épithète détachée.²⁰ En effet, l'apposition apporte selon lui souvent une indication complémentaire, descriptive ou explicative. Concernant sa place, l'apposition détachée peut suivre son support après une pause, marquée à l'écrit par une virgule : [...] *Prennent les albatros, vastes oiseaux des mers* (Baudel) ou elle peut être séparée de lui par plusieurs expressions.

¹⁹ Beaucoup de linguistes désignent ce type de l'apposition comme « appositions liée ». Néanmoins, dans la conception de M. Grevisse, nous n'avons pas trouvé aucune désignation spéciale.

²⁰ **L'épithète détachée** correspond à ce que les grammairiens désignent parfois comme « adjectif en apposition ». Il s'agit de l'épithète (adjectif ou participe) qui est séparée du nom qu'elle désigne : *Tranquilles cependant, Charlemagne et ses preux descendaient la montagne* (Vigny) (Grevisse, 1991 : 544). À cet égard, sa conception diffère de celle de H. Weinrich qui dans le cas du « participe non intégré » parle de l'apposition.

Dans le deuxième cas, elle se trouve soit en tête de la phrase : *Parente éloignée de la mère de Victorine, qui jadis était venue mourir de désespoir chez elle, M^{me} Couture prenait soin de l'orpheline comme de son enfant (Balzac)* soit après le verbe : [...] *le charretier était debout, un vieillard vêtu d'un tricot de laine violette (Zola)*. M. Grevisse indique que dans le cas de l'apposition détachée, en particulier si elle est détachée du sujet, le lien entre elle et son support est affaibli. Par conséquent, l'apposition s'attache plutôt au verbe de la phrase et elle peut entretenir avec lui des relations de temps, de cause etc. Les appositions détachées ainsi construites équivalent à des propositions conjonctives adverbiales²¹, p. ex. l'apposition dans *Simple comparse, Dupont ne fut pas inquiété par la police* peut correspondre à une proposition adverbiales causale. L'auteur ajoute que la valeur adverbiale des appositions détachées peut parfois être soulignée par la préposition *en* (ibid. : 558) : *Le pharmacien, en homme discret, lui adressa seulement quelques félicitations provisoires (Flaubert)* ou par certaines conjonctions (ibid. : 559) : *Hussonnet, comme poète, regrettait les bannières (Flaubert)*.

3.1.1.4. H. Bonnard (1971)

H. Bonnard traite la question de l'apposition dans un article du *Grand Larousse de la Langue Française* (1971 : 210 – 212). Il mentionne l'évolution de la notion et distingue trois types de l'apposition : l'apposition en asyndète sans pause, l'apposition en asyndète avec pause et l'apposition indirecte.

a. Apposition en asyndète sans pause

Le premier type consiste en la construction en asyndète (c'est-à-dire sans un mot de liaison) de deux noms. Leur signification joue selon H. Bonnard un rôle important, ce qu'il prouve au moyen de l'exemple des syntagmes *l'affaire Dreyfus* et *le capitaine Dreyfus* (ibid. : 211). Tandis que le premier peut être construit également avec la préposition *de* : *l'affaire de Dreyfus*, le deuxième syntagme en asyndète désigne l'identité de deux êtres et l'introduction de la préposition *de* entraînerait un changement de sens. Effectivement, *le capitaine de Dreyfus* ne désigne plus la personne de Dreyfus, mais celle de son capitaine. Pour définir l'apposition, H. Bonnard utilise aussi les méthodes de la grammaire générative. Il emploie le syntagme *le professeur Morin* dans

²¹ M. Grevisse range d'ailleurs l'apposition détachée parmi les constructions qu'on peut substituer aux propositions conjonctives (ibid. : 1649).

la phrase *J'ai vu le professeur Morin* et affirme que celle-ci procède de *J'ai vu un professeur* et *ce professeur était Morin*. Il en déduit la règle que « l'apposition est au nom attribut ce qu'est l'épithète à l'adjectif attribut. » Par conséquent, dans le cas de *l'affaire Dreyfus*, il ne s'agit pas de l'apposition, parce qu'on ne peut pas dire : **Cette affaire était Dreyfus*. L'apposition est donc réservée au cas de l'identité des constituants d'un syntagme.

H. Bonnard indique que l'apposition peut être formée également par un nom commun (p. ex. *un enfant roi*). Dans ce cas, le deuxième nom caractérise le premier mais à la différence de l'épithète, la caractérisation qu'il apporte diffère de celle de l'adjectif et on peut inverser l'ordre de deux termes : *un roi enfant*. L'auteur ajoute que ce type de l'apposition se peut lexicaliser soit en tant qu'un nom composé (*un homme-grenouille*) soit le deuxième nom prend une valeur adjectivale (*une robe orange*).

b. Apposition en asyndète avec pause

Ce type de l'apposition appelle H. Bonnard (ibid.) « apposition détachée ». Il s'agit d'une apposition construite en asyndète avec pause, qui marquée à l'écrit généralement par une virgule.²² Du point de vue sémantique, l'auteur distingue l'apposition explicative (*Philippe le Beau, père de Charles Quint*) et appréciative (*Rodenbach, poète des demi-teintes*). À la différence des linguistes mentionnés jusqu'à présent, il indique que l'apposition peut outre les substantifs être constituée aussi par un pronom (*Mon père, lui, voyageait beaucoup*), un infinitif²³ (*Il n'a qu'une idée, s'évader.*) ou une proposition subordonnée (*Il n'a qu'une crainte, que je m'évade.*). De même que Ch. Bally, H. Bonnard dit que le nom en apposition peut se rapporter aussi à une proposition ou une phrase : *Tout à coup, chose tragique, à la gauche des Anglais, à notre droite, la tête de colonne des cuirassiers se cabra* (Hugo).

L'auteur mentionne également certains cas particuliers de l'apposition (ibid. : 212). Il s'agit de l'apposition énumérative : *Femmes, moine, vieillards, tout était descendu* (*La Fontaine*), puis des cas où l'apposition fonctionne comme « un relais syntaxique » : *Il est le seul arbitre de son comportement, ce qui l'oblige à se montrer particulièrement scrupuleux* (*M. Garçon*) ou « une relance de la caractérisation » : *Je m'enfermai chez moi pour écrire un poème sur le Masque de fer, poème que j'appelai : « La Prison »*

²²Outre la virgule, la pause peut parfois être marquée par les deux points (en particulier en fin de phrase) ou par un point pour signaler une pause forte. (Bonnard, 1971 : 211)

²³ H. Bonnard mentionne que l'infinitif peut se rapporter aussi à un pronom : *Il ne désire que cela, s'évader.* (ibid.)

(Vigny). H. Bonnard parle de l'apposition aussi dans le cas des constructions familières qui contiennent les énoncés en apposition à un pronom: *Ton cousin, je le connais* ou à un adverbe: *M'évader, je n'y songe pas*.

c. Apposition indirecte

Le dernier type de l'apposition que distingue H. Bonnard (ibid.) représente des syntagmes construits avec la préposition *de*: *la ville de Paris*. À la différence de M. Grevisse, H. Bonnard comprend comme apposition le deuxième nom de ce syntagme. Il souligne qu'il faut distinguer ce type de l'apposition des compléments de nom ordinaires comme p. ex. *les ponts de Paris*. Il montre la différence entre les deux syntagmes au moyen de la transformation de l'apposition *la ville de Paris* en *cette ville est Paris* (le rapport d'«identité»), ce qui n'est pas possible pour le complément du nom *les ponts de Paris*. H. Bonnard affirme que certaines constructions indirectes peuvent correspondre aux appositions en asyndète sans pause, p. ex. *le terme d'apposition* et *le terme apposition* ou *la comédie de l'Avare* et *la comédie l'Avare*.

3.1.2. Sous-groupe 2 : Conceptions n'admettant que les appositions détachées

Dans ce sous-groupe, nous avons rangé deux conceptions de l'apposition qui ont en commun le fait qu'elles insistent sur le détachement de ses constituants. Les approches que nous allons mentionner ici diffèrent donc de celles du groupe précédent par l'exclusion des appositions formées par un syntagme binominal. Il s'agit de la conception de M. Riegel et al. dans la *Grammaire méthodique du français* (1994) et de celle de J. Lago (1994).

3.1.2.1. Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R.: Grammaire méthodique du français (1994)

Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français*, dont l'approche nous considérons comme plutôt traditionnelle, mentionnent l'apposition dans le cadre des constructions attributives détachées (2004²⁴: 354). L'apposition est selon eux constituée par un GN apposé qui est placé à la suite d'un autre GN (*Paris, la capitale de la*

²⁴ 3e édition

France), qui peut être formé aussi par un infinitif : *Il continua de jouer du violon, son seul vrai plaisir*. L'affirmation habituelle qu'entre les deux GN doit être « un rapport d'identité référentielle » n'est pas d'après eux assez précise. Ils préfèrent de dire que « le GN apposé correspond à l'attribut²⁵ d'une phrase à verbe *être* (mieux: d'une proposition attributive réduite, donc sans copule), dont le sujet serait le GN de rattachement » P. ex. dans *Paris, la capitale de France*, le GN apposé (*la capitale de France*) équivaut à l'attribut dans la phrase *Paris est la capitale de France* et son GN de rattachement (*Paris*) y a la fonction de sujet.

Les auteurs de cette grammaire indiquent ensuite (ibid. : 355) que les appositions peuvent se rapporter à n'importe quel GN de la phrase. S'il s'agit des GN apposés déterminés, ils doivent toujours suivre le GN auquel ils se rapportent. L'inversion de cet ordre n'est selon eux possible qu'à condition qu'il soient remplies les deux conditions suivantes : (1) le GN apposé doit être dépourvu de déterminant et (2) le GN de rattachement doit avoir la fonction de sujet dans la phrase : *Consul, Napoléon élabora le Code civil*.

Concernant leur fonctions, les auteurs affirment que les appositions apportent souvent une explication, surtout celles qui ont une valeur circonstancielle. Elles peuvent également opérer l'identification de deux référents qui ont la même dénomination ou servir à distinguer les deux caractéristiques d'un même référent : *Vienne, sous-préfecture de l'Isère* et *Vienne, capitale de l'Autriche*.

3.1.2.2. J. Lago (1994)

J. Lago présente dans le numéro 63 de *L'information Grammaticale* (1994) une conception de l'apposition qu'on peut ranger parmi celles plus modernes. Son caractère innovat consiste entre autre dans la terminologie spéciale que cet auteur introduit pour désigner les constituants de la structure appositive. Il s'agit du « Nucléus » et du « Modificateur » qui ont, si on utilise la terminologie de M. Grevisse, respectivement la fonction du « support » et de « l'apposition ».

L' apposition est dans la conception de J. Lago (ibid. : 12) formée par deux constituants immédiats : le Nucléus et le Modificateur, qui doivent être coréférents. Le Modificateur, qui est toujours postposé au Nucléus, transmet à celui-ci une modification

²⁵ Il faut ajouter qu'en matière du déterminant, il y a une différence entre l'attribut et l'apposition. Tandis que dans le cas de l'attribut, l'absence du déterminant est régie par un grand nombre de règles, dans le cas de l'apposition, les possibilités de l'absence du déterminant sont beaucoup plus larges (Riegel et al., 2004 : 311).

non restrictive. J. Lago précise que cette modification a pour but de « désigner la même réalité extra-linguistique que celle que désigne le Nucléus, mais d'une autre façon ». À la différence des linguistes mentionnés avant, qui identifient en général la relation entre les constituants de l'apposition comme la dépendance²⁶, J. Lago parle de « l'interdépendance ». Il ajoute (ibid. : 13) que cette relation est marquée à l'oral par une pause et à l'écrit par une virgule ou par d'autres moyens graphiques. Les constructions qu'il admet comme appositions sont donc toutes détachées.

En conformité avec le critère de la coréférence, J. Lago admet comme les constituants de l'apposition (ibid.) les substantifs : *Mon frère, Henri, a eu un accident de voiture*, les pronoms : *Nous, les professeurs de français, nous croyons qu'il faut agir énergiquement auprès du gouvernement [...]*, les infinitifs : *Voyager, le plus grand plaisir de ma vie, m'a permis de connaître différents pays* et à titre exceptionnel aussi les adverbes : *Nous sommes ici, à Saragosse, pour assister au Colloque de linguistique française.*

3.2. Groupe B : Conceptions admettant l'adjectif

Le présent groupe englobe les conceptions qui ont un caractère englobant. Elles regroupent les appositions détachées ainsi que celles constituées d'un syntagme binominal. De plus, le critère de la coréférence n'étant pas respecté, l'apposition peut être formée aussi par un adjectif. Il s'agit des conceptions de M. Arrivé et al. dans *La Grammaire d'aujourd'hui* (1986), de celle de J.-C. Chevalier et al. dans la *Grammaire Larousse du français contemporain* (1964) et de la conception de H.-D. Béchade (1986). Pour finir, nous avons mentionné également l'analyse de R. Rioul (1983) qui examine les faits considérés comme appositions et propose sa propre classification.

3.2.1. Arrivé M., Gadet F., Galmiche M. : *La Grammaire d'aujourd'hui* (1986)

Les auteurs de cette grammaire comprennent comme apposition les différents emplois du nom qui sont caractéristiques par les faits suivants (1986 : 69) : (1) « Entre le nom en apposition et un autre syntagme nominal il existe une relation identique à celle qui lie l'attribut et le terme auquel il renvoie » et (2) « Cette relation n'est pas

²⁶ Rappelons que pour Ch. Bally, il s'agit de la coordination.

établie par un verbe ». Concernant la première caractéristique, ils ajoutent que cela permet de distinguer l'apposition de la juxtaposition. Leur conception diffère sur ce point de celle de H. Weinrich qui affirme que l'apposition peut être construite par une juxtaposition de deux noms, à condition que le qualificatif (le nom apposé) soit une reformulation de la base.

Les linguistes cités plus haut n'introduisent aucune classification spéciale des appositions. Ils présentent juste une liste de huit constructions types qu'ils considèrent comme appositions. Cette liste contient les appositions qui forment un syntagme binominal (dites appositions « liées ») ainsi que celles qui se trouvent détachées du terme auquel elles se rapportent (souvent désignées comme appositions « détachées »).

a. Appositions liées

En ce qui concerne le premier type, la liste inclut des appositions formées directement (sans mot de liaison) et aussi celles formées indirectement (avec la préposition *de*). Quant au premier groupe, nous pouvons y distinguer des constructions de deux types. Le premier consiste dans les noms apposés formés soit par un nom propre de personne (*le roi Louis XIV*) soit par un nom animé déterminé (*mon ami le rémouleur*). Le deuxième type inclut les noms apposés sans déterminant qui expriment une qualification de manière semblable comme les adjectifs (*un employé modèle*). Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, H. Weinrich emploie pour ces appositions le terme « apposition lexicalisée » et M. Grevisse « apposition attachée ». Les appositions formées au moyen de la préposition *de* sont dans cette grammaire représentées par trois constructions types suivantes : (1) *la ville de Paris*, (2) *le terme d'analogie et celui d'anomalie* et (3) *cette canaille de Paule*. De façon pareille comme H. Bonnard, les auteurs identifient le nom apposé dans le deuxième terme de la construction. Ils indiquent que la préposition *de* y est obligatoire, à l'exception du premier terme de la deuxième construction (*le terme d'analogie*) où *de* est supprimable, en particulier si le terme auquel le nom apposé se rapporte est un mot métalinguistique. À cet égard leur conception diffère légèrement de celle de H. Bonnard (1971 : 212) qui admet l'effacement de la préposition *de* dans certains cas aussi pour les constructions avec un nom propre: *la comédie (de) l'Avare*. Il argumente que ces constructions sont toujours compréhensibles, même si elles sont parfois insolites (*la ville Paris*).

b. Appositions détachées

Dans le cas des appositions « détachées » (Arrivé et al., 1986 : 69 - 70), le détachement est marqué par une pause à l'oral et une virgule à l'écrit. Il s'agit de trois constructions: (1) *Le préfet, un colosse, sortit de la voiture* (2) *Jean, ce crétin, aura encore manqué son train* et (3) *Enfant, il eut de graves difficultés familiales*. Les auteurs affirment que la première n'admet pas le déplacement de deux termes, parce que cela entraînerait le changement des fonctions : *le préfet* deviendrait le nom apposé est *un colosse* le sujet. En revanche, les deux termes sont déplaçables dans la deuxième construction qui contient des noms animés et exprime une valeur appréciative (souvent péjorative) de la même manière comme la construction du type *cette canaille de Paule*. La dernière construction mentionnée est formée par des noms apposés sans déterminant, qui sont selon les auteurs généralement animés et déplaçables seulement de façon limitée.

c. Adjectif apposé

Pour finir, il est important de souligner que même si les auteurs considèrent l'apposition comme un emploi du nom, ils admettent que parfois, on parle de l'adjectif apposé (ibid. : 70). Il peut figurer d'après eux dans des syntagmes du type *quelqu'un d'intelligent* ou *personne de beau* ou se trouver détaché du terme auquel il se rapporte: *Cet élève, paresseux, a été renvoyé du lycée*.

3.2.2. Chevalier J.-C., Blanche-Benveniste C., Arrivé M., Peytard J.: Grammaire Larousse du français contemporain (1964)

Dans cette grammaire (1964 : 78 - 79), la fonction d'apposition est attribuée aux « qualifiants » postposés, détachés du terme auquel ils se rapportent par une pause, marquée à l'écrit par une virgule. Outre les substantifs (*Louis, roi de France*), la fonction d'apposition concerne selon les auteurs aussi les adjectifs (*Perrette, toute drue, courait*) et les propositions relatives substantivées (*Petite fille dans une maison basse du boulevard Caudéran, ce qui à Bordeaux s'appelle une échoppe, déjà avec Jean, son jeune frère, ils riaient sous cape de leur père (Mauriac)*).

Néanmoins, plus en détail ils ne traitent que les substantifs dont la fonction d'apposition est beaucoup plus enracinée dans la tradition grammaticale. Ils distinguent deux emplois suivants (ibid. : 188):

(1) *L'instinct tortue dépasse la science lièvre.* (Alain)

(2) *La bienveillance, qualité si rare, est le signe de la grandeur.* (Jacob)

Quant au premier exemple, nous pouvons observer une ressemblance avec l'apposition déterminative de Ch. Bally : les substantifs en apposition sont liés aux termes qu'ils désignent sans une pause comme des adjectifs épithètes et ils leur apportent une qualification semblable aux adjectifs (en l'occurrence *lent* et *rapide*). Pour cette raison, les auteurs affirment qu'on pourrait les appeler « **substantifs épithètes** ». Ils soulignent que entre les deux termes, il y a la relation d'identité, qui ne serait plus maintenue avec l'introduction de la préposition *de*. Ils ajoutent que cette construction s'utilise pour l'identification des personnes avec un nom propre : *le roi Louis XIV*. Les noms propres employés pour identifier quelque chose d'autre que les personnes se construisent avec la préposition *de* comme *la ville de Paris*. Du point de vue formel, cette structure correspond à celle du complément du substantif p. ex. dans *Les Mystères de Paris*. Le rôle décisif pour identifier l'apposition y joue le rapport d'identité : On peut l'identifier dans *la ville de Paris (Paris est une ville)* mais non plus dans *Les Mystères de Paris* qui représente par conséquent un complément du nom. Rappelons qu'une justification pareille de l'apposition propose H. Bonnard.

L'apposition du deuxième exemple est constituée par un substantif, qui est séparé de l'élément qu'il désigne par une pause, notée à l'écrit par une virgule. Étant donné que le substantif fonctionne ici de manière semblable comme l'adjectif qualificatif, les auteurs prétendent que dans ce cas, il serait possible d'utiliser la désignation « **substantif épithète détachée** » et ils ajoutent que c'est ce type d'emploi du substantif qui mérite vraiment l'étiquette apposition. Du point de vue sémantique, dans *La bienveillance, qualité si rare, est le signe de la grandeur (Jacob)*, l'apposition *qualité* qualifie selon les auteurs le terme *la bienveillance* et pour cette raison, elle est dépourvue de l'article. Cependant, l'apposition de ce type peut également être accompagné d'un article, mais cette fois-ci elle ne qualifie plus le substantif mais le détermine: *Un officier, le colonel, était là.*

Quant à la nature des éléments auxquels l'apposition peut s'attacher, les auteurs de cette grammaire indiquent (ibid. : 189) de façon pareille comme M. Grevisse un

substantif, un pronom et un infinitif et ajoutent en plus une proposition, laquelle admet à cette position aussi H. Bonnard.

3.2.3. H.-D. Béchade (1986)

H.-D. Béchade décrit l'apposition dans *Syntaxe du français moderne et contemporain* (1986) de manière très détaillée. Il distingue deux grands types de l'apposition qu'il désigne comme apposition « détachée » et apposition « liée » ou « intégrée ». À la différence des linguistes précédents, il parle explicitement de « l'apposition adjectivale ». L'autre nouveauté de son approche représente l'introduction de la catégorie de « l'apposition pronominale ».

H.-D. Béchade souligne le caractère prédicatif de l'apposition et affirme (1986 : 167) que l'apposition a « la forme d'un élément phraséologique prédicatif par rapport à un autre élément phraséologique qui lui sert de support, le plus souvent un nom propre ou commun ». Il indique que parfois, on appelle l'apposition « attribut implicite », parce qu'en opérant une transformation vers la phrase-source, l'apposition aura la fonction d'attribut et son support celle de sujet. Étant donné que cette transformation peut prendre la forme d'une relative, l'auteur assimile l'apposition aussi à une sorte de « subordonnée relative elliptique ». À cela H.-D. Béchade ajoute que dans le cas de l'apposition « liée directe », l'apposition peut être placée avant ou après son support et que c'est la transformation vers la phrase-source qui nous permet d'identifier l'élément qui a dans le syntagme la fonction d'apposition. P. ex. les syntagmes *l'empereur Napoléon* et *Balzac le romancier* (ibid. : 168) ont pour les phrases-sources *l'empereur qu'est Napoléon* et *Balzac est un romancier* d'où nous pouvons déduire que les attributs *empereur* et *romancier* ont dans les syntagmes en question la fonction d'apposition. Concernant cette règle l'auteur ajoute que son application devient compliquée dans les phrases avec le verbe *être* dont le sujet et l'attribut sont interchangeables. Dans ce cas c'est le degré de référentialité des déterminants qui joue le rôle décisif, parce que la fonction de sujet est toujours attribuée au syntagme nominal dont le déterminant a le degré de référentialité plus haut. P. ex. dans *le roi Louis XIV* qui a pour la phrase-source *Louis XIV est le / un roi*, *Louis XIV* ayant en tant qu'un nom propre la valeur référentielle plus grande, devient le sujet et par conséquent le support de l'apposition.

a. Apposition détachée

L'apposition « détachée » (ibid.: 168 – 169) est selon l'auteur séparée de son support par une pause, marquée à l'écrit par une virgule et à l'oral par « une intonation qui l'isole ». Son caractère est plutôt explicative et pour cette raison, on peut la supprimer sans que cela modifie essentiellement le sens de la phrase. En ce qui concerne ses constituants, son support peut être formé par un nom (propre ou commun), un pronom ou une phrase, ce que affirme aussi H. Bonnard avec la différence qu'il admet les supports pronominaux seulement pour les appositions formées par un infinitif. Les éléments qui peuvent figurer à la place de l'apposition sont dans cette conception les substantifs (éventuellement les infinitifs), les pronoms, les adjectifs ou les participes et c'est en fonction d'eux que H.-D. Béchade distingue trois types de l'apposition détachée :

- (1) apposition substantive
- (2) apposition pronominale
- (3) apposition adjective

(1) Quant à l'**apposition substantive**, l'auteur s'occupe notamment de sa place par rapport à son support. À cette fin, il distingue l'apposition sans déterminant et l'apposition déterminée.

Dans le premier cas (ibid. : 169 – 170), l'apposition peut être formée par un substantif : *Les flots le long du bord glissent, vertes couleuvres* (V. Hugo) ou un infinitif, parfois précédé par *de* : *On ne peut toujours pas m'ôter cela, d'être la bâtarde d'un roi* (V. Hugo). H.-D. Béchade affirme que la place de ce type d'apposition dépend de la fonction de son support. En effet, l'apposition suit toujours son support à l'exception du support ayant la fonction de sujet. Dans ce cas, l'apposition peut être placée avant ou après lui et elle peut être précédée par la préposition *en* qui sert souvent à apporter une comparaison ou une explication. L'auteur précise que la même mobilité de l'apposition est admise aussi pour un SN apposé à une phrase.

L'apposition substantive avec déterminant (ibid.: 170 – 171) diffère du type précédent par le fait que sa position n'est plus déterminée par la fonction de son support mais par sa nature, c'est-à-dire par la partie du discours qui le forme. L'auteur indique que s'il s'agit d'un support substantif, l'apposition suit toujours son support. Si le support est constitué par un pronom, l'apposition ne peut être placée avant ou après lui que s'il s'agit d'un pronom personnel de troisième personne sujet, qui a une valeur

exclamative : *Il en rougit, le traître!* (E. Rostand). À part ce cas, l'apposition est toujours postposée à son support pronominal.

(2) L'autre type de l'apposition constitue **l'apposition pronominale** (ibid. : 172). H.-D. Béchade indique que ce type d'apposition est plutôt rare. Elle est constituée principalement par un pronom démonstratif et se trouve toujours postposée à son support : [...] *nous savons qu'il n'est qu'un ordre, celui de la charité* (G. Bernanos).

(3) Le dernier type de l'apposition détachée est **l'apposition adjective** (ibid.: 172 – 173). H.-D. Béchade souligne que c'est le détachement qui différencie l'adjectif en fonction d'apposition de celui en fonction d'épithète : *Une contraction, vite réprimée, du petit visage, trahit la déception de l'enfant* (R. Martin de Gard). Outre un adjectif qualificatif, l'apposition adjective peut selon lui être formée aussi par un participe²⁷, un adjectif verbal ou un syntagme prépositionnel à valeur adjective (du type *en pleurs*). L'auteur ensuite précise que de la fonction d'apposition sont exclus les adjectifs relationnels, parce qu'ils ne peuvent que difficilement assumer la fonction d'attribut dans une phrase. Concernant sa place, il indique que l'apposition adjective peut soit suivre soit précéder son support, mais il souligne que son antéposition n'est habituelle qu'avec un support-sujet.

b. Apposition liée

Le deuxième grand groupe représente l'apposition liée (ou intégrée) (ibid. : 173) qui inclut les appositions qui ne sont pas séparées de leur support. À la différence des appositions détachées, les appositions liées ont une valeur déterminative et leur effacement est par conséquent impossible. Elles-mêmes ainsi que leurs supports sont dans ce cas formés uniquement par les noms communs ou propres. Au sein de ce groupe, H.-D. Béchade distingue deux types : (1) l'apposition liée directe et (2) indirecte.

(1) **L'apposition liée directe** (ibid.: 173 – 175) s'attache directement à son support. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'ordre d'apparition de l'apposition et son support n'est pas dans ce cas fixe. L'élément avec la fonction d'apposition s'identifie donc par l'intermédiaire de la transformation vers la phrase-source (voir plus haut). L'auteur distingue ensuite les appositions qui sont formées par deux noms communs et celles qui

²⁷ Il faut ajouter que aussi H. Weinrich affirme que le participe peut constituer une apposition (1989 : 313). Mais dans sa conception, il s'agit d'un cas spécial et normalement, l'adjectif et ses équivalents sont exclus de la fonction d'apposition.

contiennent un nom propre. Les premières concernent p. ex. les syntagmes *les Rois mages* ou *le mot suicide*. H.-D. Béchade ajoute que leur structure apparaît aussi dans certains noms composés (*un hôtel-restaurant* ou *un aide-soignant*). Quant aux appositions avec un nom propre, elles peuvent précéder le support, p. ex. dans *le docteur Cottard*, ou être postposées. S'elles sont postposées, elles servent soit à distinguer des caractéristiques d'un nom propre : *Ursus le poète entraîne Ursus le philosophe* (V. Hugo), soit elles s'utilisent pour faire la distinction entre les homonymes, souvent sous la forme des surnoms : *Jack l'Eventreur*.

(2) **L'apposition liée indirecte** (ibid.: 175 – 176) est jointe à son support au moyen de la préposition *de* qui n'a selon l'auteur aucune valeur grammaticale. À la différence de beaucoup de linguistes, H.-D. Béchade identifie l'apposition dans le premier élément du syntagme (*la ville de Paris*). À cet égard il d'accord avec M. Grevisse qui indique la même chose dans *Le bon usage*. L'apposition indirecte peut avoir pour support un nom propre : *Le seul malheur est que la ville de Donogoo-Tonka n'a jamais existé* (J. Romains) ou un nom commun : *Le dernier brevet de capitaine que le pauvre homme a signé, [...] était le mien* (A. Salacrou).

Dans le cadre de l'apposition indirecte, H.-D. Béchade distingue **l'apposition qualificative** (ibid. : 176). Ce type d'apposition a une valeur comparable à celle d'un adjectif qualificatif, parce qu'elle exprime une qualité plus ou moins durable de son support. L'auteur ajoute que dans la plupart des cas, il s'agit d'une caractérisation péjorative : *Tout à coup, mon phénomène de chauffeur donna un brusque coup de volant* (B. Cendrars). Outre les appositions liées par *de*, les constructions de ce type peuvent selon l'auteur être constituées aussi par *quel ... que* (ou seulement par *que*): *Quelle énigme que le coeur humain !* (B. Cendrars)

3.2.4. R. Rioul (1983)

Comme nous avons pu l'observer, la notion d'apposition recouvre même dans les approches traditionnelles beaucoup de phénomènes variés. Maintenant, nous voudrions mentionner une synthèse des faits rangés sous cette notion élaborée par R. Rioul (1983), qui résume une grande partie d'eux et propose ensuite sa propre classification.

Tout d'abord, R. Rioul indique (1983 : 22) qu'il va s'appuyer sur une hypothèse transformationnelle²⁸ qui consiste dans la mise en relation des faits recouverts par l'apposition avec des phrases à verbe *être*, qu'on considère comme leur phrases-sources. Il ajoute qu'il a écarté de l'analyse les conjonctives appositives et les relatives appositives.

Au total, l'auteur identifie 14 types de structures dites « appositives » et il les classe en deux grandes catégories : les appositions « intégrées » et « détachées ».

a. Appositions intégrées

R. Rioul distingue les constructions directes et les constructions incluant la préposition *de*.

Les constructions directes contiennent les types de l'apposition suivants (ibid. :23) :

- les appositions contenant un nom propre :

(1) type A : *le poète Hugo*

(2) type B : *Mitterrand le Président et Mitterrand le général*

- les appositions intégrant deux noms communs:

(3) type C : *une femme médecin* (l'ordre : sujet + attribut)

- la variante : type C' : *une porte-fenêtre* (les mots composés)

(4) type D : *le mot vérité* (l'ordre : attribut + sujet)

- la variante : type D' : *la fée électricité* (les tours métaphoriques)

Les constructions incluant la préposition *de* (ibid.: 23 – 25)

- les appositions contenant un nom propre :

(5) type E : *la ville de Paris*

- les appositions intégrant deux noms communs:

(6) type F : *le péché d'orgueil* : Le nom sujet *orgueil* est sans dét. x dans la phrase-source : *L'orgueil est un péché*, il a un dét. défini.

(7) type G : *le jour du 14 juillet* : Le dét. du nom sujet est conservé : *Le 14 juillet est un jour*

- la variante : type G' : *le poème de la mer (Rimbaud)* (les tours métaphoriques)

²⁸ Nous voudrions rappeler que nous avons déjà mentionné ce type de procédé dans la conception de H.-D. Béchade.

(8) type H : *la foule des ouvriers* : les syntagmes issus d'une phrase-source sommative : *Les ouvriers sont une foule.*

- la variante : type H' : *Le troupeau des ponts (Apollinaire)* (les tours

(9) type I : *Ce crétin de contrôleur* : une tournure appréciative (le plus souvent dépréciative), contenant aussi des noms propres : *Cette fripouille de Jean*

À propos de l'apposition intégrée R. Rioul indique, qu'il est difficile de parler d'identité référentielle, parce que selon lui, les deux noms n'ont dans ces structures qu'une référence, parce qu'ils forment ensemble un syntagme, muni d'un déterminant commun pour les deux noms. Rappelons que cela affirme aussi M. Forsgren (1991).

b. Appositions détachées (ibid.: 28) :

(10) Détachement d'un nom propre ou d'un syntagme nominal pourvu d'un déterminant : *M. Durand, ton voisin, s'approche.*

R. Rioul inclut dans ce groupe également des appositions formées d'un pronom, mais il précise que celles-ci doivent apporter un minimum d'information : *Un voisin, celui de droite, s'adresse à lui.*

(11) Détachement d'un syntagme nominal sans déterminant : *Mme Dupont, secouriste, a soigné le blessé.*

Dans le cadre de ce type, l'auteur distingue deux sous-types :

- L'attribut était dépourvu du dét. déjà dans la phrase-source : *Mme Dupont est secouriste.*

- Le dét. a été effacé dans la construction appositive : *Le pic d'Aneto est le point culminant des Pyrénées -> Le pic d'Aneto, point culminant des Pyrénées.*

(12) Incises qualitatives : *Jean, cette fripouille, m'a encore escroqué cent balles.*

(13) Détachement d'un syntagme adjectival : *Mon ami, fatigué et malade, est arrivé hier soir.*

Outre les syntagmes adjectivaux, l'auteur range dans ce groupe aussi certains syntagmes prépositionnels et les participes, qui ont un fonctionnement similaire aux adjectifs.

(14) Syntagme nominal apposé à une phrase : *L'équipe de France parvint en demi-finale, événement extraordinaire.*

Sur la base de cet examen, R. Rioul (ibid. : 29) propose de classer les appositions en trois grandes catégories: (1) les appositions nominales intégrées (2) les appositions nominales détachées et (3) les adjectifs en apposition.

3.3. Groupe C: Approche de M. Wilmet

Dans ce groupe, nous allons nous occuper de la conception de M. Wilmet (1997), qui diffère largement des conceptions des autres linguistes. En effet, M. Wilmet définit l'apposition essentiellement sur le critère de la prédication seconde. Par conséquent, il écarte de la notion certaines constructions, qu'admet la tradition grammaticale et en même temps, il accepte comme appositions plusieurs constructions, auxquelles les grammairiens attribuent en général une autre fonction.

Les constructions que M. Wilmet (1997 : 192) exclut de la fonction d'apposition sont souvent appelées par les linguistes « appositions liées », indifféremment qu'il s'agisse de l'apposition formée directement comme *le roi Louis* ou indirectement avec la préposition *de* comme dans *la ville de Paris*. D'après lui, *Louis* et *de Paris* n'ont pas dans les syntagmes cités la fonction d'apposition, mais celle d'épithète. En effet, la différence principale entre ces deux fonctions est selon M. Wilmet la suivante : Tandis que l'épithète est « une fonction déterminative de qualification et/ou de caractérisation », qui opère une détermination intérieure au SN, l'apposition a de manière semblable comme l'attribut une fonction prédicative et effectue une prédication extérieure au SN. Dans le cas des syntagmes *le roi Louis* et *la ville de Paris*, les éléments *Louis* et *de Paris* caractérisent *le roi* et *la ville* dans le cadre du syntagme en question. M. Wilmet ne leur attribue donc la fonction d'apposition, mais il les désigne comme **caractérisant direct** (pour *le roi Louis*) et **caractérisant indirect** (pour *la ville de Paris*).

3.3.1. La prédication seconde

Avant de présenter la conception de l'apposition de M. Wilmet, il nous semble pertinent de traiter brièvement la notion de prédication seconde, parce qu'il s'agit de la notion fondamentale pour la conception en question.

La prédication seconde figure selon F. Neveu (2004 : 240) dans « les constructions qui expriment, à l'intérieur de la phrase, un contenu phrastique. » P. ex. la phrase *Juliette a les yeux bleus* comporte deux prédications. L'une (*les yeux bleus*) est de forme

réduite et constitue un prédicat second, dépendant de la prédication de rang supérieur (c'est-à-dire de la prédication première). Comme un cas de la prédication seconde, l'auteur mentionne aussi les constructions détachées qui forment les appositions : *Malade, Juliette est restée au lit.*

3.3.2. Apposition de M. Wilmet (1997)

M. Wilmet (1997 : 516) définit l'apposition de manière suivante : « Greffée sans copule sur un terme quelconque de la prédication première, la prédication seconde confère à son thème la fonction d'apposé, à son rhème la fonction d'apposition ». Comme nous y avons fait allusion au départ, en dehors de certaines appositions traditionnelles, M. Wilmet regroupe sous l'étiquette apposition aussi les constructions que les grammaires désignent en général comme épithètes détachées, attributs du complément d'objet et apostrophes. En ce qui concerne la nature de l'apposition, elle peut être formée dans cette conception par un nom, pronom, adjectif, verbe (infinitif ou participe) et sous-phrase. L'auteur précise que l'apposition (le rhème) peut s'attacher à l'apposé (le thème) soit par une liaison directe, qui peut être marquée à l'oral par une pause, soit par une liaison indirecte, constituée par une préposition, un pronom ou une conjonction.

Dans sa classification des appositions, M. Wilmet utilise le critère de la nature de l'apposition. Il distingue donc les types qui suivent (ibid. : 516) :

- (1) apposition nominale (ou pronominale)
- (2) apposition adjectivale
- (3) apposition verbale
- (4) apposition sous-phrastique

(1) Apposition nominale

Sous l'étiquette « apposition nominale » M. Wilmet (ibid.: 517 – 519) inclut également les appositions formées par un pronom. Elles peuvent être liées à l'apposé soit directement (sans pause ou avec pause) soit indirectement (avec un mot de liaison).

M. Wilmet indique que les appositions formées directement sans pause se rattachent souvent à un complément d'objet direct²⁹ des verbes du type *voire, croire, promouvoir* etc., p. ex. dans *Nous avons promu Marie **boulangère***. Ils figurent fréquemment aussi

²⁹ M. Wilmet utilise le terme « l'objet premier ».

dans les dénominations prédicatives, soit propres *Je m'appelle Socrate* ou communes *J'appelle un chat un chat*.

Les appositions formées par une prédication seconde directe avec pause (p. ex. *Paris, ville des sciences et des arts*) figurent selon M. Wilmet aussi dans les dislocations à gauche (*Le gendarme, il a attrapé le voleur*) ou à droite (*Il a attrapé un voleur, le gendarme*). Comme apposition de ce type, il considère aussi une apposition du pronom accentué au pronom inaccentué : *Lui, il a attrapé un voleur*. L'auteur ajoute que parfois, les appositions peuvent se répéter comme dans *Le gendarme, lui, il a attrapé le voleur* où on peut identifier deux appositions : l'apposition du terme *le gendarme* à l'opposé *lui*, qui fonctionne en même temps comme l'apposition au pronom inaccentué *il*.

Dans le cas des appositions nominales liées indirectement aux apposés, la liaison est dans les exemples fournis par M. Wilmet assurée par des prépositions, comme p. ex. dans *Pierre achète au fleuriste des fleurs pour Marie*, où *pour Marie* représente l'apposition au complément d'objet direct (*des fleurs*). M. Wilmet identifie l'apposition de ce type aussi dans les constructions avec les verbes pronominaux, par. *se conduire en égoïste*.

(2) Apposition adjectivale

L'apposition adjectivale (ibid.: 519 – 520) se rattache à son apposé dans les exemples de M. Wilmet soit directement sans pause, soit indirectement avec une préposition. Dans le premier cas, l'apposition peut être liée à un apposé nominal : *Pierre boit son café chaud* ou pronominal : *cette remarque et celles (purement) grammaticales*. Les appositions formées indirectement par une préposition ont pour apposé aussi soit un nom : *Pierre a dix cravates de rouges* ou un pronom *quelque chose de beau*. À cela l'auteur ajoute qu'à la différence d'un apposé nominal, dans le cas de l'apposé pronominal, la préposition *de* est obligatoire.

(3) Apposition verbale

L'apposition verbale (ibid.: 521 – 522) peut être construite dans la conception de M. Wilmet par un participe, présent ou passé³⁰, et par un infinitif. Dans les exemples de l'auteur, le participe qui forme l'apposition est lié à son apposé toujours directement,

³⁰ L'auteur parle du « participe 1 » pour le participe présent et du « participe 2 » pour le participe passé.

sans pause ou avec pause. Concernant l'apposition d'un participe sans pause, l'auteur indique p. ex. *J'ai rencontré Pierre **sortant** du cinéma* (l'apposition d'un participe présent) et *Les chat **parti**, les souris dansent* (l'apposition d'un participe passé). Comme les exemples des appositions d'un participe avec pause, il cite p. ex. *La cigale, **ayant chanté** tout l'été, se trouva fort dépourvue [...]* (l'apposition d'un participe présent composé) et ***Surprise**, la fillette laissa choir son bouquet* (l'apposition d'un participe passé). Dans le cas de l'apposition d'un infinitif, M. Wilmet indique celle formée directement sans pause : *J'entends un bébé **pleurer*** et aussi celle formée indirectement par la préposition *de* : *Ainsi dit le renard, et flatteurs **d'applaudir***.

(4) Apposition sous-phrastique

Le dernier type de l'apposition, l'apposition sous-phrastique (ibid. : 522) se rattache à l'aposé toujours indirectement, et cela au moyen d'un pronom : *L'élève, **qui a triché hier**, a été puni* ou d'une conjonction : *Jean m'a rapporté les propos de Pierre **quand il a bu***.

3.4. Groupe D : Conceptions modernes: M. Forsgren, F. Neveu, J. Goes

Dans ce groupe, nous allons citer les conceptions de M. Forsgren (1991), F. Neveu (1998) et J. Goes (2007) qui appartiennent parmi les plus modernes. Les trois conceptions ont en commun les faits de concevoir l'apposition comme une fonction et de la définir au moyen de la prédication seconde. Tout d'abord, nous allons mentionner la conception de M. Forsgren, qui a inspiré les analyses de F. Neveu et de J. Goes que nous allons traiter ensuite.

3.4.1. M. Forsgren (1991)

M. Forsgren appartient parmi les linguistes qui examinent la notion d'apposition de façon approfondie. Au cours de son étude, il est parvenu à la constatation que les conceptions de l'apposition dans la grammaire française présentent certains points problématiques (Forsgren, 1991 : 599). Premièrement, il affirme que parfois, la distinction entre « forme » et « fonction » n'est pas clairement manifestée. Deuxièmement, il indique que la coréférence, le critère fondamental pour une grande partie des conceptions, y est souvent employée sans être bien définie. Il s'agit p. ex. des

conceptions qui identifient la construction appositive dans les syntagmes du type *le capitaine Dreyfus*. Ensuite, il indique que les études précédentes n'ont pas suffisamment présenté l'apposition comme une catégorie spécifique du caractère syntaxico-sémantique dans le cadre de la complémentation nominale, c'est-à-dire surtout par rapport à l'attribut et l'épithète.

M. Forsgren (ibid. : 600) affirme qu'il veut décrire l'apposition comme un mode particulier de prédication. Avant de se lancer dans l'analyse, l'auteur présente comment il comprend les notions de référence / coréférence, prédication, assertion et attribution.

Quant à la référence, il indique qu'il va utiliser cette notion comme « un des deux actes propositionnels dans le sens de Searle (1972) : C'est le locuteur qui réfère, à l'aide d'une expression référentielle, toujours un syntagme nominal en contexte, à une unité extralinguistique. » Concernant la coréférence, il dit qu'elle peut être employée dans deux versions. La première, la version « forte », considère deux syntagmes nominaux comme coréférentiels seulement si tous les deux sont « pleinement référentiels », c'est-à-dire « qu'ils réfèrent au même individu, à la même entité extralinguistique ou à la même notion. » Selon la deuxième version, la version « faible », il y a la coréférence entre deux expressions nominales si « elles sont substituables l'une à l'autre, éventuellement permutable *salva veritate* », c'est-à-dire sans modifier la valeur de vérité.

En ce qui concerne la prédication (ibid. : 601), il affirme qu'il la comprend dans le cadre de la théorie de Searle comme un des deux actes propositionnels, à savoir « cette partie de l'acte illocutionnaire total qui détermine le contenu s'appliquant à l'objet auquel réfère l'expression sujet, sans tenir compte du mode illocutionnaire dans lequel s'applique ce contenu » (Searle, 1972 in Forsgren, 1991 : 601). Ensuite, l'auteur ajoute qu'un des trois modes illocutionnaires dans lesquels le contenu prédicatif d'une phrase peut s'appliquer, constitue l'assertion. L'attribution, qui est une sous-espèce de l'assertion, consiste selon l'auteur dans « l'acte d'attribuer une propriété ou un type à un individu »

a. Définition de la notion d'apposition

M. Forsgren affirme que le choix d'une des versions de la coréférence a des conséquences sur les constructions qui vont être considérées comme appositives (ibid.). Si on applique la coréférence dans sa version forte (ibid. : 602), la seule apposition possible sera constituée par une description définie (ou un nom propre) qui va

déterminer une autre description définie (ou un nom propre) : *J'ai toujours pensé que la dynastie s'arrêterait à mon père, le pauvre Jacob.* (ibid. : 598) Cette structure de l'apposition est désignée par l'auteur comme « **apposition canonique** ». Par contre, en employant la version faible de la coréférence, on est amené à accepter comme apposition aussi les constructions contenant un syntagme nominal non référentiel, comme p. ex.: *Staffan Scheja, un pianiste suédois, va donner un concert à la Salle Pleyel mardi prochain.*

Sur la base de cette analyse, M. Forsgren parvient à la conclusion que ce n'est pas la coréférentialité qui définit l'apposition. Selon lui, les différentes structures appositives ont en commun de constituer une « prédication secondaire », subordonnée à la prédication primaire de l'énoncé. Dans la conception de M. Forsgren l'apposition représente donc « une assertion secondaire, subordonnée sémantiquement à l'assertion primaire de l'énoncé. » Il ajoute qu'en respectant la tradition, il exclut de son étude les éléments qui déterminent le verbe ou la phrase. Ainsi, il va examiner seulement l'apposition adnominale, qu'il définit de manière suivante (ibid.) :

- « - membre de phrase déterminant un SN et, le plus souvent, séparé de lui par une pause. Cette relation de détermination syntaxique se manifestera, le cas échéant, dans l'accord,
- prédicat externe secondaire de la phrase, déterminant sémantiquement le concept du SN déterminé, sans restreindre l'extension de celui-ci,
- assertion secondaire de l'énoncé, portant sur le référent du SN déterminé syntaxiquement »

M. Forsgren (ibid. : 603) distingue trois variantes fondamentales de la structure appositive, (le « X » marque l'apposition) :

- (1) S – X - SV
- (2) X – SN - SV
- (3) SN – SV - X

Il indique, qu'à ces variantes fondamentales, il faut ajouter (4) l'apposition qui détermine un syntagme prépositionnel et (5) celle qui détermine un complément d'objet direct.

M. Forsgren (ibid.) affirme ensuite qu'on peut dire que l'apposition correspond à « une expression brachylogique d'une construction attributive dont le sujet a été effacé: SN - [SN - être -] X – SV ». À cet égard, nous pouvons observer une ressemblance

avec la conception de M. Riegel et al. selon laquelle l'apposition correspond à l'attribut d'une proposition attributive réduite. Effectivement, les deux fonctions (l'attribut et l'apposition) présentent selon M. Forsgren un trait commun : l'assertion d'un prédicat. Mais, tandis que l'attribut peut figurer dans les trois actes illocutoires fondamentaux (assertion, interrogation et l'injonction), l'apposition concerne seulement l'acte d'assertion.

Sur la base de la définition citée, M. Forsgren (ibid. : 604) écarte de la notion d'apposition toutes les constructions souvent appelées « appositions liées » du type *la ville de Paris, le capitaine Dreyfus* etc., parce qu'elles ne remplissent ni le critère de l'assertion secondaire ni celui de la coréférence. À propos du syntagme *le capitaine Dreyfus*, il indique que la segmentation *le capitaine / Dreyfus*, qui a induit les linguistes à considérer ce cas comme apposition, est erronée. La segmentation correcte devrait être selon lui *le / capitaine Dreyfus*, parce que c'est l'ensemble du syntagme qui est référentiel. L'élément *Dreyfus* fonctionne selon lui comme épithète du nom *capitaine*.

b. Paradigme des appositions adnominales

En ce qui concerne les syntagmes qui peuvent constituer l'apposition adnominale, M. Forsgren indique les types suivants (ibid.: 605 – 606) :

SN, réalisé par :

- (1) nom commun : [...] *l'annonce que Henry Kaufman, le « gourou » de Wall Street, croit désormais à une désescalade des taux américains [...]*
- (2) nom commun sans déterminant : *Au bureau de poste principal, rue Saint-François-de-Paule, on inaugurerait la liaison téléphonique entre Nice et Cannes.*
- (3) nom propre : [...] *j'obtins un poste d'assistant de français à l'université de Cologne auprès d'un professeur réputé, Léo Spitzer.*
- (4) introduit par un pronom démonstratif cataphorique : *Les deux influences structurant la psyché française, celle de l'Eglise catholique et celle de la Révolution française, ont été violemment remises en question.*
- (5) adjectif (substantivé) : *à ma droite, le poulet de Bresse, l'unique, l'incomparable, l'orgueil du poulailler, à 50 francs le kilo.*
- (6) infinitif : *Il n'a qu'une idée : s'évader.*

SA, réalisé par :

- (7) nom (sans déterminant) : [...] *le président Reagan et M. Gorbatchev, secrétaire général du PC soviétique, ont adressé leur vœux [...]*

(8) adjectif : *Il détestait Flaubert, **coupable d'avoir réuni dans l'affreux M. Homais un pharmacien et un anticlérical.***

(9) relative (dites « explicative ») : *Sartre, **qui réfléchissait déjà sur la perception, l'image, l'imaginaire,** reprenait la thèse d'Alain*

(10) SP : *Cet homme, qu'on évacue, **en chaussettes,** inanimé, c'est un conseiller d'Etat.*

(11) SAdv : *[...] un écrivain qui lève son verre, pour répondre à un toast d'hommes en smoking, **debout autour de la table.***

(12) construction dite absolue : *Ils s'en vont, **hirsutes, les yeux ravagés par la peur.***

c. Catégorisation sémantique des appositions

À partir de ce paradigme, M. Forsgren (ibid. : 607) propose un modèle de catégorisation sémantique des appositions, en s'inspirant par le classement de M. Riegel (1985)³¹. Ce modèle consiste en trois prédicats prototypiques (le prédicat identifiant, attributifs et locatif), véhiculés par l'apposition adnominale. Il distingue donc l'assertion indentifiante, attributive et localisante.

Le premier type, le **prédicat identifiant** (voir ex. 1, 4, 5), diffère des autres par le fait qu'il constitue « un prédicat relationnel à deux places ». En effet, dans ce cas il ne s'agit pas de l'assertion du contenu de SN 2, mais de l'assertion de la relation d'identité entre les deux SN, comme p. ex. dans *Henry Kaufman, le « gourou » de Wall Street.*

Parmi les cas du prédicat identifiant, l'auteur (ibid. : 609) range aussi les constructions du type *Jean, cet imbécile / Jean, l'imbécile, a cassé la tasse*, souvent désignées comme « dislocations qualitatives ». Il souligne que même s'il s'agit de la qualification, celle-ci n'est que présupposée. L'assertion concerne dans ce cas l'identité de deux référents et pour cette raison, on a affaire à une apposition identifiante.

L'autre type du prédicat, le **prédicat attributif**, se réalise selon le modèle de M. Forsgren (: 607) en trois prédicats, à savoir prédicats typant (ex. 7), dénominatif (ex. 3) et caractérisant (ex. 8, 9).

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, M. Forsgren affirme (ibid. : 608) que le nom propre ne constitue pas toujours une apposition identifiante. Cela concerne p. ex. les noms propres qui déterminent un SN précédé d'un déterminant indéfini : *Un célèbre pianiste, Staffan Scheja, va donner un concert à la salle Pleyel mardi.* Dans ce cas,

³¹ Il s'agit du classement présenté dans Riegel, M. (1985): *L'adjectif attribut*, Paris, P.U.F.

l'expression *Staffan Scheja* n'est pas utilisée pour référer. Selon l'auteur, le locuteur juste fournit le nom du pianiste à l'interlocuteur, il s'agit donc d'un prédicat attributif, plus précisément d'un « prédicat de dénomination asserté ».

Le dernier type du prédicat, le **prédicat locatif** (ibid. : 610) se réalise en prédicats spatial (ex. 2, 10) et temporel. Fréquemment, ils sont constitués par les syntagmes prépositionnels: *Le département de langues romanes, à l'université de Cologne, en l'année 1930-31, dirigé par Léo Spitzer [...]*. Concernant le prédicat temporel, M. Forsgren souligne qu'il figure souvent dans la prose journalistique : [...] *lors de l'ultime séance de conciliation entre les dirigeants socialistes, mercredi 3 janvier, [...]*.

d. Apposition: fonction ou mode de construction?

Comme nous l'avons déjà mentionné, les linguistes ne sont pas d'accord si l'apposition est une fonction ou plutôt un mode de construction. M. Forsgren (1993) a constaté que l'apposition est bien une fonction à part entière après l'avoir comparé son fonctionnement au celui de l'épithète et l'attribut.

Selon M. Forsgren (1993 : 17), en matière d'apposition, la pause joue un rôle capital, parce qu'elle marque la relation prédicative entre le terme détaché et son support. P. ex. dans *Gustave, mon frère, a cinq ans*, entre *Gustave* et *mon frère*, il y a la prédication, qui est une relation de solidarité ou d'interdépendance. Si nous comparons l'apposition à l'épithète dans le SN *mon frère Gustave*, nous pouvons observer qu'entre *mon frère* et *Gustave*, il n'y a pas de prédication, mais la subordination épithétique. L'épithète *Gustave* y restreint l'extension de *mon frère*.

En ce qui concerne la différence entre l'apposition et l'attribut, M. Forsgren l'identifie au moyen des considérations discursives et informationnelles (ibid. : 21). Il compare l'adjectif en fonction d'attribut à l'adjectif apposé et il constate que l'adjectif dans les constructions attributives simples (SN-être-Adj) ou complexes (SN-SV-Adj) forme un prédicat qui représente un élément rhématique (et posé) de la phrase. Dans le cas de l'apposition au contraire, l'adjectif constitue un prédicat second (et donc thématique) qui est subordonné au prédicat primaire qui représente le rhème de l'énoncé. Sur la base de cette analyse, M. Forsgren affirme qu'il faut accorder à l'apposition le statut de fonction.

Pour finir, nous voudrions mentionner que un autre point de vue sur cette question adopte J. Lago (1994). Premièrement, il n'est pas d'accord avec M. Forsgren (ibid. : 12) en ce qui concerne l'admission des adjectifs comme constituants de l'apposition. Selon

lui, aux syntagmes adjectivaux devrait être réservée la fonction d'épithète détachée. Par rapport à la nature de l'apposition (fonction ou mode de construction) il indique (ibid. : 16) que cette distinction est due à deux attitudes des linguistes différentes qui cependant ne s'excluent pas. En effet, il dit que les linguistes qui considèrent l'apposition comme une fonction se focalisent sur le deuxième terme de la structure appositive tandis que ceux qui la conçoivent comme mode de construction analysent comme apposition l'ensemble de la structure.

3.4.2. F. Neveu (1998)

De même que M. Forsgren, F. Neveu s'occupe de la notion d'apposition de manière très détaillée. Dans son ouvrage *Études sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain, dans un corpus de textes de J.-: Sartre* (1998), il écarte de l'étude les constructions souvent appelée « liées » qu'il considère comme « fausses appositions » (ibid. : 66) ainsi que les constructions appositives en phrase complexe (relatives et complétives) (ibid. : 13).

a. Définition de l'apposition

F. Neveu (ibid. : 67) définit l'apposition comme « une construction dynamique complexe » qui est constituée par un segment support et un segment apport. Il précise que parfois, il peut s'agir d'un support grammatical zéro, « où le référent base est obliquement représenté par des morphèmes actanciels (déterminants possessifs, pronoms personnels objets). » P. ex. dans *Joueur impénitent, les casinos l'attirent irrésistiblement*, le référent de base est formé par un pronom personnel objet *l'*.

À la différence des approches mentionnées jusqu'à présent, F. Neveu utilise dans sa définition de l'apposition la notion d'**incidence** (ibid.). Il la comprend au sens guillaumien, c'est-à-dire comme un apport de signification et référence de cet apport à un support. À propos de l'apposition, il indique que les deux appositifs (les deux constituants de l'apposition) sont liés par le mécanisme d'incidence de segment apport vis-à-vis le segment support. Il ajoute qu'il s'agit d'une incidence externe, parce que l'apport et le support de signification sont dissociés. Sur la base de cette incidence, F. Neveu affirme que le segment apport (le segment détaché) se trouve par rapport au segment support en relation de dépendance syntaxicosémantique, qui est dans le cas

d'appariement standard³² morphologiquement marquée par l'accord entre les deux appositifs. Rappelons que sur la relation de dépendance syntaxico-sémantique entre les constituants de l'apposition insiste également M. Forsgren.

De la même façon que le linguiste cité plus haut, F. Neveu indique que dans le cas de l'apposition, on a affaire à une **prédication seconde**, soumise à une prédication de rang supérieur. Cette prédication seconde est selon lui (ibid.: 67-68) dépourvue du verbe, elle se caractérise par la pause, marquée en général à l'écrit par un détachement et un signe de ponctuation. **Le segment détaché** fournit donc un prédicat second, qui est relativement mobile. Contrairement à M. Forsgren qui n'admet que les appositions adnominales, dans la conception de F. Neveu, le segment détaché peut se rattacher à une partie et aussi à l'ensemble de la prédication première. Il est relativement mobile et en principe, son apport sémantique ne peut pas changer la vériconditionnalité de la prédication première, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles celle-ci pourrait être dite vraie ou fautive (Neveu, 2004 : 303). En ce qui concerne **le segment support**, F. Neveu (1998 : 68) en distingue deux types selon les éléments qui le construisent. Il s'agit des supports actanciels, formés par des constituants nominaux ou pronominaux et des supports relationnels, constitués par des propositions.

Il faut ajouter que contrairement à beaucoup de linguistes examinés jusqu'à présent, F. Neveu comprend par le terme « apposition » l'ensemble de la construction et non seulement le segment détaché. Selon lui, le fait que l'apposition est fondée sur la prédication seconde, donc sur une relation, implique que la notion doit être composée par plusieurs constituants. L'analyse de l'apposition comme l'ensemble de la construction supporte également (Neveu, 2000a : 112) le fait de « la coalescence de l'apport et du support dans la sphère actancielle », qui est causée par le mécanisme

³²Il faut expliquer que F. Neveu distingue deux types d'appariement des segments appositifs : l'appariement standard (ou symétrique) et l'appariement oblique (assymétrique). Le premier, l'appariement standard (Neveu, 2000a : 114), est beaucoup plus fréquent. Il consiste dans le fait que « l'apport manifeste une incidence directe sur le référent du support ». Cela veut dire que le terme détaché (le segment apport) se rapporte au contrôleur (le segment support) dont le champ référentiel est intégralement couvert par le sujet de la phrase. P. ex. *Chanteur infatigable, le barbier de Séville rase aussi les mélomanes*. Le deuxième type, l'appariement oblique (ibid.) désigne le cas où l'apport manifeste une incidence indirecte sur le référent du support. Cela se réalise soit si le référent du segment support n'est que partiellement couvert par le sujet de la phrase (p. ex. *Chanteur infatigable, son voisinage n'est pas de tout repos.*) soit si le référent du segment support est obliquement reporté a) « sur un morphème objet de type pronominal » : *Chanteur infatigable, les barbes l'inspirent irrémédiablement.* ou b) « sur un morphème actanciel affecté à la détermination d'un constituant du groupe objet » : *Chanteur infatigable, un même talent fait son bonheur et le malheur de ses clients.*

d'incidence. En effet, pour que le segment apport (le segment détaché) soit interprétable, il est nécessaire qu'il évolue « dans la zone de localité de son support actanciel ». De plus, F. Neveu indique que dans une perspective communicationnelle, tout le groupe est activé dans le discours. Le fonctionnement informationnel du terme détaché est d'après lui « tendanciellement celui de son support, thématique si le support est thème, rhématique si le support est rhème ».

b. Les segments support / apport

Comme nous l'avons mentionné plus haut, F. Neveu (ibid. : 69) parle du support actanciel et relationnel. Le support actanciel peut être constitué selon lui par un syntagme nominal, réalisé par un nom propre ou commun, et par un syntagme pronominal et le support relationnel est formé par les propositions. En principe, le segment support peut assumer n'importe quelle fonction dans la phrase et il peut être placé avant ou après le segment détaché.

Concernant le segment détaché, l'auteur indique qu'il ne va pas traiter les cas où celui-ci est construit par un pronom ou un infinitif, parce qu'ils ne sont représentés dans son corpus que marginalement. De même que M. Forsgren, F. Neveu considère les « dislocations qualitatives » du type *Jean, cet imbécile, a cassé la tasse* comme un type de l'apposition. Des cas problématiques en matière d'apposition représentent selon lui (ibid. : 70 - 71) certains syntagmes prépositionnels et les constructions dites absolues, qui la grammaire range souvent parmi les compléments circonstanciels. Par rapport aux syntagmes prépositionnels, il affirme qu'on peut leur attribuer la fonction d'apposition, parce qu'ils fonctionnent de façon pareille comme les SN sans une préposition. En effet, on peut les interchanger et coordonner avec les SAdj ou les SPart et du point de vue sémantique, ils apportent une caractérisation du type adjective. Dans l'étude de F. Neveu, les segments détachés sont donc constitués par un SN (réalisé par un nom propre ou commun, avec ou sans déterminant), SAdj, SPart et SPrép:

c. Types de constructions appositives

Dans son étude, F. Neveu distingue trois grands types de constructions appositives selon la nature du segment apport (ibid. : 86) :

1) les constructions substantives déterminées (ibid. : 90) qui se réalisent par un SN constitué soit d'un nom commun déterminé, soit d'un nom propre déterminé (p. ex. *le Royal Palace*) ou indéterminé

2) les constructions substantives non déterminées (ibid. : 121) réalisées par un SN avec un nom commun sans déterminant

3) les constructions adjectives (ibid. : 147), qui peuvent être formées par : SAdj, SPart, SPrép, et SN formé d'un nom commun déterminé

d. Typologie sémantique des appositions

De manière pareille comme M. Forsgren, F. Neveu propose une typologie sémantique des prédicats (ibid.: 72 – 78), qui forment le segment détaché. Il prend son appui dans la catégorisation élaborée par le linguiste cité, en la modifiant à plusieurs égards.

Tout d'abord, F. Neveu (ibid. : 74) n'est pas d'accord avec sa classification des prédicats en catégories identifiante, attributive et localisante, parce que la catégorie identifiante et localisante ne représentent selon lui que des sous-types de la catégorie attributive. Il affirme que la répartition de M. Forsgren peut fonctionner seulement si on réduit la catégorie attributive aux prédicats caractérisants. De plus, il indique que la distinction entre identification et caractérisation n'est pas dans le cas de l'apposition nettement déterminée.

En ce qui concerne la catégorie localisante (ibid.: 74 – 75), ce linguiste n'approuve pas la classification de M. Forsgren en prédicats spatial (p. ex. *rue Saint-François de Paule*) et temporel (p. ex. *en l'année 1930-31*). Il soutient que ceux-ci ne devraient pas être considérés comme appositions, parce qu'ils présentent (à l'exception du détachement) des traits de fonctionnement différents.

Ensuite, F. Neveu (ibid. : 76) n'est pas d'accord avec l'affirmation de M. Forsgren que les prédicats de dénomination du type *Un célèbre pianiste, Staffan Scheja, va donner un concert [...]* font partie des prédicats attributifs. Selon lui, ce prédicat appartient plutôt à la catégorie identifiante, parce que la séquence sans l'apposition (*Un un célèbre pianiste va donner un concert*) appelle certainement un complément d'information. Il ajoute que c'est pour cette raison que le locuteur le fournit sous la forme d'apposition.

Quant à la notion d'identification, F. Neveu affirme (ibid. : 77) qu'il est nécessaire de prendre en considération « la stratégie discursive adoptée par l'énonciateur, et

d'approcher ce phénomène référentiel en termes d'intention illocutoire à visée informative ». Dans ce contexte, l'auteur propose de pas identifier les « dislocations qualitatives » du type *Jean, cet imbécile, a cassé la tasse* en tant que prédicats identifiants comme le fait M. Forsgren, mais en tant que prédicat qualifiants.

La typologie sémantique de F. Neveu contient les types de prédicat suivants (ibid. : 77 - 78) :

1) **les prédicats identifiants**, dénominatifs ou non, formés par un SN, réalisé par

- un nom commun avec un dét. déf.: (1) *Luc, ton cousin, vient de téléphoner.* (ibid. : 76)
- un nom propre : (2) *Mon professeur de français, Jacques Dupont, a été promu [...]* (ibid.)

2) **les prédicats typants**, formés par un SN, réalisé par

- un nom commun avec un dét. indéf.: (3) *M. Gordon, un avocat, vient de téléphoner.*
- un nom commun sans déterminant : (4) *M. Gordon, président du Directoire, reçoit le jeudi.*

3) **les prédicats qualifiants**, dont les sous-types sont :

- a) les prédicats classifiants (objectifs) (ex. 6, 8, 12, 13)
- b) les prédicats non classifiants (subjectifs), composés des prédicats de jugement (évaluatifs) :
 - b') de type axiologique (ex. 5, 7, 10, 11)
 - b'') de type non axiologique (ex. 9, 14)

Les prédicats qualifiants peuvent être constitués par

- un SN, réalisé par :
 - un nom commun avec un dét. déf.: (5) *Gordon, cet imbécile, n'a pas su tirer parti de la situation.* (6) *Gordon, les mains dans les poches, se rend au Royal Palace.*
 - un nom commun sans dét.: (7) *Gordon, sonore citerne, parle en détachant les syllabes.*
- un SAdj : (8) *Le bureau de Gordon, rouge et bleu, n'est pas facile à décorer.* (9) *La tête de Gordon, ovoïde, n'est pas facile à coiffer.* (10) *Nelly, charmeuse, avait su attendrir Gordon.* (11) *Hélas, Gordon, beau mais bête, l'avait très vite lassée.*
- un SPart : (12) *Arrivé au royal Palace, Gordon ne trouva pas Nelly.* (13) *Car celle-ci, déjeunant avec Fix, ne pouvait s'y trouver.*
- un SPrép : (14) *Gordon, en colère, médita une vengeance imparable.*

Par rapport à cette typologie l’auteur (ibid. : 78) ajoute que dans certains cas, il est difficile à trancher entre les prédicats identifiants, typants et qualifiants. Enfin, il propose d’ « user cette typologie avec circonspection, en employant ces catégories comme des traits descriptifs de types sémantiques plus larges. »

F. Neveu s’intéresse également à l’étude des comportements des appositions au-delà du cadre de la phrase (ibid.: 78 – 86). Dans son étude, il a travaillé avec cinq types des structures propositionnelles et séquentielles proposés par J.-M. Adam, à savoir les types narratif, informatif, argumentatif, descriptif et explicatif. À chaque ce type, il a associé un ou plusieurs prédicats caractéristiques :

Tableau n. 4 : Prédicats appositifs dans certains types des structures propositionnelles et séquentielles

Types	Prédicats				
	identifiants	typants	qualifiants		
			classifiants	non classifiants	
				axiologiques	non axiologiques
narratif		x	x		
informatif	x	x	x		
argumentatif				x	
descriptif			x		x
explicatif			x		x

3.4.3. J. Goes (2007)

L’étude de l’apposition de J. Goes (2007) prend son appui surtout dans les analyses récentes de M. Forsgren (1991) et F. Neveu (1998). De même que M. Forsgren, J. Goes (2007 : 279 - 280) affirme qu’il faut décrire l’apposition dans le contexte des autres complémentations nominales, à savoir (1) épithète : *une voiture **neuve*** (2) complément du nom: *la voiture **du président*** et (3) attribut : *Marcelline est **furieuse***. Il dit que à la différence de l’apposition, ces trois modes de complémentation ont un sens préférentiel : Pour l’épithète et l’attribut est typique le sens caractérisant ou qualifiant et le complément du nom a de préférence un sens déterminatif. J. Goes indique que parmi ces modes de complémentation, on peut distinguer ceux qui déterminent (l’épithète et complément du nom) et ceux qui ne déterminent pas (l’apposition et l’attribut).

J. Goes (ibid. : 280 – 281) définit l’apposition sur la base de trois critères « nécessaires mais non suffisants » qu’il a repris à M. Forsgren et F. Neveu. Il s’agit de :

(1) détachement : Apposition est constituée par un terme détaché.

(2) incidence externe nominale : Elle est incidente à son support qui est un actant de l'énoncé, la relation incidentelle entre eux est marquée par l'accord.

(3) prédication seconde : Au moyen de la prédication seconde, qui est à incidence nominale (c'est-à-dire qu'elle est orientée vers un support nominal), de nature non restrictive et détachée, l'apposition prédique les propriétés de son support.

À partir de ces critères, J. Goes délimite (ibid. : 281) les mêmes types d'apposition que F. Neveu : (1) type substantif déterminé (2) type substantif non déterminé et (3) type adjectival. Vu que les constructions appositives sont caractérisées par une incidence externe, qui est typique pour les adjectifs, ce linguiste va analyser les trois types d'apposition «sous le signe de l'adjectivité ».

Le type **substantif déterminé** (ibid. : 281 - 282) concerne selon J. Goes les constructions appositives qui ont fréquemment une valeur identifiante : *Pierre, le directeur, est-il sorti du bureau ?* L'apport (le substantif détaché) est souvent postposé à son support et il est de mobilité réduite. Il faut souligner que les deux constituants de l'apposition (l'apport et le support) ont une valeur référentielle différente.

Le deuxième type, le **substantif non déterminé** (ibid. : 282 – 283), a selon l'auteur un caractère adjectival. Il affirme que la majorité des substantifs sans déterminant employés dans cette construction se trouvent à la charnière de la catégorie du substantif et de celle de l'adjectif. P. ex. *Officier, Alfred de Vigny connut l'ennui* ou *Communiste, il consolida ses résistances [...]*. Il soutient ensuite qu'en position frontale, ces appositions construisent des effets de sens qui sont dûs au lexique et à notre connaissance du monde et qui peuvent parfois être soulignés par des connecteurs : *Bien que philosophe, M. Homais respectait les morts (Flaubert)*.

Le dernier type, **l'apposition adjectivale** (ibid. : 284 – 285), est formé des adjectifs (*Le pays, inculte, semblait nu*) et des participes (*Le sophiste, blessé par cette remarque, s'engagea dans l'armée*). De même que dans le cas du type précédent, la valeur d'une apposition adjectivale peut être explicitée par des connecteurs : *Bien que mal écrit, ce livre vous plaira*.

Du point de vue quantitatif, J. Goes indique que d'après les statistiques de M. Forsgren et F. Neveu, la majorité des appositions est constituée par le type substantif non déterminé et le type adjectival. En ce qui concerne l'apposition adjectivale, il faut préciser qu'elle est selon les analyses de F. Neveu formée en particulier par des

participes présents ou passés, tandis que l'adjectif qualificatif ne la forme que rarement. Vu cela, J. Goes indique qu'on peut dire que la fonction d'apposition a un caractère adjectival.

a. Adjectif qualificatif et apposition

Par rapport à l'adjectif qualificatif, J. Goes (2009 : 279 - 280) explique pourquoi il est si peu représenté dans les structures appositives. Il exprime deux hypothèses : (1) L'adjectif qualificatif en apposition est rare, parce qu'il n'exprime que difficilement des effets de sens. Si on l'emploie en apposition, sa valeur est souvent ambiguë et pour cette raison, on l'explique au moyen des marqueurs discursifs. (2) La deuxième hypothèse concerne la nature attributive de l'apposition : L'auteur suppose que l'apposition peut être réalisée seulement par des adjectifs qui peuvent assumer la fonction d'attribut. Par conséquent, il affirme qu'on trouvera probablement peu d'adjectifs primaires (*beau, grand ...*) et aucun adjectif relationnel. Dans le cadre des adjectifs, l'apposition sera donc créée surtout par des adjectifs prototypiques qui manifestent une grande souplesse syntaxique, parce qu'ils peuvent fonctionner comme épithète (antéposé ou postposé) et aussi comme attribut.

J. Goes examine l'emploi de l'adjectif prototypique en apposition en trois positions : frontale, médiane et finale. Quant à la position frontale (ibid. : 281 – 283), l'adjectif prototypique y est peu fréquent et il est souvent accompagné par des marqueurs discursifs : *Bien que chauve, Léon ne porte pas de chapeau*. J. Goes l'explique par des contraintes microsyntaxiques (en particulier par la présence des supports pronominaux qui ne peuvent être qualifiés que par des appositions antéposées) et par le choix discursif-informationnel du locuteur. Concernant la position médiane (ibid. : 283 – 286), J. Goes indique qu'elle est assez rare, même s'il s'agit d'une position non marquée pour l'apposition en général et selon B. Combettes même privilégiée pour les adjectifs. En effet, la fonction d'apposition est ici en concurrence avec celle d'épithète que l'adjectif prototypique assume plus souvent. P. ex. l'apposition dans *Monseigneur Bienvenu, humble, pauvre, n'était pas compté parmi les grosses mitres. (d'après Hugo)* peut être remplacée l'épithète dans *L'humble et pauvre Monseigneur Bienvenu n'était pas compté parmi les grosses mitres*. J. Goes indique que l'emploi de l'apposition de ce type en position médiane peut s'expliquer par le choix de locuteur d'exprimer une information secondaire. En ce qui concerne la position finale

(ibid. : 286), elle est selon l'auteur dans le cadre de l'apposition adjectivale réservée aux participes et l'adjectif prototypique n'y figure que très peu : *Ils écoutent, attentifs*.

3.5. Groupe E: Apposition comme une construction

Ce groupe englobe les conceptions des linguistes qui définissent nettement l'apposition comme un mode de construction. Il s'agit des conceptions de R.-L. Wagner et J. Pinchon (1992), M. Dessaintes (1966), J. Gardes-Tamine (2004) et B. Combettes (1998).

3.5.1. R.-L. Wagner et J. Pinchon: Grammaire du français classique et moderne (1992)

R.-L. Wagner et J. Pinchon (1992 : 26) comprennent l'apposition comme une construction particulière qu'ils appellent « mise en position détachée ». Le détachement, marqué à l'oral par la pause et à l'écrit par une virgule, met en relief le terme apposé, qui peut être placé avant ou après le terme auquel il se rapporte. Outre le détachement, l'apposition se caractérise selon les auteurs par un caractère prédicatif. En effet, les auteurs indiquent qu'on peut assimiler la relation entre le terme en apposition et celui auquel il se rapporte à la relation entre une proposition relative prédicative et son terme de rattachement. En ce qui concerne la fonction des termes apposés, les auteurs affirment qu'elle correspond à celle du terme auquel ils se rapportent. Ils peuvent donc avoir la fonction de sujet, objet, attribut ou complément déterminatif. Du point de vue sémantique, R.-L. Wagner et J. Pinchon distinguent l'apposition descriptive : *Cherbourg, le grand port de guerre de la Manche* et l'apposition explicative ou identificatrice : *Henri IV, le roi d'Angleterre, est le héros d'une pièce de Shakespeare*.

Concernant les parties du discours qui peuvent être apposés, les auteurs mentionnent le substantif et l'adjectif. Quant au **substantif en apposition** (ibid. : 80), les auteurs indiquent que par la référence, il participe à la fonction du terme auquel il se rapporte et par conséquent, il assume sa fonction. Vu qu'il n'a pas de fonction par lui-même, R.-L. Wagner et J. Pinchon le comparent aux constructions sans fonction, telles que les incises ou les apostrophes. Ils ajoutent qu'il peut être apposé soit à un autre substantif soit à un pronom.

Sémantiquement (ibid. : 81- 82), le substantif en apposition a selon les auteurs souvent une valeur descriptive : *Paris, capitale de France*. Dans ce cas, il est en général

dépourvu d'un déterminant. Ensuite, il peut aussi servir à l'identification d'une personne ou d'une chose, p. ex. *Henri IV, le roi d'Angleterre* (par opposition au roi de France). À la différence du cas précédent, le substantif en apposition qui s'utilise pour une identification est déterminé par un article défini ou indéfini. Une autre valeur du substantif en apposition peut selon les auteurs être celle d'un complément déterminatif. P. ex. l'apposition dans *Henri IV, roi de France, restaura l'économie du pays* peut s'interpréter comme « quand il était roi de France. »

Comme nous l'avons mentionné plus haut, R.-L. Wagner et J. Pinchon (ibid. : 155) parlent aussi de l' **adjectif en apposition** (ou en position détachée). L'adjectif en apposition peut se rapporter à un substantif ou à un pronom. Les auteurs indiquent qu'en dehors de la pause, il arrive qu'il soit séparé de son terme de rattachement aussi par une forme verbale : *Un écho nous suit, inquiétant, qui double le rythme de nos pas.* (Colette).

De même que le substantif, l'adjectif en apposition apporte aussi fréquemment une caractéristique de nature descriptive. Les auteurs ajoutent que parfois, on l'emploie de cette façon pour des raisons de style (ou de sens). P. ex. s'il détermine le substantif, il permet de mettre en relief la qualification : *Les sapins, noirs, en étaient les gardiens funèbres.* (J. Kessel). À part cela, l'adjectif peut figurer en position détachée aussi à cause des contraintes syntaxiques, p. ex. lorsqu'il se rapporte à un nom propre : *Fabrice, ivre de colère, arriva aussi à cette ligne de saules* (Stendhal) ou à un pronom : *Éblouie de lumière, elle fait quelques pas, indécise dans la cour* (J. Renard). Puis, les auteurs mentionnent que l'adjectif en apposition peut exprimer aussi les valeurs d'une proposition subordonnée circonstancielle. P. ex. dans *Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?* (Racine) l'adjectif *inconstant* exprime une concession et l'adjectif *fidèle* une condition.

3.5.2. Dessaintes (1966)

M. Dessaintes (1966) traite la question de l'apposition dans *Mélanges de grammaire française offerts à M. Grevisse*. En particulier, il se concentre sur la problématique de la valeur prédicative de l'apposition, retenue par un grand nombre de linguistes comme un critère fondamental de la notion. Il indique (ibid. : 71) que souvent, ce critère n'est pas employé de façon pertinente et qu'il est important de distinguer s'il s'agit de la prédication acquise avant ou en cours d'énoncé. P. ex. E. Gamillscheg (ibid.: 72-73), un

linguiste allemand, affirme que « l'apposition est le résultat d'une construction condensée, de nature prédicative ». Sous l'étiquette « apposition », il range ensemble les expressions comme *la rue Claude Bernard* ou *un acte par devant notaire* et *Capitale de la France, Paris ...* ou *Le maître, généreux, pardonna*. Mais selon M. Dessaintes, les deux premières cas ne représentent pas l'apposition. Il affirme que dans *la rue Claude Bernard*, il n'y a pas de prédication, mais juste une subordination asyndétique et dans *un acte par devant notaire*, la prédication était acquise avant l'énoncé. Au contraire, dans le cas des deux derniers exemples, il s'agit de l'apposition, parce qu'il y a une « prédication occurrente » (voir plus loin). Les appositions *Capitale de France* et *généreux* peuvent se traduire respectivement par « puisque Paris est capitale de France » et « comme il était généreux ». L'auteur souligne que les mots apposés *capitale* et *généreux* n'ont pas de fonction dans la phrase, mais dans la proposition elliptique où ils sont attributs. Ils sont donc indirectement subordonnés au terme qu'ils déterminent, à savoir à *Paris* et à *maître*.

a. Apposition comme « prédication occurrente »

Dans sa conception de l'apposition, M. Dessaintes (ibid. : 80) met l'accent sur le caractère dynamique de la phrase et sur sa constitution progressive. Il affirme (ibid. : 76) que lors de la construction d'une phrase en cours d'énoncé, le locuteur ajoute au schéma de la phrase des compléments (p. ex. pour rectifier un terme). La phrase est donc le résultat des plusieurs actes progressifs d'intégration, que l'auteur désigne comme « insertions incidentes. » Il indique ensuite (ibid. : 77) qu'elles sont marquées dans la phrase par des traits syntaxiques (p. ex. disjonctions, insertions) accompagnés par des traits phoniques (pauses, ruptures de mélodie etc.). Tout cela entraîne selon lui « des raccourcis de constructions, des ellipses, et un emploi fortuit de ligatures syntaxiques improvisées, souvent réduites à des coordinations et à des subordinations asyndétiques ». Parmi ces insertions incidentes, certaines ont la forme de propositions elliptiques ou brachylogiques, issues d'une opération prédicative. Ce type de prédication désigne M. Dessaintes comme « prédication occurrente ». Vu que l'intégration syntaxique de ce type de prédication (ibid. : 80) « doit s'effectuer fortuitement, donc rapidement », l'auteur suppose que la langue va utiliser des constructions économiques. Selon l'auteur est justement dans ce contexte qu'on peut expliquer l'apposition.

M. Dessaintes indique (ibid. : 82) que l'intégration totale (à la fois syntaxique et phonique) de ces prédications marginales ne s'effectue pas. Elles sont (ibid. : 103) toujours détachées par une pause du reste de la phrase et elles n'ont pas de fonction syntaxique directe. En fonction de leur intégration, l'auteur distingue les **insertions incidentes**, qui ne sont pas intégrées à la phrase (p. ex. *Jeanne (c'était horrible à dire) aimait les histoires salées (Thérive)*) et les **appositions**, qui sont partiellement intégrées. En effet, ces dernières sont indirectement subordonnées à un terme de la phrase, qui fonctionne comme leur point d'incidence, p. ex. *Jean, fatigué, est resté au lit.*

b. Emplois de l' étiquette apposition

L'auteur affirme (ibid.: 102-103) que l'apposition est une étiquette très ambiguë, parce qu'elle recouvre des faits fonctionnellement différents. Il essaie d'en montrer les principaux en les regroupant en catégories suivantes (ibid.: 86 – 99) :

1. Lexicalisation (ibid. : 86 – 88), contenant trois types d'apposition :

(1) Les noms apposés par suite d'une relation d'identité : p. ex. dans *oiseau-mouche*, l'auteur explique la relation d'identité par le fait que « un oiseau-mouche est un oiseau si petit qu'il est comparable à une mouche ».

(2) Les substantifs employés comme les épithètes : *succès boueuf* ou *robe réséda*

(3) Les noms en apposition, fonctionnant comme des locutions prépositives : p. ex. *histoire de* qui peut s'interpréter comme « pour »

2. Couples de syntagmes, dont le second élément est un complément du premier (ibid. : 88 - 89) :

M. Dessaintes indique (ibid. : 88) que le premier élément de ces syntagmes est issu d'une prédication antérieure à l'énoncé. P. ex. après avoir constaté que *Dupont est (le) maire de la commune*, on va pouvoir actualiser *Dupont* au moyen de *maire*, qui avait dans la phrase précédente la fonction d'attribut : ***Le maire Dupont prendra la parole.*** L'auteur précise qu'il en va de même aussi pour syntagmes avec un subordonné, comme p. ex. *la ville de Liège* ou *l'idée qu'il partira.*

3. Détachement du second terme d'un couple (ibid. : 90 – 91) :

Il s'agit des constructions qui sont composées de deux segments en corrélation sémantique. Le second segment est détaché du premier par une pause et il est

subordonné à lui. Il peut avoir la forme d'un substantif (ou d'un pronom, d'un infinitif) ou d'une proposition : *Les policiers constatèrent un fait étrange : la disparition du vieillard / le vieillard avait disparu.*

4. Termes et membres de phrase à valeur prédicative (ibid.: 91 – 93) :

M. Dessaintes affirme que ce sont des syntagmes apposés qui résultent d'une prédication effectuée au cours d'énoncé. Il propose pour eux l'appellation « expansions détachées ». P. ex. *M. du Ferrus admire sa femme, cette merveilleuse réussite, cette joie de vivre qui éclate [...] (Morand).*

Ensuite, l'auteur mentionne quatre catégories qui comprennent des constructions appositives qui ne se caractérisent pas par une prédication :

5. Mouvements de mise en place (ibid.: 93 – 95) :

La mise en place consiste dans le fait que le locuteur, après avoir énoncé une idée par une expression, exprime une autre expression pour la substituer à la première, qu'il juge peu adéquate. Parfois, la mise en place s'effectue aussi avec la reprise d'un subordonnant : *Je me chantais que j'avais dû être en proie à une illusion, à une hallucination, [...] (Jouhandeau)*

6. Relais syntaxiques (ibid.: 95 – 96) :

Par un relais syntaxique, M. Dessaintes comprend « une reprise textuelle ou anaphorique (généralement pronominale) d'un mot ou d'un groupe de mots, qui [...] sert de pivot ou de base structurale à un supplément d'information ». Il souligne qu'ils ne peuvent pas être considérés comme les appositions parce que leur identité n'est pas sémantique mais formelle et ils ont la fonction structurale. P. ex. *Beaulieu accueillit Saint-Armou avec son amabilité coutumière, amabilité où devait à présent entrer une part de fiable (Peyré).*

7. Reprises de soulignement (ibid.: 96 – 97) :

Les reprises de soulignement opèrent une mise en relief par la reprise d'un terme sous la forme appositive, p. ex. *Et le temps passait, passait (Cesbron)*

8. La sommation et la distribution (ibid.: 97 – 99) :

Selon l’auteur, la sommation « coupe court à une énumération à l’aide d’un lexème sommateur », p. ex. dans *La maison, le jardin, le parc, bref, le patrimoine entier fut dilapidé, le patrimoine entier* joue le rôle d’un lexème sommateur et devient le sujet définitif de la phrase. En ce qui concerne la distribution, elle « déploie les parties d’un tout » : *La mécanisation du secrétariat comporte des avantages évidents : une économie de personnel, une rapidité [...]* (Siegfried)

9. Termes et membres de phrase brachylogiques (ibid.: 99 – 100) :

M. Dessaintes souligne que parfois, les segments sont construits en apposition, mais en même temps, il ne constituent pas une « apposition » au sens traditionnel du mot. Il compare la phrase *Italie, Allemagne Prusse ou Autriche, jamais il n’avait vu une place résister à l’armée impériale* (Peyré) où il s’agit de l’apposition, formée par un raccourci d’un terme propositionnel du type « Que se soit en Italie ... » à la phrase *Une loi nous protège : insulte a un magistrat dans l’exercice de ses fonctions* (Toesca) où on ne peut pas parler de l’apposition, parce qu’il n’y a pas d’identité sémantique.

c. Apposition come un mode de constuction

Sur la base de cette analyse, M. Dessaintes (ibid. : 102) parvient à la conclusion que la tradition attribue le nom d’apposition aux compléments du nom qui entretiennent avec le nom soit la relation d’identité, soit celle d’inclusion. Les compléments ayant avec le nom la relation d’identité le présentent sous un aspect différent, et ceux qui ont avec lui la relation d’inclusion déploient partiellement ou totalement son contenu. P. ex. (ibid. : 101) dans *le mois de mai*, les deux termes ne sont pas en relation d’identité, parce que sa transformation en *mai est un mois* montre clairement qu’il s’agit d’une relation d’inclusion. Quant à la relation d’identité, M. Dessaintes affirme qu’il s’avère assez problématique de distinguer les termes ayant un rapport d’identité de ceux qui n’en ont plus. Il se demande p. ex. si on a affaire à une relation d’identité dans *la ville d’Anvers* au même titre que dans *la province d’Anvers, la juridiction d’Anvers* etc.

M. Dessaintes (ibid. : 102 – 103) propose donc de remplacer l’étiquette apposition par l’étiquette expansion, « pour désigner le second terme d’un couple, qui se trouve à l’égard du premier – qu’il déploie – en relation soit d’identité, soit d’inclusion ». Cela concerne les catégories 2,3,4,5,7 et 8. Le terme « apposition » devrait être utilisé selon lui pour désigner un mode de construction asyndétique, faisant partie des autres modes

de jonction (comme p. ex. une coordination syndétique ou juxtaposition), ou un mode de composition (la catégorie 1). Selon lui, une apposition représente donc un cas d'une proposition condensée qui se rapporte à un terme de la phrase lequel lui sert comme point d'incidence et auquel elle est indirectement subordonnée. Cela concerne p. ex. les constructions *Jean, fatigué, est resté au lit* ou *Louis XIV, (le) roi de France, intervint*. Néanmoins, il souligne que « sur le plan pédagogique, les termes construits en apposition seront considérés comme des compléments détachés [...] se rapportant aux termes qui ont déclenché le mouvement prédicatif fortuit ». P. ex. dans *Jean, fatigué, est resté au lit*, le terme *fatigué* sera considéré comme épithète détachée et *(le) roi de France* dans *Louis XIV, (le) roi de France, intervint* sera analysé comme expansion détachée. Pour finir, on doit mentionner qu'une catégorie était mise à part, à savoir la catégorie 6 contenant les relais syntaxiques, où l'identité sémantique ainsi que fonction syntaxique font défaut.

3.5.3. J. Gardes-Tamine (2004)

J. Gardes-Tamine appartient aussi parmi les linguistes qui considèrent l'apposition comme un mode de construction. Selon elle (2004a : 140), il s'agit d'un cas particulier d'insertion qui, comme les autres insertions, représente un ajout non nécessaires sur le plan syntaxique. En effet (Gardes-Tamine, 2004b : 190), sur le plan syntaxique, l'apposition ne se rattache à rien. Cela explique le fait que sémantiquement, l'apposition peut porter sur un élément de l'unité textuelle, sur l'unité textuelle toute entière ou même sur l'énonciation.

Selon J. Gardes-Tamine (2004a : 140), l'apposition peut être construite par un GN, un pronom, une proposition ou un adjectif. À propos de l'adjectif en apposition, elle dit que l'appellation « épithète détachée » est plutôt malheureuse, parce que contrairement à l'apposition, l'épithète liée appartient au GN. Concernant l'apposition formée par un nom, elle exclut de l'apposition les constructions avec la préposition *de* (*la ville de Paris*) qu'elle comprend comme des compléments de noms ordinaires et aussi toutes les « appositions liées » sans préposition (ibid. : 141) qui peuvent être considérées selon elle soit comme une épithète soit comme un élément d'un nom composé (*un enfant modèle*).

Le support, qui n'est lié à l'apposition que sémantiquement, peut être formé selon J. Gardes-Tamine (ibid. : 140) par un GN, un pronom ou une proposition : *Il a promis qu'il viendrait, énorme mensonge.*

Étant donné que l'apposition appartient parmi les insertions, elle est détachée du reste de la phrase et dans l'écrit, elle est isolée par une virgule. En ce qui concerne la différence entre l'insertion et le détachement, J. Gardes-Tamine (2004b : 168 – 169) indique qu'en cas de détachement, il est possible d'effectuer une reprise pronominale du terme en question : *À Paris, il y est allé l'année dernière.* En revanche, l'insertion ne peut pas être pronominalisée (sauf les adverbiaux de lieu) : *À Paris, la circulation est dense.* Un cas particulier représente l'insertion d'un adjectif dans deux unités textuelles successives. Normalement, on ne peut pas le pronominaliser *Chalereux, X a fait ceci. *Y l'est également,* mais si on le répète dans la deuxième unité, sa reprise pronominale devient possible : *Chalereux, X a fait ceci. Chalereux, Y l'est également.*

Quant à la place de l'apposition, J. Gardes-Tamine (2004a : 141) dit que les appositions qui se rapportent à un complément sont toujours postposées à lui. S'il s'agit des appositions au sujet, leur place est plus variable : elles peuvent figurer en tête de phrase, après le verbe et également en fin de phrase. L'auteur souligne (2004b : 164) qu'en dehors de la fonction du support, la mobilité de l'apposition dépend aussi de la nature des éléments qui la constituent. Les appositions adjectivales sont évidemment beaucoup plus libres que celles réalisées par un GN.

3.5.4. B. Combettes (1998)

B. Combettes traite la question de l'apposition dans le cadre des constructions détachées. Il faut remarquer que ces deux notions ne recouvrent pas les mêmes phénomènes. La différence concerne leur sémantique référentielle (Combettes, 1998 : 5) : Les constructions apposées sont de deux types : le premier inclut les expressions qu'on peut désigner comme « référentielles » parce qu'elles renvoient elles-mêmes à un référent, et le deuxième concerne celles qui n'ont pas cette compétence et doivent être rattachées à un référent désigné par un autre constituant de la phrase. Les constructions détachées, au contraire, rassemblent seulement les expressions de deuxième type.

a. Constructions détachées

Les constructions détachées (les CD) se caractérisent par le détachement et la valeur prédicative. Quant au détachement, B. Combettes (ibid.: 9 - 10) le comprend comme une séparation d'un constituant du reste de la phrase, marquée généralement à l'écrit par la ponctuation et à l'oral par des faits prosodiques.

La prédicativité (ibid. : 12) de ces constructions peut être expliquée par le fait que la CD peut être considérée comme « une sorte de proposition réduite qui, après l'ellipse du sujet, ne conservait que le prédicat ou qu'une partie du prédicat ». P. ex. dans *Fou de joie, il n'a pas pu répondre*, nous pouvons identifier une relation sous-jacente entre le sujet et le prédicat du type *Il était fou de joie*. À la différence de l'épithète qui complète le nom et constitue avec lui un GN, la CD représente un constituant périphérique. Au moyen de la prédication seconde, elle introduit dans l'énoncé une nouvelle structure prédicative. Pour cette raison elle prend souvent la forme d'une parenthèse ou d'une incise explicative, qui se rattache à un GN non pour le déterminer mais pour apporter une nouvelle information à propos de lui.

L'autre propriété importante des CD est la coréférence (ibid. : 13 - 14) entre « un sujet sous-jacent et un référent couvert par une expression située en principe dans la phrase ». En effet, la CD n'est pas elle-même référentielle, mais elle sous-entend un référent. Il s'agit d'un référent qui aurait la fonction de sujet dans une proposition complète. P. ex. la prédication seconde dans le début d'énoncé *Courageux, P* sous-entend un référent *X* dont la fonction serait celle de sujet dans la proposition complète du type *X est courageux*.

B. Combettes examine les CD également du point de vue du dynamisme communicatif. Il propose (ibid. : 64) de les analyser comme des « rhèmes secondaires », dépendant du rhème principal (ou rhème propre). Il indique que l'information que ces rhèmes secondaires véhiculent est liée au rhème principal, et elle est, en comparaison avec l'information de celui-ci, dotée d'un degré d'informativité plus bas. P. ex. dans *Et partout circulait, dominant tous les parfums, une odeur de friture qui [...]*, le sujet *une odeur de friture* représente le rhème propre et la CD *dominant tous les parfums* constitue le rhème secondaire.

b. Types des constructions détachées

B. Combettes (ibid. : 17) distingue trois types des structures qui forment une CD : les groupes adjectivaux, les groupes participiaux³³ et les constructions absolues et à part, il traite l'apposition nominale, qui présente des caractéristiques spécifiques. Il faut souligner que dans cette conception (ibid. : 15), les constituants de la CD se rapportent à un GN et par conséquent, les cas où la CD renvoie à une proposition entière sont exclus.

Quant au **groupe adjectival**, B. Combettes (ibid. : 17 - 18) indique que vu que l'adjectif peut avoir la fonction d'épithète aussi bien que celle d'attribut, il peut constituer une CD : *Lucrative ou non, cette industrie a pour effet de [...] (Fromentin)*. Outre les adjectifs, l'auteur range dans ce groupe aussi les groupes qui fonctionnent de manière similaire comme les adjectifs, en particulier les SN avec une préposition : *D'une intelligence moyenne, X a du mal à [...]*.

Le groupe participial (ibid. : 18 – 19) concerne les CD formées avec des participes présents ou passés. L'auteur indique que ces formes verbales sont spécifiques par le fait qu'elles permettent d'exprimer « des oppositions aspectuelles » et dans le cas des verbes transitifs, elles peuvent marquer la distinction entre la voix active et passive. Selon l'auteur, les CD avec des participes sont proches des subordonnées circonstancielles, p. ex. *Ayant reconnu ses torts, X est devenu plus sympathique*. Il ajoute que vu les participes représentent des formes verbales, les CD formées avec eux admettent souvent un grand nombre d'expansions : *Lentement empli du long cri d'une sirène, le vent passa (Malraux)*. Il faut enfin mentionner que dans ce groupe, l'auteur range également les CD avec le gérondif, qui est constitué par un participe présent avec la préposition *en*.

En ce qui concerne **les constructions absolues** (ibid. : 19 – 20), le plus fréquemment, elles sont à la différence des CD du type adjectival et participial constituées par deux termes dans une relation prédicative. L'un est réalisé par un GN et l'autre peut être formée par un adjectif, un participe ou un groupe prépositionnel. P. ex. dans *L'air méprisant, il regardait [...]*, B. Combettes identifie une relation correspondant à celle d'une structure avec un attribut de l'objet : *Il avait l'air méprisant*.

Le dernier type des CD représentent **les appositions nominales** (ibid. : 24 – 26). Comme nous y avons déjà fait allusion, seulement une partie d'entre elles peuvent être considérées comme les CD. Tout d'abord, on est amené à exclure les appositions dites « liées » parce qu'elles, contrairement aux CD, font partie du GN. Ensuite, B.

³³ B. Combettes désigne ces CD aussi comme « appositions adjectivales ou participiales ». (ibid. : 37)

Combettes écarte aussi les appositions nominales détachées formées d'un syntagme déterminé, parce qu'elles ont une autonomie référentielle, p. ex. *X, le directeur de l'entreprise, est absent*. En revanche, la CD n'est pas elle-même une expression référentielle. Elle représente un cas d'une anapohore classique, qui doit avoir un antécédent qui désigne le référent auquel elle s'applique : *X, secrétaire de mairie, a beaucoup de travail*.

3.6. Récapitulation

Maintenant, nous voudrions résumer brièvement les conceptions décrites jusqu'à présent. Premièrement, nous allons mentionner quels types d'apposition figurent dans des conceptions particulières et ensuite, nous allons essayer d'indiquer comment les linguistes identifient la relation entre les constituants de l'apposition, éventuellement entre l'apposition et son support. Enfin, nous allons mentionner les critères définitoires de l'apposition, à savoir la prédicativité, l'incidence, le détachement et la coréférence.

3.6.1. Types de construction appositive

Dans le tableau qui suit, nous avons essayé d'indiquer les différents types de construction appositive et les conceptions qui les admettent. En employant la terminologie de H. Béchade (1986), nous distinguons l'apposition lié (directe et indirecte) et l'apposition détachée. Une groupe à part constitue l'apposition dans les mots composés. L'apposition liée est formé presque exclusivement par des syntagmes binominaux du type type N1N2 et N1 de N2. Dans le cas de l'apposition détachée, le terme détaché est outre le nom constitué fréquemment aussi par des adjectifs ou participes, pronoms, infinitifs et propositions :

Tableau n. 5 : Récapitulation des différentes conceptions de l'apposition en français

Conception	Apposition							
	mots composés	liée		détachée, constituée par				
		directe	indirecte	nom	pronom	infinitif	proposition	adjectif/participe
1. Bally		x		x				
2. Weinrich	x	x		x				x
3. Grevisse	x	x	x	x				
4. Bonnard	x	x	x	x	x	x	x	
5. Riegel et al.				x				
6. Lago				x	x	x		
7. Arrivé et al		x	x	x				x
8. Chevalier et al.		x	x	x			x	x
9. Béchade	x	x	x	x	x	x		x
10. Rioul		x	x	x				x
11. Wilmet				*	*	*	*	*
12. Forsgren				x	x	x	x	x
13. Neveu				x				x
14. Goes				x				x
15. Wagner et Pinchon				x				x
16. Dessaintes	x			x				x
17. Gardes-Tamine				x	x		x	x
18. Combettes				x				x

Tout d'abord, nous voudrions mettre en évidence, qu'il s'agit d'un tableau approximatif. Dans le cas des appositions liées, il ne distingue pas lequel de deux éléments du syntagme en question a la fonction d'apposition. En ce qui concerne les appositions détachées, le tableau prend en considération seulement la nature du terme détaché. Il est vrai que parfois, les linguistes considèrent comme appositions les constructions de la même nature (p. ex. l'apposition nominale détachée), mais il faut garder à l'esprit qu'ils les ont définies sur la base des critères différents, selon certains linguistes même contradictoires (p. ex. la coréférence x la prédication seconde). Nous voudrions aussi souligner que parmi ces conceptions, celle de M. Wilmet (1997) diffère considérablement des autres. Ses appositions sont formées par des noms, pronoms, infinitifs, propositions, adjectifs ou participes, mais elles sont construites de façon si différente qu'on ne peut pas les mettre sur le même plan avec les autres dans notre tableau.

D'après ce tableau, nous pouvons observer qu'il s'agit des conceptions très variées. En effet, elles ont en commun seulement un type d'apposition, à savoir l'apposition nominale détachée. L'autre type d'apposition fréquent y consiste l'apposition détachée formée par un adjectif (et participe) qui admet la majorité des conceptions traitées. (Il faut préciser que parmi elles, la conception de H. Weinrich (1989) accorde la fonction

d'apposition seulement à un type de participe.) Concernant les autres constructions détachées, celles formées par un pronom, infinitif ou proposition sont considérées comme appositions par d'environ un tiers des conceptions indiquées. Le pronom et infinitif peut former l'apposition aussi dans la conception de F. Neveu (1998), néanmoins, nous ne l'avons pas marqué parce que ce linguiste ne les a pas inclus dans son étude. Il faut ajouter que outre les constituants mentionnés, F. Neveu accepte aussi les syntagmes prépositionnels de même que M. Forsgren (1991), qui y ajoute aussi les syntagmes adverbiaux et les constructions dites absolues. Concernant le pronom, il faut préciser que dans la conception de M. Forsgren, il s'agit des SN introduits par un pronom démonstratif cataphorique.

Quant à l'apposition liée, elle ne figure que dans les conceptions plus traditionnelles. En ce qui concerne l'apposition indirecte, il faut ajouter que deux approches, celles de M. Grevisse (1991) et H.-D. Béchade (1986), considèrent comme apposition à la différence des autres le premier élément du syntagme (*la ville de Paris*). Les linguistes qui admettent l'apposition liée identifient parfois l'apposition aussi dans certains noms composés. C'est le cas de H. Weinrich (1989), M. Grevisse (1991), H. Bonnard (1971) et H.-D. Béchade (1986). À eux, on ajoute M. Dessaites (1966) qui analyse l'apposition même comme un mode de composition.

3.6.2. Relation entre l'apposition et son support (ou entre les constituants de l'apposition)

Tout d'abord, il est important de mentionner que les linguistes ne se rejoignent pas en ce qui concerne les faits recouverts par la notion d'apposition. La majorité soutient que l'apposition doit désigner dans le cas de l'apposition liée un élément du syntagme binominal (fréquemment le deuxième) et dans le cas de l'apposition détachée le terme détaché. Les autres affirment en revanche que l'étiquette apposition doit être réservée à l'ensemble de la construction.

Commençons avec les conceptions qui identifient l'apposition dans un élément du syntagme binominal ou éventuellement dans le terme détaché. Il faut savoir que les linguistes proposent des explications différentes en ce qui concerne la relation entre l'apposition et son support. Une conception singulière représente celle de Ch. Bally (1932) qui affirme que l'apposition relève de la coordination. Ensuite, dans la conception de J.-C. Chevalier et al. (1964), nous croyons que entre l'apposition et son

support, il y a une relation de détermination, parce que les linguistes proposent de désigner l'apposition comme « substantif épithète » ou « substantif épithète détachée ».

Puis, dans un grand nombre de conceptions, la relation entre l'apposition et son support est comparée à celle entre un attribut et son sujet dans une phrase où l'apposition aurait la fonction d'attribut (c'est-à-dire dans une phrase sous-jacente ou une phrase-source de l'apposition). C'est le cas des conceptions de M. Grevisse (1991), H. Bonnard (1971), M. Riegel et al. (1994), M. Arrivé et al. (1986), H.-D. Béchade (1986) et R. Rioul (1983).

Dans les études plus modernes, on parle du caractère prédicatif de l'apposition en termes de prédication seconde. Dans les conceptions de M. Forsgren (1991) et J. Goes (2007), la relation appositive est de type attributif et elle relève de la prédication seconde. Sur la base de la prédication seconde est définie également l'apposition de M. Wilmet (1997) : L'apposé et l'apposition y sont liés par la prédication seconde, dont le premier représente le thème et le deuxième le rhème.

En ce qui concerne les conceptions qui analysent l'apposition comme une construction, R.-L. Wagner et J. Pinchon (1992) disent que la relation entre le terme apposé et son terme de rattachement est la même que celle entre une proposition relative prédicative et le terme auquel elle se rapporte. Ensuite, B. Combettes (1998) identifie dans le cas des CD une relation sous-jacente entre le sujet et le prédicat, la CD étant une sorte de prédicat (ou sa partie) et le sujet le terme de la prédication principale, auquel la CD se rattache. Une conception intéressante représente celle de M. Dessaintes (1966) qui considère l'apposition comme un mode de jonction à part, le terme en apposition étant indirectement subordonné à un autre terme de la phrase. Une approche singulière par rapport à l'apposition adopte ensuite aussi J. Gardes-Tamine (2004). Elle analyse l'apposition comme un cas d'insertion, qui est liée à son support seulement sur la plan sémantique.

Quant aux conceptions qui attribuent l'étiquette apposition à l'ensemble de la construction, nous croyons qu'il s'agit de celle de H. Weinrich (1989), J. Lago (1994) et F. Neveu (1998). Dans la conception de H. Weinrich (1989), la qualification appositive est formée par la base et le qualificatif, entre lesquels il y a une relation de détermination qui peut être parfois remplacée par une simple juxtaposition à condition que le qualificatif représente une reformulation de la base. Ensuite, une approche particulière représente celle de J. Lago (1994). Selon lui, l'apposition constituent le Nucléus et le Modificateur qui se trouvent dans une relation d'interdépendance.

L'apposition représente l'ensemble de la construction aussi dans la conception de F. Neveu (1998), qui affirme (de même que M. Forsgren et J. Goes) que la relation appositive entre le segment support et le segment apport est de type attributif et elle est fondée sur le mécanisme de la prédication seconde.

3.6.3. Critères définitoires

Maintenant, nous allons nous occuper des principaux critères définitoires de l'apposition. Nous allons chercher à indiquer quels sont les critères qu'ont appliqués différents linguistes et comment ces critères ont évolué à travers le temps. Premièrement, nous allons mentionner la prédicativité, parce qu'il s'agit selon nous du critère principal de l'apposition. Ensuite, nous allons traiter les critères d'incidence, de détachement et de coréférence.

3.6.3.1. Prédicativité

La prédicativité est un critère essentiel de l'apposition. Les linguistes la justifient le soit par l'existence d'une sous-phrasé attributive soit par la prédication seconde.

a. L'apposition relève d'une sous-phrasé attributive

Dans les conceptions plus traditionnelles, les auteurs parlent de la prédicativité de l'apposition en la comparant à une sorte d'attribut : M. Grevisse (1991), H. Bonnard (1971), M. Riegel et al. (1994), M. Arrivé et al. (1986), H.-D. Béchade (1986) et R. Rioul (1983). Selon eux, les appositions ont une phrase-source qui est de nature attributive. Dans une telle phrase, l'apposition a en général la fonction d'attribut et son support celle de sujet. Pour cette raison, H.-D. Béchade (1986 : 167) propose de désigner l'apposition comme « attribut implicite ».

En ce qui concerne les appositions liées, les linguistes se divisent sur la question lequel des deux noms doit être considéré comme apposition. Certains, comme H.-D. Béchade et M. Grevisse identifient l'apposition dans le nom qui a la fonction d'attribut dans la phrase-source. Dans *la ville de Paris*, c'est alors *la ville* qui a la fonction d'apposition parce qu'elle joue le rôle d'attribut dans la phrase source *Paris est une ville*. M. Grevisse (1991 : 554) justifie cette analyse par le fait que si on supprime le terme qui assume dans la phrase-source la fonction d'attribut (c'est-à-dire l'apposition), cela ne modifie pas l'information véhiculée par la phrase : *La ville de Paris est belle* ->

Paris est beau. D'autres linguistes (p. ex. H. Bonnard) considèrent comme apposition le second terme du syntagme. Ils s'appuient sur l'affirmation que c'est le support qui régit l'accord du verbe (Bonnard, 1971 : 211) : *La vedette Charlie Chaplin est attendue à Paris*.

Il faut souligner que l'existence d'une phrase-source attributive de l'apposition a amené beaucoup de linguistes à s'interroger sur la capacité de l'adjectif à remplir cette fonction. En effet, la fonction d'attribut peut être assumée par un nom aussi bien que par un adjectif. Il y a des linguistes qui insistent sur la nature nominale de l'apposition, comme p. ex. H. Bonnard (1971 : 211) qui affirme que « l'apposition est au nom attribut ce qu'est l'épithète à l'adjectif attribut ». D'autres ont décidé de ne pas retenir le critère de la coréférence, qui est d'ailleurs assez problématique, et ils ont inclus sous la notion d'apposition aussi les adjectifs.

b. L'apposition basée sur la prédication seconde

Dans les conceptions plus modernes (M. Forsgren (1991), F. Neveu (1998), J. Goes (2007), B. Comettes (1998), le caractère attributif de l'apposition est traduit en termes de prédication seconde (Goes, 2007 : 276). En général, les linguistes la considèrent comme un critère « nécessaire mais non suffisant » (Goes, 2007 : 281). Une exception y représente la conception de M. Wilmet (1997) qui est fondée principalement sur le critère en question et englobe pour cette raison un grand nombre des constructions, parmi lesquelles aussi celles que les autres linguistes désignent d'habitude comme épithètes détachées, attributs du complément d'objet ou apostrophes.

Dans d'autres conceptions modernes, en particulier dans celles de M. Forsgren (1991), F. Neveu (1998), J. Goes (2007) et B. Combettes (1998), le critère de la prédication seconde est étroitement lié à celui de détachement. En effet, le terme détaché est séparé du reste de la phrase par une pause que ces linguistes comprennent comme une marque de la prédication. Il fournit un prédicat second dont la contribution sémantique ne peut pas changer les conditions de vérité de la prédication principale. Cette prédication qui se caractérise par l'absence du verbe est désignée comme seconde (ou secondaire), parce qu'elle dépend de la prédication principale.

Le fait que l'apposition relève d'une prédication explique F. Neveu (1998 : 173 – 174) par les réalités suivantes : premièrement, l'apposition marque l'attribution d'un prédicat à un sujet et elle participe ainsi à la formation du contenu propositionnel. Deuxièmement, entre les deux constituants de l'apposition (le segment support et le

segment apport), il y a une relation syntaxique et aussi sémantique, qui se caractérise en même temps par la solidarité et la dépendance. Enfin, F. Neveu affirme que l'apposition, qui véhicule une prédication, se distingue ainsi des autres fonctions (attribut et épithète) et pour cette raison, il indique qu'il est justifié de la considérer comme une fonction.

3.6.3.2. Incidence

Dans les études récentes (F. Neveu 1998 et J. Goes 2007), l'apposition est définie au moyen de la notion d'incidence. Les deux linguistes affirment que l'apposition est caractérisée par l'incidence externe, parce que l'apport de signification se trouve en dehors de son support de signification. Ensuite, J. Goes (2007 : 281) indique que la relation incidentelle entre l'apposition et son un support, qui est un actant de l'énoncé, est marquée par l'accord. Il souligne (ibid. : 284) que même si l'incidence de l'apposition est nominale, c'est-à-dire qu'elle caractérise un support nominal, « sa portée³⁴ peut cependant s'étendre sur toute la proposition ».

Ensuite, les linguistes se rejoignent en ce qui concerne le fait que la relation appositive est de type attributif. Dans une construction attributive, Claude Guimier distingue deux mouvements incidentiels (Neveu, 1998 : 175 - 176) : (1) « incidence du complément à la copule (relation attributive : être <- complément) » et (2) « incidence du prédicat ainsi construit au SN sujet (relation prédicative : SN <- être <- complément.) »

Par exemple, dans la construction attributive *Paris est la capitale de la France*, il y a deux mouvements incidentiels. Le premier est celui de l'attribut « *la capitale de la France* » qui est incident au verbe « *être* ». Ce dernier a dans cette phrase la fonction de copule, c'est-à-dire qu'il doit être accompagné d'un attribut pour constituer un prédicat. Le second mouvement incidentiel est celui du prédicat « *est la capitale de la France* » qui est incident au sujet de la phrase « *Paris* ».

Dans le cas de l'apposition (ibid.) apparaît seulement le deuxième mouvement incidentiel, et cela sans le verbe *être*. L'apposition représente donc un fonctionnement incidentiel de type attributif, mais incomplet à cause de l'absence du verbe qui est marquée par le détachement. La prédication véhiculée par l'apposition se caractérise

³⁴ Voir la note n. 36

donc par une incomplétude du point de vue sémantique et informationnel. Il s'agit bien d'une prédication seconde, parce qu'elle-même ne peut pas former un énoncé autonome. Elle doit toujours se rapporter à une prédication première dont elle dépend.³⁵

Si nous revenons à notre exemple, dans l'apposition *Paris, la capitale de la France*, on a affaire seulement au second de deux mouvements incidentiels qui caractérisent une construction attributive. Le prédicat appositif *la capitale de la France* est incident à son support « *Paris* ». Il est dépourvu du verbe « être », dont l'absence est marqué par le détachement.

a. Les constructions incidentes à la phrase

Par rapport à l'incidence, F. Neveu (ibid. : 176) affirme que dans le cadre de l'apposition, on peut distinguer deux grands types de l'incidence : (1) une incidence endophrastique qui s'applique à un constituant de la phrase (p. ex. *Victime de ce malentendu, le Tintoret [...] réclame qu'elle fasse de lui l'égal de son illustre devancier.*) et (2) une incidence exophrastique qui se rapporte à une phrase entière ou à une proposition (p. ex. *Chose singulière, on s'éprit en même temps de cet avenir, liberté, et de cet ce passé [...]*).

Concernant les constructions incidentes à la phrase, les linguistes ne sont pas d'accord s'il s'agit des appositions. D. Leeman (Goes, 2007 : 275 – 276) propose de considérer comme appositions seulement ces constructions où on peut identifier une coréférentialité entre le terme apposé et le contenu de la phrase. C'est le cas p. ex. pour *Dans sa décision de dissoudre l'assemblée, Chirac a commis une erreur*, où elle reconnaît un type de coréférentialité entre *erreur* et *dissoudre l'assemblée*. Au contraire, J. Gardes-Tamine et H. Van den Bussche prennent une position radicale sur ce sujet, parce qu'ils rangent ces constructions sous la notion d'apposition sans tenir compte de la coréférentialité. Dans la conception de J. Gardes-Tamine, les constructions incidentes à la phrase font partie des insertions, qui ne se rattachent à rien sur le plan syntaxique, et H. Van den Bussche les considère comme appositions, même s'il a observé (Neveu, 2000a : 111) qu'elles sont en comparaison avec des constructions adnominales moins syntaxiquement intégrées à la phrase. F. Neveu au contraire, (ibid. : 110 - 111) ne les analyse pas comme appositions et il assimile leur fonctionnement aux adverbes. Son

³⁵ F. Neveu (1998 : 176) précise qu'une exception représentent des titres d'ouvrages ou d'articles, p. ex. *Ulf Merbold, un métallurgiste dans les étoiles*. Il explique que dans ce cas, la prédication seconde fonctionne même si la prédication première n'est pas présente, parce que la matière de cette dernière est fournie par le contenu de l'ouvrage ou de l'article en question.

point de vue est partagé aussi par J. Goes (2007 : 276) qui affirme que le fait d'inclure les constructions incidentes à la phrase entière dans le système appositif est en contradiction avec le critère de prédication seconde, parce que ces constructions ne sont pas prédicatives, observons p. ex. *En disant cela, tu l'as ridiculisé.*

b. Incidence et « apposition localisante »

Pour finir, il faut mentionner que par rapport à « l'apposition localisante », les opinions des linguistes diffèrent. Selon M. Forsgren (in J. Goes, 2007 : 276), l'apposition localisante se réalise en apposition spatiale et temporelle (p. ex. *Le département de langues romanes, à l'Université de Cologne, en l'année 1930-1931, dirigé par Léo Spitzer [...] ne manquait ni de chaleur ni d'éclat.*). Par rapport à elle, F. Neveu et J. Goes s'accordent sur le fait qu'il vaut mieux ne pas la considérer comme apposition, parce que outre le détachement, elle présente des caractéristiques différentes. En effet, il n'y a pas de coréférence et son incidence ne porte pas sur un support actanciel, mais plutôt sur une relation. Il s'agit donc de l'incidence de type adverbial³⁶, c'est-à-dire de l'incidence à une autre incidence.

3.6.3.3. Détachement

Tout d'abord, il faut mettre en évidence que l'importance du critère de détachement varie considérablement d'une conception à l'autre. Il y a des conceptions qui n'en tiennent pas compte et rassemblent ensemble les constructions liées et détachées: p. ex. les conceptions de M. Grevisse (1991) ou H. Bonnard (1971). En revanche, il y a

³⁶ Il est important de mentionner que l'incidence de type adverbiale est spéciale (Neveu, 2004 : 234 – 235). En effet, dans le cas de l'adverbe, l'incidence au verbe ne suffit pas à expliquer entièrement son fonctionnement. Pour faire cela il faut avoir recours également à la notion de la portée.

Selon F. Neveu (ibid.), **la portée** désigne « le point précis de l'énoncé sur lequel s'exerce le fonctionnement sémantique d'un constituant ». Souvent, on parle de la portée dans le contexte du fonctionnement des opérations comme la négation, la restriction, et l'interrogation ou dans le contexte de la caractérisation. En ce qui concerne les adverbes, ils sont caractéristiques par le fait qu'ils peuvent dissocier l'incidence et la portée. À la différence de l'incidence, la portée d'un adverbe « concerne sa référence sémantique, c'est-à-dire l'élément à propos duquel l'adverbe dit préférentiellement quelque chose ».

La portée (ibid.) permet aussi d'expliquer des valeurs circonstancielles qui expriment certaines constructions détachées comme les appositions. Si nous comparons les phrases *Insouciant, Caroline retourne à l'hôtel du roi Léon* et *Insouciant, Caroline n'a pas vu venir l'accident*, nous pouvons observer que le terme détaché de la première n'exprime aucune valeur circonstancielle spéciale tandis que dans le cas de la deuxième phrase, il y a une relation de causalité entre le terme détaché et la prédication principale. La différence entre ces phrases ne concerne pas leur incidence, qui a dans les deux cas pour support syntaxique *Caroline*, mais leur portée. Contrairement à la première phrase, dans la deuxième le SV de la prédication principale « appelle une interprétation causale du procès » et pour cette raison, la portée de terme détaché s'applique à toute la prédication. On peut noter que la relation circonstancielle entre le terme détaché et la prédication principale y est construite par le contexte de l'énoncé.

également des conceptions qui retiennent le détachement comme un critère essentiel. Dans le cadre des approches plus traditionnelles, c'est le cas de la conception de la *Grammaire méthodique du français* (1994) et de celle de J. Lago (1994). Ensuite, un rôle important joue le détachement dans les conceptions modernes qui définissent l'apposition au moyen de la prédication seconde (M. Forsgren (1991), F. Neveu (1998) et J. Goes (2007)) et dans celles qui conçoivent l'apposition comme un mode de construction (R.-L. Wagner et J. Pinchon (1992), M. Dessaintes (1966), B. Combettes (1998) et J. Gardes-Tamine (2004)).

a. Détachement et apposition comme un mode de construction

En ce qui concerne les conceptions qui considèrent l'apposition comme un mode de construction, il faut savoir que le critère de détachement n'y est pas toujours délimité de même façon. Par exemple, pour B. Combettes (1998 : 9 - 10), le détachement représente le fait qu'un constituant est séparé du reste de la phrase par des marques de ponctuation et par des marques prosodiques. Ensuite, J. Gardes-Tamine (2004b : 168 - 170) propose une délimitation du détachement plus restreinte. Selon elle, le détachement devrait être réservé aux constructions dont l'élément détaché peut être repris par un pronom. Les insertions dont l'apposition représente un cas particulier, diffèrent donc des cas du détachement par le fait qu'elles ne sont pas pronominalisables, à l'exception des adverbiaux de lieu. De plus, si un élément détaché est pourvu d'une préposition et se trouve en position frontale, sa préposition peut être omise, ce qui n'est pas possible pour l'insertion : *Paris, il y est allé l'année dernière* (détachement) x **Paris, la circulation est dense* (insertion). Ensuite, J. Gardes-Tamine indique que contrairement à l'insertion, on ne peut pas considérer les éléments détachés comme « constituants flottants » parce qu'ils sont issus d'une opération de détachement qui est marquée dans la phrase par la reprise pronominale, ce qui souligne le lien de l'élément détaché avec la phrase en question.

b. Détachement dans la conception de F. Neveu

Comme nous l'avons déjà indiqué, le détachement est considéré comme critère fondamental de l'apposition aussi dans les conceptions modernes qui appréhendent l'apposition comme une fonction, fondée sur la prédication seconde. Parmi elles, celle de F. Neveu implique une approche intéressante concernant le détachement. Selon F.

Neveu (2000a : 110 - 113), le détachement s'applique aux trois types de configurations syntaxiques : (1) « les redoublements actanciels » (2) « les expansions de relations prédicatives, qui manifestent une incidence relationnelle » et (3) « les caractérisations actanciennes », c'est-à-dire les caractérisations « en expansions de postes actanciels ». Le premier type englobe les dislocations (ou topiques) : *Jean, il m'a dit qu'il était malade* et les vocatifs : *Chérie, je t'ai dit que j'étais malade !*.³⁷ et le deuxième type concerne les circonstanciels : *Les mains dans les poches, Gordon n'a pu faire le geste qui l'aurait sauvé*. Le dernier type de configurations syntaxiques (3), « les caractérisations actanciennes », est celui qui constitue l'apposition.

La conception de l'apposition comme une caractérisation actancielle permet selon l'auteur d'éviter deux types de constructions problématiques (ibid. : 110 - 111). Le premier sont les constructions dites « adpropositionnelles » ou « exophrastiques », qui sont en comparaison avec des appositions adnominales beaucoup moins syntaxiquement intégrées : *Chose frappante, aucune question ne fut faite, aucune autorité n'intervint*. (V. Hugo). Ces constructions, incidentes à la phrase, se rapprochent selon F. Neveu des adverbes qui modalisent l'énoncé (ou l'énonciation) par une appréciation subjective. L'autre type de configurations problématiques représentent « les cas où aucun morphème ne vient sémantiquement instancier dans la phrase le contrôleur du terme détaché ». Selon l'auteur, cette configuration, plutôt rare en français contemporain, est caractéristique pour les segments détachés formés par les participes. P. ex. dans *C'est son père, René, qui avait pris en main et développé la station en profitant du boom des années 70. Décédé subitement d'un accident de la route en 1986, on craignait le pire pour la suite*. (Hebdo, 5/11/92, in Marie-José Reichler-Béguelin, 1995), le contrôleur du segment détaché n'est pas représenté dans la phrase. La tête du segment détaché (*décédé*) y est incidente à un constituant actanciel qui se trouve dans le contexte gauche (*René*).

En ce qui concerne la différence entre le détachement appositif et le détachement réalisé par des redoublements actanciels, F. Neveu (ibid. : 113 – 114) indique que les vocatifs et les topiques ont, à la différence de l'apposition, une fonction référentielle. Ensuite, il est d'accord avec K. Lambrecht qui affirme qu'ils sont liés plutôt à la référence qu'aux rôles actanciels. À cet égard, les vocatifs et les topiques diffèrent de l'apposition, parce qu'une séparation de ce type (c'est-à-dire du terme détaché et de son

³⁷ Il s'agit des exemples que l'auteur emprunte à K. Lambrecht , 1998 : 35.

contrôleur) n'est pas dans son cas possible « en raison de la coalescence de l'apport et du support dans la sphère actancielle » et aussi parce qu'entre la prédication première et la prédication seconde, il y a une relation sémantique.

c. La place du terme détaché

En général, les linguistes distinguent deux types de détachement : (1) le détachement à gauche qui consiste dans l'antéposition du terme détaché par rapport à son support et (2) le détachement à droite qui repose sur sa postposition. La conception de F. Neveu (1998) présente une innovation sur ce point. F. Neveu (1998 : 87) s'intéresse également à l'étude de l'apposition au-delà du cadre de la phrase et dans ce cadre-là, la distinction habituelle entre l'antéposition et postposition ne lui semble pas pertinente, parce qu'elle ne prend pas en considération « la situation du segment dans l'énoncé ». Par conséquent, il propose de distinguer trois types de détachement : (1) détachement du pôle d'ouverture (2) détachement du pôle de clôture et (3) détachement non polaire.

Lors d'un **détachement du pôle d'ouverture**, désigné aussi comme détachement frontal, le segment détaché précède son support et ouvre une unité phrastique. Parfois, il peut ouvrir aussi une unité propositionnelle, mais celle-ci doit être séparée de ce qui la précède par « une forte pause intraphrastique », marquée à l'écrit par les deux points ou le point-virgule : *La Sérénissime a faim de prestige : ses vaisseaux ont fait longtemps sa gloire; lasse, un peu déçue, elle s'enorgueillit d'un artiste.* L'auteur ajoute qu'on parle du segment détaché en position frontale aussi au cas où il est précédé d'un ou plusieurs groupes détachés d'une extension restreinte, tels comme p. ex. les adverbes temporels etc.

Le deuxième type de détachement, le **détachement polaire de clôture** (ibid. : 88) concerne un segment détaché qui conclut une unité phrastique. Il peut également conclure une unité propositionnelle aux mêmes conditions que dans le cas du détachement frontal : [...] *je restais entre leurs chaises de fer, oublié.*

Le dernier type, le **détachement non polaire** (ibid.), se rapporte à un segment postposé à son support, même si marginalement, les cas de son antéposition sont aussi possibles. Ce segment est suivi d'un SV, d'une proposition indépendante ou d'un autre groupe (SN, relative explicative etc.) après une pause, marquée à l'écrit par une virgule ou un tiret : *Et c'est lui, le poète maudit des pièces interdites, qui a écrit un jour [...].* L'auteur ajoute que ce type de détachement est caractéristique par une rupture mélodique de l'énoncé qui ne produit pas d'effet de clôture.

3.6.3.4. Coréférence

La coréférence (ou l'identité référentielle) représente selon J. Goes (2007 : 270) le critère le plus ancien appliqué à la notion d'apposition. En effet (ibid. : 269), dans la nomenclature grammaticale de 1910, l'apposition était définie surtout sur la base de la coréférence et pour cette raison, elle ne concernait que les constructions formées par un nom ou son équivalent. Plus tard en 1949, la nomenclature grammaticale a été modifiée par un arrêté qui a accordé la fonction d'apposition aussi à l'adjectif. Il faut souligner que cette intervention a soulevé à l'époque une vague de protestations de la part des linguistes, notamment par le non-respect du critère de la coréférence. Par conséquent, dans les années 1961 – 1963, l'apposition est devenue le sujet des débats dans la revue *Le Français Moderne* et les linguistes qui refusaient d'admettre la fonction d'apposition à l'adjectif ont proposé pour l'emploi détachée de celui-ci le terme d'« épithète détaché ».

a. Coréférence : un critère problématique

Au cours du temps, la coréférence est donc devenue un critère contestable. F. Neveu (2000a : 107) la désigne même comme « une pierre d'achoppement » de la notion, parce qu'en effet, le champ d'application de l'apposition varie largement selon que la coréférence y est retenue comme un critère définitoire. Il indique que si on l'admet, on doit par conséquent éliminer des constructions appositives les constructions adjectivales et nominales sans déterminant qui ne peuvent pas être coréférentes.

En ce qui concerne la coréférence dans le cas des appositions dites « liées » (Goes, 2007 : 271), les linguistes affirment en général, qu'il y a une phrase de départ sous-jacente à elles. J. Goes indique qu'il s'agit d'une phrase attributive qui correspond à une équation. Cependant, il indique que le critère de coréférence lui semble plutôt douteux, parce qu'en observant un bon nombre des phrases-sources (p. ex. *Hugo est (un) poète* pour l'apposition *le poète Hugo*), on peut remarquer que le degré de référentialité de deux termes de l'apposition n'est pas le même. Il faut ajouter qu'en général, l'apposition a dans la phrase-source la fonction d'attribut. Dans les phrases-sources avec le verbe *être*, il est parfois difficile de distinguer l'attribut du sujet. Beaucoup de linguistes, p. ex. H.-D. Béchade (1986 : 168), distinguent l'attribut du sujet en fonction de leurs degré référentiel, l'attribut (et donc apposition) étant toujours le terme moins référentiel. Parfois, il arrive aussi que la valeur référentielle des déterminants soit égale.

Dans ce cas c'est la possibilité de l'emphase qui décide quel élément a le degré de référentialité plus haut. P. ex. l'apposition *le roi soleil* a pour la phrase-source *Le roi est le soleil*, dont l'emphase *C'est le roi qui est le soleil* permet d'identifier *le roi* comme sujet (et donc support) et *le soleil* comme attribut (et par conséquent apposition).

R. Rioul (1983 : 25) prend une autre position par rapport à cette problématique. Il affirme que la relation d'identité référentielle entre les noms qui forment une apposition dite « liée » n'existe pas, parce que dans ce cas, on ne peut pas même distinguer les deux références. En effet, les deux termes constituant l'apposition forment ensemble un syntagme et le déterminant qui précède le premier terme ne se rapporte pas seulement à celui-ci mais à l'ensemble du syntagme.

Quant à l'apposition détachée, J. Goes (2007 : 274) souligne que même dans le cas de sa « forme canonique » (c'est-à-dire l'apposition nominale détachée), la coréférence au sens strict n'est pas tout à fait assurée. Il indique que p. ex. dans *J'ai grandi avec elle au manoir, **vieille maison isolée de tout*** (ibid. : 273 in Leeman, 2000), l'absence du déterminant présente un certain déficit référentiel et implique une « adjectivation » du substantif en question.

Même si, comme nous l'avons essayé de démontrer, le critère de la coréférence est assez problématique, il y a des conceptions de l'apposition, qui retiennent la coréférence comme critère essentiel. Il s'agit par exemple de la conception de J. Lago (1994 : 12) qui insiste sur la coréférence de deux constituants immédiats d'une structure appositive en admettant que ce critère n'est quand même pas suffisant, parce qu'il existe un grand nombre des structures coréférentes mais non appositives. La coréférence représente un critère fondamental de l'apposition également dans la conception de H. Bonnard. Dans le numéro XXX-3 de la revue *Le Français Moderne* (1962 : 183), ce linguiste réagit à la réflexion de M. Pignon qui se pose la question de savoir si la fonction d'apposition peut être assumée outre le nom aussi par un adjectif à l'instar de la fonction d'attribut, qui peut être exercée par les deux catégories. D'après H. Bonnard cela n'est pas possible, parce que l'apposition est définie par opposition à l'épithète justement par sa nature nominale. Le critère de la coréférence y joue donc un rôle capital.

b. Les études récentes : marginalisation de la coréférence

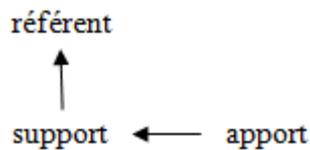
Dans les études plus récentes, le critère de la coréférence commence à être de plus en plus contesté par les linguistes. Il s'agit par exemple de B. Combettes (1998) qui, comme nous l'avons déjà mentionné, traite l'apposition dans le cadre des constructions détachées qui ne sont pas dotées d'une autonomie référentielle. Cependant, il reconnaît (1998 : 13) qu'il y a un type de coréférentialité, à savoir la coréférentialité entre « un sujet sous-jacent et un référent recouvert par une expression située en principe dans la phrase ».

Ensuite, M. Forsgren prend une position plus radicale par rapport à la coréférence. Il l'écarte des critères de l'apposition, parce qu'il constate que les constructions appositives ne se caractérisent pas par la coréférence mais par le fait qu'elles constituent une prédication secondaire, dépendante de la prédication principale.

L'autre linguiste qui exclut le critère de la coréférence est F. Neveu. Selon lui (Neveu, 2000a : 107 – 109), la coréférence au sens strict nécessite une référence qui réunisse en soi une référence virtuelle ainsi que celle actuelle. Par la référence virtuelle, l'auteur comprend une référence déterminée par les propriétés lexicales et la référence actuelle est selon lui celle « définie par la relation entre une séquence linguistique et un segment de réalité, relation qui confère à l'expression sa capacité désignative. » F. Neveu indique qu'il en résulte qu'on ne peut pas considérer comme appositions les constructions adjectivales ou nominales sans déterminant qui n'ont pas une autonomie référentielle. En ce qui concerne le caractère référentiel des segments détachés, l'auteur trouve problématique qu'il est « pensé au seul niveau de la structure interne du syntagme ». Selon lui, on doit prendre en considération aussi le niveau de la structure syntaxique et celui de la dynamique de l'énoncé. Néanmoins, ce n'est pas le cas pour un bon nombre des analyses de l'apposition qui se fondent sur l'autonomie référentielle de ses constituants. Celles-ci affirment que le contenu du segment détaché correspond à celui du segment support et admettent par conséquent leur permutabilité, p. ex. entre (1) *M. Gordon, le président du Directoire, reçoit le jeudi* et (2) *Le président du directoire, M. Gordon, reçoit le jeudi*.³⁸ Selon F. Neveu, la permutabilité de ce genre est possible seulement si on analyse les appositions hors contexte. Sauf ce cas, l'opération mentionnée plus haut est inacceptable parce que le fonctionnement référentiel ainsi que et la visée informationnelle des éléments concernés sont différents dans les deux cas. Il

³⁸Le segment détaché est mis en gras.

ajoute que si on analyse l'apposition en termes de prédication seconde, celle-ci « marque nécessairement l'idée d'une ordination prédicative », qui ne serait pas respectée si on interchangait les deux segments. F. Neveu en déduit que « dans le système appositif, détachement et la prédication seconde entraînent le blocage de tout mécanisme référentiel du segment concerné, lequel a pour fonction générale de prédiquer les propriétés du support et non pas de désigner un référent ». Selon F. Neveu, dans le cadre de l'analyse de l'apposition, un acte de référence ne devrait pas être compris comme « la désignation d'une entité extralinguistique » mais plutôt comme « un renvoi par assignation prédicative à un référent déjà verbalisé, introduit dans le discours ». Il constate donc que l'apposition peut être expliquée par « une triple hétéronomie – syntaxique, sémantique, référentielle – de l'appositif détaché », selon le schéma qui suit³⁹ :



³⁹Il faut mentionner que selon l'auteur, il s'agit d'un schéma simplifié qui représente seulement le fonctionnement des constructions déterminées. (Neveu, 2000a : 109)

4. Apposition en tchèque : état de recherche

Dans les grammaires tchèques, la notion d'apposition (*apozice*) n'est pas définie de façon uniforme. On peut y identifier trois principaux points problématiques. Le premier est lié à l'apposition comme une relation syntaxique. Les linguistes sont d'accord pour dire que l'apposition représente une relation syntaxique, mais il ne s'accordent plus en ce qui concerne le type de cette relation. Il y a des linguistes qui comprennent l'apposition comme une relation syntaxique particulière. Parmi les conceptions que nous avons traitées, c'est le cas de V. Mathesius (1947), V. Hrabě (1964), J. Hrbáček (2000), V. Šmilauer (1966), K. Svoboda (1972) et Čermák (1997). Ensuite, c'est aussi le cas des conceptions de F. Daneš et al. (1987), V. Veselý (2013), M. Grepl et P. Karlík (1998) et F. Štícha (2013) qui ont une position spéciale, parce qu'elles définissent l'apposition à l'aide de la relation d'adordination (*adordinace*). Les conceptions des linguistes qui ne reconnaissent pas le caractère particulier de la relation appositive ne sont pas nombreuses. Il s'agit des conceptions de J. Bauer et M. Grepl (1972), B. Havránek et A. Jedlička (1950) et F. Kopečný (1962) selon lesquelles l'apposition est un cas particulier de détermination.

L'autre point problématique concerne le fait s'il faut comprendre le deuxième terme du groupe appositif comme un membre de phrase particulier (en tchèque nommé *přístavek*). Nous avons trouvé que parmi les linguistes qui parlent de *přístavek* comme d'un membre de phrase, J. Bauer et M. Grepl (1972), B. Havránek et A. Jedlička (1950) et F. Čermák (1997) le comprennent comme un type d'épithète. Ensuite, *přístavek* comme un membre de phrase figure également dans les conceptions de K. Svoboda (1972), F. Daneš et al. (1987) et F. Kopečný (1962).

Enfin, nous avons observé que les linguistes sont confrontés aussi au problème du détachement des membres d'une structure appositive. Ce point problématique est traité déjà dans les travaux plus anciens sur apposition et selon certains linguistes, il est lié à l'extension sémantique de la construction appositive. Par exemple, J. Gebauer et V. Ertl (1926⁴⁰, in Hošnová, 1994 : 62) distinguent *přístavek těsný* («terme apposé étroit») et *přístavek volný* («terme apposé libre»). Le premier type est constitué par un terme lié sans pause à l'autre terme et le deuxième type est constitué par un terme qui est détaché de l'autre, c'est-à-dire séparé de lui à l'orale par une pause et à l'écrit par une marque de

⁴⁰ GEBAUER, J., ERTL, V. (1926): *Mluvnice česká pro školy střední a ústavy učitelské*, Praha, Československá grafická unie, a.s.

ponctuation. J. Gebauer et V. Ertl indiquent que tandis que *přístavek těsný* a pour fonction de compléter ou restreindre l'extension d'un terme, *přístavek volný* apporte à celui-ci une explication additionnelle. D'autre part, V. Mathesius (1947) n'est pas d'accord avec cette classification. Il indique (ibid. : 305) qu'il garde l'étiquette d'apposition seulement aux constructions que V. Ertl désigne comme *přístavek volný* et il propose d'appeler l'autre type *apoziční přívlastek* (« épithète appositive »). Dans le cadre des conceptions dont nous nous sommes occupé, celles de V. Mathesius (1947), V. Hrabě (1964), J. Hrbáček (2000), F. Čermák (1997), F. Daneš et al. (1987), J. Bauer et M. Grepl (1972) et B. Havránek et A. Jedlička (1950) considèrent comme une construction appositive seulement une construction formée des termes détachés.

5. Relations syntaxiques en tchèque

Pendant notre recherche, nous avons trouvé que les linguistes tchèques appréhendent l'apposition comme relation syntaxique. Selon eux, il s'agit soit d'une relation syntaxique à part entière soit d'un cas particulier de détermination. Pour cette raison, nous considérons pertinent d'introduire le sujet d'apposition en tchèque par une brève présentation des relations syntaxiques en tchèque.

Premièrement, il faut souligner que la terminologie des relations syntaxiques en tchèque n'est pas unifiée. En effet, il y a plusieurs termes que les linguistes emploient pour désigner des réalités différentes, ce qui est parfois source de confusion. Cette problématique a été mise en évidence par J. Hrbáček dans la revue *Naše řeč*.⁴¹

Selon J. Hrbáček (1991: 181), la notion de relations syntaxiques se rapporte aux relations entre les mots dans une phrase et aussi aux relations entre les propositions dans une phrase complexe. Il est important de garder à l'esprit que le terme de relation syntaxique désigne en fait deux relations, une relation sémantique et une relation formelle. J. Hrbáček (1997: 169) propose le classement suivant:

1) Relations sémantiques: *predikace* (« prédication »), *determinace* (« détermination »), *koordinace* (« coordination »), *apozice* (« apposition »)

2) Relations formelles: *vztahy hypotaktické* (« relations hypotactiques »), *vztahy parataktické* (« relations paratactiques »)⁴²

En matière de relations syntaxiques, J. Hrbáček (1997 : 172) attire l'attention sur le problème de la distinction entre les relations sémantiques et formelles. Il indique que souvent, les relations sémantiques ne sont pas distinguées des relations formelles. Par exemple, la relation sémantique de « coordination » est fréquemment confondue avec la relation formelle nommée *parataxe*⁴³ (« la parataxe »). J. Hrbáček (ibid. : 175) le critique et indique que la coordination peut être exprimée aussi de manière hypotactique : *Otec s matkou šli do divadla* – « **Mon père est allé au théâtre avec ma mère** ». Ensuite, nous avons trouvé que au lieu du terme *hypotaxe*, plusieurs linguistes préfèrent employer le terme *subordinace* (« la subordination »). De plus, il y a aussi des

⁴¹ HRBÁČEK, J. (1997): K problematice syntaktických vztahů a jejich terminologie. In *Naše řeč* 80, n. 4, 169 – 177.

⁴² Du point de vue formel, « les relations hypotactiques » et « les relations paratactiques » désignent respectivement les relations de dépendance et d'indépendance entre les mots d'une phrase ou entre les propositions dans une phrase complexe. (Čermák, 1997 : 179)

⁴³ Le terme *parataxe* désigne « les relations paratactiques ». Pour désigner « les relations hypotactique », on emploie le terme *hypotaxe* (« l'hypotaxe »).

linguistes qui confondent les deux termes. C'est le cas par exemple pour M. Dokulil (in Koktová, 1997 : 90) qui comprend les couples « parataxe – hypotaxe » et « coordination – subordination » comme synonymes et indique qu'il s'agit des relations formelles.

Ensuite, J. Hrbáček (1997 : 170) souligne également qu'il faut faire la distinction entre les relations syntaxiques et les moyens à l'aide desquels ces relations sont exprimées. Par exemple, dans les constructions *krásný zpěv* («un beau chant») et *krásně zpívá* («chanter beau»), on a affaire à la relation sémantique de détermination. Du point de vue formel, ces mots sont liés par une relation hypotactique. Dans le premier exemple (*krásný zpěv*), on parle de la relation hypotactique appelée *shoda* ou *kongruence* («congruence») et dans le deuxième exemple (*krásně zpívá*), on a affaire à la relation hypotactique nommée *slabá závislost* ou *adjunkce* («dépendance faible» ou «adjonction»). En ce qui concerne les moyens d'expression de ces relations, la relation de «congruence» est exprimée morphologiquement par la terminaison de l'adjectif (*krásný*) et la relation de la «dépendance faible» est exprimée par la forme adverbiale du mot (*krásně*) qui dépend du verbe (*zpívá*). Ensuite, J. Hrbáček (ibid.) souligne que la relation sémantique de détermination ne doit pas forcément être exprimée d'une manière hypotactique. En effet, du point de vue formel, la détermination peut être exprimée aussi par «la parataxe», par exemple dans la construction *chudák maminka* – «une pauvre maman»⁴⁴

Maintenant, nous voudrions préciser que conformément au classement de J. Hrbáček (1997), nous considérons la relation d'apposition comme une relation sémantique. De même, nous comprenons le terme de détermination comme une relation sémantique de dépendance entre deux termes dont un détermine l'autre. En ce qui concerne le terme de coordination, il est employé dans ce travail pour désigner une relation formelle - «la parataxe».

⁴⁴ Dans la langue tchèque, le mot *chudák* est un substantif, on peut le traduire comme «la pauvre».

6. Conceptions de l'apposition en tchèque

Dans le cas de la langue tchèque, les linguistes se rejoignent en ce qui concerne le fait que l'apposition (en tchèque *apozice* ou *přístavek*) constitue une relation syntaxique, mais ils sont en désaccord sur la question de savoir de quelle relation syntaxique il s'agit. Ensuite, par rapport à l'apposition, certains linguistes parlent aussi d'un membre de phrase particulier nommé *přístavek* (« le terme apposé »⁴⁵).

Dans ce travail, nous avons décidé de classer les différentes conceptions en fonction du type de relation syntaxique qui y est attribué à l'apposition. Nous partons du travail de E. Hošnová (1994) qui a identifié trois approches principales de l'apposition en tchèque. Sur la base de ces trois approches nous avons constitué trois groupes de conceptions qui suivent :

Groupe A: Apposition comme relation syntaxique particulière

Groupe B: Apposition comme adordination

Groupe C: Apposition comme cas particulier de détermination

Le premier groupe, le groupe A, contient des conceptions qui considèrent l'apposition comme une relation syntaxique particulière qui a sa place entre d'autres relations. Le groupe B est réservé aux conceptions qui assimilent l'apposition à la relation d'adordination (*adordinace*) ou à un cas particulier de celle-ci. Le dernier groupe, le groupe C, rassemble les conceptions qui appréhendent l'apposition comme un cas de détermination.

6.1. Groupe A : Apposition comme relation syntaxique particulière

Dans cette partie, nous allons nous occuper des conceptions selon lesquelles l'apposition représente une relation syntaxique particulière. Il s'agit des conceptions de V. Mathesius (1947), V. Hrabě (1964), J. Hrbáček (2000), V. Šmilauer (1966), K. Svoboda (1972) et F. Čermák (1997).

⁴⁵ Dans ce travail, nous employons la notion de « terme apposé » pour désigner « *přístavek* » en tant que second terme du groupe appositif, appréhendé par certains linguistes comme un membre de phrase spécial. La notion d'« apposition » est employée pour désigner la relation d'apposition.

6.1.1. V. Mathesius (1947)

V. Mathesius définit l'apposition (*apozice*) de manière suivante (1947 : 303) : « L'apposition est une prédication non phrastique, exprimée par une simple juxtaposition d'une expression nominale coordonnée »⁴⁶ : *Pan Prošek, **babiččin zet'**, dobyl si srdce jejího hned* - *Monsieur Prošek, **le genre de la grand-mère**, a tout de suite conquis son coeur*⁴⁷. V. Mathesius (ibid. : 303 – 304) indique que l'apposition⁴⁸ en tant que prédication non phrastique ne constitue pas une phrase autonome, mais elle peut être transformée en une prédication phrastique. Par exemple, dans le cas de l'apposition mentionnée ci-dessus, la phrase aurait cette forme : *Pan Prošek, **to byl / jenž byl **babiččin zet'****, dobyl si srdce jejího hned* - *Monsieur Prošek, **c'était / qui était le genre de la grand-mère**, a tout de suite conquis son coeur*. En ce qui concerne la nature des éléments auxquels l'apposition peut se rattacher, V. Mathesius mentionne outre les substantifs aussi les pronoms et les expressions phrastiques. En effet, il distingue deux grands types d'apposition : (1) *přívětní apozice* (« apposition à une phrase ») et (2) *příslovní apozice* (« apposition à un mot »).

přívětní apozice (« apposition à une phrase »)

« L'apposition à une phrase » (ibid. : 305 - 309) est un type d'apposition qui détermine une phrase. Le plus souvent, elle est placée avant ou après la phrase qu'elle détermine. Néanmoins, V. Mathesius indique que la langue tchèque préfère d'exprimer le contenu véhiculé par ce type d'apposition au moyen d'une phrase : *Nikdy, [...], nebudil dojem, že tím snižuje cenu vlastní: věc **to k nezaplacení** [...]*⁴⁹ – *Jamais, [...], il ne donnait l'impression de réduire ainsi sa propre valeur : **chose qui n'a pas de prix** [...]*. « L'apposition à une phrase » peut également figurer au milieu de la phrase. V. Mathesius dit que cette apposition ressemble plutôt à l'apposition qui suit la phrase et se rapproche des insertions, parce qu'elle peut être séparée du reste de la phrase outre les virgules aussi par des tirets ou des parenthèses : *John (**věc to velmi řídká**) obyčejně*

⁴⁶ « Aposice je nevětná predikace vyjádřená prostě přiřaděným souřadným výrazem jmenným » (Mathesius, 1947 : 303)

⁴⁷ Nous voudrions mettre en évidence que dans les traductions des exemples tchèques en français, nous avons souligné la partie de la phrase qui correspond à l'apposition en tchèque du point de vue sémantique. Il arrive évidemment, que l'apposition en tchèque et sa traduction en français aient une forme différente.

⁴⁸ Il est important de souligner que V. Mathesius emploie le terme *apozice* pour désigner la relation appositive (une prédication non phrastique) et aussi pour désigner l'expression nominale coordonnée qui exprime cette relation. Pour cette raison, dans la description de cette conception, nous employons à titre exceptionnel le terme d'apposition pour désigner la relation appositive ainsi que l'expression nominale qui la exprime.

⁴⁹ En tchèque, l'apposition est formée par un SN.

zasáhl to, proti čemu vedl ránu. – D’habitude, John touchait cela à quoi il s’était apprêté à donner le coup, ce qui est une chose très rare.

příslovní apozice (« apposition à un mot »)

Contrairement à « l’apposition à une phrase », « l’apposition à un mot » est beaucoup plus fréquent en tchèque. V. Mathesius en distingue trois types : (1) *apozice vysvětlující* (« apposition explicative »), (2) *apozice zařadující* (« apposition classifiante ») et (3) *apozice posesivní* ou *přisuzující* (« apposition possessive » ou « attributive »)

(1) « **L’apposition explicative** » (ibid. : 309 – 310) sert à exprimer plus précisément l’idée désignée par « le terme de base », c’est-à-dire par le terme auquel elle se rattache. V. Mathesius ajoute que ce type d’apposition peut être précédé par la conjonction *totiž* (« à savoir »), ce qui permet son identification. Dans le cadre de « l’apposition explicative », V. Mathesius distingue encore deux sous-types, à savoir (1) *prostá apozice vysvětlující* (« apposition explicative simple ») et (2) *výčtová apozice vysvětlující* (« apposition explicative énumérative »). L’apposition du premier type est constituée d’un terme plus étroit, plus précis que le terme de base : *Jeho dílo vyznačuje vzácná věc, totiž novota. – Son œuvre caractérise une qualité rare, à savoir la nouveauté.* Le deuxième type d’apposition est formé d’une énumération des éléments qui sont englobés dans le terme de base : *My oba, Josef i já, si tu a tam rádi trochu popovídáme. – Nous deux, Josef et moi, aimons bien bavarder de temps en temps.*

(2) « **L’apposition classifiante** » (ibid. : 310 – 313) range l’idée exprimée par le terme de base dans une classe de phénomènes. Par conséquent, elle est formée par une expression hyperonymique par rapport au terme de base. V. Mathesius indique que « l’apposition classifiante » représente l’opposition de « l’apposition explicative ». En effet, en échangeant « l’apposition explicative » et son terme de base, on obtient « l’apposition classifiante »: *vzácná věc, totiž novota -> novota, vzácná to⁵⁰ věc - une qualité rare, à savoir la nouveauté -> la nouveauté, une qualité rare.*

De même que « l’apposition explicative », « l’apposition classifiante » est aussi de deux types : (1) *apozice trvale zařadující* (« apposition qui classifie durablement ») et

⁵⁰ Dans la langue tchèque, on peut reconnaître « l’apposition classifiante » en employant avec elle le mot *to*. (ibid. : 311).

(2) *apositione aktuálně zařadující* (« apposition qui classifie actuellement »). Le premier type range le terme de base dans une classe qui exprime une caractéristique permanente de celui-ci : *Radúz, **královský princ z Magury**, [...] si vyjel na lov. – Radúz, **le prince royal de Magura**, [...] est sorti chasser.* Le deuxième type, au contraire, range le terme de base dans une classe qui exprime une caractéristique qui est directement liée à la situation exprimée par le prédicat. Pour cette raison, cette apposition est sentie comme « actuelle » : *Jeho smrt, **zřejmá justiční vražda**, hluboce pobouřila malajské obyvatelstvo. – Sa mort, **un meurtre judiciaire évident**, a profondément indigné la population malaise.* V. Mathesius indique que la relation de cette apposition avec le prédicat est bien observable si on exprime son contenu par une proposition subordonnée circonstancielle, dont l'emploi est selon lui plus adéquate au caractère de la langue tchèque : *Jeho smrt hluboce pobouřila malajské obyvatelstvo, **protože to byla zřejmá justiční vražda**. – Sa mort a profondément indigné la population malaise, **parce que c'était un meurtre judiciaire évident**.*

V. Mathesius affirme (ibid. : 314 – 316) qu'il est important de distinguer la « vraie » apposition de sa variation. La variation appositive ne représente qu'une nouvelle formulation du contenu qui était déjà exprimé par le terme de base. Il s'agit en particulier des expressions appréciatives ([...] *a Josef, **ten hlupák**, mu věřil – [...] et Josef, **cet idiot**, lui croyait*) et des titres qui s'ajoutent à un nom juste pour que celui-ci soit complet et non pour faire une distinction entre deux personnes.

Le dernier type d'apposition, (3) « **l'apposition possessive** » ou « **attributive** » (ibid. : 316 – 318), est très peu représentée en tchèque. Selon V. Mathesius, elle détermine le terme de base en lui prédisant une qualité qui lui est propre par une expression nominale coordonnée. P. ex. *V závodě zvítězil veslařský klub Blesk čtyřveslicí Miranda, **kapitán J. Rychlík**. – Le club de l'aviron Blesk a gagné la compétition avec son quatre de couple Miranda, **dont le capitaine était J. Rychlík**.* Contrairement aux deux types précédents, dans le cas de « l'apposition possessive », on n'a pas affaire à une prédication identificationnelle (du type « A est B »), mais à une prédication possessive du type « A possède B ». Pour finir, V. Mathesius indique que l'emploi de ce type d'apposition est plus diffusé en anglais et en français qu'en tchèque.

6.1.2. V. Hrabě (1964)

V. Hrabě (1964, in Koktová, 1977 : 92) attribue à l'apposition un caractère déterminatif et prédicatif. Il dit que du point de vue fonctionnel, l'apposition est une détermination et du point de vue sémantique, l'apposition représente une prédication. V. Hrabě (1964 in Hošnová, 1994 : 61) indique que le terme apposé est détaché des autres expressions de la phrase et pour cette raison, la détermination qu'il véhicule est spéciale. En effet, V. Hrabě affirme qu' « il s'agit d'une transposition de la prédication nominale sans copule dans la fonction de détermination »⁵¹. Dans la conception de V. Hrabě (1964, in Koktová, 1977 : 92), l'apposition a une fonction explicative. La relation appositive concerne les expressions dont l'une a une signification plus large que l'autre. L'expression plus étroite est déterminée par l'expression plus large et les deux peuvent constituer le terme apposé ou le terme de base. Néanmoins, l'ordre de leur apparition est important, parce que la direction de la prédication dépend de lui. En effet, V. Hrabě soutient que la prédication a une direction logique : la première place est occupé par le sujet, représenté par l'expression plus étroite, et la deuxième place est réservée au prédicat verbo-nominal, constitué par l'expression plus large. L'auteur indique que la direction de la prédication distingue « l'apposition classifiante » (*apozice zařazující*) de « l'apposition explicative » (*apozice vysvětlující*): Tandis que dans le cas de l'apposition classifiante, l'ordre linéaire des termes de la relation appositive correspond à la direction de la prédication, dans le cas de l'apposition explicative, la prédication a une direction opposée par rapport à l'ordre linéaire des termes de la relation appositive.

6.1.3. J. Hrbáček (2000)

J. Hrbáček traite la question de l'apposition dans l'ouvrage *Čeština – řeč a jazyk* (M. Čechová et al. (2000). Selon lui (ibid. : 270), « l'apposition ou bien la relation appositive est une relation entre deux ou plusieurs termes qui est présentée comme l'affirmation d'identité au moyen d'une forme non phrastique ».⁵² Les termes liés par la relation d'apposition (ibid. : 275) sont coordonnés et ils ont la même fonction dans la phrase⁵³. D'après les exemples de J. Hrbáček, l'apposition peut être formée non

⁵¹ « jde o transpozici jmenné predikace s nulovou sponou do funkce determinace » (V. Hrabě, 1964 : 60, in Hošnová, 1994 : 61)

⁵² « Apozice / přístavkový vztah je vztah dvou (nebo i více) členů, který se podává jako tvrzení totožnosti, ale nevětnou formou ». (Čechová et al., 2000 : 270).

⁵³ Ici, on a affaire à une multiplication des expressions dans une position syntaxique. À la différence d' « un membre de phrase multiple » (*několikanásobný větný člen*), ces expressions se chevauchent du point

seulement par les substantifs, mais également par d'autres parties du discours, telles que les pronoms, adjectifs, adverbes et verbes.

Par rapport à la relation appositive, J. Hrbáček (ibid. : 270) ajoute qu'il s'agit d'une relation « semi-prédicative » et « semi-déterminative ». De même que V. Mathesius, il dit que l'apposition est une prédication non phrastique. Par conséquent, il admet comme appositions seulement des expressions « détachées », avec la pause à l'oral et une virgule (ou un tiret ou une parenthèse) à l'écrit. Ensuite, il indique que les relations appositives sont dominées soit par la prédication, soit par la détermination. Quant à la prédication, elle devient plus marquée dans le cas de l'apposition formée par des substantifs au nominatif, qu'on peut transformer facilement en une prédication phrastique : *Karel Novák, posluchač Filozofické fakulty, přišel k nám do školy.* -> *Karel Novák, který je posluchačem Filozofické fakulty, přišel k nám do školy.* - *Karel Novák, un étudiant de la Faculté de Lettres, est venu à notre école.* -> *Karel Novák, qui est un étudiant de la Faculté de Lettres, est venu à notre école.* Dans d'autres cas, l'apposition a un caractère plutôt déterminatif (ibid. : 271) : *Na našich největších řekách, na Labi a Vltavě, vzrůstá lodní doprava.* – *Le transport fluvial augmente sur nos rivières les plus grandes, sur l'Elbe et sur la Vltava.*

Du point de vue sémantique, J. Hrbáček distingue (ibid.): (1) *apozice zařazující* et *hodnotící* (« l'apposition classifiante et évaluative » : *Jeho syn, nadaný hoch, to dokázal.* - *Son fils, un garçon doué, l'a réussi.*), dont le sous-type représente *apozice shrnující* (« l'apposition récapitulative » : *Schůze se zúčastnili dělníci, technici, úředníci, zkrátka všichni pracující našeho podniku.* – *Tous les ouvriers, techniciens, fonctionnaires, bref, tous les employés de notre entreprise ont participé à la réunion.*), ensuite (2) *apozice konkretizující* (« l'apposition spécifiante » : *V některých novinách, např. ve Svobodném slově, o tom psali.* – *Certains journaux, p. ex. le journal Svoboné slovo, en ont parlé.*) et (3) *apozice vysvětlující* (« l'apposition explicative » : *H je hláska laryngální, tj. v hrtanu tvořená.* – *Le « h » est une laryngale, c'est-à-dire un son formé dans le larynx.*⁵⁴)

de vue référentiel. En tchèque, on appelle cela *adordinační zmnožení* ou simplement *adordinace*. (Čechová et al., 2000 : 345).

⁵⁴ En tchèque, il s'agit de l'explication de l'adjectif « laryngální ».

6.1.4. V. Šmilauer (1966)

V. Šmilauer (1966 : 53) comprend l'apposition comme une relation entre deux ou plus éléments qui désignent la même réalité de deux (ou plusieurs) façons. P. ex. dans *pekař Marhoul – le boulanger Marhoul*, la même personne est désignée de deux façons : par son métier (*pekař*) et par son nom (*Marhoul*). V. Šmilauer indique que les éléments liés par la relation d'apposition forment *syntaktická skupina přístavková* (« un groupe syntaxique appositif »). Ensuite, il affirme (ibid. : 353) qu'ils se trouvent au même niveau dans la phrase, c'est-à-dire qu'ils ont la même fonction syntaxique (sujet, objet etc.), le même cas etc. Vu que les éléments de l'apposition se caractérisent par « la relation d'identité au sens large » (*vztah široké totožnosti*), V. Šmilauer affirme qu'il est possible de les interchanger : *Oldřich, kníže český -> kníže český Oldřich – Oldřich, le prince tchèque -> le prince tchèque Oldřich*.

En ce qui concerne la forme d' « un groupe syntaxique appositif », l'auteur (ibid.) indique que ses éléments sont construits soit en asyndète sans pause (*Řekl mi to jeho bratr Karel – Son frère Karel m'a dit cela.*) ou en asyndète avec pause (*Řekl mi to jeho bratr, Karel. – Cela m'a dit son frère, Karel.*) Selon le mode de liaison entre les éléments d' « un groupe syntaxique appositif », V. Šmilauer (ibid. : 355) distingue : (1) *apozice těsná* (« apposition étroite »), qui est construite en asyndète sans pause, (2) *apozice volná* (« apposition libre »), construite en asyndète avec pause, marquée à l'écrit par un tiret, une virgule ou les deux-points, et (3) *apozice volně připojená* (« une apposition librement attachée »), introduite au moyen des « expressions explicatives » du type *a to* (« et cela »), *totiž* (« à savoir »), *tedy* (« donc »), *tj.*⁵⁵ (« c.-à-d. ») etc.

Quant à la nature des éléments d' « un groupe syntaxique appositif », selon V. Šmilauer (ibid. : 353 – 354), il s'agit le plus souvent des éléments nominaux. Ensuite, ils peuvent être formés aussi par un verbe : *řeka meandruje, tj. tvoří zákruty – la rivière serpente, c.-à-d. fait des boucles*, un adverbe : *gurmánsky, tj. labužnicky*⁵⁶ - *de façon gourmande, c.-à-d. de façon gastronomique* ou par une phrase, principale ou subordonnée : *Po otci má jen jedno: opovrhuje penězi / že opovrhuje penězi – Il ne tient de son père qu'une caractéristique: il méprise l'argent / qu'il méprise l'argent*.

Comme nous l'avons déjà mentionné, V. Šmilauer considère l'apposition comme une relation. Il dit (ibid.) qu'il s'agit d'une relation à part entière, même s'elle partage certaines caractéristiques avec d'autres relations. En ce qui concerne la relation de

⁵⁵ *tj.* est une abréviation de *to jest* (« c'est-à-dire »)

⁵⁶ En tchèque, l'apposition est employée pour expliquer le mot *gurmánsky*, qui est d'origine étrangère.

détermination (typique pour l'épithète), un groupe appositif a en commun avec l'épithète le fait de pouvoir déterminer plus précisément un terme, p. ex. *potápka rudokrká* (épithète) et *potápka roháč* (groupe appositif).⁵⁷ Ensuite, l'apposition a des points communs aussi avec la coordination, parce que les deux relations sont formées par des éléments qui se trouvent au même niveau dans la phrase et qui ont la même fonction syntaxique.

Du point de vue sémantique, V. Šmilauer (ibid. : 355) distingue trois types d'apposition : Le type le plus courant est (1) l'apposition qui désigne la même réalité de plusieurs façons : *řeka Odra – la rivière Odra*. Ensuite, un cas spécial d'apposition représente (2) celle qui décompose une réalité en plusieurs éléments (*děti, kluci i děvčátka – les enfants, les garçons et les filles*) ou celle qui résume les éléments d'une réalité (*mladí i starší, všichni – les jeunes et les vieux, tous*). Sous ce type d'apposition, l'auteur range aussi le cas de « l'exemple », qui n'introduit qu'un élément de la réalité, et celui de « la description », qui consiste en une énumération des traits caractéristiques pour une réalité. Le dernier type d'apposition est (3) *přístavek specializující* (« apposition spécifiante ») qui est constituée de deux termes dont un est plus large que l'autre, p. ex. *v Praze na Vyšehradě - à Prague à Vyšehrad*.⁵⁸

6.1.5. K. Svoboda (1972)

K. Svoboda mentionne l'apposition dans le contexte des types de phrases en tchèque, dont l'un spécifique représente *věta přístavková* (« la phrase appositive »). Ensuite, il parle également du terme apposé (*přístavek*) en tant que du deuxième membre du groupe appositif.

K. Svoboda (1972 : 97) indique que la particularité du terme apposé consiste dans le fait que même s'il détermine du point de vue syntaxique et sémantique le premier terme du groupe appositif, son cas dépend de sa relation avec le verbe. Il ajoute que le terme apposé diffère des autres membres de phrase aussi parce que sa relation avec le verbe est identique à celle que le premier terme du groupe appositif entretient avec le verbe. C'est-à-dire que si le premier terme du groupe appositif est un objet, le terme apposé a aussi la fonction d'objet etc.

⁵⁷ Il s'agit de deux espèces de grèbes, en tchèque, la première est déterminée par une épithète formée d'un adjectif et la deuxième est déterminée par l'apposition, formée d'un substantif.

⁵⁸ Vyšehrad est un quartier de Prague.

Comme nous l'avons déjà indiqué, K. Svoboda parle d' « une phrase appositive ». Selon lui, « la phrase appositive » (ibid. : 96 – 97) désigne de nouveau et plus précisément le fait qui a été déjà désigné de façon générale par « un pronom ou adverbe anticipatif » (*anticipační zájmeno nebo příslovce*). Il s'agit des phrases introduites le plus souvent par les pronoms relatifs (*kdo* : « qui », *co* : « ce que... ») et les adverbes relatifs (p. ex. *kde* : « où »), éventuellement aussi par certaines particules ou conjonctions. P. ex. dans *Ten z vás, kdo se bojí, zůstane doma – Celui/celle d'entre-vous qui a peur, restera a la maison*, « le pronom anticipatif » *ten* désigne une personne de façon générale et la phrase appositive *kdo se bojí* la désigne de nouveau, mais plus précisément. K. Svoboda ajoute que la phrase appositive et « un pronom ou adverbe anticipatif » ont la même relation syntaxique avec un autre membre de la phrase, c'est-à-dire qu'ils ont la même fonction syntaxique dans la phrase, qui peut être celle de sujet, objet ou complément circonstanciel.

6.1.6. F. Čermák (1997)

F. Čermák (1997) considère l'apposition comme une relation syntaxique particulière ayant sa place à côté des autres relations syntaxiques qui sont la prédication, la subordination et la coordination. Selon lui (ibid. : 178), l'apposition est une relation entre deux ou plusieurs termes juxtaposés ou liés avec des conjonctions ou locutions conjonctives comme *a to* ou *a sice* (« à savoir »). Les termes liés par la relation appositives peuvent être de nature différente, mais en principe, ils doivent avoir une référence « identique ou similaire », p. ex. *J. E. Purkyně, objevitel krevních skupin - J. E. Purkyně, le découvreur des groupes sanguins*.

Ensuite, F. Čermák (ibid. : 175) parle aussi d'un membre de phrase nommé *přístavek* (« terme apposé »). Il indique qu'il s'agit d'une épithète postposée qui est séparée du terme qu'elle détermine par une pause, marquée à l'écrit par une virgule.

6.2. Groupe B : Apposition comme adordination

Dans ce groupe, nous avons rangé les conceptions qui définissent l'apposition à l'aide de la relation d'adordination (*adordinace*). Il s'agit des conceptions de F. Daneš et al. (1987), V. Veselý (2013), M. Grepl et P. Karlík (1998) et F. Štícha (2013). Selon F. Daneš et al. (1987 : 391 - 392), l'adordination est une relation qui apparaît lors de la multiplication des expressions dans une position syntaxique. La multiplication

(*zmnožení*) est une relation syntaxique qui concerne les éléments qui ont la même fonction dans la phrase et qui occupent ensemble la même position syntaxique. Dans le cadre de la multiplication, F. Daneš et al. distinguent deux types de relations : la coordination et l'adordination. Tandis que la coordination est une relation entre les éléments qui désignent des référents divers, l'adordination est une relation entre les éléments qui se rapportent potentiellement au même référent.

Premièrement, nous allons nous occuper de la conception de F. Daneš et al. (1987) qui conçoit l'apposition comme un cas particulier de l'adordination. Ensuite, nous allons mentionner les conceptions de V. Veselý (2013), M. Grepl et P. Karlík (1998) et F. Štícha (2013) dans lesquelles la notion d'apposition est employée comme synonyme de l'adordination.

6.2.1. F. Daneš, Z. Hlavsa, M. Grepl (1987)

Comme nous l'avons indiqué plus haut, F. Daneš et al. (1987) décrivent l'apposition dans le cadre de l'adordination. Ils indiquent (ibid. : 392) que les éléments liés par la relation d'adordination forment « un groupe adordinatif » (« GA ») (*adordinační skupina*) et ils soulignent que dans leur conception, l'adordination se rapproche de la notion d'apposition comprise largement comme « la relation d'identité au sens large ».

Un GA (ibid. : 418 - 419) comporte selon eux deux ou plusieurs éléments de même niveau syntaxique qui se rapportent au même référent. En principe, un GA peut occuper n'importe quelle fonction dans la phrase. Ses éléments sont le plus souvent constitués par des substantifs et certains pronoms, ensuite aussi par des SP et des adverbes. Quant à la multiplication des adjectifs, les auteurs indiquent qu'il est parfois difficile de décider si on a affaire à une relation d'adordination ou pas, p. ex. : *Jako nejnovější, šestý svazek edice vychází kniha o Fibichovi. – Un livre sur Fibich paraît comme le volume de l'édition le plus récent, le sixième.* Ensuite, les auteurs affirment que les éléments d'un GA peuvent être constitués par des syntagmes avec des expansions plus ou moins développées et aussi par des phrases : *Daleko krásnější je to večer, když už se tma zakousne do skály. – Cela (le paysage) est beaucoup plus beau le soir, quand la roche est plongée dans le noir.*

Selon les auteurs (ibid. : 419), « la relation adordinative » (*adordinační vztah*) peut lier non seulement des termes d'un énoncé, mais également des termes provenant de deux énoncés différents, comme c'est le cas par exemple dans *Všechno začalo znovu.*

Papírování, snění, i přesvědčování. – Tout a recommencé. Paperasse, rêverie ainsi que persuasion. S'il s'agit d'une relation adordinative entre des termes d'un énoncé, les membres du GA sont liés entre eux sans pause ou avec pause, qui est à l'écrit marquée par une virgule, un tiret ou par les deux-points. Ensuite, F. Daneš et al. (ibid. : 420) indiquent qu'en principe, les GA sont composés de deux membres qui désignent le même référent de façons différentes, le deuxième membre du GA par exemple complète, évalue ou rectifie la désignation du premier membre etc. Il en résulte qu'entre les membres d'un GA, il y a des relations sémantiques différentes. F. Daneš et al. (ibid. : 421) en distinguent deux types: (1) *izotropní vztahy* (« relations isotropes ») (statiques) qui sont déterminées sans prendre en considération l'ordre d'apparition des membres d'un GA dans un énoncé et (2) *lineární vztahy* (« relations linéaires ») (dynamiques) qui sont, au contraire, déterminées en prenant compte de l'ordre d'apparition des membres d'un GA dans un énoncé.

a. « Relations isotropes » dans un GA

« Les relations isotropes » figurent selon les auteurs dans sept types de groupes suivants (ibid. : 421 – 429): (1) « groupes exprimant des relations déterminatives » (*skupiny vyjadřující determinační vztahy*), (2) « parallélisme syntaxique » (*syntaktická souběžnost*), (3) « isolement syntaxique » (*syntaktické osamostatnění*), (4) « groupes exprimant une relation entre un ensemble et ses éléments » (*skupiny vyjadřující vztah množiny a jejích prvků*), (5) « rectification et correction » (*rektifikace a korektura*), (6) « série synonymique » (*synonymní řada*) et (7) « répétition dans la construction du texte » (*textově konstrukční opakování*).

(1) « Les groupes exprimant des relations déterminatives » (ibid. : 421 – 422) sont formés par deux désignations de nature substantive ou pronominale, dont une est déterminée par l'autre. La désignation qui détermine est issue d'une phrase-source avec le verbe « être » qui avait pour fonction d'identifier ou de qualifier la désignation déterminée. Par exemple, à partir de la phrase-source *Petr Novák, který je náš soused / naším sousedem* (*Petr Novák qui est notre voisin*) on obtient le GA *naš soused Petr Novák* ou *Petr Novák, náš soused* (*notre voisin Petr Novák* ou *Petr Novák, notre voisin*). Les auteurs affirment (ibid. : 422) qu'entre les éléments de ces groupes, il y a deux types de relations sémantiques suivant le caractère de la phrase-source. Il s'agit de la relation d'identification (*Já, Antonín Rys, se vzdávám svého dědického podílu – Moi, Antonín Rys, je renonce à ma part d'héritage*) et de celle de qualification, qui figure

dans les GA de deux types, en fonction de l'ordre linéaire de ses membres. Le premier type est constitué d'un GA dont le deuxième membre exprime une qualification : *Byl to Jindra, přítel z války – C'était Jindra, mon camarade du temps de guerre*. F. Daneš et al. indiquent que souvent, ce deuxième membre est appelé « terme apposé classifiant » (*přístavek zařazující*). Le deuxième type représente un GA, dont le deuxième membre est formé par une désignation déterminée, appelée souvent « terme apposé explicatif » (*přístavek vysvětlující*): *Město Praha bylo založeno ještě v době předhistorické. – La ville de Prague fut fondée déjà dans les temps préhistoriques*.

(2) « Le parallélisme syntaxique » (ibid. : 422 – 423) est caractéristique pour les GA qui contiennent des éléments qui sont de même niveau syntaxique et qui ont, contrairement aux groupes du type précédent, le même rôle sémantique. Le plus souvent, ils expriment un lieu (*Hned proti nám, za parkem, hořel dům – Une maison brûlait juste en face de chez nous, derrière le parc*) et le temps (*Dnes, po mnoha měsících práce, můžeme výsledky shrnout – Aujourd'hui, après tant de mois du travail, nous pouvons résumer les résultats*), rarement une manière (*Pokus jsme musili opakovat mnohokrát, přesně stosedmdesátkrát. – Nous avons dû faire des expérimentations plusieurs fois, précisément cent-soixante-dix fois.*).

(3) « L'isolement syntaxique » (ibid. : 424 – 425) désigne dans la conception de F. Daneš et al. le cas d'un GA composé de deux expressions, dont une a pour fonction de renvoyer à l'autre. Celle-ci représente une désignation autosémantique, elle est placée soit avant l'expression qui renvoie à elle (anaphoriquement), soit après l'expression qui renvoie à elle (cataphoriquement). La désignation autosémantique « isolée » est le plus souvent réalisée par un substantif, ensuite aussi par un adverbe, un infinitif ou une phrase. L'expression qui renvoie à elle peut être constituée d'un pronom ou d'un substantif. S'il s'agit d'un pronom, il peut avoir la fonction anaphorique : *S Pavlem, s tím jezdím rád – « Avec Pavel, j'aime bien faire du vélo avec lui »* ou cataphorique : *On neměl nikdy dost, ten lakomec ! – « Il n'avait jamais assez, cet avare! »* S'il s'agit d'un substantif, il a une signification très large et renvoie cataphoriquement à l'expression autosémantique : *Mám vážný důvod, proč jsem zůstala doma: nemocné dítě – « Je suis restée à la maison pour une raison sérieuse : j'ai un enfant malade. »* En ce qui concerne l'emploi de « l'isolement syntaxique », les auteurs indiquent qu'il s'agit d'un procédé de « l'articulation actuelle de la phrase » (*aktuální členění*) qui permet de créer de la désignation autosémantique « isolée » une partie de l'énoncé qui peut constituer un autre rhème.

(4) Quant aux « groupes exprimant une relation entre un ensemble et ses éléments » (ibid. : 425 – 428), ils sont selon F. Daneš et al. formés par des GA contenant deux membres : le premier est constitué par une désignation d'un ensemble et le deuxième par l'énumération de ses éléments. Leur ordre d'apparition n'est pas important, l'ensemble peut précéder ou suivre l'énumération de ses éléments. Les auteurs indiquent que dans les conceptions qui désignent le deuxième membre du groupe comme *přístavek* (« terme apposé »), celui-ci est appelé *přístavek shrnující* (« terme apposé récapitulatif »), s'il exprime un ensemble, ou *přístavek výčtový* (« terme apposé énumératif »), s'il exprime l'énumération de ses éléments. En ce qui concerne la nature des membres de ces GA, l'énumération est souvent réalisée par des noms propres et l'ensemble par des noms communs : *Její tři děti, Jenda, Mařka a Pepík, byli mými prvními přáteli.* – *Mes premiers amis étaient ses trois enfants, Jenda, Mařka a Pepík.* Ensuite, les GA peuvent être constitués aussi par les noms communs, l'ensemble étant formé par une expression hyperonymique : *Tento typ vagónů je určen nejen k přepravě sypkých substrátů – uhlí, rudy a šterku-, ale i k přepravě kusového zboží.* – *Ce type de wagon est destiné non seulement au transport des marchandises en vrac - comme charbon, minerai et gravier - mais aussi au transport des marchandises unitaires.*

Dans le cadre de ces GA, F. Daneš et al. (ibid.) distinguent les groupes avec une énumération complète et ceux avec une énumération incomplète. Si l'énumération des éléments d'un ensemble est complète, entre les membres d'un GA, il y a une relation d'identité des ensembles, par exemple : *Mění se vše, města, doprava, životní styl i příroda.* – *Tout change : les villes, le transport, le mode de vie et même la nature.* D'autre part, si l'énumération n'est pas complète, les deux membres d'un GA sont liés par une relation d'inclusion ou d'exclusion. Entre les membres de ce type du GA, les auteurs distinguent encore trois autres relations sémantiques, dans ce cas, l'ordre des membres d'un GA est significatif. (1) La première relation sémantique est appelée « l'exemplification » (*exemplifikace*). Elle concerne les GA dont le deuxième membre est constitué par un ou plusieurs éléments qui ont pour fonction de mieux expliquer la désignation de l'ensemble dont ils font partie : *Tato hra je oblíbená i jinde, třeba v Polsku a v Maďarsku.* – *Cette pièce de théâtre est populaire également dans d'autres pays, par exemple en Pologne et en Hongrie.* Ensuite, lors de la (2) « particularisation » (*partikularizace*), un ou plusieurs éléments d'un ensemble sont marqués comme plus importants. Ils constituent toujours le deuxième membre d'un GA et ils sont accompagnés par des expressions du type *včetně* (« y compris »), *zejména*

(«en particulier ») etc.: Přišli **všichni, včetně Jiřího**. – *Ils sont tous venus, y compris Jiří*. Le dernier type de ces relations sémantiques représente (3) « l'exclusion » (*vyloučení*) d'un ou plusieurs éléments de l'ensemble : Přišli **všichni kromě Jiřího**. – *Ils sont tous venus, à part Jiří*.

(5) « Une relation isotrope » figure aussi dans les groupes exprimant « la rectification » et « la correction » (ibid.: 428 – 429). Il s'agit des GA dont le deuxième membre exprime mieux la réalité désignée par le premier membre, c'est-à-dire qu'il corrige ou précise la désignation en question. « La correction » concerne soit les cas où deux membres d'un GA désignent la même réalité de deux façons différentes soit les cas où deux membres d'un GA renvoient à deux réalités différentes, par exemple : *Zavolej sestru, či vlastně matku – Appelle sa soeur, ou en fait sa mère*. Quant à « la rectification », elle est comprise comme un procédé langagier et elle figure dans les GA dont les membres sont liés par une relation d'inclusion : *Nevím, jak začít, nebo lépe řečeno čím – Je ne sais pas comment commencer, ou pour mieux dire par quoi*.

(6) Ensuite, les auteurs identifient « une relation isotrope » dans une « série synonymique » (ibid. : 429). Celle-ci est constituée d'un GA qui comporte en principe deux expressions qui désignent la même réalité et lesquelles on considère comme synonymes : *Hepatitidě, neboli infekční žloutence, předcházíme hlavně úzkostlivou hygienou. - On prévient l'hépatite ou bien la jaunisse infectieuse surtout par une hygiène scrupuleuse*.

(7) Le dernier type de « relations isotropes » est désigné comme « répétition dans la construction du texte » (ibid.). Le plus souvent, on a affaire à la répétition d'un substantif qui a pour fonction de rendre la structure de la phrase plus claire ou de placer un membre de phrase mieux du point de vue de « l'articulation actuelle de la phrase ». Par exemple : *Měla své panenky, panenky hrubé a neumělé. - Elle avait ses poupées, les poupées simples et primitives*.

b. « Relations linéaires » dans un GA

Comme nous l'avons déjà indiqué, les auteurs décrivent les relations sémantiques entre les membres d'un GA également du point de vue de leur ordre d'apparition dans l'énoncé, c'est-à-dire comme des « relations linéaires ». Les auteurs (ibid. : 421) soulignent l'importance de cette distinction par le fait que les relations linéaires influencent l'interprétation sémantique des groupes qui ont été délimités en fonction des

relations isotropes. En particulier (ibid. : 430), il s'agit des « groupes exprimant des relations déterminatives » et des GA marqués par le « parallélisme syntaxique ».

F. Daneš et al. (ibid. : 430 – 432) affirment que les relations linéaires figurent dans un GA qui constitue *spojení těsné* (« une construction étroite ») ou *spojení volné* (« une construction libre »). Dans le cas de la « construction étroite », l'extension d'un GA est restreinte par son deuxième membre, p. ex. *ráno při východu slunce – le matin au lever du soleil*. Ce deuxième membre est souvent formé par une expression unique, que ce soit un nom propre: *český král Václav – le roi tchèque Václav* ou commun : *v pondělí 15. června – lundi le 15 juin*. Les auteurs affirment que généralement, le deuxième membre est lié au premier sans pause, parce qu'il véhicule une information nécessaire pour la signification de la phrase.

Dans le cas de la « construction libre » (ibid. : 431 – 432), le deuxième membre d'un GA n'exerce aucune influence sur l'extension du groupe. Les auteurs indiquent que l'extension de deuxième membre est soit identique à celle du premier membre (*Nejstarší Karlův syn, Václav, byl panovníkem slabým – Le fils aîné du roi Charles, Václav, fut un souverain faible*) soit elle est plus large que celle-là (*Václav, Karlův syn, byl panovníkem slabým – Václav, un fils du roi Charles, fut un souverain faible*). On peut remarquer que dans ces exemples, le deuxième membre du GA est lié au premier avec une pause qui est marquée à l'écrit par une virgule. Mais cela ne doit pas être toujours ainsi, F. Daneš et al. mentionnent que si les extensions des membres d'une « construction libre » sont identiques, il est également possible de les lier sans pause, p. ex. *nejstarší Karlův syn Václav*.

c. Apposition (*apozice*)

Dans le cadre des GA, F. Daneš et al. (ibid. : 433 – 434) s'occupent de la notion d'apposition (*apozice*), qui est selon eux assez problématique. Par le terme *apozice*, ils désignent 1) un membre de phrase (« terme apposé »), lié avec pause à un autre membre de phrase de même niveau syntaxique, et 2) la relation entre ces deux membres. Ils proposent de distinguer trois types:

Il s'agit de (a) *apozice průvodní* (« l'apposition concomitante ») qui concerne les groupes (3), (4), (5), (6) et (7) qui ont été délimités en fonction des relations isotropes, (b) *apozice distinktivní* (« l'apposition distinctive ») exprimant « une construction libre » du point de vue sémantique (*v pondělí, 15. června – lundi, le 15 juin*), par opposition à « une construction étroite » (*v pondělí 15. června – lundi le 15 juin*) et (c) *apozice*

okazionální (« l'apposition occasionnelle »). Cette dernière est composée de deux membres dont le deuxième est séparé du premier par une pause, marquée à l'écrit par une virgule, même s'elle représente du point de vue sémantique une « construction étroite » : *Bydleli jsme tehdy v Praze, v Karlíně. – À l'époque, nous habitons à Prague, au quartier de Karlín.* Les auteurs indiquent que dans ce cas, le membre séparé fournit une spécification complémentaire au premier membre et exprime une attitude du locuteur.

6.2.2. V. Veselý (2013)

V. Veselý traite la question d'apposition dans un article (2013) de la revue *Slovo a slovesnost*⁵⁹. Il indique (ibid.: 179) qu'il adopte la conception de F. Daneš et al. (1987), mais il comprend l'apposition plus largement que ces auteurs. En effet, il désigne comme *apoziční skupina* (« groupe appositif ») les groupes que F. Daneš et al. (1978) appellent « groupes adordinatifs ». Dans sa conception, les groupes appositifs peuvent être constitués des termes liés avec pause aussi bien que de ceux liés sans pause.

V. Veselý se focalise sur l'analyse des relations sémantiques entre les membres du groupe appositif. Il affirme (ibid. : 184) que entre les membres du groupe appositif ont deux fonctions: (1) une fonction « externe », c'est-à-dire la fonction qu'ils assument dans la phrase, et (2) une fonction « interne » qui est donnée par les relations sémantiques qu'ils entretiennent. Dans la phrase, les membres du groupe appositif assument la même fonction syntaxique et en même temps, entre eux au sein du groupe appositif, il y a des relations de prédication et /ou de détermination. Selon V. Veselý (ibid. : 182), ces relations sont causées par un « déséquilibre sémantique » entre les membres du groupe appositif. La prédication a pour fonction de classer un ou plusieurs éléments dans une classe et la détermination a pour fonction de concrétiser (ou spécifier) les faits désignés par un terme. V. Veselý analyse les relations entre les membres du groupe appositif comme des relations isotropes, c'est-à-dire sans prendre en considération leur ordre d'apparition dans un énoncé. Au sein des groupes appositifs, il distingue les relations suivantes :

- 1) prédication et détermination
- 2) deux prédications
- 3) prédication

⁵⁹ VESELÝ, V. (2013): K významovým vztahům v apoziční skupině. In *Slovo a slovesnost*, 74, n. 3, : 178–194

4) détermination

5) deux déterminations

(1) **La prédication et la détermination** figurent selon V. Veselý (ibid. : 183 - 186) dans les groupes appositifs dont un membre désigne une classe et l'autre ses éléments. La prédication est orientée des éléments vers la classe, tandis que la détermination est orientée de la classe vers les éléments. Pour vérifier la présence de la prédication, V. Veselý propose d'utiliser un test transformationnel :

Petr, můj kamarád, nejí ořechy. -> Petr, který je mým kamarádem, nejí ořechy.

Pierre, mon ami, ne mange pas les noix. -> Pierre, qui est mon ami, ne mange pas les noix.

La proposition attributive *který je mým kamarádem* nous indique que le membre *můj kamarád* a dans le groupe appositif la fonction de prédicat. Ensuite, V. Veselý (ibid.) indique que la relation de détermination peut être vérifiée par le « test de question » suivant : Premièrement, on pose une question sur un membre du groupe appositif et deuxièmement, on essaie de répondre à cette question avec le groupe appositif :

a) *Jaký Petr nejí ořechy? Petr, můj kamarád.*

*Quel Pierre ne mange pas les noix ? Pierre, mon ami.*⁶⁰

b) *Jaký můj kamarád nejí ořechy? Petr, můj kamarád. **

*Quel mon ami ne mange pas les noix ? Pierre, mon ami.**

Nous pouvons observer que si on pose une question sur *Petr*, on peut répondre avec le groupe appositif. Il en résulte que l'autre membre (*můj kamarád*) est celui qui détermine le premier (*Petr*). D'autre part, la question portant sur *můj kamarád* ne permet pas la réponse avec le groupe appositif.

V. Veselý (ibid.) affirme que les membres de ce type du groupe appositif assument la fonction « interne » de sujet et de prédicat. En fonction de leur ordre, il distingue (1) *apozice zařazovací* (« apposition classifiante »), si l'ordre est sujet – prédicat (*Petr, můj kamarád – Pierre, mon ami*), et (2) *apozice vysvětlovací* (« apposition explicative »), qui est caractérisée par l'ordre prédicat – sujet. « L'apposition explicative » peut être *těsná* (« étroite »), c'est-à-dire sans pause: *můj kamarád Petr – mon ami Pierre*, ou *volná* (« libre »), c'est-à-dire avec pause: *Dnes jsem navštívil svého kamaráda, Petra – Aujourd'hui, je suis allé à voir mon ami, Pierre.*

⁶⁰ V. Veselý (ibid.: 184) précise que dans ce cas, on doit supposer que l'apposition a pour fonction de « sélectionner d'un ensemble de toutes personnes nommées Pierre celle qui est mon ami ».

Toujours du point de vue isotrope, les groupes appositifs dont les membres réfèrent à deux classes sont caractérisés selon V. Veselý (ibid. : 187) par (2) **deux prédications** qui ont une direction opposée. Cependant, dans le groupe appositif, il ne se réalise qu'une prédication qui est déterminée par l'ordre d'apparition de ses membres. Par exemple :

- a) *učitel důchodce* -> *učitel, který je důchodcem*⁶¹
un professeur retraité -> *un professeur qui est retraité*
- b) *důchodce učitel* -> *důchodce, který je učitelem*
un retraité professeur -> *un retraité qui est professeur*

L'autre type du groupe appositif est constitué selon V. Veselý (ibid. : 188) par deux membres entre lesquels il y a (3) **une relation de prédication**. Il s'agit des groupes appositifs contenant un substantif qui exprime une évaluation de manière semblable comme les adjectifs. Par exemple :

- chudák maminka* -> *maminka, která je chudák*⁶²
une pauvre maman -> *une maman qui est une pauvre femme*

Ensuite, V. Veselý (ibid.) indique que les membres d'un groupe appositif peuvent entretenir (4) **une relation de détermination**. C'est le cas des « expressions adverbiales » qui expriment une détermination de lieu ou de temps. Entre ces expressions, il y a une relation d'inclusion, par exemple : *v Praze v Karlíně* – à Prague à Karlín⁶³, *v lese pod stromem* - dans la forêt sous un arbre.

Dans le cas des groupes appositifs constitués par les « expressions adverbiales » qui ne sont pas en relation d'inclusion, V. Veselý (ibid. : 189) parle de (5) **deux relations de détermination**. Leur présence peut être vérifiée par le test de question, par exemple le groupe appositif dans *Bydlel za rybníkem u lesa*. – Il habitait derrière l'étang près de la forêt, contient deux relations de détermination, *za rybníkem* détermine *u lesa* et *u lesa* détermine *za rybníkem* :

- a) *Kde za rybníkem bydlel? Za rybníkem u lesa*
Où (exactement) derrière l'étang habitait-il ? Derrière l'étang près de la forêt
- b) *Kde u lesa bydlel? Za rybníkem u lesa*

⁶¹ Dans le groupe appositif *učitel důchodce*, il y a deux prédications (isotrophes, statiques): *učitel, který je důchodcem* et *důchodce, který je učitelem*, mais seulement la première se réalise effectivement dans le groupe appositif.

⁶² Dans la langue tchèque, le mot *chudák* est un substantif.

⁶³ Karlín est un quartier de Prague.

Où (exactement) près de la forêt habitait-il ? Derrière l'étang près de la forêt

Enfin, il faut mentionner que V. Veselý (ibid. : 193) affirme que les membres d'un groupe appositif sont « totalement ou partiellement corréférentiels ». Selon lui (ibid. : 181), les membres d'un groupe appositif avec la fonction de prédicat sont référentiels, parce qu'ils réfèrent à une classe des entités individuelles ou génériques. V. Veselý (ibid.) précise que dans un groupe appositif, la référence du membre avec la fonction de prédicat est déterminée par le membre qui a la fonction de sujet. Par exemple dans *Mluvil jsem se svým strýcem, známým malířem – J'ai parlé avec mon oncle, (qui est) un peintre célèbre*, la référence du membre *známým malířem* est individuelle, parce qu'elle est déterminée par la référence du membre *svým strýcem* qui est individuelle.

6.2.3. M. Grepl et P. Karlík (1998)

Dans la conception de M. Grepl et P. Karlík (1998 : 345), l'apposition (appelée aussi « adordination ») est une relation syntaxique entre les membres d'un « membre de phrase complexe » (*komplexní větný člen*). Ils indiquent qu' « un membre de phrase complexe est formé par l'assemblage de au moins deux expressions qui ont la même fonction dans la phrase, c'est-à-dire qu'elles occupent la même position syntaxique, valentielle ou non-valentielle ».⁶⁴ Par exemple dans *Jiří Malíř, ředitel naší školy, je můj dobrý přítel - Jiří Malíř, le directeur de notre école, est mon cher ami*, les deux membres qui constituent ce « membre de phrase complexe » (*Jiří Malíř* et *ředitel naší školy*) occupent dans la phrase la même position syntaxique, à savoir celle du sujet. M. Grepl et P. Karlík désignent « un membre de phrase complexe » formé par des éléments qui entretiennent une relation appositive comme *apoziční skupina* (« un groupe appositif »). Ensuite, ils indiquent que même si les membres d'un groupe appositif désignent la même réalité, on ne peut les considérer comme synonymes que rarement. En général, un membre a une signification plus large que l'autre et entre eux, il y a de différentes relations de détermination sémantique.

Quant à la structure formelle des groupes appositifs, M. Grepl et P. Karlík affirment que les membres d'un groupe appositif sont liés sans un mot de liaison. On a donc

⁶⁴ « Komplexní větný člen tvoří spojení minimálně dvou výrazů, které mají stejnou větněčlenskou funkci, tj. jsou umístěny v jedné syntaktické pozici (valenční nebo nevalenční) ». (Grepl, P. Karlík, 1998: 345)

affaire à une juxtaposition qui peut être de deux types : (1) *juxtapozice těsná* (« juxtaposition étroite ») et (2) *juxtapozice volná*⁶⁵ (« juxtaposition libre »)

Dans le cas de la « **juxtaposition étroite** », les membres d'un groupe appositif constituent un ensemble cohérent au niveau d'énonciation. C'est le cas d'« un membre de phrase complexe » dont l'extension est déterminée par l'ensemble du groupe appositif : *Dopis jsem dostal v neděli 11. února. – J'ai reçu la lettre dimanche le 11 février.* Selon les auteurs, les éléments du groupe appositif forment dans ce cas une expression restrictive : pour que le destinataire comprenne bien le message, « l'élément apposé » (*apovaný výraz*) (*11. února*) a pour fonction de préciser le fait désigné par le premier élément (*v neděli*).⁶⁶

« **La juxtaposition libre** » (ibid. : 346), au contraire, cause une rupture de la cohésion de l'énoncé. En effet, entre les éléments d'un groupe appositif, il y a une rupture profonde de façon que chaque son élément forme un ensemble indépendant au niveau d'énonciation. Dans ce cas, le groupe appositif représente une expression non-restrictive, c'est-à-dire que son premier élément suffit à déterminer l'extension du « membre de phrase complexe » en question : *Dopis jsem dostal už minulou neděli, 11. února. – J'ai reçu la lettre déjà le dimanche dernier, le 11 février.* À l'écrit, les éléments d'un groupe appositif de ce type sont en général séparés par une virgule ou un tiret. S'ils figurent à la fin de la phrase, ils sont d'habitude séparés par les deux-points et si le deuxième élément explique la signification du premier, on le trouve souvent entre parenthèses.

Relations sémantiques entre les éléments d'un groupe appositif

Comme nous l'avons déjà mentionné, entre les éléments d'un groupe appositif, il y a des différentes relations sémantiques. Les auteurs indiquent quatre relations de base (ibid. 346 – 350), à savoir : (1) identification, (2) classification, (3) évaluation et (4) la relation entre un ensemble et ses éléments.

(1) Les éléments d'un groupe appositif sont en relation d'**identification** (ibid. : 346) s'ils sont formés par deux groupes nominaux, dont le premier a pour noyau un nom propre et le deuxième un nom commun et les deux désignent la même réalité : *Václav Havel, prezident České republiky - Václav Havel, le président de la République tchèque.*

⁶⁵ Rappelons que sur la base de la forme de juxtaposition, V. Šmilauer parle de « l'apposition étroite » et « libre ».

⁶⁶ Rappelons que à la différence de V. Šmilauer et M. Grepl et : P. Karlík, V. Mathesius n'admet pas « l'apposition étroite » et il propose de l'appeler *apoziční přívlastek* (« épithète appositive »).

Ce groupe appositif peut être formé également par un pronom, suivi d'un nom propre : *Já, Tomáš Sýkora, tímto prohlašuji, že se necítím vinen. – Par la présente (lettere) moi, Tomáš Sýkora, je déclare que je ne me sens pas coupable.* Les auteurs indiquent que ces groupes appositifs représentent des expressions non-restrictives, parce que le groupe nominal formé par un nom commun (éventuellement par un pronom) y a pour fonction d'apporter à propos du nom propre des informations supplémentaires, qui ne servent pas à déterminer sa référence. M. Grepl et P. Karlík (ibid.: 347) affirment que dans les cas où le nom commun précède le nom propre, le nom commun a la fonction d'une épithète⁶⁷ et il n'est pas séparé du deuxième nom par une virgule : *Prezident České republiky Václav Havel odcestoval na dovolenou. – Le président de la République tchèque, Václav Havel, est parti en vacances.* Puis, les auteurs identifient la relation d'identification également dans des groupes appositifs dont le premier élément réfère à un point temporel : *Sít' agentů byla roku 1921, dva roky před jeho vstupem do semináře, oficiálně rozpuštěna. – Le réseau d'agents a officiellement été dissous en 1921, deux ans avant son entrée au séminaire.*

(2) En ce qui concerne la relation de **classification**, elle figure selon les auteurs dans les groupes appositifs, dont le premier membre désigne une réalité et le deuxième la range dans une classe, p. ex. *maraton, poslední disciplína olympijských her - le marathon, la dernière discipline des Jeux olympiques.* De même que dans le cas précédent, ces groupes appositifs représentent des expressions non-restrictives et s'ils sont composés d'un nom commun qui précède un nom propre, le nom commun fonctionne comme une épithète.

(3) Lors de la relation d'**évaluation** (ibid. : 348), le groupe appositif est constitué par deux membres dont l'un désigne une réalité et l'autre l'évalue, p. ex. *Marie, chudák – Marie, la pauvre.* M. Grepl et P. Karlík indiquent que le groupe nominal qui exprime l'évaluation peut être séparé de l'élément qu'il évalue par certaines expressions : *Marie zemřela, chudák, tak mladá – « Marie est morte, la pauvre, si jeune. »* et parfois, l'élément évalué ne doit pas être explicitement exprimé dans la phrase : *Marii jsem měl moc rád. Chudák zemřela tak mladá. – J'aimais beaucoup Marie. Elle est morte si jeune, la pauvre.* De même que dans le cas de deux relations précédentes, si on change

⁶⁷ M. Grepl et P. Karlík (ibid. : 326) indiquent que'une épithète peut être formée aussi par un substantif. Il s'agit d'un substantif qui s'accorde avec le nom qu'il détermine en cas, en nombre et parfois aussi en genre. M. Grepl et P. Karlík affirment que le substantif avec la fonction d'épithète est bien identifiable dans les cas où il détermine le sujet, parce qu'à la différence du sujet, il ne s'accorde pas avec le prédicat. Par exemple dans *Chudák Marie zemřela tak mladá (La pauvre Marie est morte si jeune)*, le mot « Marie » s'accorde avec le prédicat, il s'agit donc du sujet et le nom « chudák » a la fonction d'épithète.

l'ordre d'apparition des éléments de ces groupes appositifs, l'élément évaluatif devient une épithète.

(4) **La relation entre un ensemble et ses éléments** figure selon M. Grepl et P. Karlík (ibid. : 348 – 350) dans les groupes appositifs constitués de deux membres dont un représente un ensemble et l'autre ses éléments, p. ex. *Byt se skládal ze čtyř pokojů, a to (z) ložnice, (z) pracovny, (z) dětského pokoje a (z) pokoje pro hosty.* – *L'appartement était composé de quatre pièces, à savoir chambre à coucher, bureau, chambre d'enfant et chambre d'amis.* Suivant que le premier membre d'un groupe appositif a une signification plus large ou plus étroite par rapport au deuxième membre, les auteurs distinguent plusieurs relations sémantiques.

a) Si le premier membre d'un groupe appositif a une signification plus large que le deuxième, celui-ci est constitué en général d'une expression multiple. M. Grepl et P. Karlík indiquent qu'entre les deux membres, il y a soit *vztah inkluze množin* (« la relation d'inclusion des ensembles ») soit *vztah identity množin* (« la relation d'identité des ensembles »).

« La relation d'inclusion des ensembles » concerne trois cas : (1) *neuzavřený výčet prvků množiny* (« énumération des éléments d'un ensemble non achevée ») (2) *vytčení nějakého prvku / prvků jako zahrnutého do množiny* (« mise en relief d'un ou plusieurs éléments d'un ensemble ») et (3) *vyloučení nějakého prvku jako nezahrnutého do množiny* (« exclusion d'un élément d'un ensemble »). (1) Dans le premier cas (ibid. : 348 – 349), l'ensemble est déterminé par le premier membre d'un « membre de phrase complexe » et ses éléments peuvent être introduits par certaines expressions comme p. ex. *a to* (« à savoir ») et *např.* (« p. ex. »). Ensuite, le fait qu'il s'agit d'une énumération non achevée peut être souligné aussi par des expressions du type *aj.* (« et al. ») et *atd.* (« etc. ») qui suivent les éléments énumérés : *Někteří fotbalisté, a to Josef Chovanec, Jiří Skopalík, Patrik Berger aj., se z reprezentace omluvili.* – *Certains footballeurs, à savoir Josef Chovanec, Jiří Skopalík, Patrik Berger et al., se sont excusés de ne pas pouvoir faire partie de l'équipe.* (2) « La mise en relief d'un ou plusieurs éléments d'un ensemble » (ibid. : 349), délimité par le premier membre d'un « membre de phrase complexe », peut être accompagnée outre des expressions « générales » du type *a to* (« à savoir ») aussi par des expressions qui permettent de souligner un élément, comme p. ex. *hlavně* (« principalement ») ou *zejména* (« en particulier ») : *V mnoha evropských zemích, (tj.) zejména v Norsku, (ve) Švédsku a (ve) Finsku, se zimní sporty těší větší popularitě než letní.* – *Dans beaucoup de pays européens, (et cela) en particulier en*

Norvège, en Suède et en Finlande, les sports d'hiver sont plus populaires que ceux d'été. (3) « L'exclusion d'un élément d'un ensemble » (ibid.), déterminé par le premier membre d'un « membre de phrase complexe », s'effectue au moyen des expressions du type *s výjimkou* (« à l'exception de ») ou *kromě* (« sauf ») : *S obědem byli spokojeni všichni, kromě Pavla. – Tout le monde sauf Pavel aimait le déjeuner.*

Quant à « la relation d'identité des ensembles » (ibid.), les auteurs l'identifient dans l'énumération des éléments d'un ensemble achevée. L'ensemble est toujours désigné par le premier membre d'un « membre de phrase complexe » et le dernier élément de l'énumération est d'habitude précédé par la conjonction *a* (« et ») : *Byt se skládal ze čtyř pokojů, a to (z) ložnice, (z) pracovny, (z) dětského pokoje a (z) pokoje pro hosty. - L'appartement était composé de quatre pièces, à savoir chambre à coucher, bureau, chambre d'enfant et chambre d'amis.*

b) Dans d'autres cas (ibid. : 350), le premier membre d'un groupe appositif a une signification plus étroite et il est constitué par une expression multiple. Le deuxième membre a alors une signification plus générale et souvent, il exprime une « récapitulation des éléments » (*sumarizace / shrnutí prvků*) de premier membre. Par conséquent, il est généralement constitué par un hyperonyme de ces éléments et il désigne un ensemble qui les inclut, p. ex. *Přednášel od pondělí do pátku, prostě celý týden. – Il donnait des conférences du lundi au vendredi, bref, toute la semaine.*

Ensuite, M. Grepl et P. Karlík (ibid.) indiquent deux cas spéciaux des groupes appositifs. Il s'agit des groupes appositifs dont les éléments entretiennent « une relation de synonymie au sens large ». M. Grepl et P. Karlík distinguent (1) *doplnění* ou *zpřesnění* « complément ou spécification » : *prófa neboli kantor – le prof ou bien le professeur* et (2) *rektifikace* (« rectification ») : *O těchto problémech, přesněji řečeno nedostatků, se ví už dávno. – Depuis longtemps, on connaît ces problèmes, ou plus exactement, ces défauts.*

6.2.4. F. Štícha (2013)

F. Štícha (2013 : 545 - 546) mentionne l'apposition dans le contexte de la parataxe (*parataxe*), que F. Daneš et al. (1987) désignent comme « multiplication des expressions dans une position syntaxique ». La parataxe figure dans des « groupes paratactiques », composés de deux ou plusieurs éléments dont aucun ne dépend de

l'autre, p. ex. *Váš pes právě rozkousal mou bačkoru, rukavici a šálu.* – *Votre chien vient de manger mon chausson, mon gant et mon écharpe.* Nous pouvons observer que les éléments d'un groupe paratactique ont la même fonction dans la phrase et ils occupent la même position syntaxique, en l'occurrence celle du COD du verbe « *rozkousal* ». Dans ce cas, le groupe paratactique est construit par des éléments coordonnés, qui renvoient aux référents différents et forment ensemble « un membre de phrase multiple » (*několikanásobný větný člen*).

Outre la coordination, les éléments d'un groupe paratactique peuvent être liés aussi par la relation d'adordination (ou d'apposition).⁶⁸ Dans ce cas, on parle du groupe appositif (ou adordinatif). De même que M. Grepl et P. Karlík (1998), F. Štícha indique (ibid. : 546) que les éléments d'un groupe appositif (ou adordinatif) forment « un membre de phrase complexe ». Ses éléments se caractérisent par l'identité référentielle au sens large, c'est-à-dire qu'entre eux, il peut y avoir également une relation d'identité ou d'inclusion partielles. Ensuite, F. Štícha (ibid. : 549 – 550) affirme que les éléments d'un groupe adordinatif sont le plus souvent réalisés par des substantifs ou pronoms et qu'ils entretiennent des différentes relations sémantiques. Il s'agit des relations suivantes: (1) *identifikační vztah* (« relation d'identification ») (*Lea, moje žena, toho o kočnách moc neví* – *Lea, ma femme, ne sait pas grand chose des chats*), (2) *kvalifikační vztah* (« relation de qualification ») (*Naproti na lavici u zdi seděl pan Kadlus, spisovatel ve výslužbě* – *Monsieur Kadlus, un écrivain à la retraite, était assis en face de nous, sur un banc près du mur*), (3) *ekvivalentní vztah* (« relation d'équivalence ») (*[...] siderit neboli uhličitan vápenatý* – *[...] la sidérite ou bien le carbonate de calcium*), (4) *zpřesňující a opravující vztah* (« relation de spécification et de correction ») (*Rozhovor, lépe řečeno můj monolog, nabýval na útočnosti* – *Le dialogue, pour mieux dire mon monologue, devenait de plus en plus agressif*) et (5) *množinový vztah* (« relation entre un ensemble et ses éléments »). Dans le cadre de la dernière relation, F. Štícha distingue : (1) *výčet* (« énumération ») (*Oba faktory, tj. suroviny i letadla [...]* – *Les deux facteurs, à savoir les matières premières et les avions [...]*), (2) *příklad* (« exemple ») (*Byla to zvířata různé velikosti, mezi nimi i mlád'ata nanejvýš několik týdnů stará* – *Il y avait des animaux d'âges différents, y compris des jeunes ayant quelques semaines au maximum*), (3) *vytčení* (« mise en relief ») (*Mladí lidé, zejména chlapci [...]* – *les*

⁶⁸ Il faut souligner que contrairement à F. Daneš et al. (1987), dans la conception de F. Štícha, les notions d'adordination et d'apposition sont employées comme synonymes, de façon pareille que dans la conception de M. Grepl et P. Karlík (1998).

jeunes gens, en particulier les garçons [...]) et (4) *shrnutí* (« récapitulation ») (*[...] přála jsem si sportovat, plavat, tančit, prostě žít - [...] je voulais faire du sport, nager, danser, bref vivre*).

Ensuite, de même que F. Daneš et al. (1987), F. Štícha (ibid. : 550) indique qu'un groupe adordinatif forme « une construction étroite », si son deuxième élément restreint l'extension du groupe et s'il est lié au premier sans pause (*Půjdeme tam zítra ráno – On y va **demain matin***) ou « une construction libre », si l'extension du groupe est déterminé par le premier élément, séparé du second par une pause, marquée à l'écrit par une virgule (*A **její dítě, chudák, vůbec neví, co se děje** – Et son enfant, le pauvre, ne sait pas du tout ce qui se passe*).

Pour finir, l'auteur mentionne qu'un cas particulier de l'apposition représente un groupe formé par deux substantifs dont le deuxième fournit une appellation au premier, p. ex. *řeka Hudson – le fleuve Hudson*.

6.3. Groupe C : Apposition comme cas particulier de détermination

Ce groupe contient les conceptions qui considèrent l'apposition comme un cas particulier de détermination. Il s'agit des conceptions de J. Bauer et M. Grepl (1972), B. Havránek et A. Jedlička (1950) et F. Kopečný (1962).

6.3.1. J. Bauer, M. Grepl (1972)

Dans la conception de J. Bauer et M. Grepl (1972 : 110), *přístavek* (« le terme apposé ») représente une épithète postposée formée d'un substantif qui est lié au nom qu'il détermine « librement », c'est-à-dire avec une pause à l'oral et une virgule à l'écrit : *Ladislav Novák, kapitán našeho mužstva, předal rakouským fotbalistům upomínkové dárky. - Ladislav Novák, le capitaine de notre équipe, a offert des souvenirs aux footballeurs autrichiens*. Donc, les auteurs ne considèrent pas l'apposition (c'est-à-dire la relation entre « le terme apposé » et le nom qu'il détermine) comme une relation syntaxique à part entière, mais comme une relation de détermination de caractère attributif. Ils affirment que les termes liés par la relation d'apposition désignent la même réalité par deux désignations différentes et interchangeables, dont l'une détermine l'autre, ce qui signifie qu'elle précise, limite, explique (etc.) sa signification.

Oltre la détermination, entre le terme apposé et le nom auquel il se rapporte, il y a des différentes relations sémantiques qui peuvent être parfois explicitées par certaines conjonctions ou adverbes. Du point de vue sémantique, J. Bauer et M. Grepl distinguent trois types de « terme apposé » (ibid.: 110 – 111) :

(1) *Přístavek vysvětlovací* (« terme apposé explicatif »): *Nový technologický postup, totiž lisování [...], podstatně urychluje práci.* – *Un nouveau procédé technologique, à savoir le pressage [...], réduit considérablement le temps de travail.* Les auteurs ajoutent qu'il existe son sous-type: *přístavek výčtový* (« terme apposé énumératif »), qui est souvent introduit par des expressions comme *například* (« par exemple ») etc.

(2) *Přístavek zužovací* (« terme apposé spécifiant ») qui exprime plus précisément le contenu du premier terme: *Všichni dělníci, zvláště ženy, projevovali hlasitě své nadšení.* – *Tous les ouvriers, en particulier les femmes, manifestaient leur enthousiasme.*

(3) *Přístavek shrnující* (« terme apposé récapitulatif ») : *Voleb se zúčastnili dělníci, zemědělci [...], zkrátka všichni pracující naší vlasti.* – *Les ouvriers, les agriculteurs [...], en bref tous les travailleurs de notre pays, ont participé aux élections.*

À propos du « terme apposé », J. Bauer et M. Grepl (ibid. : 148) indiquent qu'il exprime une prédication seconde. Il s'agit d'une prédication qui n'est pas exprimée par un verbe et dont l'interprétation dépend du temps et du mode du verbe qui exprime la prédication première. Dans le cas du « terme apposé », la prédication seconde peut véhiculer une caractéristique qui ne dépend pas directement du temps du verbe de la prédication première, p. ex. *Karel IV., král český, založil první univerzitu ve střední Evropě* – *Charles IV, roi tchèque, fonda la première université d'Europe centrale.* Parfois, le temps de la prédication seconde peut être exprimé par certaines expressions. Par exemple, dans *Jiří z Poděbrad, tehdy ještě správce zemský, provedl revizi pozemkové držby.* – *Jiří z Poděbrad, à l'époque encore l'administrateur du pays, a effectué le contrôle de la possession foncière,* le temps de la prédication seconde est explicité par l'expression *tehdy* (« à l'époque »).

6.3.2. B. Havránek, A. Jedlička (1950)⁶⁹

De même que J. Bauer et M. Grepl (1972), B. Havránek et A. Jedlička (2002 : 165) considèrent *přístavek* (« le terme apposé ») comme une épithète, constituée par un substantif. Ils indiquent qu'en général, « le terme apposé » suit le nom qu'il détermine

⁶⁹Dans le travail, nous citons le 26. édition de l'œuvre de B. Havránek et A. Jedlička *Stručná mluvnice česká*, qui a été publié pour la première fois déjà en 1950.

(« le nom régissant »). À l'oral, il est séparé de lui ainsi que du reste de la phrase par une pause et à l'écrit par une virgule. Du point de vue sémantique, B. Havránek et A. Jedlička indiquent que le plus souvent, le terme apposé explique plus précisément le nom auquel il se rapporte (*Jirásek píše o nejslavnější době naší minulosti, totiž o době husitské* – *Jirásek écrit de la plus célèbre période de notre histoire, à savoir de la période hussite*) et parfois, il l'évalue (*Jeho syn, nadaný hoch, to dokázal.* – *Son fils, un garçon doué, l'a réussi.*).

6.3.3. F. Kopečný (1962)

À côté de quatre linguistes cités, également F. Kopečný (1962 : 205) n'attribue pas à l'apposition un statut de relation particulière. Selon lui, l'apposition est un cas spécial de détermination entre « un terme apposé » (*přístavek*) qui détermine un autre terme appelé « la base ». F. Kopečný (ibid.) indique que ces deux termes sont coordonnés et interchangeables. La particularité de l'apposition consiste selon lui dans le fait que le terme apposé et sa « base » désignent ensemble la même réalité.

Dans la conception de F. Kopečný (ibid. : 206 - 7), le terme apposé détermine le plus souvent les expressions nominales (*Karel IV., otec vlasti* – *Charles IV, père de la patrie*) et « les expressions adverbiales »⁷⁰ (*v Praze* (,) *na Vyšehradě* – *à Prague* (,) *à Vyšehrad*), rarement aussi les expressions adjectivales (*Úspěch hry byl veliký, mravní i peněžitý.* – *Le succès du jeu a été grand, moral et financier*⁷¹.) À partir des exemples de F. Kopečný, on peut observer que le terme apposé peut être constitué d'un substantif, d'un adjectif, d'un pronom, d'un syntagme prépositionnel, d'un infinitif ou d'une phrase. Du point de vue sémantique, F. Kopečný (ibid.) distingue (1) *přístavek vysvětlující* (« terme apposé explicatif ») qui a toujours une signification plus étroite que sa « base » dont il précise la signification (*český kníže, Boleslav II.* – *le prince tchèque, Boleslav II*) et (2) *přístavek zařadující* (« terme apposé classifiant ») lequel il est possible de créer en renversant l'ordre des termes du type précédent. Par exemple, le « terme apposé explicatif » dans *Charakterizovala ho vzácná věc, totiž obětavost* – *Une qualité rare, à savoir l'altruisme, le caractérisait* devient la « base » pour le « terme

⁷⁰ Par « les expressions adverbiales » on comprend ici les expressions qui ont la fonction de complément circonstanciel et qui expriment le plus souvent une détermination de lieu ou de temps.

⁷¹ F. Kopečný (1962: 206) indique que le terme apposé *mravní i peněžitý* a pour fonction d'expliquer sa base, l'adjectif *veliký*.

apposé classifiant » si on renverse les termes : *Charakterizovala ho obětavost, vzácná to věc.* - *L'altruisme, une qualité rare, le caractérisait.*

6.4. Récapitulation

Dans cette partie, nous avons essayé de faire une petite synthèse des différentes conceptions de l'apposition en tchèque. Tout d'abord, nous allons résumer les opinions des linguistes concernant le type de relation syntaxique que l'apposition constitue. Ensuite, nous allons mentionner les conceptions des linguistes qui affirment que le deuxième membre du groupe appositif représente un membre de phrase particulier nommé *přístavek* (« terme apposé »). Dans la suite, nous allons nous occuper de la nature du terme apposé (ou du deuxième membre du groupe appositif), c'est-à-dire que nous allons mentionner quelles parties du discours le peuvent constituer dans les différentes conceptions. Pour finir, nous allons essayer d'indiquer d'autres faits que les linguistes mentionnent souvent en définissant l'apposition.

6.4.1. Apposition comme une relation syntaxique

Comme nous l'avons déjà mentionné au § 6., les linguistes s'accordent pour dire que dans la langue tchèque, l'apposition (*apozice* ou *přístavek*) représente une relation syntaxique. Néanmoins, leurs opinions concernant le type de cette relation syntaxique sont assez variées.

Dans le groupe A, nous avons mentionné les conceptions des linguistes qui attribuent à l'apposition le statut d'une relation syntaxique particulière. Dans les conceptions de V. Mathesius (1947), V. Hrabě (1964) et J. Hrbáček (2000), cette relation syntaxique a un caractère prédicatif. V. Mathesius (1947) appréhende l'apposition comme une prédication non phrastique, véhiculée par des expressions nominales. Selon lui, il s'agit dans la majorité des cas de la prédication identificationnelle du type « A est B ». L'autre type de prédication, la prédication possessive du type « A possède B », est selon lui assez rare. V. Hrabě (1964) affirme que du point de vue sémantique, l'apposition représente une prédication spéciale qui a la fonction de détermination. Enfin, J. Hrbáček comprend l'apposition comme relation « semi-prédicative » et « semi-déterminative », qui consiste en l'affirmation d'identité au moyen d'une forme non phrastique. Ensuite, l'apposition comme relation syntaxique particulière figure aussi dans la conception de V. Šmilauer (1966) qui considère l'apposition comme une relation syntaxique qui a des points communs avec la coordination et la détermination, et dans celle de K. Svoboda (1972) qui détermine l'apposition comme une relation particulière sur la base des faits qui différencient le terme apposé (*přístavek*) des autres membres de phrase. Enfin,

l'apposition est une relation syntaxique à part entière aussi dans la conception de F. Čermák (1997), qui la identifie entre des termes juxtaposés ou liés avec des conjonctions qui ont une référence identique ou similaire.

L'apposition est présentée comme une relation syntaxique particulière aussi dans les conceptions que nous avons rangées dans le groupe B. Nous avons préféré leur réserver un groupe particulier, parce qu'elles définissent l'apposition comme une relation syntaxique d'adordination ou comme un cas de celle-ci, ce qui les différencie des conceptions du groupe A. F. Daneš et al. (1987) indiquent que l'adordination est une relation entre les éléments qui occupent ensemble la même position syntaxique dans une phrase, ont la même fonction et se rapportent potentiellement au même référent. F. Daneš et al. (1987) parlent de l'apposition seulement dans le cas des groupes adordinatifs dont les membres sont liés avec pause. Dans les autres conceptions que nous avons mentionnées, la notion d'apposition correspond à l'adordination. C'est le cas des conceptions de V. Veselý (2013), M. Grepl et P. Karlík (1998) et F. Štícha (2013). V. Veselý (2013) se concentre sur les relations sémantiques au sein du groupe appositif. Il trouve que les groupes appositifs se caractérisent par une ou deux relations de prédication ou de détermination, ou par une prédication et une détermination. Ensuite, dans les conceptions de M. Grepl et P. Karlík (1998) et F. Štícha (2013), les éléments d'un groupe appositif forment « un membre de phrase complexe ».

Le dernier groupe, le groupe C, contient les conceptions des linguistes selon lesquels l'apposition ne représente pas une relation syntaxique à part. C'est le cas des conceptions de J. Bauer et M. Grepl (1972), B. Havránek et A. Jedlička (1950) et F. Kopečný (1962). Ces linguistes appréhendent l'apposition comme un cas particulier de détermination.

6.4.2. « Terme apposé », un membre de phrase particulier

Ensuite, certains linguistes comprennent le deuxième membre du groupe appositif comme un membre de phrase particulier nommé *přístavek* (« terme apposé »). Il s'agit des conceptions de K. Svoboda (1972), F. Čermák (1997), Daneš et al. (1987), J. Bauer et M. Grepl (1972), B. Havránek et A. Jedlička (1950) et F. Kopečný (1962). K. Svoboda (1972) considère le terme apposé comme un membre de phrase particulier, parce qu'il présente des caractéristiques qui le différencient des autres membres de phrase. F. Čermák (1997) comprend le terme apposé comme une épithète postposée et

séparée par une pause du terme qu'elle détermine. Dans les conceptions de J. Bauer et M. Grepl (1972) et B. Havránek et A. Jedlička (1950), le terme apposé représente une épithète formée d'un substantif et liée avec pause au nom qu'elle détermine. F. Daneš et al. (1987) parlent du terme apposé pour désigner le deuxième membre du groupe adordinal qui est lié au premier avec pause. Enfin, dans la conception de F. Kopečný (1962), le terme apposé peut être formé outre le substantif aussi des autres parties du discours et il peut être lié au terme qu'il détermine sans ou avec pause.

6.4.3. Nature du terme apposé / du deuxième membre du groupe appositif

Maintenant, nous voudrions comparer brièvement la nature du terme apposé (ou du deuxième membre du groupe appositif) dans les différentes conceptions de l'apposition en tchèque.

Conception	terme apposé / deuxième terme du groupe appositif constitué par					
	substantif	adjectif	pronom	verbe	adverbe	proposition
1. Mathesius	x		x			
2. Hrabě	*	*	*			
3. Hrbáček	x	x	x	x	x	
4. Šmilauer	x	x	x	x	x	x
5. Svoboda	*	*	*			x
6. Čermák	*					
7. Daneš et al.	x	*	x	x	x	x
8. Veselý	x	*	x	x	x	x
9. Grepl et Karlík	x			x		
10. Štícha	x		x		x	
11. Bauer et Grepl	x					
12. Havránek et Jedlička	x					
13. Kopečný	x	x	x	x		x

Tableau n. 6 : Nature du terme apposé / du deuxième membre du groupe appositif en tchèque⁷²

⁷² Certains linguistes ne mentionnent pas explicitement la nature du terme apposé (ou du deuxième membre du groupe appositif). Dans certains cas, nous l'avons déduite des exemples que les linguistes ont donnés dans leur œuvres. Par conséquent, il faut considérer ce tableau avec prudence. Pour avoir une idée plus claire en ce qui concerne la nature du terme apposé (ou du deuxième membre du groupe appositif) en tchèque, nous avons essayé de préciser quelles parties du discours sont plus typiques que les autres.

V. Hrabě (1964) affirme que l'apposition est issue d'une prédication nominale. Pour cette raison, nous supposons que dans sa conception, le deuxième terme du groupe appositif peut être constitué par des expressions nominales. Ensuite, K. Svoboda (1972) ne s'exprime pas aussi par rapport à la nature du terme apposé. Néanmoins, il affirme que le cas du terme apposé dépend de sa relation avec le verbe. Il en résulte que dans sa conception, le terme apposé peut être constitué par des parties du discours variables en

Nous avons trouvé que la partie du discours la plus caractéristique pour la structure appositive en tchèque est le substantif. Dans la conception de J. Bauer et M. Grepl (1972) et dans celle de B. Havránek et A. Jedlička (1950), le terme apposé est formé exclusivement par un substantif. Ensuite, la plupart des linguistes indiquent que le deuxième terme de la construction appositive peut être constitué par un pronom. D'après notre tableau, nous pouvons observer que selon certains auteurs, un adjectif peut aussi former le deuxième terme d'une structure appositive. Nous avons remarqué que le plus souvent, ce terme a pour fonction d'expliquer le premier terme. Néanmoins, il faut préciser qu'il s'agit des cas assez rares. Ensuite, certaines conceptions que nous avons traitées admettent comme le deuxième constituant de la structure appositive un adverbe. Cependant, une structure appositive avec un adverbe n'est pas très fréquente. Il faut ajouter que dans les conceptions de F. Daneš et el. (1987), V. Veselý (2013), M. Grepl et P. Karlík (1998) et F. Kopečný (1962), le deuxième terme du groupe appositif peut être constitué par un syntagme prépositionnel qui a dans la phrase la fonction de complément circonstanciel. Selon ces linguistes, il exprime le plus souvent une détermination de lieu ou de temps. En ce qui concerne le verbe, il faut préciser que J. Hrbáček (2000) et V. Šmilauer (1966) parlent des structures appositives formées par des verbes conjugués, tandis que F. Daneš et el. (1987), V. Veselý (2013), M. Grepl et P. Karlík (1998)⁷³ et F. Kopečný (1962) admettent comme le deuxième terme du groupe appositif seulement l'infinitif. Enfin, dans les conceptions de V. Šmilauer (1966), K. Svoboda (1972)⁷⁴, F. Daneš et el. (1987), V. Veselý (2013), et F. Kopečný (1962), le deuxième terme de la construction appositive peut être formé par une proposition.

6.4.4. Autres critères définitoires

Comme nous l'avons déjà indiqué au § 6.4.1., les linguistes définissent l'apposition comme une relation syntaxique. Certains parlent d'une relation particulière appelée adordination ou apposition, les autres voient dans la relation d'apposition une relation

cas, probablement en particulier par des substantifs, mais peut-être aussi par des pronoms ou des adjectifs. Ensuite, également F. Čermák (1997) ne précise pas la nature des termes liés par la relation d'apposition. Il indique qu'ils doivent avoir une référence identique ou similaire et ensuite, il parle aussi du terme apposé qu'il appréhend comme une épithète postposée. Dans son œuvre, il mentionne les exemples d'apposition formée par des substantifs. Pour cette raison, nous croyons que le substantif est selon lui la partie du discours qui est typique pour l'apposition.

⁷³ Dans la conception de M. Grepl et P. Karlík (1998), l'infinitif comme constituant d'une structure appositive est très rare, en effet, dans l'œuvre de M. Grepl et P. Karlík (1998), nous n'avons trouvé qu'un seul exemple.

⁷⁴ La conception de K. Svoboda (1972) diffère des autres, rappelons que K. Svoboda parle d'une « phrase appositive ».

de prédication et / ou une relation de détermination. Concernant d'autres caractéristiques de l'apposition, nous avons trouvé que les linguistes s'accordent à dire les deux membres liés par la relation d'apposition se rapportent d'une certaine manière au même référent. En effet, cela est souvent mentionné comme le trait principal qui différencie l'apposition de la coordination, cette dernière étant définie comme une relation entre des termes qui se rapportent aux référents divers. Ensuite, nous avons observé que pour définir l'apposition, certains linguistes utilisent souvent le critère de détachement et dans certains cas aussi celui de la même fonction syntaxique des membres de la construction appositive.

Tableau n. 7: Apposition en tchèque - critères de détachement et de la même fonction syntaxique

Conception	critères définitoires		
	construction		même fonction syntaxique
	avec pause	sans pause	
1. Mathesius	x		
2. Hrabě	x		
3. Hrbáček	x		x
4. Šmilauer	x	x	x
5. Svoboda	x	*	x
6. Čermák	x		
7. Daneš et al.	x		x
8. Veselý	x	x	x
9. Grepl et Karlík	x	x	x
10. Štícha	x	x	x
11. Bauer et Grepl	x		
12. Havránek et Jedlička	x		
13. Kopečný	x	x	

À partir de ce tableau, nous pouvons voir que dans toutes les conceptions traitées, les membres de la construction appositive sont détachés, c'est-à-dire séparés par une pause à l'oral et par des marques de ponctuation (en particulier par une virgule) à l'écrit. Ensuite, il y a des conceptions (V. Šmilauer (1966), K. Svoboda (1972)⁷⁵, V. Veselý

⁷⁵ Nous voudrions préciser que K. Svoboda (1972) ne se prononce pas clairement sur la question de détachement du terme apposé. Dans son œuvre, il se réfère à la conception de l'apposition de V. Šmilauer

(2013), M. Grepl et P. Karlík (1998), F. Štícha (2013), et F. Kopečný (1962)) qui n'insistent pas sur le détachement du deuxième terme. Nous voudrions préciser que dans la conception de M. Grepl et P. Karlík (1998) et dans celle de F. Štícha (2013)⁷⁶, le fait du détachement est lié à l'extension sémantique du groupe appositif. Dans le cas d'une construction avec pause, ces auteurs parlent d'une juxtaposition (ou construction) « libre », parce que l'extension de la construction appositive est déterminée déjà par son premier membre. Par contre, une construction sans pause est appelée juxtaposition (ou construction) « étroite », parce que l'extension de la construction appositive est déterminée par les deux membres, le deuxième restreignant l'extension du premier.

Ensuite, certains linguistes indiquent que les membres d'un groupe appositif ont la même fonction syntaxique dans la phrase. Il s'agit des conceptions suivantes: J. Hrbáček (2000), V. Šmilauer (1966), K. Svoboda (1972), F. Daneš et al. (1987), V. Veselý (2013), M. Grepl et P. Karlík (1998) et F. Štícha (2013). De plus, les linguistes qui délimitent l'apposition à l'aide de la relation d'adordination (les quatre dernières conceptions mentionnées) affirment que les termes d'une structure appositive occupent la même position syntaxique.

(1966), il est donc possible qu'il admette comme une construction appositive également celle formée des termes juxtaposés sans pause.

⁷⁶ La même idée est exprimée aussi par F. Daneš et al. (1987) pour les groupes adordinatifs.

7. Choix du cadre théorique et analyse envisagée

Dans ce chapitre, nous allons tout d'abord expliquer notre choix du cadre théorique pour l'analyse d'apposition et ensuite, nous allons présenter les points de départ et les objectifs de notre analyse.

a. Choix du cadre théorique

Pendant notre recherche, nous avons découvert que pour définir l'apposition, les linguistes emploient les critères suivants : la prédicativité, l'incidence, le détachement et la coréférence. Maintenant, nous allons essayer d'expliquer lesquels de ces critères nous semblent être pertinents pour la délimitation de l'apposition. Il s'agit des critères employés par J. Goes (2007).

En premier lieu, nous croyons que le critère essentiel de l'apposition représente la prédicativité. Par la prédication, nous comprenons une relation entre sujet et prédicat, le prédicat représentant un apport d'information au sujet qui joue le rôle de son support. L'apposition représente donc un prédicat second dont la fonction est de prédiquer les propriétés de son support. Entre l'apposition et son support, il y a une dépendance syntaxique qui peut être manifestée par l'accord. La prédication véhiculée par le prédicat appositif se caractérise par l'absence du verbe et elle est désignée comme « seconde », parce qu'elle dépend de la prédication principale.

De plus, entre l'apposition et son support, il y a aussi une dépendance sémantique, parce que l'apposition détermine du point de vue sémantique son support. Cette détermination apportée par l'apposition n'est pas restrictive, c'est-à-dire qu'elle ne restreint pas l'extension de son support. Quant à cela, nous disons que le prédicat appositif est incident à son support. Cela signifie que le contenu de signification du prédicat appositif est momentanément mis en rapport avec celui de son support, c'est-à-dire que le prédicat appositif apporte à son support une caractérisation. Cette incidence est nominale, donc orientée vers un support actanciel nominal, et externe, parce que l'apport de signification (le prédicat appositif) est dissocié de son support de signification.

Ensuite, le caractère prédicatif de l'apposition et son incidence externe impliquent que le prédicat appositif doit être détaché de son support. Ainsi, le prédicat appositif est détaché du reste de la phrase à l'écrit par des marques de ponctuation et à l'oral par la pause, qui peut être appréhendée comme marque de la prédication.

Le dernier critère mentionné, celui de la coréférence entre l'apposition et son support, est le critère plus ancien et en même temps le plus faible, parce que même dans le cas de la forme canonique de l'apposition, c'est-à-dire dans le cas de l'apposition nominale détachée, l'absence du déterminant nous indique un certain déficit référentiel (J. Goes, 2007 : 274) : *Officier, Alfred de Vigny connut l'ennui.* (Grevisse, 1991). La coréférence ou l'identité référentielle de l'apposition et de son support est dans certaines analyses expliquée par la permutabilité de deux termes, mais, comme l'a signalé F. Neveu (2000a : 108), la prédication implique « l'idée d'une ordination prédicative », l'ordre d'apparition de l'apposition et de son support est donc déterminé par la prédication et il ne peut pas être changé. Par conséquent, nous croyons qu'il n'est pas pertinent de déterminer l'apposition au moyen de la coréférence. En effet, le prédicat appositif n'a pas de référence propre, il véhicule une caractérisation qui porte sur le référent de son support.

Dans ce travail, nous considérons l'apposition comme fonction, parce qu'elle apporte une caractérisation différente de celle des autres complémentations nominales, qui sont l'épithète (*une robe élégante*), le complément du nom (*la robe de ma soeur*) et l'attribut (*Jean est content*). J. Goes (2007 : 279 - 280) a découvert que le plus souvent, l'épithète et l'attribut ont un sens caractérisant et le complément du nom un sens déterminatif, tandis que l'apposition n'a pas de sens préférentiel. L'épithète et le complément du nom déterminent le nom auquel ils se rapportent, ils restreignent son extension et ils forment avec lui un syntagme. Entre eux, il y a la relation de subordination, tandis qu'entre le prédicat appositif et son support, il y a la relation d'interdépendance. Quant à la différence entre l'apposition et l'attribut, selon M. Forsgren (1993, p. 21), elle concerne leur degré du dynamisme communicatif. Tandis que l'attribut fait partie du prédicat qui appartient au rhème de la phrase, l'apposition représente un prédicat second, qui est thématique et subordonnée au prédicat primaire, qui est rhématique.

Il faut préciser que par le terme d' « apposition » nous désignons le prédicat appositif formé par un terme détaché⁷⁷. Il peut être constitué d'un substantif (déterminé ou non déterminé), mais aussi d'un adjectif ou d'un participe. En effet, nous pensons qu'il n'y a pas de raison qui justifie l'exclusion de l'adjectif de la fonction d'apposition. De plus,

⁷⁷ En ce qui concerne les appositions dites « liées » du type N1N2 et du type N1 de N2, nous ne les considérons pas comme appositions, parce qu'elles font partie d'un même syntagme qui en tant que tel réfère à un référent. Nous croyons, au contraire, que l'apposition représente une prédication qui apporte une information secondaire, non restrictive à propos de son support.

comme l'ont déjà démontré les études les plus récentes (M. Forsgren 1991, F. Neveu 1998 et J. Goes 2007), on peut dire que la fonction d'apposition a un caractère adjectival. En effet, l'apposition est caractérisée par l'incidence externe, qui est typique pour les adjectifs et selon les recherches des linguistes précités, la majorité des appositions est constituée par les substantifs non déterminés et par le type adjectival (c'est-à-dire par les adjectifs et les participes présents ou passés).

Maintenant, nous voudrions déterminer le cadre, dans lequel nous voudrions traiter la question de l'apposition. Pendant notre recherche, nous avons remarqué que les analyses d'apposition sont principalement situées au niveau phrastique : *Consul, Napoléon élabora le Code civil* (Riegel et al., 2004 : 355). Néanmoins, il faut garder à l'esprit que l'apposition fonctionne selon certains linguistes aussi au niveau lexical (*un homme-grenouille*) et syntagmatique (*le capitaine Dreyfus, la ville de Paris*). De plus, dans les études récentes, les linguistes s'intéressent également à l'apposition au niveau textuel. C'est le cas par exemple de J. Goes (2007), J. Gardes-Tamine (2004), et en particulier de B. Combettes (1998) et F. Neveu (1998) :

Jean-François Lyotard, l'une des figures de la philosophie française de la seconde moitié du XXe siècle, aux côtés de Gilles Deleuze, Michel Foucault ou Jacques Derrida, est mort à Paris, dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 avril des suites d'une leucémie. Il était âgé de soixante-treize ans. Professeur à la Sorbonne, à Nanterre, à Vincennes, engagé en politique dès les années 50 dans le groupe Socialisme ou barbarie avec Claude Lefort et Cornélius Castoriadis, auteur d'une trentaine d'ouvrages, il n'aura cessé d'interroger sur « la naissance et la mort de l'improbable », sur l'événement. (Le Monde, 22/4/98) (Neveu, 2000b : 117 – 118).

À partir de cette séquence, nous pouvons observer que la relation appositive n'est parfois interprétable qu'en contexte. Pour l'étude de l'apposition, le niveau textuel joue donc un rôle capital. Néanmoins, quant à notre recherche, pour des raisons pratiques, nous avons décidé de réduire notre champ d'investigation au fonctionnement de l'apposition dans le cadre de la phrase.

b. Construction appositive analysée

Dans l'analyse du corpus, nous allons analyser trois types d'apposition qui ont été définis par J. Goes (2007):

1) type substantif déterminé : constitué des SN déterminés (par un article, un déterminant possessif ou démonstratif⁷⁸)

2) type substantif non déterminé : constitué des SN sans déterminant

3) type adjectival : constitué des SAdj et SPart

Le support de l'apposition peut être réalisé par un syntagme nominal ou pronominal. En ce qui concerne la place de la construction appositive dans la phrase, nous avons décidé de nous focaliser sur les appositions placées au début de la phrase. Dans cette position, les appositions sont plus facilement retrouvables dans le corpus et en plus, cela nous permet de réduire l'ensemble des appositions analysées.

c. Objectif de l'analyse

L'objectif de notre analyse est d'examiner l'emploi de ces types d'apposition en français dans un corpus de textes journalistiques et juridiques. Nous allons nous intéresser en particulier à la fréquence et à la fonction de ces constructions dans les deux types de textes. Ensuite, nous allons également essayer à analyser les équivalents tchèques.

d. Choix du corpus et hypothèse

Pendant notre recherche, nous avons observé que l'apposition est un moyen syntaxique employé essentiellement à l'écrit. En effet, l'apposition contribue à la hiérarchisation de l'information de l'énoncé (elle apporte une information secondaire) et en même temps, elle permet de le condenser (la prédication appositive est caractérisée par l'absence du verbe). Ainsi, nous avons décidé d'analyser l'emploi de l'apposition dans les textes journalistiques et juridiques, parce que nous supposons que l'apposition y soit bien représentée. Nous croyons qu'elle pourrait y être employée en tant que moyen de la condensation de l'énoncé et également elle pourrait faire partie des différentes constructions figées. En ce qui concerne les équivalents tchèques, nous supposons que l'apposition française soit fréquemment traduite au moyen d'une proposition, parce que, comme l'a déjà signalé V. Mathesius (1947) en comparant l'anglais et le tchèque, dans la langue tchèque, au lieu des appositions on préfère d'exprimer les relations entre les membres de phrase explicitement, c'est-à-dire souvent au moyen des propositions.

⁷⁸ Nous n'allons pas analyser les SN avec des déterminants indéfinis, exclamatifs ou interrogatifs.

Quant au corpus, nous allons travailler avec le corpus InterCorp. Il s'agit d'un corpus parallèle synchronique créé dans le cadre du projet Český národní korpus (Corpus national tchèque), qui a été fondé en 1994.⁷⁹ Le corpus InterCorp contient des textes en langue étrangère et leur versions tchèques. Nous allons travailler avec les textes journalistiques publiés sur les sites web Project Syndicate et Presseurop et avec une collection de textes juridiques de l'Union européenne - Acquis communautaire.

⁷⁹ Český národní korpus [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2015]. Disponible sur : <https://www.korpus.cz/>

8. Analyse de corpus

Maintenant, nous allons examiner l'emploi des différents types d'apposition française dans un corpus. Nous allons successivement analyser leurs fréquence, sémantique et fonction. Ensuite, nous allons essayer d'analyser leurs équivalents tchèques.

À l'aide de l'interface de recherche KonText, nous avons recherché dans le corpus InterCorp les trois types d'apposition en question. L'ensemble de textes français avec lesquels nous avons travaillé inclut 32 941 milliers de mots. Nous avons effectué deux recherches séparées, une dans le corpus *Presse* (5 589 milliers de mots) contenant des textes journalistiques et l'autre dans le corpus *Acquis* (27 352 milliers de mots) comportant des textes juridiques. Dans leurs parties tchèques, les deux corpus contiennent 24 692 milliers de mots (pour la composition plus détaillée de notre corpus, voir le tableau ci-dessous).⁸⁰

Tableau n. 8 : La taille du corpus (en milliers de mots)

corpus	PRESSE		ACQUIS	total
	Project Syndicate	Presseurop	Acquis communautaire	
le français	3 535	2 054	27 352	32 941
	5589			
le tchèque	2 749	1 640	20 303	24 692
	4389			

Avant de présenter les résultats de la recherche, nous voudrions mentionner que dans certains cas, le classement des prédicats appositifs s'est montré problématique. Par exemple, la différence entre un adjectif et un participe passé n'était pas toujours très claire. À titre illustratif, nous allons indiquer les occurrences du mot *distingué(e)* que nous avons trouvées dans le corpus *Presse* à la tête de deux syntagmes avec la fonction d'apposition :

(1) « *Distingué, rompu aux critiques, ce quinquagénaire est l'ambassadeur européen en Grèce.* »

⁸⁰ InterCorp- projekt paralelních korpusů Filozofické fakulty Univerzity Karlovy v Praze. *Korpus InterCorp* [en ligne]. [consulté le 31 janvier 2015]. Disponible sur : <http://ucnk.ff.cuni.cz/intercorp/?req=page:info>

(2) « *Distinguée le 8 octobre, l'écrivaine allemande d'origine roumaine porte en elle la mémoire de plusieurs histoires européennes.* »

Dans nos statistiques, nous avons décidé de classer la première occurrence parmi les adjectifs et la seconde parmi les participes passés. En ce qui concerne la première phrase, dans le dictionnaire Larousse⁸¹, nous avons trouvé une définition de l'expression «*être distingué* » qui correspond à la signification du mot *distingué* dans cette phrase: «*Avoir une allure, des manières, des paroles qui témoignent d'une bonne éducation; être de bon ton, élégant* ». Comme synonyme du mot *distingué*, le dictionnaire propose p. ex. les adjectifs *choisi*, *élégant* et *noble*. Parmi les définitions du verbe *distinguer*, le dictionnaire Larousse n'indique aucune qui corresponde à cette signification. Pour cette raison, nous avons décidé de classer le mot *distingué* plutôt dans la classe des adjectifs. Dans le cas de la deuxième phrase, nous avons classé le mot *distinguée* parmi les participes passés parce que sa signification („recevoir un prix») correspond à une définition du verbe *distinguer* proposée par le dictionnaire Larousse: «*Honorer quelqu'un, lui décerner une marque particulière d'honneur, de faveur* ». Ensuite, nous croyons que le caractère verbal du participe *distinguée* y est souligné par la présence de l'expansion *le 8 octobre*.

Comme nous avons eu occasion de l'observer, la différence entre un adjectif et un participe passé est dans certains cas difficile à établir. Il en va de même pour certains adjectifs et substantifs sans déterminant :

(1) « *Anticonformiste de nature, je pose la question car presque tout le monde semble croire que ce serait le cas, et qu'il convient de l'éviter à tout prix.* »

(2) « *Espiègle, le sourd-muet dodeline de la tête et fait des gestes avec les mains sur son ventre, comme si c'était lui qui devait faire venir au monde le premier enfant, et probablement le seul, de Rosia Montana en 2009.* »

Les exemples ci-dessus viennent du corpus *Presse*. Nous avons décidé de les classer dans le type substantif non déterminé, mais nous croyons qu'ils pourraient être classés aussi parmi les adjectifs. Cela nous indique que le type substantif non déterminé a un caractère adjectival.

Une autre problématique à laquelle nous étions confronté était celle des appositions du type substantif déterminé. Le fait que nous avons réduit notre analyse aux

⁸¹ Larousse - dictionnaires de français. [en ligne]. [consulté le 24 mars 2015]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

appositions placées au début de la phrase a eu pour conséquence que nous n'avons trouvé aucune apposition de ce type.

En effet, en cherchant plus d'informations sur ce sujet, nous avons trouvé que F. Neveu (1998 : 105) indique que la position au début de la phrase ou proposition (« le détachement du pôle d'ouverture » ou « détachement frontal », voir § 3.6.3.3) n'est pas typique pour les appositions formées d'un SN avec déterminant. Celles-ci sont d'après lui peu mobiles et cantonnées dans la postposition. Pour avoir une idée plus précise, dans les statistiques de F. Neveu (ibid. : 103), les appositions du type substantif déterminé en position frontale ne couvrent que 5,3% des occurrences, tandis que celles placées dans les autres positions, à la fin de la phrase ou proposition (« détachement polaire de clôture ») et « au milieu de la proposition » (« détachement non polaire »), représentent respectivement 49,4% et 45,2% des occurrences. Dans la position frontale, la fréquence de ce type d'apposition est donc minimale. F. Neveu (ibid. : 106) précise qu'il s'agit des constructions compliquées et lourdes qui ont souvent la forme d'une énumération, p. ex : « *Les viandes déguisées, masquées par des sauces pleines d'épices, l'eau contenue dans des bassins géométriques, [...], l'inspiration bridée, corrigée par le labeur : autant d'aspects de son horreur de la nature et du comun.* »

Néanmoins, en analysant certains cas de la séquence « support – prédicat appositif » formée des SN avec déterminant et placée au début de la phrase, nous avons observé quelques points problématiques. En effet, il nous semble qu'il y a certains faits qui pourraient jouer en faveur de considérer le premier SN de la séquence comme un prédicat appositif. Observons par exemple les appositions dans ces phrases⁸² :

« *L'ancien ministre des Affaires étrangères, **Joschka Fischer**, philosophait sur la dialectique européenne : l'Allemagne devait tenir les rênes de l'Europe, sans que personne ne s'en aperçoive.* »

D'après notre définition, l'apposition apporte à son support une caractérisation de nature secondaire. Dans cette phrase, il nous semble que la caractérisation est véhiculée plutôt par le premier SN que par le deuxième, formé d'un nom propre. En effet, l'effacement de l'apposition ne devrait pas avoir un impact sur l'interprétation de la proposition principale, ce qui n'est pas le cas si on efface l'apposition *Joschka Fischer* :

⁸² Les phrases indiquées proviennent du corpus *Presse*.

« *L'ancien ministre des Affaires étrangères philosophait sur la dialectique européenne : l'Allemagne devait tenir les rênes de l'Europe, sans que personne ne s'en aperçoive.* »

D'autre part, si on considère le premier SN comme un prédicat appositif et on l'efface, l'information de la proposition principale est gardée sans aucune équivoque :

« *Joschka Fischer philosophait sur la dialectique européenne : l'Allemagne devait tenir les rênes de l'Europe, sans que personne ne s'en aperçoive.* »

Néanmoins, il faut ajouter que l'interprétation de ces phrases dépend beaucoup du contexte :

« *Le journal d'opposition, **La Repubblica** est, pour sa part, fermement opposé à la seconde stratégie : "nous faisons face à une dérive sans précédent, un véritable abus de pouvoir, comme si le pays n'existait plus.* »

Dans cette phrase, il est possible que le SN *le journal d'opposition* détermine déjà clairement le journal par rapport aux autres journaux. Il se peut donc que la dénomination du journal, portée par l'apposition *La Repubblica*, soit une caractérisation d'ordre secondaire.

Ensuite, la caractérisation véhiculée par un prédicat appositif ne devrait pas être restrictive. Cependant, il nous semble que ce critère n'est pas toujours assuré :

« *L'un des prédécesseurs de Menem, l'ex-président **Raul Alfonsin**, a eu un score pitoyable avec 2,3 % des suffrages lors du premier tour.* »

Dans cette phrase, nous pouvons observer que le deuxième SN marqué comme apposition restreint l'extension de son support. Il détermine le choix d'une personne (*l'ex-président Raul Alfonsin*) d'un ensemble de plusieurs personnes (« les prédécesseurs de Menem »). D'autre part, si nous considérons comme un prédicat appositif le premier SN (*l'un des prédécesseurs de Menem*), nous pouvons remarquer qu'il ne restreint pas l'extension de son support (*l'ex-président Raul Alfonsin*). Il le caractérise en le rangeant dans une classe (« la classe des prédécesseurs de Menem »).

Nous pouvons noter que les exemples que nous avons mentionnés concernent toujours les cas où la construction appositive est constituée par deux SN dont un est formé par un nom commun et l'autre par un nom propre. Il nous semble que dans ces cas, le premier SN constitué d'un nom commun pourrait être considéré comme un

prédicat appositif parce qu'il est beaucoup plus prédicatif que le deuxième SN formé d'un nom propre.

« *L'ancien directeur de la Réserve Fédérale américaine, Alan Greenspan, le plus éminent régulateur mondial depuis un quart de siècle, semblait douter autant des régulateurs que du besoin de régulation.* »

Dans cette phrase par exemple, nous avons deux prédicats appositifs : (1) *Alan Greenspan, le plus éminent régulateur mondial depuis un quart de siècle* et (2) *le plus éminent régulateur mondial depuis un quart de siècle*. Dans le deuxième cas, il n'y a aucun doute qu'on a affaire au prédicat appositif *le plus éminent régulateur mondial depuis un quart de siècle* lié au support *Alan Greenspan*. Quant au premier prédicat appositif, la situation n'est pas si claire, parce que son support *l'ancien directeur de la Réserve Fédérale américaine* est plus prédicatif. En effet, si nous considérons celui-ci comme un prédicat appositif, nous pouvons le coordonner avec l'autre prédicat appositif : *Alan Greenspan, (qui était) l'ancien directeur de la Réserve Fédérale américaine et le plus éminent régulateur mondial depuis un quart de siècle, semblait douter autant des régulateurs que du besoin de régulation.*

Pour terminer cette parenthèse, même si nous avons trouvé certains indices qui nous font penser qu'il pourrait s'agir des appositions frontales, dans ce travail, nous avons enfin décidé de ne pas les traiter, parce qu'elles représentent des cas trop problématiques.

8.1. Fréquence des différents types de prédicats appositifs

Dans cette partie, nous allons tout d'abord analyser la fréquence des différents prédicats appositifs dans les deux corpus. Ensuite, nous allons nous focaliser sur la structure des occurrences, pour avoir une idée sur la fréquence des différents mots en fonction d'apposition.

Au total, nous avons trouvé 1305 d'occurrences, dont 1146 dans le corpus *Presse* et 159 dans le corpus *Acquis*.

Tableau n. 9: Nombre d'occurrences de l'apposition dans les deux corpus

type	substantif non déterminé	type adjectival			TOTAL
		SAdj	SPart prés.	SPart. pas.	
ACQUIS	0	13	30	116	159
		159			
PRESSE	115	170	212	649	1146
		1031			
TOTAL	115	183	242	765	1305
	115	1190			

Le tableau ci-dessus met en évidence que l'apposition du type adjectival constitue le type d'apposition le plus fréquent dans les deux corpus. En effet, ce type représente 100% des occurrences du corpus *Acquis* et 90% des occurrences du corpus *Presse*. Dans le cadre de ce type (et aussi dans l'ensemble de chaque corpus), les appositions formées d'un SPart passé sont nettement les plus nombreuses. Dans les corpus *Acquis* et *Presse*, elles représentent respectivement 73% et 63% des occurrences de l'apposition adjectivale et 73% et 57% de toutes les occurrences de chaque corpus. Comparées aux appositions formées d'un SPart passé, les appositions constituées d'un SPart présent et d'un SAdj sont moins nombreuses. Néanmoins, dans le cadre de chaque corpus, il s'agit respectivement du second et du troisième type d'apposition le mieux représenté.

Les appositions formées d'un SN n'ont été trouvées que dans le corpus *Presse*. Elles sont toutes constituées d'un SN sans déterminant. Au total, nous avons repéré 115 appositions de ce type qui représentent 10% des occurrences du corpus *Presse*.

Pour comparer la fréquence des occurrences des différents types d'apposition dans les deux corpus, nous employons la fréquence relative (fr) qui correspond au rapport entre la fréquence absolue (f) (nombre d'occurrences de l'apposition) et la taille de corpus (N) (tous les mots du corpus). Ensuite, afin d'obtenir des valeurs plus compréhensibles, nous avons ramené la fréquence relative à 100 000 mots (fr 100 000).

Tableau n. 10: Fréquence de l'apposition dans le corpus *Presse*

TYPE	substantif non déterminé	type adjectival			TOTAL
		SAdj	SPart prés.	SPart pas.	
f	115	170	212	649	1146
N	5589000	5589000	5589000	5589000	5589000
fr	2,0576E-05	3,04E-05	3,79E-05	0,000116121	0,000205
fr 100 000	2,05761317	3,041689	3,793165	11,61209519	20,50456

Tableau n. 11: Fréquence de l'apposition dans le corpus *Acquis*

TYPE	substantif non déterminé	type adjectival			TOTAL
		SAdj	SPart prés.	SPart pas.	
f	0	13	30	116	159
N	27352000	27352000	27352000	27352000	27352000
fr	0	4,75E-07	1,1E-06	4,24101E-06	5,81E-06
fr 100 000	0	0,047529	0,109681	0,424100614	0,58131

À partir de ces tableaux, nous pouvons constater que la fréquence de l'apposition dans le corpus *Presse* est décidément plus élevée. Tandis que dans le corpus *Presse*, 20,50 appositions reviennent à 100 000 mots, dans le corpus *Acquis*, ce n'est que 0,58 apposition à 100 000 mots.

8.1.1. Structure des occurrences

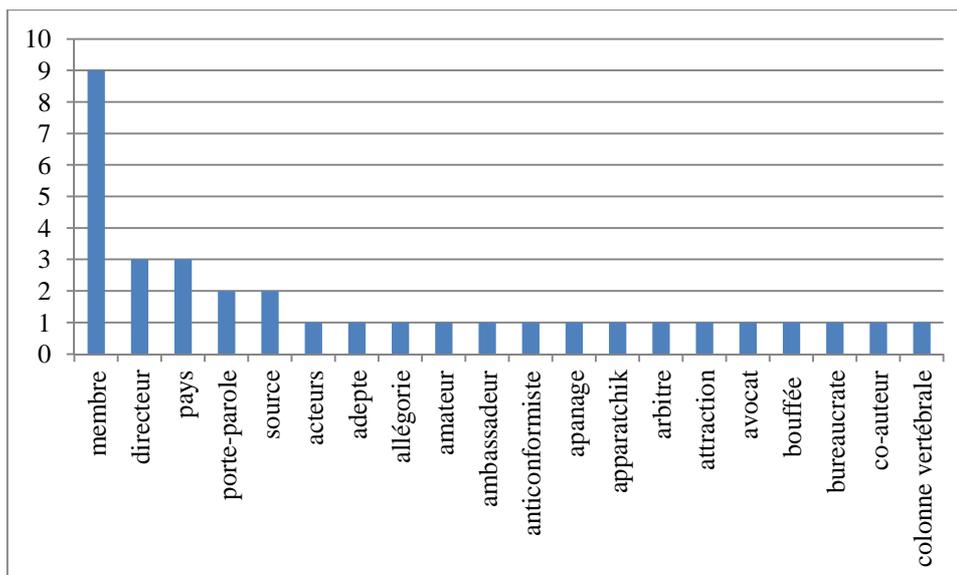
Maintenant, nous allons chercher à préciser la structure des occurrences. Pour chaque type d'apposition, nous allons présenter à titre illustratif un graphique rapportant les vingt⁸³ mots les plus fréquents qui constituent dans nos corpus la tête du syntagme qui a la fonction d'apposition. Le second critère de classement est l'ordre alphabétique. Par conséquent, dans le cas de la même fréquence, le graphique va indiquer les mots par ordre alphabétique.

8.1.1.1. Corpus *Presse*

a. Type substantif non déterminé

Graphique n. 1: Corpus Presse : Les vingt substantifs les plus fréquents formant le prédicat appositif

⁸³ À l'exception du prédicat appositif formé d'un SAdj dans le corpus *Acquis* dont nous n'avons trouvé que 13 occurrences.

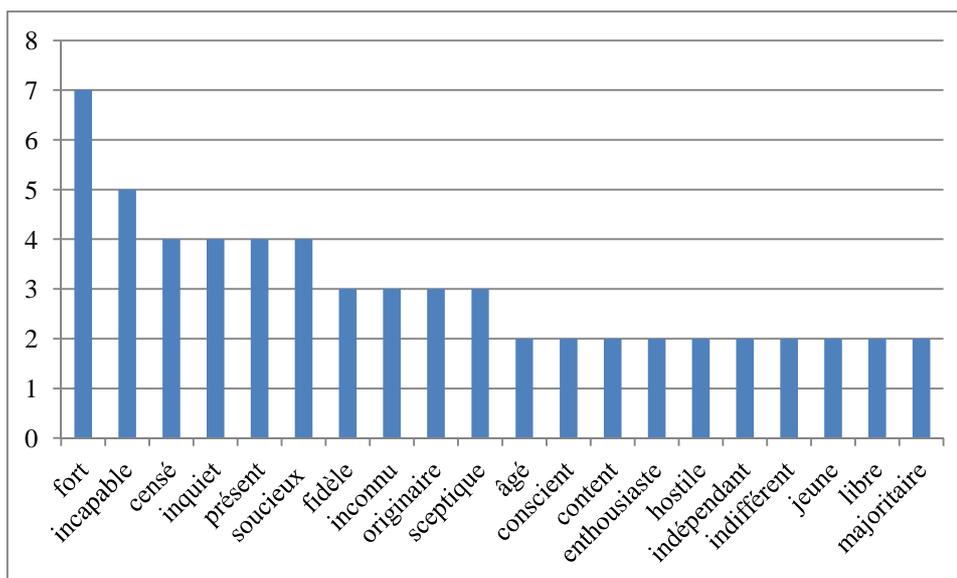


Dans le cas de l'apposition du type substantif non déterminé, nous avons trouvé 101 substantifs différents qui forment ensemble 115 occurrences. Les seuls substantifs qui apparaissent plus qu'une fois sont en même temps les cinq substantifs les plus fréquents. Ensemble, ils constituent 16,5% des occurrences de ce type d'apposition. Il s'agit des substantifs *membre*, *directeur*, *pays*, *porte-parole* et *source*.

b. Type adjectival

1) SAdj

Graphique n. 2: Corpus Presse : Les vingt adjectifs les plus fréquents formant le prédicat appositif

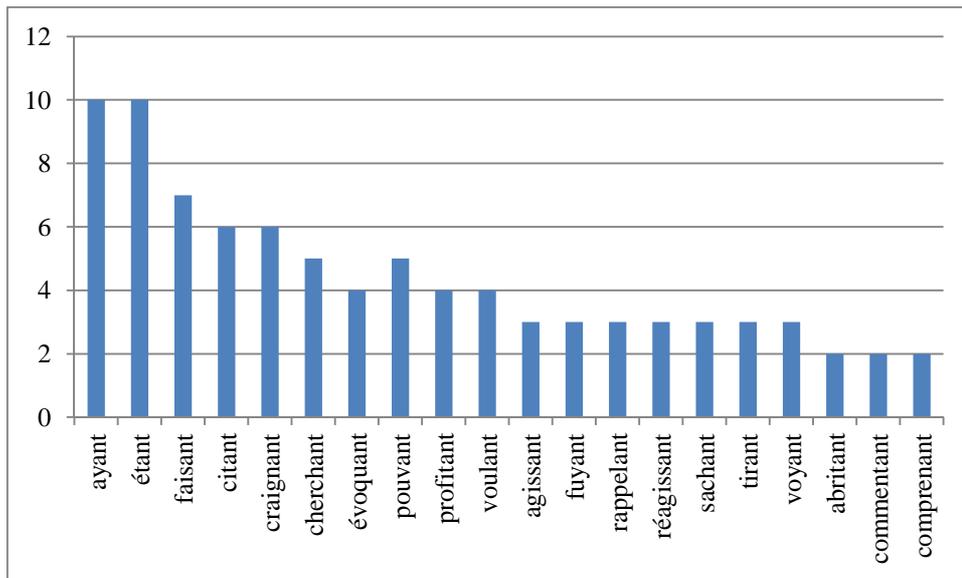


Dans les 170 occurrences du prédicat appositif formé d'un SAdj, nous avons repéré 124 adjectifs différents. D'entre-eux, 26 apparaissent plus qu'une fois et représentent au

total 42% des occurrences. Les autres prédicats appositifs (98) qui équivalent à 58% des occurrences, sont constitués par des adjectifs qui n'apparaissent qu'une fois. Les cinq adjectifs les plus fréquents forment 14% des occurrences. Ce sont les adjectifs suivants : *fort, incapable, censé, inquiet et présent*.

2) Spart présent

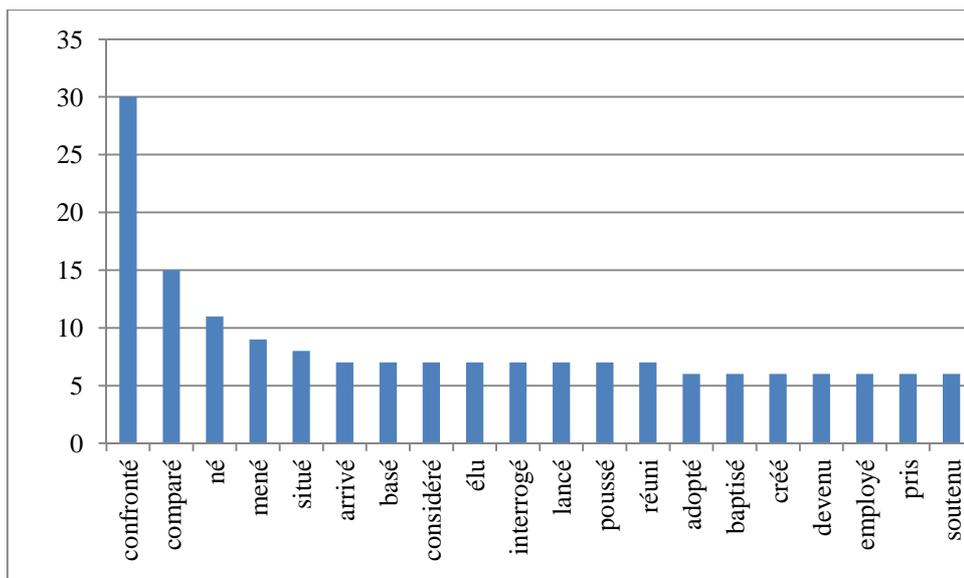
Graphique n. 3: Corpus Presse : Les vingt participes présents les plus fréquents formant le prédicat appositif



Nous avons trouvé 212 occurrences des prédicats appositifs formés par 132 participes présents différents. D'entre-eux, 32 participes présents apparaissent plus qu'une fois et forment ensemble 53% des prédicats appositifs (112 occurrences). Le reste est représenté par les participes qui forment un prédicat appositif seulement une fois: il y en a 100 et ils constituent 47% des occurrences. Les cinq participes présents les plus fréquents sont *ayant, étant, faisant, citant* et *craignant*. Leur part dans les occurrences de l'apposition de ce type est importante, ils représentent 18% des occurrences.

3) Spart passé

Graphique n. 4: Corpus Presse : Les vingt participes passés les plus fréquents formant le prédicat appositif



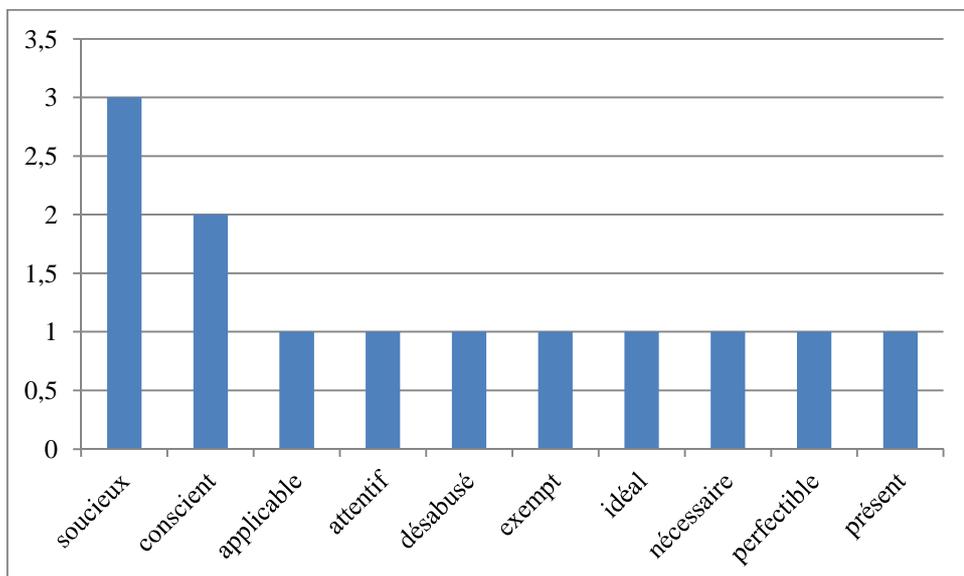
Les 649 occurrences des prédicats appositifs sont formés par 321 participes passés différents. Parmi eux, nous avons trouvé 191 participes qui n'apparaissent qu'une fois et 130 participes qui apparaissent plus qu'une fois. Ces derniers constituent ensemble 458 prédicats appositifs qui correspondent à 70% des occurrences. 11% des prédicats appositifs de ce type sont formés par cinq participes passés les plus fréquents qui suivent : *confronté*, *comparé*, *né*, *mené* et *situé*.

8.1.1.2. Corpus Acquis

Type adjectival

1) SAdj

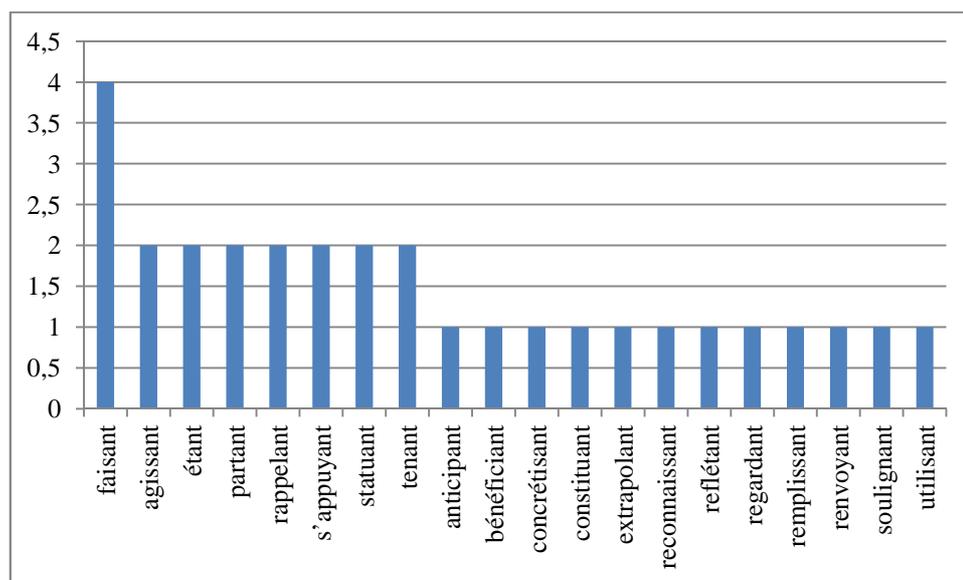
Graphique n. 5: Corpus Acquis : Les vingt adjectifs les plus fréquents formant le prédicat appositif



Les 13 SAdj avec la fonction d'apposition sont constitués par 10 adjectifs différents. D'entre-eux, seulement 2 (*soucieux* et *conscient*) apparaissent plus qu'une fois. Néanmoins, ils représentent 38% de toutes les occurrences.

2) Spart présent

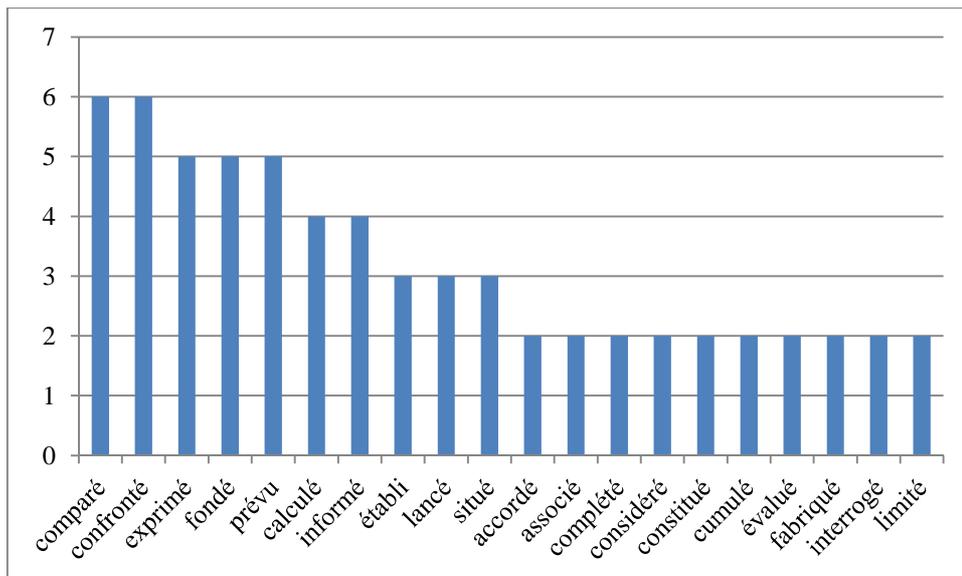
Graphique n. 6: Corpus Acquis : Les vingt participes présents les plus fréquents formant le prédicat appositif



Nous avons trouvé 30 occurrences des prédicats appositifs, formés par 20 participes présents différents. Parmi eux, 12 participes n'apparaissent qu'une fois et 8 apparaissent plus qu'une fois. Ceux-ci constituent au total 60% des occurrences. Les cinq participes présents les plus fréquents qui suivent représentent 40% des occurrences : *faisant*, *agissant*, *étant*, *partant* et *rappelant*.

3) Spart passé

Graphique n. 7: Corpus Acquis : Les vingt participes passés les plus fréquents formant le prédicat appositif



Dans le cadre des 116 occurrences du prédicat appositif de ce type, nous avons identifié 71 participes passés différents. Parmi eux, 21 participes apparaissent plus qu'une fois et représentent ensemble 57% des occurrences. Le reste (43% des occurrences) est constitué par 50 prédicats appositifs formés par 50 participes différents. Les cinq participes passés les plus fréquents (*comparé*, *confronté*, *exprimé*, *fondé* et *prévu*) couvrent 23% des occurrences.

8.2. Analyse sémantique des prédicats appositifs

Dans cette partie, nous allons analyser les prédicats appositifs du point de vue sémantique séparément pour les deux corpus. Pour les besoins de cette analyse, nous avons regroupé les différents types d'apposition en fonction des parties du discours (substantifs, adjectifs et verbes). Dans certains cas, nous allons également mentionner des différences entre les différents types d'apposition. Pour chaque partie du discours, nous allons tout d'abord introduire les catégories sémantiques que nous avons utilisées. Pour avoir une idée plus claire des mots concernés, nous allons indiquer entre parenthèses les cinq mots les plus fréquents⁸⁴ de chaque catégorie sémantique.

Nous voudrions signaler que le classement sémantique qui suit est assez approximatif. Une grande quantité de mots est classée dans des catégories résiduelles, qui ne nous permettent pas de nous faire une idée plus précise sur le sujet. Ensuite, nous avons parfois eu affaire à des cas où un mot était employé dans plusieurs significations.

⁸⁴ Dans le cas de la même fréquence, nous indiquons des mots par ordre alphabétique. Pour certaines catégories sémantiques, nous avons trouvé moins de cinq mots différents.

Ces mots, nous les avons rangés également dans des catégories résiduelles. C'était le cas p. ex. du verbe *tourner* qui forme trois prédicats appositifs dans le corpus *Presse* :

(1) « **Tournant** le dos à ses lecteurs, le journal est alors tombé sous la coupe d'une clique de journalistes de gauche. »

(2) « **Tourné** avec leur argent personnel et les dons de quelques amis, il est diffusé gratuitement sur *debtocracy*. gr. »

(3) « **Tourné** en dérision en tant que *Tchernobyl* culturel, le Concours de la Chanson de l'Eurovision, diront certains, est un argument convaincant contre toute nouvelle intégration européenne. »

Nous pouvons observer que dans ces exemples, la signification du verbe *tourner* varie d'une phrase à l'autre. Dans la première phrase, le verbe *tourner* peut être désigné comme « verbe de mouvement » (même s'il est employé dans un sens métaphorique), dans la deuxième phrase, il exprime plutôt une action et dans le dernier cas, il peut être interprété comme « verbe de changement d'état ».

8.2.1. *Corpus Presse*

Dans le corpus *Presse*, nous avons repéré au total 101 substantifs différents, 124 adjectifs différents et 418 verbes différents.

a. Substantifs

Nous avons utilisé les neuf catégories qui suivent :

(1) « métier » : profession d'une personne (*porte-parole, ambassadeur, apparatchik, arbitre, avocat*)

(2) « notion abstraite » : notions non matérielles (*source, allégorie, apanage, attraction, bouffée*)

(3) « personne » : désignations diverses d'une personne (*membre, acteurs, adepte, co-auteur, complice*)

(4) « caractéristique » : caractéristique plus ou moins permanente, dans la quasi-totalité des cas attribuée à une personne (*amateur, anticonformiste, croate, espiègle, germanophile*)

(5) « fonction » : fonction d'une personne dans un domaine professionnel (*directeur, dirigeant, dirigeante, chef, leader*)

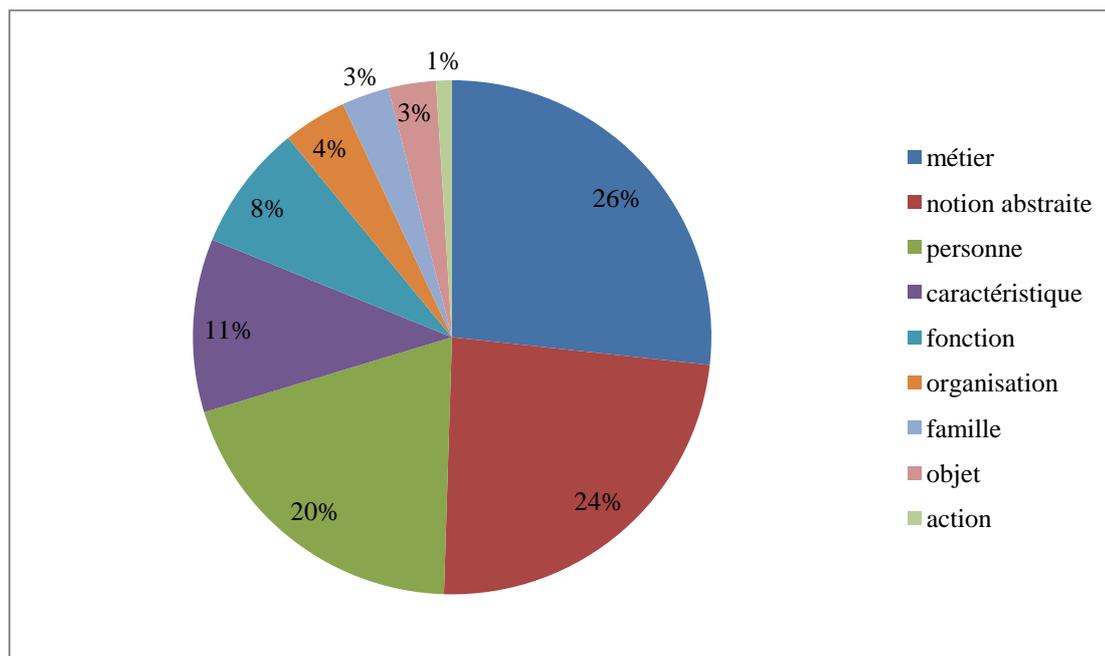
(6) « organisation » : organisation de personnes (*pays, communauté, mouvement, organe*)

(7) « famille » : membres de la famille (*filis, mère, père*)

(8) « objet » : objets tangibles (*colonne vertébrale, moteur, objet*)⁸⁵

(9) « action » : (*émanation*)

Graphique n. 8: Corpus Presse : analyse sémantique des substantifs



Nous pouvons observer à partir de ce graphique que la majorité des appositions formées d'un SN (68%) apporte une caractérisation à une personne. La plus grande proportion est représentée par la catégorie « métier » (26%), suivie par les catégories « personne » (20%), « caractéristique » (11%), « fonction » (8%) et « famille » (3%). La catégorie « notion abstraite » (24%) est aussi importante, mais il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'une catégorie résiduelle.

b. Adjectifs

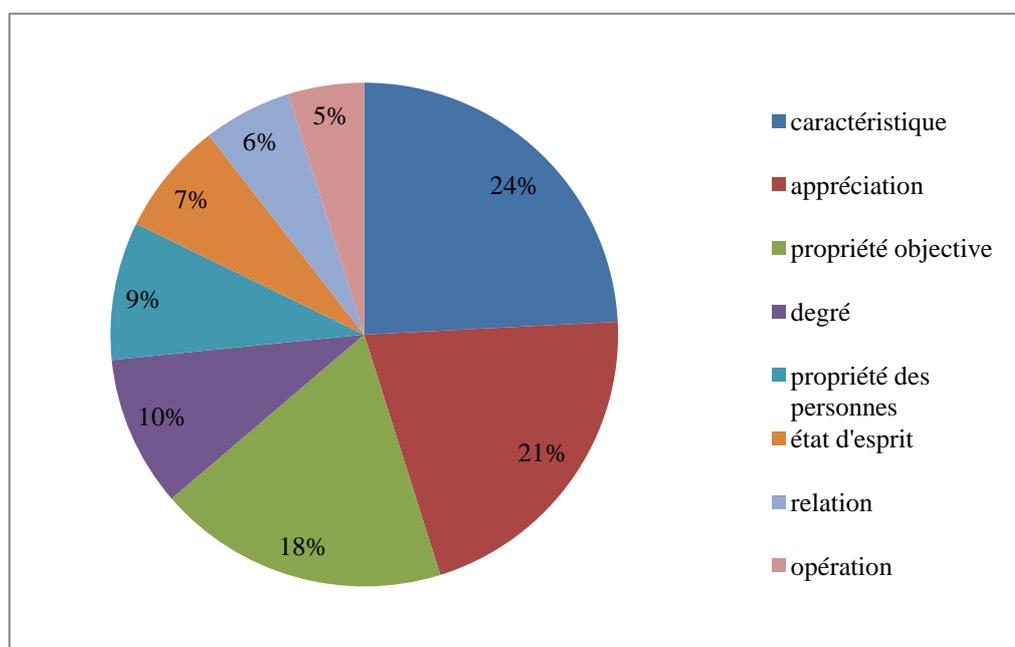
Nous avons classé les adjectifs dans les huit catégories ci-dessous :

(1) « caractéristique » : caractéristique plus ou moins permanente, dans la quasi-totalité des cas attribuée à une personne (*sceptique, populiste, pragmatique, sensible, timide*)

⁸⁵ Néanmoins, certains d'entre ces mots ont été employés dans le sens figuré, p. ex. (1) « Longtemps *colonne vertébrale* du mouvement national palestinien, le Fatah est la faction dominante de l' OLP. » (2) « *Moteur* de la croissance économique, le marché unique souffrirait gravement de la sortie de l'euro et du retour au protectionnisme. »

- (2) « appréciation » (*simple, spectaculaire, affreux, alarmant, branché*)
- (3) « propriété objective » (*libre, absent, désert, exempt, inhabitable*)
- (4) « degré » : degré d'une propriété (*fort, dernier, fin, grave, insignifiant*)
- (5) « propriété des personnes » : propriétés objectives des personnes sans les traits de caractère (*originaire, âgé, jeune, adulte, ancien*)
- (6) « état d'esprit » : état d'esprit momentané des personnes (*inquiet, soucieux, content, enthousiaste, fou*)
- (7) « relation » : relation / attitude à l'égard d'un fait (*fidèle, hostile, indépendant, indifférent, autonome*)
- (8) « opération » : adjectifs qui impliquent l'idée d'une opération ou d'un processus (*compréhensible, effectif, efficace, insoluble, issu*)

Graphique n. 9: Corpus Presse : analyse sémantique des adjectifs



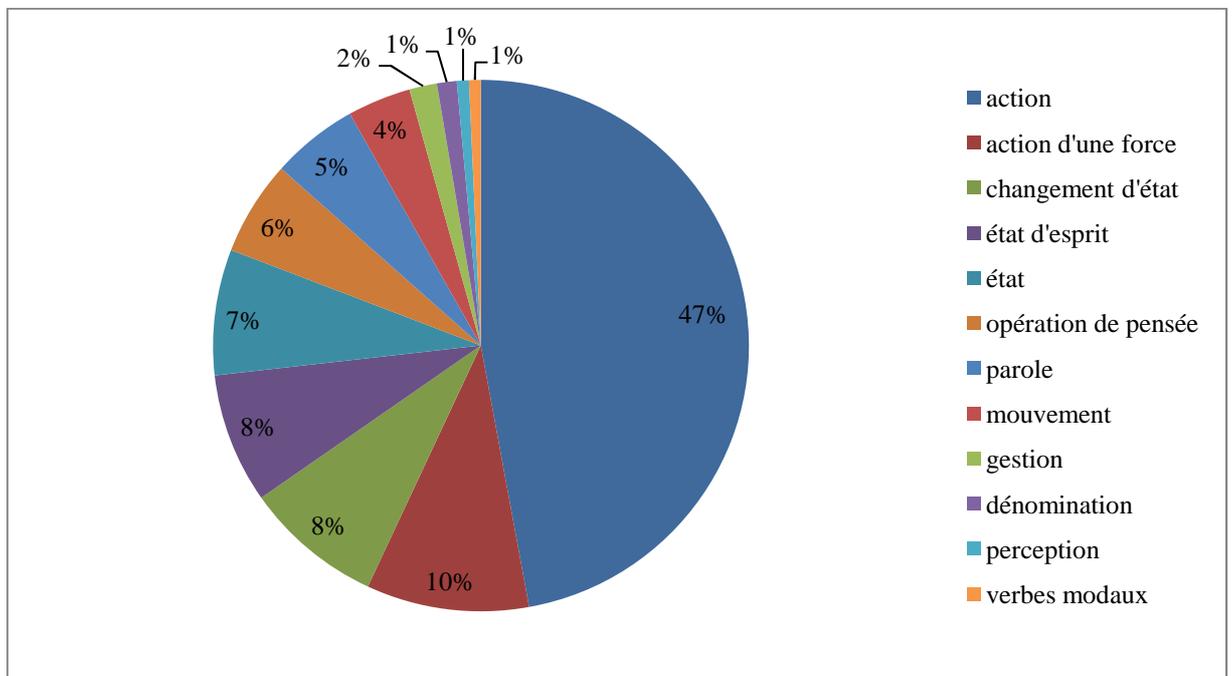
D'après ce graphique, les adjectifs avec la fonction d'apposition expriment dans le corpus *Presse* le plus souvent une caractéristique (24%). Dans la majorité des cas, cette caractéristique est attribuée aux personnes. Ensuite, les personnes sont caractérisées surtout au moyen des adjectifs des catégories « propriété des personnes » (9%) et « état d'esprit » (7%). D'autres catégories sémantiques importantes sont les adjectifs exprimant une appréciation plus ou moins subjective (21%) et ceux exprimant des propriétés objectives (18%).

c. Verbes

Nous avons réparti les verbes du corpus *Presse* en 12 catégories sémantiques indiquées ci-dessous :

- (1) « action » : catégorie résiduelle (*baser, élire, faire, lancer, réunir*)
- (2) « action d'une force » : verbes exprimant l'action d'une force dont le résultat est plutôt négatif (*pousser, presser, priver, soumettre, arrêter*)
- (3) « changement d'état » (*naître, affaiblir, aveugler, fragiliser, apparaître*)
- (4) « état d'esprit » (*craindre, effarer, encourager, scandaliser, étonner*)
- (5) « état » : description d'un état (*avoir, être, situer, devenir, installer*)
- (6) « opération de pensée » (*confronter, comparer, considérer, associer, prévoir*)
- (7) « parole » (*citer, interroger, évoquer, annoncer, rappeler*)
- (8) « mouvement » (*arriver, entrer, sortir, fuir, partir*)
- (9) « gestion » (*mener, diriger, gérer, commander, conduire*)
- (10) « dénomination » (*appeler, intituler, nommer, surnommer, titrer*)
- (11) « perception » (*voir, percevoir, regarder*)
- (12) « verbes modaux » (*pouvoir, vouloir, devoir*)

Graphique n. 10: Corpus Presse : analyse sémantique des verbes



Ce graphique montre que le plus grand nombre de verbes (environ la moitié) revient à la catégorie « action ». Mais comme nous l'avons déjà signalé, il s'agit d'une catégorie résiduelle dans laquelle nous avons rangé les verbes qui ne peuvent pas rentrer dans les

autres catégories. De même, les quatre dernières catégories (« verbes de gestion », « verbes de dénomination », « verbes de perception » et « verbes modaux ») ne sont pas significatives pour notre analyse, parce qu'elles sont trop peu représentées.

Parmi les autres catégories sémantiques qui sont plus pertinents pour l'analyse, la plus grande partie est représentée par « les verbes qui expriment l'action d'une force ». Il est intéressant que presque la totalité de ces verbes (92%) forme un prédicat appositif constitué d'un SPart passé. D'autres catégories significatives sont celle des « verbes de changement d'état » (8%) et celle des « verbes d'état d'esprit » (8%). De même que dans le cas de la catégorie précédente, ces deux catégories de verbes forment dans notre corpus plus souvent les SPart passé. « Les verbes de changement d'état » constituent 9% des appositions formées d'un SPart passé et 4% des appositions formées d'un SPart présent. Pour « les verbes d'état d'esprit », leur proportion équivaut à 8% des appositions formées d'un SPart passé et à 5% des appositions formées d'un SPart présent.

Les quatre catégories suivantes (« verbes d'état », « verbes exprimant une opération de pensée », « verbes de parole » et « verbes de mouvement ») sont aussi relativement importantes. En ce qui concerne la différence entre les appositions constituées par les SPart présents et celles constituées par les SPart passés, nous avons trouvé que « les verbes de parole » et « les verbes de mouvement » occupent une part plus grande dans le cas des appositions constituées par les SPart présents :

SPart présents : « verbes de parole » 11%, « verbes de mouvement » 7%

SPart passés: « verbes de parole » 4%, « verbes de mouvement » 3%

Ensuite, « les verbes exprimant l'action d'une force » et « les verbes de changement d'état » forment plus souvent un prédicat appositif au moyen d'un SPart passé :

SPart présents : « action d'une force » 2%, « verbes de changement » d'état 4%

SPart passés: « action d'une force » 12%, « verbes de changement » d'état 9%

8.2.2. Corpus Acquis

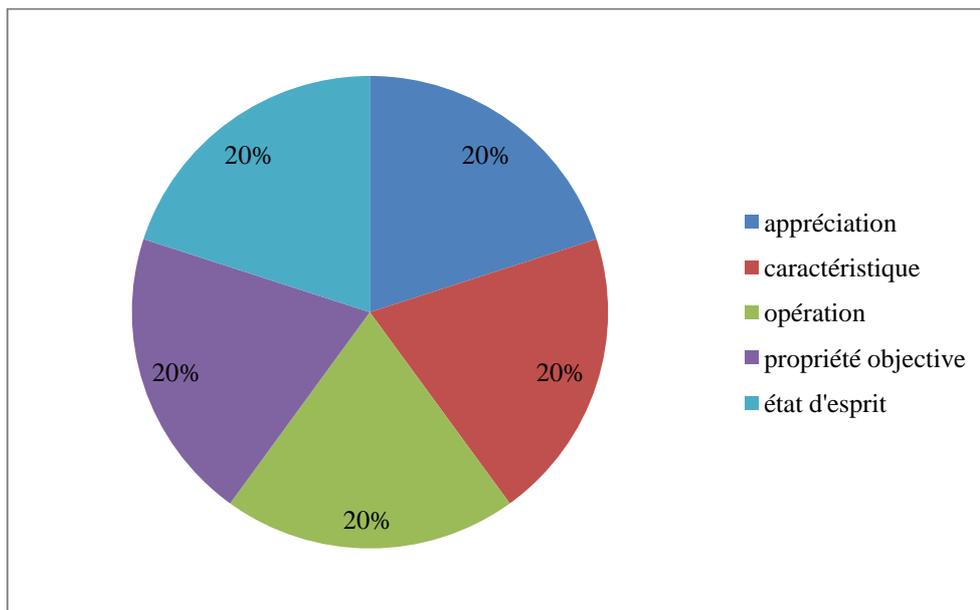
Les prédicats appositifs du corpus *Acquis* sont formés par 10 adjectifs et 89 verbes différents. Pour leur classement sémantique, nous avons employé les mêmes catégories que dans le cas du corpus *Presse*.

a. Adjectifs

Nous avons utilisé les cinq catégories ci-dessous :

- (1) « appréciation » (*idéal, nécessaire*)
- (2) « caractéristique » (*conscient, attentif*)
- (3) « opération » (*applicable, perfectible*)
- (4) « propriété objective » (*exempt, présent*)
- (5) « état d'esprit » (*soucieux, désabusé*)

Graphique n. 11: Corpus Acquis : analyse sémantique des adjectifs



D'après ce graphique, toutes les cinq catégories des adjectifs sont représentées dans la même mesure. Néanmoins, vu le nombre peu élevé d'adjectifs, il est difficile d'en tirer la conclusion que ces catégories sémantiques sont plus typiques que d'autres.

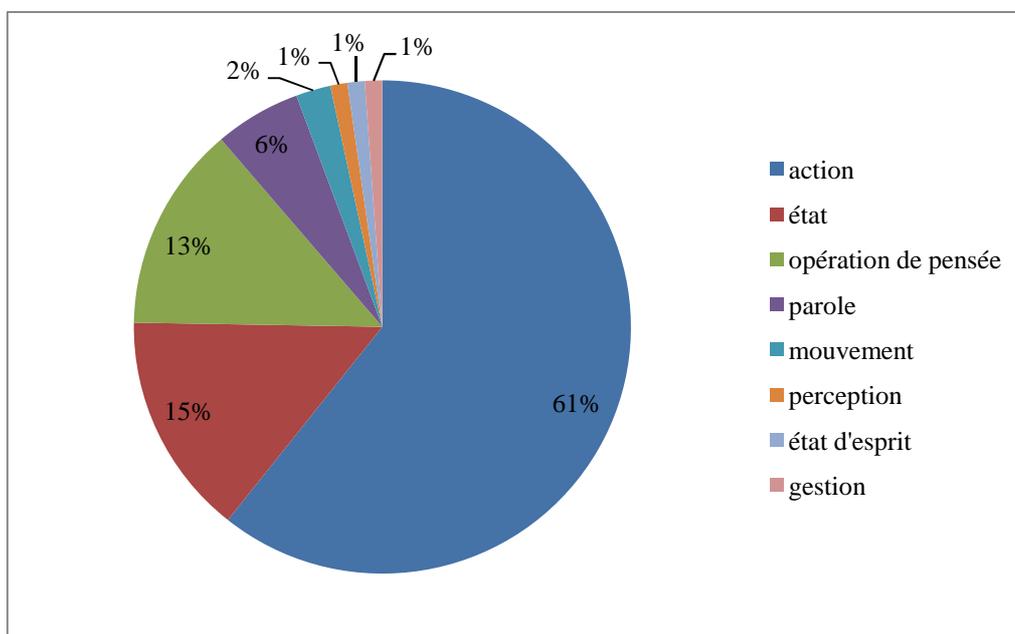
b. Verbes

Nous avons classé les verbes en huit catégories rapportées ci-dessous :

- (1) « action » (*faire, fonder, calculer, informer, lancer*)
- (2) « état » (*constituer, situer, être, tenir, axer*)
- (3) « opération de pensée » (*comparer, confronter, prévoir, associer, considérer*)
- (4) « parole » (*exprimer, interroger, rappeler, renvoyer, souligner*)
- (5) « mouvement » (*partir, entrer*)
- (6) « perception » (*regarder*)
- (7) « état d'esprit » (*traumatiser*)

(8) « gestion » (*gérer*)

Graphique n. 12: Corpus Presse : analyse sémantiques des verbes



Ce graphique met en évidence que dans le corpus *Acquis*, la structure sémantique des verbes formant les SPart présents et passés n'est pas marquée par des grandes catégories sémantiques. En effet, plus de la moitié des verbes occupent la catégorie résiduelle « action ». Parmi les catégories plus significatives, les trois mieux représentées sont : « verbes d'état » (15%), « verbes exprimant une opération de pensée » (13%) et « verbes de parole » (6%).

Quant à la différence entre les appositions formées par les Spart présents et celles formées par les Spart passés, nous avons trouvé que les premiers ont un taux plus élevé des « verbes d'état » et des « verbes de parole » :

SPart présents : « verbes d'état » 25%, « verbes de parole » 15%

SPart passés: « verbes d'état » 13%, « verbes de parole » 3%

8.3. Fonction des prédicats appositifs

Comme nous l'avons déjà indiqué, un prédicat appositif apporte à son support une caractérisation qui n'a pas de caractère restrictif. De plus, entre un prédicat appositif et son support, il peut y avoir des relations sémantiques ou logiques diverses (p. ex. relations temporelle, causale ou concessive). L'existence de cette relation peut être soulignée par l'emploi d'une conjonction, néanmoins, dans la plupart des cas, cette

relation n'est pas explicitement exprimée. Ensuite, étant donné que l'apposition véhicule une prédication non phrastique, elle permet de condenser l'énoncé.

Dans cette partie, nous allons essayer d'analyser la fonction de l'apposition sur un échantillon d'occurrences séparément pour les deux corpus. Par la fonction de l'apposition nous entendons :

(1) condensation de l'énoncé⁸⁶

(2) expression d'une relation sémantique ou logique⁸⁷

8.3.1. Corpus Presse

Nous avons limité notre analyse à un échantillon composé de 110 occurrences. Nous avons classé les différents types de prédicats appositifs par ordre alphabétique et ensuite, nous avons sélectionné chacune des occurrences présentes en 5ème position dans le cas de ces types d'apposition:

apposition formée d'un SN sans déterminant (23 occurrences)

apposition formée d'un d'un SAdj (34 occurrences)

Ensuite, dans le cas de l'apposition formée d'un SPart présent, nous avons sélectionné chacune des occurrences présentes en 10ème position (21 occurrences) et dans le cas de l'apposition formée d'un SPart passé chacune des occurrences présentes en 20ème position (32 occurrences).

a. Type substantif non déterminé

Parmi les 23 occurrences que nous avons analysées, presque une moitié (47%) est représentée par les prédicats appositifs qui sont liés à leurs supports par une relation causale. L'autre relation significative est la relation de concession qui nous avons identifiée dans environ un tiers des cas. Ensuite, nous avons enregistré également une relation de gradation (1 occurrence). Dans le cas des 4 occurrences, les prédicats appositifs n'ont été employés qu'en tant que moyens de condensation de l'énoncé.

⁸⁶ Nous croyons que cette fonction est présente toujours. Par conséquent, nous avons décidé de ne la mentionner que dans des cas où nous n'avons trouvé aucune autre fonction. De plus, vu la position frontale des appositions, nous croyons que dans certains cas, leur emploi peut être expliqué aussi par la volonté de l'auteur à mettre en relief l'information qu'elles apportent.

⁸⁷ Pour chaque exemple, nous allons essayer d'exprimer explicitement la relation logique, le plus souvent au moyen d'une forme phrastique.

a) relation causale

(1) « **Ancien ambassadeur de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)**, je peux dire, d'expérience, que ces prédictions ne représentent rien de nouveau. »

Étant donné que je suis ancien ambassadeur de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), je peux dire [...].

(2) « **Communauté de valeurs démocratiques autant qu'union économique**, elle se doit de faire pression sur Budapest pour qu'elle reste dans le droit chemin, estime *Le Monde*. »

Comme l'UE est une communauté de valeurs démocratiques autant qu'union économique, elle se doit de faire pression [...].

(3) « **Dirigeante du parti politique le plus populaire du pays**, elle transcendait largement les divisions ethniques et sectaires. »

Comme elle était dirigeante du parti politique le plus populaire du pays, elle transcendait [...].

(4) « **Ennemi de l'armée**, il a poursuivi les brebis galeuses il y a quelques années dans une célèbre investigation. »

Comme il était ennemi de l'armée, il a poursuivi [...].

(5) « **Idéologie essentiellement agnostique**, le confucianisme s'est préoccupé de la gestion du monde visible, et les post-confucianistes ne connurent pas l'expérience de l'angoisse spirituelle qui afflige les hindouistes, les musulmans et les chrétiens dans leur collision avec le « matérialisme » de la société industrielle. »

Étant donné que le confucianisme était une idéologie essentiellement agnostique, il s'est préoccupé [...].

(6) « **Mère de quatre enfants**, elle proclame son attachement aux valeurs familiales traditionnelles et à ce titre paraît séduisante pour les électeurs de droite, alors que son statut de concubine de Hollande fait d'elle une femme résolument moderne. »

Comme elle est mère de quatre enfants, elle proclame [...].

(7) « **Partisan de cette approche**, David Miliband, ministre britannique des Affaires étrangères, la pousse au maximum en décrivant une aire d'intérêt européen incluant à terme le Maghreb, l'Europe orientale et le Proche-Orient (*Bruges*, 15 novembre 2007). »

Étant donné que David Miliband, ministre britannique des Affaires étrangères, est partisan de cette approche, il la pousse au maximum [...].

(8) « **Bon père de famille**, il emmène chaque matin sa fille à l'école, qui se tient debout sur le porte-bagages de son vélo. »

relation causale : Comme il est bon père de famille, il emmène [...].

(9) « **Principale source d'informations négatives insensible aux pressions**, le marché des CDS fait peur aux politiciens, c'est pourquoi ils voudraient le supprimer. »

Étant donné que le marché des CDS est la source principale d'informations négatives insensible aux pressions, il fait peur [...].

(10) « **Fine tacticienne**, elle oscille donc entre deux pôles. »

Comme elle est une tacticienne fine, elle oscille [...].

(11) « **Vecteurs de démocratisation aérienne**, les moyens-courriers de Ryanair brassent des populations plus variées qu'on ne croit. »

Comme les moyens-courriers de Ryanair sont des vecteurs de démocratisation aérienne, ils brassent des populations [...].

b) relation concessive

(1) « **Autrefois attraction numéro un du pays**, ils sont aujourd'hui en déclin. »

Bien qu'autrefois ils aient été attraction numéro un du pays, ils sont [...].

(2) « **Chef local de la section jeunesse du Parti communiste**, il a été arrêté dix jours plus tôt pour possession d'un journal soviétique illégal. »

Bien qu'il soit le chef local de la section jeunesse du Parti communiste, il a été arrêté [...].

(3) « **Fils d'un ouvrier du bâtiment pauvre**, il avait connu une ascension éclair dans les rangs du parti communiste jusqu'à en devenir le chef dans la ville industrielle de Sverdlovsk (aujourd'hui Iekaterinbourg), dans l'Oural. »

Bien qu'il était fils d'un ouvrier du bâtiment pauvre il avait connu une ascension [...].

(4) « **Objet fétiche pour certains**, elle a tout de même le mérite de nous emmener où nous voulons. »

Bien que pour certains, elle représente un objet fétiche, elle a tout de même le mérite [...].

(5) « **Autrefois porte-paroles de l'avant-garde rebelle**, ces hommes et ces femmes aspirent désormais à faire partie de l'establishment. »

Bien qu'autrefois, ces hommes et ces femmes aient été porte-paroles de l'avant-garde rebelle, ils aspirent désormais [...].

(6) « **Projet d'origine sociale-démocrate**, la stratégie de Lisbonne n'a favorisé ni l'innovation ni la cohésion sociale dans l'UE. »

Bien qu'originellement, la stratégie de Lisbonne ait été conçue comme un projet social-démocrate, elle n'a favorisé [...].

(7) « **Religion majoritaire et traditionnelle outre-Rhin**, le christianisme n'est pas plus à l'abri de l'intransigeance que l'islam arrivé en Allemagne avec les immigrants. »

Même si le christianisme est une religion majoritaire et traditionnelle outre-Rhin, elle n'est pas plus [...].

c) fonction : condensation de l'énoncé

(1) « **Leader dans le domaine de l'accès à Internet**, l'Estonie a été le premier pays du monde à proposer le vote par Internet à l'occasion des élections législatives. »

(2) « **Membre conservateur du Parlement européen**, il ne croit pas au principe de base de l'intégration européenne d'une "union toujours plus proche entre les peuples d'Europe", tel qu'il est exprimé dans les traités depuis 1957. »

(3) « **Ministres des Affaires étrangères**, ils veulent faire entendre leur voix pour transformer l'UE en une fédération sur le modèle des Etats-Unis d'Amérique. »

(4) « **Aujourd'hui directeur très influent du Conseil économique national du président Barack Obama**, Larry Summers concluait à l'époque où il était jeune économiste que "les chocs financiers et monétaires sont des sources moins importantes de récession qu'on le l'imaginait". »

d) relation de gradation

(1) « **Voyageur infatigable, conférencier et écrivain**, il fut aussi journaliste politique. »

Non seulement il fut voyageur infatigable, conférencier et écrivain, il fut aussi [...].

b. Type adjectival

1) SAdj

De même que dans le cas précédent, les 34 prédicats appositifs formés d'un SAdj sont le plus souvent liées à leurs supports par une relation causale (44%). Ensuite, une partie considérable des appositions (35%) sert à condenser l'énoncé et à mettre en relief l'information qu'elles apportent. D'autres relations que nous avons repérées ne sont pas beaucoup représentées. Il s'agit des relations concessive (4 occurrences), hypothétique (2 occurrences) et temporelle d'antériorité (1 occurrence).

a) relation causale

(1) « **Conscientieux**, je me balance de lien en lien jusqu'à la branche portant le sujet. »
Étant donné que je suis conscientieux, je me balance [...].

(2) « **Non contents d'être noyés sous les formules mathématiques**, les économistes en redemandent, pour "préserver la logique". »

Vu que les économistes ne sont pas contents d'être noyés sous les formules mathématiques, ils en redemandent [...].

(3) « **Très dépendante pour son approvisionnement du gaz et du pétrole russe**, elle ne souhaite pas une nouvelle Guerre froide, et l'alternative au pétrole russe, l'Iran, n'est pas du goût des Américains. »

Étant donné que l'Europe est très dépendante pour son approvisionnement du gaz et du pétrole russe, elle ne souhaite pas [...].

(4) « **Fidèles à eux-mêmes**, les Américains sont devenus les plus grands téléspectateurs, ce qui est probablement encore vrai aujourd'hui, même si les données statistiques sont quelque peu sommaires et incomplètes. »

Comme les Américains sont fidèles à eux-mêmes, ils sont devenus [...].

(5) « **Forte de ce raisonnement**, la France, détentrice depuis 1960 de l'arme nucléaire, se retire en 1966 de l'organisation militaire permanente du traité en temps de paix pour pouvoir exercer seule sa dissuasion nucléaire. »

Comme la France, détentrice depuis 1960 de l'arme nucléaire, est forte de ce raisonnement, elle se retire en 1966 [...].

(6) « **Forts de nos réussites**, nous recevons de plus en plus d'appels à l'aide en cas de crises ou au lendemain de guerres. »

Comme nous sommes forts de nos réussites, nous recevons [...].

(7) « **Plus grave que prévue**, la récession contraint la Grèce à durcir toujours plus sa politique d'austérité dans le but de remplir des objectifs budgétaires intenables. »

Vu que la récession est plus grave que prévue, elle contraint [...].

(8) « **Incapable d'empêcher son édition à l'étranger**, le Land verra les pensées du Führer publiées par qui veut, en Allemagne, une fois que les droits seront tombés dans le domaine public en 2015. »

Vu que le Land est incapable d'empêcher son édition à l'étranger, il verra [...].

(9) « **Inquiet de la réaction de l'électorat**, le gouvernement de coalition poursuit les réformes non sans quelques hésitations. »

Étant donné que le gouvernement de coalition est inquiet de la réaction de l'électorat, il poursuit les réformes [...].

(10) « **Insoluble**, le différend est passé de cour en cour sans jamais être réglé. »

Vu que le différend restait insoluble, il est passé [...].

(11) « **Passive**, l'Europe isole ceux qui croient encore en l'Etat de droit. »

Comme l'Europe est passive, elle isole [...].

(12) « **Très pro-Blair**, le quotidien italien *Il Foglio*, ne cache pas ses réticences à l'égard de Juncker l'„europygmé“ (mot forgé par *The Economist* pour désigner tous les “petits” candidats). »

Étant donné que le quotidien italien *Il Foglio* est très pro-Blair, il ne cache pas [...].

(13) « **Riches de l'expérience grecque**, les dirigeants ont compris qu'il leur fallait afficher au plus vite leur unité. “ »

Comme les dirigeants sont riches de l'expérience grecque, ils ont compris [...].

(14) « **Solidaire**, elle se tient aux côtés du pays quand il s'agit d'éviter la menace d'une faillite de l'Etat. »

Comme elle est solidaire, elle se tient [...].

(15) « **Militairement timide**, l'Europe n'est pas beaucoup plus engagée financièrement dans la reconstruction civile de l'Afghanistan, estime quant à lui Edward Burke dans *El País*. »

Comme l'Europe est militairement timide, elle n'est pas beaucoup [...].

b) fonction : condensation de l'énoncé

(1) « **Âgé de 84 ans**, Monsieur Golubchuk souffrait depuis de nombreuses années de facultés physiques et mentales limitées, conséquences d'une opération au cerveau. »

(2) « **Officiellement apatrides**, ils ne disposent ni de la nationalité russe ni de la nationalité estonienne. »

(3) « **Disponible jusqu'ici en français, anglais et néerlandais**, il sera traduit en plusieurs langues par la suite. »

(4) « **Moins enthousiaste**, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* estime que, si chaque pays a le droit de fêter ses triomphes, les Allemands auront toujours le sentiment d'être un corps étranger dans ces commémorations. »

(5) « **Largement inconnu**, le Finlandais, vice-président de la Commission, est devenu un acteur clef de la gouvernance européenne. »

- (6) « **Encore plus mal lotis que leurs ministres**, les professeurs lettons ont vu leur salaire diminués de 40 % par rapport à l'année précédente. »
- (7) « **Moribonde**, l'économie est tributaire du secteur des services, de l'aide internationale et des virements de la diaspora kosovare, bien que cette dernière source de revenus ait souffert de la crise financière mondiale. »
- (8) « **Originaire d'Angleterre**, il est arrivé à Lloret dans les années 1970 et a fait en sorte que la petite ville balnéaire de Méditerranée devienne une enclave synonyme de fête pour les jeunes. »
- (9) « **Présent dans les eaux froides de l'océan Austral**, le krill est l'un des éléments essentiels de l'huile de poisson et de l'alimentation animale. »
- (10) « **Très sensible à la pression internationale**, il est aujourd'hui félicité par Human Rights Watch pour son "effort très important " à reconnaître le rôle destructeur de la corruption et du trafic de drogue et pour avoir mis en oeuvre les efforts nécessaires pour mettre fin à ces deux maux. »
- (11) « **Moins spectaculaire**, une fracture gauche/droite est apparue dans plusieurs pays européens, l'Espagne et l'Italie penchant à gauche, contrairement à la Pologne et à la République tchèque. »
- (12) « **Vieille de 20 ans**, sa relation avec la Pologne vient d'être scellée par la nationalité polonaise fraîchement acquise. »

c) relation concessive

(1) « **Jadis branchée et généreuse**, sa capitale, Londres, qui élit son maire ce 3 mai, est devenue inégalitaire et cynique, note *La Repubblica*. «

Quoique sa capitale, Londre, qui élit son maire ce 3 mai, ait été jadis branchée et généreuse, elle est devenue [...].

(2) « **Censé introduire un interlocuteur européen unique**, le traité de Lisbonne les a en fait multipliés, souligne la presse, qui comprend l'agacement de Washington. »

Bien que le traité de Lisbonne ait été censé introduire un interlocuteur européen unique, il les a en fait multipliés, [...].

(3) « **Bien qu'impressionnante** uniquement en surface, cette vague cache plusieurs problèmes-clés. »

Bien que cette vague soit impressionnante uniquement en surface, elle cache [...].

(4) « **Poreuses avant l'expansion de l'UE**, ces frontières doivent désormais restreindre la migration illégale et repousser les activités criminelles. »

Bien que ces frontières aient été poreuses avant l'expansion de l'UE, elles doivent désormais [...].

d) relation hypothétique

(1) « **Efficace** ou non, la lutte armée menée par l'OLP a donné la parole aux Palestiniens et leur a inspiré un sentiment de dignité collective et de respect de soi. »

Que la lutte armée menée par l'OLP soit efficace ou non, elle a donné la parole [...].

(2) « **Indépendante**, l'Ecosse serait également un des plus petits pays membres de l'Union européenne (EU). »

Si l'Ecosse était indépendante, elle serait [...].

e) relation temporelle - antériorité

(1) « **Plus jeune**, il ne parlait et ne se comportait pas seulement comme une brute, il en avait également le physique – le type même du psychopathe au cou épais et aux yeux pâles qui vous arracherait les ongles pour le plaisir. »

Quand il était plus jeune, il ne parlait et ne se comportait [...].

2) SPart présent

Nous avons analysé 21 occurrences des prédicats appositifs formés d'un SPart présent. Nous avons trouvé que dans 52% des cas, entre un prédicat appositif et son support, il y a une relation causale. Le reste (48% des occurrences) est représenté par les prédicats appositifs liés à leurs supports par une relation temporelle de simultanéité.

a) relation causale

(1) « **Anticipant l'arrivée de ces fonds**, les Européens ont remodelé leur plan de sauvetage afin d'attirer davantage de grands investisseurs et finalement réunir les milliards nécessaires à la résolution de la crise. »

Comme les Européens anticipaient l'arrivée de ces fonds, ils ont remodelé [...].

(2) « **Ayant à notre disposition une structure de discussion à haut niveau**, nous pouvons prendre le téléphone et nous parler, et c'est ce que nous faisons. »

Étant donné que nous avons à notre disposition une structure de discussion à haut niveau, nous pouvons [...].

(3) « **Craignant de perdre leur souveraineté économique**, les Etats seront réticents à demander l'aide de la BCE. »

Comme les états craignent de perdre leur souveraineté économique, ils seront réticents [...].

(4) « *Étant aux États-Unis au moment des élections australiennes, je n'étais pas tenu de voter.* »

Je n'étais pas tenu de voter parce qu'au moment des élections australiennes, j'étais aux États-Unis.

(5) « *Favorisant l'expression politique des minorités, la proportionnelle est souvent considérée comme un encouragement en faveur d'une politique redistributive.* »

Vu que la proportionnelle favorise l'expression politique des minorités, elle est souvent [...].

(6) « *Naviguant dans des zones isolées, ils peuvent opérer pendant de longues périodes sans être repérés.* »

Vu qu'il naviguent dans des zones isolées, ils peuvent opérer [...].

(7) « *Refusant de se soumettre à la volonté de la majorité, ils décidèrent de passer outre l'interdiction de la pêche à la baleine.* »

Comme ils refusèrent de se soumettre à la volonté de la majorité, ils décidèrent [...].

(8) « *Sachant cela, les Américains ont tenté, au cours des six premières semaines de cette guerre contre le terrorisme, de les contenir en bombardant les positions des Talibans suffisamment pour qu'elles s'émiettent, mais pas assez pour que l'Alliance du Nord fasse une percée.* »

Étant donné que les Américains le savaient, ils ont tenté [...].

(9) « *Sous-tendant le cycle économique, la progression rapide de la révolution des technologies de l'information active la croissance de la productivité américaine aussi vite (ou plus vite) que jamais.* »

Comme la progression rapide de la révolution des technologies de l'information sous-tend le cycle économique, elle active [...].

(10) « *Voyant l'état épouvantable dans lequel se trouvait le public⁸⁸, nous avons fourni toute l'assistance qui était en notre pouvoir...* »

Comme nous avons vu l'état épouvantable dans lequel se trouvait le public, nous avons fourni [...].

⁸⁸ Il peut s'agir aussi d'une relation temporelle de simultanéité : Lorsque nous avons vu l'état épouvantable dans lequel se trouvait le public, nous avons fourni [...].

(11) « **Prêchant le nationalisme**, ses responsables seront convaincus de leur compétence universelle, contrairement au professionnalisme et au corporatisme du KGB. »

Étant donné que ses responsables prêcheront le nationalisme, ils seront convaincus [...].

b) relation temporelle : simultanéité

(1) « **Cherchant à rassurer l'entourage de la chancelière sur ce point**, les conseillers du candidat socialiste avaient laissé entendre qu'il s'agissait de "propos de campagne". »

Lorsque les conseillers du candidat socialiste cherchaient à rassurer l'entourage de la chancelière sur ce point, ils avaient laissé entendre [...].

(2) « **Commentant cette prise de position**, le Times regrette les risques encourus par le Premier ministre en évoquant un référendum aujourd'hui. »

Lorsque le Times commente cette prise de position, il regrette les risques [...].

(3) « **Déplorant un exotisme qui déforme la réalité hongroise**, elle relève par exemple que le site de la BBC et l'édition européenne du Wall Street Journal ont illustré leurs articles avec des photos d'électeurs en costume de hussard ou de paysan. »

Elle déplore un exotisme qui déforme la réalité hongroise et relève par exemple que [...].

(4) « **Employant des arguments d'avant-crise**, ses adversaires déclarent que cela diminuerait l'efficacité des marchés et déplacerait les lieux des transactions. »

Ses adversaires emploient des arguments d'avant-crise et déclarent que cela diminuerait [...].

(5) « **Évoquant un vaste complot**, il reproche à l'agence d'avoir changé sa "méthodologie", désormais "plus liée à des facteurs politiques qu'aux fondamentaux économiques". »

Il évoque un vaste complot et reproche à l'agence [...].

(6) « **Interpellant le Premier ministre**, un député travailliste a déclaré hier à la Chambre des Communes : »

Lorsqu'un député travailliste interpellait le Premier ministre, il a déclaré [...].

(7) « **Peinant à masquer son exaspération**, un haut responsable asiatique dépeint comment, lors des sommets internationaux, les dirigeants européens ne cessent de s'entretenir les uns avec les autres. »

Un haut responsable asiatique peine à masquer son exaspération et dépeint comment [...].

(8) « **Rappelant le cadre juridique des accords de Schengen**, le Standard précise : »

Le Standard rappelle le cadre juridique des accords de Schengen et précise [...].

(9) « **Réservant à Rasmussen un“accueil mitigé”**, elle revient sur le passé récent de l'Alliance, et rappelle que la plupart des Etats européens ont décidé que“l'OTAN était plus ou moins une enveloppe vide, contrôlée par les Etats-Unis et soutenue par le Royaume-Uni, et que peu leur importait qui la dirigeait ”. »

Elle réserve à Rasmussen un“accueil mitigé » et revient sur le passé récent de l'Alliance [...].

(10) « **Unissant le geste à la parole**, le journal lance une campagne“J'achète des titres grecs“, en appelant chacun à aider Athènes, lui-même ayant acheté des titres à hauteur de 8 000 euros. »

Le journal unit le geste à la parole et lance une campagne [...].

3) SPart passé

Notre échantillon comprend 32 prédicats appositifs formés d'un SPart passé, dont 11 (34%) sont liés à leurs support par une relation causale. Dans un quart des cas, le prédicat appositif était employé en tant que moyen de la condensation de l'énoncé. Les autres relations significatives que nous avons enregistrées sont la relation hypothétique (19%) et la relation temporelle de simultanéité (12,5 %). Ensuite, nous avons trouvé la relation temporelle d'antériorité, relation concessive et relation de gradation, toutes représentées par une seule occurrence.

a) relation causale

(1) « **Affectées par la partitocratie et la crise économique**⁸⁹, les démocraties européennes seraient aujourd'hui fragilisées. »

Comme les démocraties européennes étaient affectées par la partitocratie et la crise économique, elles seraient [...].

(2) « **Basée sur l'exportation d'automobiles et de biens d'équipements de qualité**, elle est“aujourd'hui victime de son succès“, constate l'hebdomadaire londonien. »

⁸⁹ En fonction du contexte, il pourrait s'agir aussi d'une relation hypothétique.

Étant donné qu'elle est basée sur l'exportation d'automobiles et de biens d'équipements de qualité, elle est [...].

(3) « **Convaincus que les dépenses publiques sont la solution pour stimuler l'économie**, ils appellent souvent à une plus grande intervention de l'Etat. »

Étant donné qu'ils sont convaincus que les dépenses publiques sont la solution pour stimuler l'économie, ils appellent [...].

(4) « **Etranglés par les mesures d'austérité**, les Grecs se fichaient bien de souscrire un nouveau contrat d'assurance-vie ou de protéger un véhicule - que le plus souvent ils n'avaient plus. »

Comme les Grecs étaient étranglés par les mesures d'austérité, ils se fichaient [...].

(5) « **Forcés de soutenir Israël**, à tort ou à raison, les États-Unis perdent rapidement toute crédibilité et influence dans un Proche-Orient instable. »

Étant donné que les États-Unis sont forcés de soutenir Israël, à tort ou à raison, ils perdent [...].

(6) « **Habituées à l'exercice d'un pouvoir limitant celui des autres**, ces nouvelles classes issues de l'ancienne administration patronale mêlent en le cachant à peine pouvoir économique, pouvoir politique et moyens de communication. »

Vu que ces nouvelles classes issues de l'ancienne administration patronale sont habituées à l'exercice d'un pouvoir limitant celui des autres, elles mêlent en le cachant à peine [...].

(7) « **Influencé par la proposition de Nicolas Sarkozy, la semaine dernière, d'imposer une limite obligatoire aux salaires des banquiers**, le Premier ministre estime que "les salaires et les bonus devraient dépendre des gains spéculatifs sur le long terme et non sur le court terme", [...]. »

Comme le Premier ministre est influencé par la proposition de Nicolas Sarkozy, la semaine dernière, d'imposer une limite obligatoire aux salaires des banquiers, il estime que [...].

(8) « **Malmenée par la crise de la zone euro**, l'Espagne est entrée "dans l'une de ses pires périodes depuis la transition démocratique", écrit le quotidien catalan. »

Comme l'Espagne est malmenée par la crise de la zone euro (= à cause de la crise de la zone euro), elle est rentrée [...].

(9) « **Minées par la corruption**, les autorités responsables de l'application de la loi ne sont pas en position d'empêcher le terrorisme ou d'éliminer la criminalité organisée. »

Les autorités responsables de l'application de la loi ne sont pas en position d'empêcher le terrorisme ou d'éliminer la criminalité organisée, parce qu'elles sont minées par la corruption.

(10) « *Nés dans les années 1970, ils n'ont pas connu la Belgique unitaire et sont les premiers "enfants du fédéralisme".* »

Étant donné qu'ils sont nés dans les années 1970, ils n'ont pas connu [...].

(11) « *Poussé à l'extrême dans cet univers dévoyé, le libéralisme de John Stuart Mill et Adam Smith a permis l'émergence dans la City londonienne d'un système financier dépourvu de véritable régulation [...].* »

Comme le libéralisme de John Stuart Mill et Adam Smith était poussé à l'extrême dans cet univers dévoyé, il a permis [...].

b) condensation de l'énoncé

(1) « *Annoncé par la Silicon Valley, l'épanouissement politique et social du citoyen, qui aurait accès à toute l'information du bout du doigt, se fait toujours attendre.* »

L'épanouissement politique et social du citoyen, qui aurait accès à toute l'information du bout du doigt, a été Annoncé par la Silicon Valley et (maintenant,) il se fait toujours attendre

(2) « *Attirés par des leaders charismatiques et la discipline du parti, les membres dirigeront et unifieront un pays dévasté.* »⁹⁰

Les membres, qui sont attirés par des leaders charismatiques et la discipline du parti, dirigeront et unifieront un pays dévasté.

(3) « *Elu en octobre 2009, le gouvernement Papandreou, dont la mission était de remettre de l'ordre, a révélé que le déficit public avait enregistré 12,7 % du PIB en 2009, à la grande stupéfaction des marchés et des autorités européennes.* »

Le gouvernement Papandreou, qui a été élu en octobre 2009 et dont la mission était de remettre de l'ordre, a révélé que [...].

(4) « *Ouvert sur l'espace alémanique autour du lac de Constance, le minuscule Vorarlberg est le Land autrichien le plus prospère, berceau d'entreprises de pointe.* »

Le minuscule Vorarlberg, qui est ouvert sur l'espace alémanique autour du lac de Constance, est le Land autrichien le plus prospère [...].

⁹⁰ Cette relation peut être interprétée aussi comme une relation hypothétique.

(5) « **Publié le 30 novembre**, le rapport annuel de l'Observatoire national des ZUS (Zones urbaines sensibles) montre plus largement que [...]. »

Le rapport annuel de l'Observatoire national des ZUS (Zones urbaines sensibles), qui a été publié le 30 novembre, montre [...].

(6) « **Réunis le 23 octobre à Vienne**, les représentants de six des partis de la nouvelle extrême droite européenne [Parti de la Liberté (FPÖ, Autriche), Vlaams Belang (nationalistes flamands), Parti du Peuple danois, Ligue du Nord (Italie), Parti national slovaque et Démocrates de Suède] ont décidé de lancer une campagne en faveur d'un référendum européen sur l'entrée de la Turquie dans l'Union. »

Les représentants de six des partis de la nouvelle extrême droite européenne [...] se sont réunis le 23 octobre à Vienne et ils ont décidé de [...].

(7) « **Initialement signé en juillet 2005**, il marque une étape majeure dans le partenariat de plus en plus étroit entre les deux plus grandes et plus vieilles démocraties de la planète. »

Initialement, il a été signé en juillet 2005. Il marque [...].

(8) « **Soutenu par le gouvernement de Slobodan Milosevic**, il organisa le massacre des Musulmans de Bosnie. »

(Cet homme), qui a été soutenu par le gouvernement de Slobodan Milosevic, organisa le massacre [...].

c) relation hypothétique

(1) « **Coincées dans cette spirale infernale**, la Corée du Nord et la Corée du Sud seront bien plus vulnérables face aux manoeuvres stratégiques de leurs puissants voisins. »

Si la Corée du Nord et la Corée du Sud sont coincées dans cette spirale infernale, elles seront bien plus vulnérables [...].

(2) « **Demeurée inchangée**, cette pauvreté incessante menace de devenir un frein permanent pour la prospérité européenne, ce qui se révélerait une tragédie tant pour les Roms que pour les non Roms. »

Si cette pauvreté incessante demeure inchangée, elle menace [...].

(3) « **Enregistrées comme traités internationaux aux Nations unies**, les déclarations politiques sur des questions définies deviendraient des instruments juridiques contraignants. »

Si les déclarations politiques sur des questions définies étaient enregistrées aux Nations unies comme traités internationaux, elles deviendraient [...].

(4) « **Isolés**, les pays européens auraient une importance réduite sur la scène internationale, alors que l'Europe en tant qu'Union compte encore beaucoup. »

Si les pays européens étaient isolés, ils auraient une importance réduite [...].

(5) « **Reconvertis en mark**, ces placements allemands à l'étranger perdraient 158 milliards d'euros de valeur, soit 7 % du PIB. »

Si ces placements allemands à l'étranger étaient reconvertis en mark, ils perdraient [...].

(6) « **Mais traitée correctement**, cette crise peut potentiellement rehausser la respectabilité de l'Union européenne et de ses institutions. »

Mais si cette crise est traitée correctement, elle peut [...].

d) relation temporelle : simultanéité

(1) « **Arrivé à cette frontière fluide entre le nouveau et l'ancien**, le peuple avait soif de qu'il n'avait jamais eu : liberté de pensée et d'expression, information et des moyens pour débattre et définir son propre bonheur. »

Quand le peuple est arrivé à cette frontière fluide entre le nouveau et l'ancien, il avait soif [...].

(2) « **Confrontée au fardeau de la réunification**, l'Allemagne a entrepris des réformes structurelles, devenant ainsi plus compétitive. »

Quand l'Allemagne a été confrontée au fardeau de la réunification, elle a entrepris [...].

(3) « **Dirigée par Ben Bernanke**, un ancien économiste universitaire de renom, la Fed est d'abord tombée dans le piège consistant à fermer les yeux devant les conséquences à grande échelle de la crise des prêts à risque. »

Quand la Fed était dirigée par Ben Bernanke, un ancien économiste universitaire de renom, la Fed est d'abord tombée [...].

(4) « **Interrogé par le journal**, le juriste Edgar du Perron estime que ce projet peut contribuer à limiter les pratiques douteuses. »

Quand le juriste Edgar du Perron est interrogé par le journal, il estime que

e) relation temporelle : antériorité

(1) « **Prévenue de la bourde par téléphone**, la direction de l'agence a démenti l'information dans l'après-midi et affirmé qu'à l'avenir, ces dépêches seront "préalablement filtrées". »

Après que la direction de l'agence avait été prévenue de la bourde par téléphone, elle a démenti [...].

f) relation concessive

(1) « **Composé pour l'essentiel de terrains marécageux il y a une génération, le nouveau district de Pudong est aujourd'hui un immense ensemble de gratte-ciels, d'hôtels de luxe, de parcs, de zones industrielles et de complexes immobiliers.** »

Bien que le district de Pudong ait été composé pour l'essentiel de terrains marécageux il y a une génération, le nouveau district de Pudong est aujourd'hui [...].

g) relation de gradation

(1) « **Considéré comme travailleur et compétent, il est le meilleur orateur de la nouvelle génération.** »

Non seulement il est considéré comme travailleur et compétent, il est (aussi) le meilleur orateur de la nouvelle génération.

8.3.2. Corpus Acquis

Nous avons analysé un échantillon de 44 occurrences. De même que dans le cas du corpus *Presse*, nous avons classé les trois types de prédicats appositifs par ordre alphabétique et ensuite, nous avons sélectionné chacune des occurrences présentes en 2ème position dans le cas des prédicats appositifs formés d'un SAdj (6 occurrences) et d'un SPart présent (15 occurrences). Dans le cas des prédicats appositifs formés d'un SPart passé, nous sélectionné chacune des occurrences présentes en 5ème position (23 occurrences).

1) SAdj

La relation entre un prédicat appositif et son support est dans la majorité des cas (66%) représentée par une relation causale (4 occurrences). Les autres relations repérées sont les relations hypothétique (1 occurrence) et concessive (1 occurrence).

a) relation causale

(1) « **Attentives aux problèmes d'interopérabilité et d'interconnexion, les parties s'efforcent, après avoir décrété les informations visées au paragraphe 1 comparables, de ménager aux producteurs et fournisseurs des services de l'autre partie accès aux**

informations relatives aux marchés notamment aux avis d'appels d'offres, qui figurent dans leurs bases de données. »

Étant donné que les parties sont attentives aux problèmes d'interopérabilité et d'interconnexion, elles s'efforcent [...].

(2) « **Conscient de la valeur de ce secteur**, le Conseil, dans ses conclusions précitées, invite la Commission à lui rendre compte, avant le mois de juillet 2004, des initiatives qui pourraient faire l'objet d'un plan d'action visant à soutenir le secteur du textile. »

Vu que le Conseil est conscient de la valeur de ce secteur, il [...] invite la Commission [...].

(3) « **Présente à Sri Lanka depuis plus de vingt ans de conflit**, une ONG disposait d'une équipe solide sur le terrain et d'une bonne connaissance du pays. »

Une ONG disposait d'une équipe solide sur le terrain et d'une bonne connaissance du pays, parce qu'elle était présente à Sri Lanka depuis plus de vingt ans de conflit.

(4) « **Soucieux de conquérir des clients pour la future activité UMTS**, le groupe avait par trop mis l'accent dans le passé sur l'augmentation de sa part de marché. »

Comme le groupe était soucieux de conquérir des clients pour la future activité UMTS, il avait par trop mis l'accent [...].

b) relation hypothétique

(1) « **Exempte de procédures superflues et assortie de connexions intermodales efficaces**, une telle "autoroute maritime" offrirait, dans un cadre de traitement égalitaire, une solution de substitution sérieuse par rapport au transport routier intraeuropéen. »

Si une autoroute maritime était exempte de procédures superflues et assortie de connexions intermodales efficaces, elle offrirait [...].

c) relation concessive

(1) « **Quoique nécessaires dans l'espace communautaire européen**, les moyens à mettre un oeuvre doivent aussi s'insérer dans une approche globale. »

Quoique les moyens à mettre un oeuvre soient nécessaires dans l'espace communautaire européen, ils doivent aussi [...].

2) SPart présent

La plupart des prédicats appositifs formés d'un SPart présent (53%) sont employés en tant que moyens de la condensation de l'énoncé. Les autres prédicats appositifs (47%) sont liés à leur support par une relation causale.

a) condensation de l'énoncé

(1) « **Agissant conformément à son cadre administratif et législatif**, la partie importatrice est seule compétente pour déterminer de façon définitive si une mesure sanitaire appliquée par une partie exportatrice atteint son niveau approprié de protection sanitaire. »

La partie importatrice agit conformément à son cadre administratif et législatif et est seule compétente pour déterminer [...].

(2) « **Partant d'un excédent de 0,25 % du PIB en 2005**, la stratégie budgétaire table sur un déficit des administrations publiques de 0,6 % en 2006, puis de 0,8 % durant les deux dernières années du programme. »

En 2005, la stratégie budgétaire part d'un excédent de 0,25 % du PIB, en 2006, elle table sur un déficit des administrations publiques de 0,6 % [...].

(3) « **Regardant vers l'avenir**, le CESE propose d'essayer de nouvelles formules de financement, d'accorder une plus large priorité à la protection de l'environnement [...].

Le CESE regarde vers l'avenir et propose d'essayer [...].

(4) « **Renvoyant à ses analyses concernant la stratégie de Lisbonne**, le Comité estime que les institutions européennes, mais surtout les États membres, doivent pousser plus avant la réflexion sur la manière de communiquer l'Europe. »

Le Comité renvoie à ses analyses concernant la stratégie de Lisbonne et estime que [...].

(5) « **S'appuyant sur une "évaluation cumulative des critères"**, le plaignant a argué qu'aucun des producteurs-exportateurs chinois ayant coopéré ne pouvait prétendre au statut de société opérant dans les conditions d'une économie de marché. »

Le plaignant s'est appuyé sur une "évaluation cumulative des critères" et a argué que [...].

(6) « **Statuant sur les questions qui lui sont posées**, la Cour a dit pour droit : »

La Cour a statué sur les questions qui lui sont posées et a dit pour droit

(7) « **Tenant pleinement compte de l'avis visé au paragraphe 1**, la Commission, si elle considère qu'il y a un déficit excessif, adresse au Conseil un avis et une recommandation conformément à l'article 104 C paragraphes 5 et 6. »

La Commission tient pleinement compte de l'avis visé au paragraphe 1 et si elle [...].

(8) « **Utilisant des modèles appropriés**, l'Emep fournit à l'organe exécutif, en temps opportun avant ses réunions annuelles, des calculs des bilans d'azote, des flux transfrontières et des retombées d'oxydes d'azote dans la zone géographique des activités de l'Emep. »

L'Emep utilise des modèles appropriés et fournit [...].

b) relation causale

(1) « **Bénéficiant de moyens financiers moindres et moins souvent renouvelés**, ces programmes sont devenus moins attractifs, ce qui a notamment conduit à l'effondrement de l'audience de France 2, et donc à une baisse de ses ressources publicitaires. »

Étant donné que ces programmes bénéficiaient de moyens financiers moindres et moins souvent renouvelés, ils sont devenus [...].

(2) « **Ne constituant pas une forme d'investissement direct**, les fonds de Phare ont servi à couvrir les frais d'exploitation du gestionnaire de fonds, les services de conseil aux entreprises et la commission de gestion de la BERD elle-même. »

Comme les fonds de Phare ne constituaient pas une forme d'investissement direct, ils ont servi à [...].

(3) « **N'étant pas nécessaire, ni aux fins de la protection de la loyauté des affaires ou de la bonne réputation du secteur financier autrichien, ni aux fins de la mise en place d'un contrôle efficace des instituts financiers**, l'obligation légale pesant sur les instituts de crédit concernés constitue une restriction disproportionnée à la libre circulation des capitaux. »

L'obligation légale pesant sur les instituts de crédit concernés constitue une restriction disproportionnée à la libre circulation des capitaux, parce qu'elle n'est pas nécessaire, ni aux fins de la protection de la loyauté des affaires ou de la bonne réputation du secteur financier autrichien, ni aux fins de la mise en place d'un contrôle efficace des instituts financiers.

(4) « **Faisant suite à ces circonstances**, la Commission a décidé la résolution du contrat après avoir constaté l'impossibilité de faire réaliser le projet par les autres membres du consortium. »

Suite à ces circonstances, la Commission a décidé [...].

(5) « **Faisant suite à cette résolution**, la Commission a soumis une proposition de règlement en la matière, adoptée par le Conseil en 1991 [1] »

Suite à cette résolution, la Commission a soumis une proposition [...].

(6) « **Rappelant la nécessité d'un soutien financier pour cette stratégie européenne**, le Conseil européen a pris acte de l'intention de la Commission de réfléchir aux moyens d'étayer sa mise en oeuvre et de présenter des propositions appropriées à cet effet. »

Le Conseil européen a rappelé la nécessité d'un soutien financier pour cette stratégie européenne et à cause de cela, il a pris l'acte [...].

(7) « **Reconnaissant l'importance de l'Agence internationale de l'énergie atomique**, la Communauté et le gouvernement du Canada se consulteront de temps à autre en vue de déterminer s'il existe, en matière de contrôle, des domaines dans lesquels il pourrait être demandé à cette Agence d'apporter une assistance technique. »

Étant donné que la Communauté et le gouvernement du Canada reconnaissent l'importance de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ils se consulteront [...].

3) SPart passé

Nous avons trouvé que le plus souvent (39% des cas, 9 occurrences), les prédicats appositifs de ce type sont liés à leurs support par une relation hypothétique. Une autre relation significative est la relation concessive, qui a été présente dans 17% des cas (4 occurrences). Les autres relations trouvées n'ont été que peu représentées. Il s'agit des relations causale (2 occurrences), temporelle d'antériorité (1 occurrence) et temporelle de simultanéité (1 occurrence). Ensuite, nous avons observé que 26% des prédicats appositifs analysés (6 occurrences) servent en premier lieu à condenser l'énoncé.

a) relation hypothétique

(1) « **Calculées par producteur-exportateur**, ces marges s'échelonnent entre 11,5 et 17,1 %. »

Si ces marges sont calculées par producteur-exportateur, elles s'échelonnent [...].

(2) « **Comparé à cela**, le tassement de la consommation, qui, par ailleurs, ne s'est vérifié que jusqu'en 2002, n'a eu qu'un effet assez limité. »

Si le tassement de la consommation [...] est comparé à cela, (on peut observer qu') il n'a eu qu'un effet assez limité.

(3) « **Comparés au métro**, les semi-métros sont des systèmes légers conçus pour des volumes de trafic plus faibles et circulant à des vitesses moins élevées. »

Si les semi-métros sont comparés au métro, (on peut observer qu') ils sont [...].

(4) « **Confrontée à un contexte du même type**, une population établie dans les régions qui ne souffrent pas de ce type de handicaps connaîtra une prospérité plus grande ou tout au moins de moindres difficultés. »

Si une population établie dans les régions qui ne souffrent pas de ce type de handicaps est confrontée à un contexte du même type, elle connaîtra [...].

(5) « **Corrigé en fonction des recettes temporairement plus élevées de 2005**, l'excédent structurel est resté globalement inchangé entre 2005 et 2006. »

Si l'excédent structurel est corrigé en fonction des recettes temporairement plus élevées de 2005, (on peut observer qu') il est resté [...].

(6) « **Évalué à la lumière des informations actuellement disponibles**, ce scénario semble être fondé sur des hypothèses de croissance globalement plausibles, avec une marge de prudence vers la fin de l'horizon de prévision. »

Si ce scénario est évalué à la lumière des informations actuellement disponibles, il semble être fondé [...].

(7) « **Exprimées à l'occasion du vote sur l'ensemble du texte**, les opinions minoritaires peuvent, sur demande de leurs auteurs, faire l'objet d'une déclaration écrite de 200 mots maximum, annexée à l'exposé des motifs. »

Si les opinions minoritaires sont exprimées à l'occasion du vote sur l'ensemble du texte, elles peuvent [...].

(8) « **Mesurée dans les conditions spécifiées aux paragraphes 14.2 à 14.7**, la valeur maximale du niveau sonore [...]. »

Si la valeur maximale du niveau sonore est mesurée dans les conditions spécifiées aux paragraphes 14.2 à 14.7, elle [...].

(9) « **Réglé de cette façon**, le projecteur doit satisfaire aux seules conditions mentionnées ci-après aux paragraphes 6.2.5 et 6.2.6 [...]. »

Si le projecteur est réglé de cette façon, il doit satisfaire aux seules conditions [...].

b) condensation de l'énoncé

(1) « **Ancrée dans cette tradition millénaire**, la dénomination "Agneau de Sisteron" est apparue dans les années 1920/1930 à l'initiative des chevillards sisteronnais. »

La dénomination "Agneau de Sisteron", qui est née dans cette tradition millénaire, est apparue [...].

(2) « *Axé sur trois volets (l'emploi, les aspects sociaux de l'élargissement, la mobilité), cet agenda de concertation et d'initiatives communes met un accent particulier sur le renforcement de la formation et des qualifications professionnelles. »*

Cet agenda de concertation et d'initiatives communes est axé sur trois volets (l'emploi, les aspects sociaux de l'élargissement, la mobilité) et met un accent particulier sur [...].

(3) « *Bien connu dans les milieux spécialisés, il décrit un ensemble condensé de règles dérivé de sources différentes quoiqu'en substance similaires, systématisées et unifiées en vue de parvenir à une "meilleure solution". »*

(Cet homme), qui est bien connu dans les milieux spécialisés, décrit un ensemble condensé [...].

(4) « *Financées partiellement par le gouvernement, ces entités privées gèrent divers projets concrets. »*

Ces entités privées sont financées partiellement par le gouvernement. Elles gèrent [...].

(5) « *Fondées sur les dépenses, ces mesures ont contribué à une diminution sensible du déficit budgétaire en 2004, en comparaison avec 2003, et à une réorientation plus favorable et durable de la croissance. »*

Ces mesures, qui sont fondées sur les dépenses, ont contribué [...].

(6) « *Souvent situées en milieu urbain, elles fabriquent une gamme très étoffée de produits assurant une large diversité culturelle et offrent fréquemment des emplois à des membres de minorités ethniques, ce qui n'est pas négligeable. »*

(Ces usines) sont souvent situées en milieu urbain. Elles fabriquent [...].

c) relation concessive

(1) « *Même dotés de parts de marchés moins élevées que la nouvelle entité, ces opérateurs n'en détiennent pas moins des marques incontournables et une large gamme couvrant toutes les capacités présentes sur le marché (10/12 litres, 18/20 litres, 26/28 litres). »*

Même si ces opérateurs sont dotés de parts de marchés moins élevées que la nouvelle entité, ils n'en détiennent pas moins [...].

(2) « *Estimé à 8,1 % en 2004, le taux de croissance devrait être en moyenne de 6,6 % par an sur le reste de la période couverte. »*

Même si le taux de croissance a été estimé à 8,1 % en 2004, il devrait être en moyenne de 6,6 % [...].

(3) « **Lancé depuis de nombreuses années, le programme ECIP a été arrêté prématurément, la seule prolongation étant sa clôture.** »

Même si le programme ECIP était lancé depuis de nombreuses années, il a été arrêté [...].

(4) « **Initialement prévue de 2000 à 2004, elle** (la durée du programme) **s'étend désormais de 2000 à 2006.** »

Bien qu'elle ait été initialement prévue de 2000 à 2004, elle s'étend désormais [...].

d) relation causale

(1) « **Souvent délivrée dans l'urgence, l'information doit être compréhensible et scientifique, et doit se garder du risque de cacophonie, du sensationnel et de l'alarmisme.** »

Vu que souvent, l'information est délivrée dans l'urgence, elle doit être compréhensible [...].

(2) « **Porté par une large adhésion, ce projet a nourri l'espoir qu'un engagement puisse rapprocher de manière visible l'Europe élargie des citoyens.** »

Vu que ce projet était porté par une large adhésion, il a nourri [...].

e) relation temporelle : antériorité

(1) « **Informé des intentions de la Commission, il a transmis d'autres explications et tableaux.** »

Après qu'il a été informé des intentions de la Commission, il a transmis [...].

f) relation temporelle : simultanéité

(1) « **Interrogée dans le cadre de la procédure SLIM, l'industrie nucléaire a formulé des recommandations dans le sens d'une clarification et d'une simplification des procédures existantes pour améliorer l'efficacité du système et gagner en prévisibilité et en temps.** »

Quand l'industrie nucléaire était interrogée dans le cadre de la procédure SLIM, elle a formulé [...].

8.4. Analyse des équivalents tchèques

Cette partie traite des équivalents tchèques des appositions françaises. Pour les deux corpus, nous allons analyser les équivalents tchèques des appositions françaises proposés par le corpus Intercorp. Pour certaines appositions, nous n'avons trouvé aucun équivalent tchèque, ce qui a été en partie dû à l'alignement imprécis des textes français et tchèque. Les cas de ce type, nous les avons regroupés sous l'étiquette « aucun équivalent ». Ensuite, nous avons observé que les appositions françaises sont parfois exprimées en tchèque d'une manière particulière. Dans certains cas, par exemple, l'information véhiculée par un prédicat appositif est exprimée dans le texte tchèque par des éléments des syntagmes ou propositions différents :

« *Examiné à la lumière de l'information actuellement disponible, ce scénario paraît fondé sur des hypothèses de croissance réalistes.* »

« *Na základě posouzení údajů, které jsou v současné době k dispozici, tento scénář patrně vychází z přijatelných předpokladů růstu.*⁹¹ » (Acquis)

Dans cette phrase tchèque, l'apposition française est exprimée par une construction nominale qui a la fonction de CC de condition et par une proposition relative. Dans ce travail, nous avons décidé de ne pas traiter les cas de ce type et nous les avons rangées dans la catégorie « équivalent particulier ».

8.4.1. Corpus Presse

Nous avons trouvé que les prédicats appositifs français de ce corpus sont exprimés en tchèque sous forme d'une construction (construction nominale, syntagme adverbial, construction avec participe passif, construction avec *přítomný přechodník* (« transgressif présent »⁹²), ou d'une proposition (phrase simple, proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée ou coordonnée, proposition principale ou subordonnée dans une phrase complexe subordonnée). Par rapport aux propositions, il faut mentionner que leur sujet, exprimé ou non, correspond (sauf certains cas

⁹¹ « **Sur la base de l'évaluation des données qui sont actuellement disponibles**, ce scénario paraît fondé sur des hypothèses de croissance réalistes. »

⁹² Selon J. Bauer et M. Grepl (1972 :149), dans la langue tchèque, les constructions avec les transgressifs (*přechodníky*) expriment une action qui est liée à la fois au prédicat et au sujet de la phrase. Ensuite, le sujet de la phrase est en même temps le sujet de l'action exprimée par la construction. Actuellement, ces constructions sont considérées comme archaïques.

particuliers) au support du prédicat appositif français. Pour chaque type d'équivalent, nous allons indiquer à titre illustratif une occurrence du corpus.⁹³

a. Type substantif non déterminé

Tableau n. 12:Équivalents tchèques : corpus Presse : type substantif non déterminé

construction nominale	attribut	24
	apposition en asyndète avec pause ⁹⁴	19
	apposition en asyndète sans pause	7
	sujet	5
	épithète étroite ⁹⁵	3
	CC de temps	1
syntagme adverbial	CC de manière	1
phrase simple		4
proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée		2
proposition principale dans une phrase complexe coordonnée	copulative	10
	adversative	2
phrase complexe subordonnée	proposition relative	9
	proposition principale	6
	proposition complétive d'objet	3
équivalent particulier		12
aucun équivalent		7
Total		115

Les appositions du type substantif non déterminé sont exprimées en tchèque au moyen de plusieurs formes syntaxiques. Environ 51% des prédicats appositifs sont exprimés par une construction nominale. Ce tableau montre que la forme la plus fréquente (21% des équivalents) est représentée par une construction nominale avec la fonction d'« attribut » (en tchèque *doplňěk*). Il s'agit des constructions nominales précédées par des conjonctions *jako*, *jakožto* ou *coby*⁹⁶ (« en tant que ») :

⁹³ Dans les exemples du corpus, nous avons mis en gras les appositions dans les phrases françaises et leurs équivalents dans les phrases tchèques. Comme nous l'avons indiqué plus haut, si un prédicat appositif français est exprimé en tchèque sous forme d'une proposition, le sujet de celle-ci, exprimé ou non, correspond (sauf certains cas particuliers) au support du prédicat appositif français. Dans le cas des propositions, nous allons donc souligner non seulement le prédicat appositif, mais aussi son support.

⁹⁴ Par « apposition en asyndète sans pause » et « apposition en asyndète avec pause », nous entendons respectivement « apposition étroite » et « apposition libre » définies selon V. Šmilauer (voir § 6.1.4.). Ces groupes appositifs sont construits des éléments nominaux, l'un de ses membres correspond au prédicat appositif français et l'autre membre à son support. Dans les exemples, nous ne mettons en gras que l'équivalent du prédicat appositif, dans le cas de l'apposition, il s'agit donc d'un de ses membres.

⁹⁵ Par « épithète étroite » nous entendons une épithète liée directement au SN qu'elle détermine (en tchèque *přívlastek těsný*).

⁹⁶ M. Grepl et P. Karlík (1998 : 313) désignent cette construction comme un type de *kopredikát* (« co-prédicat »). Ils indiquent que dans la production littéraire, ce type de co-prédicat peut également être

« **Juriste de formation**, il devrait en principe comprendre l'importance de l'État de droit. »

« **Jako vystudovaný právník** by měl v zásadě rozumět významu právního řádu. »

Un nombre comparable des appositions est exprimé par une apposition en asyndète avec pause (environ 17%⁹⁷) :

« **Directeur du Blandy Group**, il est un des représentants de la puissante communauté anglaise des affaires, implantée dans l'archipel depuis deux siècles, à l'époque où Madère était une escale importante sur les voies de la navigation commerciale transatlantique. »

« “Obvinil mě, že jsem komunista, Marxista, člen hnutí Opus Dei, a ze spousty jiných věcí,“ povzdychne si Michael Blandy, **předseda Blandy Group**, která je součástí mocné anglické obchodnické komunity, jež se na ostrově usídlila před 200 lety, kdy se Madeira díky své pozici stala důležitou zastávkou lodní dopravy na cestách jak do Starého, tak do Nového světa. »

Les autres équivalents tchèques qui ont la forme d'une construction nominale sont moins nombreux. Comparées aux appositions en asyndète avec pause, les appositions en asyndète sans pause sont beaucoup moins fréquentes (7 équivalents) :

« **Grand théoricien du pouvoir**, James McGregor Burns a un jour avancé que ceux dont le pouvoir repose sur la coercition ne sont pas des “ leaders ”, mais de simples détenteurs du pouvoir. »

« **Skvělý teoretik vedení** James McGregor Burns kdysi prohlásil, že ti, kdo spoléhají na donucování, nejsou vůdci, ale pouhými vykonavateli moci. »

Les autres constructions nominales que nous avons trouvées ont les fonctions suivantes : sujet (5 équivalents), « épithète étroite » (3 équivalents) et CC de temps (1 équivalent).

sujet :

« **Bureaucrate sans éclat et économiste médiocre**, il ne représentait même pas le premier choix de l'Allemagne pour le poste. »

« **Tento šedivý byrokrat a průměrný ekonom** nebyl první volbou pro danou funkci dokonce ani pro Německo. »

employé sans conjonction. Ce co-prédicat est désigné comme *galský doplněk* (« attribut gaulois »). Il se rapporte au sujet de la phrase et il est séparé du reste de la phrase par une pause, marquée à l'écrit par une virgule : « **Vášnivý polemik**, obrátil na sebe Šalda brzy pozornost svých učitelů. » « **Débatteur passionné**, Šalda a bientôt attiré l'attention de ses enseignants. » Néanmoins, il s'agit des cas assez rares.

⁹⁷ Nous écrivons toujours un pourcentage de tous les équivalents.

« épithète étroite »:

« **Membres du gouvernement**, les chrétiens-démocrates sont “au centre du pouvoir et bloquent tout débat ” sur la question et, “pour garder la paix, les libéraux du VVD ne veulent pas non plus se brûler les doigts ”. »

« **Vládní křesťanští demokraté** jsou “u moci a blokují veškerou debatu “na dané téma, a “liberálové z VVD chtějí mít klid a také si nechtějí pálit prsty “. »

CC de temps :

« **Membre de l'opposition**, il fit de son mieux pour éviter les complications et se montra même presque excessivement prudent dans les premiers jours de son gouvernement. »

« **V opozici** se snažil nevyvolávat v tomto ohledu konflikty a i na počátku svého mandátu byl, dá se říci, příliš opatrný. »

Une fois, nous avons trouvé un prédicat appositif exprimé par un syntagme adverbial en fonction de CC de manière :

« **Espiègle**, le sourd-muet dodeline de la tête et fait des gestes avec les mains sur son ventre, comme si c'était lui qui devait faire venir au monde le premier enfant, et probablement le seul, de Rosia Montana en 2009. »

« **Stařík** pohupuje **rošťácky** hlavou a ukazuje si na břicho, jako kdyby to měl být on, kdo v Rosia Montaně přivede na svět letos první a možná i jediné dítě. »

Ensuite, environ 31% des appositions de ce type sont exprimées par une proposition. Le plus souvent, il s'agit d'une proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative (10 équivalents), suivie par proposition relative (9 équivalents), proposition principale dans une phrase complexe subordonnée (6 équivalents), phrase simple (4 équivalents), proposition complétive d'objet (3 équivalents), proposition principale dans des phrases complexes juxtaposée (2 équivalents) et adversative (2 équivalents).

phrase simple :

« **Apparatchik du parti communiste depuis 70 ans**, il est aussi un symbole national depuis le jour de 1941 où il a osé décrocher le drapeau nazi de l'Acropole. »

« **Sedmdesát let je aktivním členem komunistické strany**. Proslavil se tím, že za nacistické okupace, v roce 1941, ztrhl vlajku s hákovým křížem z Akropole. »

proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée :

« **Propriétaire d'immenses terres en Argentine**, il exploite ici 7 000 hectares, plantés de maïs, de blé et de peupliers. »

« **V Argentině mu patří obrovské pozemky**, zde na jeho 7 000 hektarech roste kukuřice, pšenice a topoly. »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative:

« **Médecin généraliste depuis plus de 25 ans dans le quartier**, il mène un combat permanent contre les gigantesques problèmes de santé. »

« **Jako obvodní lékař v této čtvrti pracuje už 25 let a s obrovskými zdravotními problémy místních svádí neustálý boj.** »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée adversative :

« **Victimes d'un taux de chômage de 16 %**, ils continuent de l'approuver à 80 % dans les sondages. »

« **Trpí 16 % nezaměstnaností, ale z 80 % jej podporují.** »

proposition principale dans une phrase complexe subordonnée :

« **Travailleur indépendant dans la fabrication de persiennes**, un secteur lucratif pendant le boom de la construction mais beaucoup moins aujourd'hui, Marcos n'a pas de quoi s'offrir un logement à lui. »

« **Pracoval na volné noze v odvětví výroby žaluzií, které bylo v době stavebního boomu velice lukrativní, což už dnes neplatí. Marcos nemá na bydlení peníze.** »

proposition relative :

« **Arbitre du débat sur les Roms**, la Commission ne cache pas son malaise. »

« **Evropská komise, která v romské debatě zastává funkci arbitra**, nezakrývá, že se potýká s neshodami. »

proposition complétive d'objet :

« **Ennemi de l'armée**, il a poursuivi les brebis galeuses il y a quelques années dans une célèbre investigation. »

« **Že není přítelem armády**, prokázal před několika lety, kdy v rámci dnes již slavného vyšetřování stíhal zbloudilé živly uvnitř armádních složek. »

b. Type adjectival

a) SAdj

Tableau n. 13: Équivalents tchèques : corpus Presse : type adjectival - SAdj

construction nominale	épithète étroite	41
	épithète libre	16

	CC de manière	9
	CC de cause	8
	complément du nom	3
	CC de temps	3
	attribut	2
	apposition en asyndète avec pause	1
syntagme adverbial	CC de manière	5
construction avec participe passif	attribut	3
phrase simple		8
proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée		4
proposition principale dans une phrase complexe coordonnée	copulative	23
	adversative	3
	causale	2
phrase complexe subordonnée	proposition relative	15
	subordonnée concessive	6
	proposition principale	5
	subordonnée causale	4
	subordonnée conditionnelle	2
aucun équivalent		7
Total		170

D'après le tableau ci-dessus, nous pouvons constater que presque une moitié des appositions (48%) est exprimée en tchèque par une construction nominale. Nous pouvons observer que l'épithète représente l'équivalent le plus fréquent (33% des équivalents). Le plus souvent, il s'agit d'une « épithète étroite » (41 équivalents, 24%). « L'épithète libre »⁹⁸ est moins fréquente (16 équivalents, 9%).

« épithète étroite » :

« *Impuissante, la communauté internationale laisse faire.* »

« *Bezmocné mezinárodní společenství nedělá nic.* »

« épithète libre » :

« *Clairement hostile aux intérêts du Belarus et de l'Ukraine, le gazoduc vise à garantir que ces pays restent sous la houlette énergétique russe, nonobstant les dirigeants de Minsk et de Kiev.* »

« *Potrubí, demonstrativně nepřátelské vůči zájmům Běloruska a Ukrajiny, má zajistit, že tyto země budou v ruském energetickém područí, ať už je v Minsku a Kyjevě u moci kdokoli.* »

⁹⁸ Nous utilisons le terme « épithète libre » (en tchèque *přívlastek volný*) pour désigner une épithète qui est séparée du SN qu'elle détermine par une pause, marquée à l'écrit par une virgule.

Ensuite, les constructions nominales en fonction des CC de manière et de cause sont aussi relativement bien représentées. Les premières expriment une apposition française dans neuf cas et les deuxièmes dans huit cas.

CC de manière :

« **Libres de tout contrôle**, les grandes firmes financières pourront puiser pendant des décennies dans le marché obligataire à des taux à peine supérieurs à ceux de l'Etat, et ce quels que soient les risques liés à la position de leur actif. »

« *Velké finanční firmy budou moci bez kontroly ještě desítky let využívat trhů obligací za sazby těsně nad hranicí toho, co platí vláda, a to bez ohledu na vnitřní riziko jejich pozic.* »

CC de cause :

« **Vagues dans leur expression et vainement vastes dans leur portée**, les nouvelles lois ont déclenché une panique généralisée, de peur que l'Article 23 ne mène à la réduction des droits fondamentaux. »

« **Kvůli mlhavosti znění a zbytečně širokému záběru** nové zákony vyvolávají všeobecný strach, že článek 23 povede k omezení základních práv. »

La fréquence des constructions nominales avec d'autres fonctions indiquées est plutôt marginale. Il s'agit des constructions nominales avec la fonction de complément du nom (3 équivalents), de CC de temps (3 équivalents) et d'attribut (2 équivalents). Dans un cas, nous avons trouvé aussi une apposition en asyndète avec pause.

complément du nom :

« **Originnaire de Crète**, une future ingénieur me confie presque crânement qu'elle s'attend à trouver le chômage au bout de sa formation, mais qu'elle n'a pas l'intention de fuir à l'étranger, mais de rester et de se battre. »

« **Budoucí inženýrka původem z Kypru** se mi takřka s hrdostí svěřuje, že počítá s tím, že ji po studiu čeká nezaměstnanost, ale že do zahraničí odjet nehodlá - raději chce zůstat tady a bojovat. »

CC de temps :

« **Indépendante depuis 1956**, elle s'est donnée une constitution Républicaine et Présidentielle. »

« **Po získání nezávislosti v roce 1956** přijalo Tunisko republikánskou ústavu podle francouzského vzoru, která v zemi zřizovala prezidentský systém vládnutí. »

attribut :

« **Nationaliste et pro-occidental**, il a incarné à lui tout seul cette difficile partition diplomatique que la Serbie s'est employée à jouer depuis l'indépendance de son ancienne province, proclamée en 2008. »

« **Jakožto nacionalista s prozápadními postoji je sám ztělesněním složité diplomatické partie, kterou se Srbsko snaží uhrát od vyhlášení nezávislosti své bývalé provincie v roce 2008.** »

apposition en asyndète avec pause :

« **Jamais tendre avec le chef du gouvernement**, La Repubblica a adopté cette fois un ton plus modéré : " les amis et les adversaires doivent exprimer leur solidarité avec le Cavaliere. »

« **Jeden z premiérových nejostřejších kritiků**, deník La Repubblica, mu však, jako ostatně většina opozice, vyjádřil své sympatie. »

À côté des constructions nominales, un nombre comparable des appositions françaises est exprimé en tchèque par une proposition (42% des équivalents). Les deux équivalents les plus fréquents sont une proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative (23 équivalents, 13%) et une proposition relative (15 équivalents, 9%).

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative:

« **Présent dans les eaux froides de l'océan Austral**, le krill est l'un des éléments essentiels de l'huile de poisson et de l'alimentation animale. »

« **Krunýřovky se vyskytují v chladných vodách Jižního oceánu** a představují klíčovou složku rybího tuku a krmiva. »

proposition relative :

« **Traditionnellement soucieux des libertés publiques et de la protection des données**, la TAZ se réjouit de la perspective de négociations " d'égal à égal " entre l'UE et les Etats-Unis sur les valeurs de " liberté ou sécurité ". »

« **List, který se tradičně obává o veřejné svobody a ochranu údajů**, se raduje z perspektivy jednání „ rovného s rovným “ mezi EU a Spojenými státy o hodnotách „ svobody a bezpečnosti “. »

Ensuite, dans un nombre plus réduit, nous avons repéré les types de propositions qui suivent : phrase simple (8 équivalents), subordonnée concessive (6 équivalents), proposition principale dans une phrase complexe subordonnée (5 équivalents), proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée (4 équivalents),

subordonnée causale (4 équivalents), proposition principale dans des phrases complexes coordonnées adversative (3 équivalents) et causale (2 équivalents) et subordonnée conditionnelle (2 équivalents).

phrase simple :

« *Courants dans les pays anglo-saxons, ils sont largement à l'origine des tensions économiques de la Grande-Bretagne des années 60 et 70.* »

« *Takové odbory jsou běžné v anglosaských zemích. Zodpovídaly za značnou část britského ekonomického úpadku v 60. a 70. letech.* »

proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée :

« *Respectivement âgés de 28 et 30 ans, ces deux hommes d'origine algérienne et marocaine sont devenus " inséparables ".* »

« *Claude Far a Salim Khaoua sem zašli, je jim 28 a 30 let, jsou alžírského a marockého původu, „ nerozluční “ jako bratři, jak sami říkají.* »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée adversative :

« *Certainement plus démocratiques, l'Ukraine et la Géorgie n'atteignent toutefois pas le niveau de la démocratie à l'occidentale.* »

« *Ukrajina a Gruzie jsou sice demokratičtější, ale pořád nedosahují úrovně demokratického Západu.* »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée causale :

« *Présentes en Mésopotamie depuis l'époque du Christ, les communautés chrétiennes d'Irak sont parmi les plus anciennes de la planète.* »

« *Irácké křesťanské komunity patří mezi nejstarší na světě, neboť své náboženství v Mezopotámii vyznávají už téměř od dob Krista.* »

proposition principale dans une phrase complexe subordonnée :

« *Proche des communistes sous l'ancien Régime, il était le candidat de la Fidesz, le parti de centre-droit au pouvoir.* »

« *Ačkoliv kandidoval za vládní středopravicovou stranu, za bývalého režimu měl blízko i ke komunistům.* »

subordonnée concessive :

« *Majoritaires parmi la population européenne, les femmes sont sous-représentées aux postes clés des institutions.* »

« *Ač mají ženy v evropské populaci většinové zastoupení, na klíčových postech ve vedení institucí se příliš neobjevují.* »

subordonnée causale :

« **Incapable de trouver un terrain d'entente avec l'opposition républicaine**, il a conclu des accords avec les autres pouvoirs qui entourent immédiatement la présidence : les militaires et l'appareil de sécurité, les grandes sociétés pharmaceutiques, les grandes banques et les grands médias. »

« **Když nedokázal najít společnou řeč s republikánskou opozicí**, uzavřel dohody s ostatními mocenskými centry, která bezprostředně obklopují prezidentský úřad : s vojenským a bezpečnostním aparátem, velkými farmaceutickými společnostmi, velkými bankami a velkými médii »

subordonnée conditionnelle :

« **Libre ou emprisonné**, Rivero ne partira pas. »

« **At' už bude ve vězení, nebo na svobodě**, Rivero neodejde. »

En ce qui concerne les autres équivalents, nous avons trouvé des appositions françaises exprimées en tchèque par un syntagme adverbial en fonction de CC de manière (5 équivalents) et par une construction avec participe passif en fonction d'attribut (3 équivalents).

syntagme adverbial:

« **Sceptique**, le Frankfurter Allgemeine Zeitung, revient sur l'affirmation de David Cameron selon laquelle un pays membre de la coalition de l'OTAN présent en Afghanistan ne devrait pas avoir à " tenir la garde à l'entrée du camp sans avoir le droit de dormir à l'intérieur ". »

« Deník Frankfurter Allgemeine Zeitung **skepticky** rozebírá Cameronovu narážku na to, že po státu, který je členem válčící koalice NATO v Afghánistánu, se chce, aby „ hlídal tábor, ale nesměl sedět uvnitř ve stanu. »

construction avec participe passif :

« **Fidèle à son indécision instinctive**, le Premier ministre tarda. »

« **Věren své pověstné nerozhodnosti**, premiér Račan dlouho váhal. »

b) SPart présent

Tableau n. 14: Équivalents tchèques : corpus Presse : type adjectival – SPart présent

construction nominale	CC de manière	20
	CC de cause	20
	épithète libre	9
	CC de temps	9
	attribut	6

	épithète étroite	4
	complément de lieu	1
	CC de concession	1
construction avec participe passif	attribut	1
transgressif présent	attribut	3
phrase simple		10
proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée		7
proposition principale dans une phrase complexe coordonnée	copulative	38
	consécutives	7
	adversatives	1
	causales	1
phrase complexe subordonnée	proposition relative	16
	proposition principale	14
	subordonnée causale	8
	subordonnée temporelle	7
	subordonnée concessive	3
équivalent particulier		16
aucun équivalent		10
Total		212

Le tableau ci-dessus met en évidence que les équivalents tchèques des prédicats appositifs français constitués d'un SPart présent sont vraiment variées. Nous pouvons observer que la majorité des appositions françaises (53%) est exprimée en tchèque par une proposition. Le plus souvent, il s'agit d'une proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative (38 équivalents, 17%), suivie par proposition relative (16 équivalents, 7,5%), proposition principale dans une phrase complexe subordonnée (14 équivalents, 7%) et phrase simple (10 équivalents, 5%).

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative :

« **Arguant de la crise**, les banques ont obtenu de déroger à toutes les règles comptables pour établir leurs comptes comme elles le voulaient. »

« **Banky si posloužily krizí coby záminkou** a dostaly právo nedodržovat účetní pravidla a vést účetnictví, jak je jim libo. »

proposition relative :

« **Saluant la nomination de Rasmussen**, le quotidien belge *De Standaard* remarque avec enthousiasme qu'il devrait bénéficier d'une " atmosphère bien supérieure à celle qui régnait quand son prédécesseur avait pris ses fonctions, tant l'élection de Barack Obama a illuminé le ciel transatlantique ". »

« Belgický deník *De Standaard*, který vítá **Rasmussenovo zvolení**, s potěšením konstatuje, že by nově zvolený generální tajemník měl těžit „ z daleko lepší atmosféry, než která vládla za jeho předchůdce v době, kdy přebíral funkci - natolik zvolení **Baracka Obamy osvětlilo transatlantické nebe.** “ »

proposition principale dans une phrase complexe subordonnée:

« **Pouvant mobiliser jusqu'à 700 milliards d'euros**, le MES est une sorte de Fonds monétaire européen. »

« **ESM, který představuje něco jako Evropský měnový fond, by měl mít možnost zmobilizovat až 700 miliard eur.** »

phrase simple :

« **Dénonçant le « mythe de la résurgence autocratique »**, les politologues américains Daniel Deudney et John Ikenberry n'ont trouvé en Chine et en Russie « guère d'indices probants de l'apparition d'un équilibre suffisamment stable entre capitalisme et autocratie pour qu'on puisse voir là un modèle nouveau de modernité ». »

« **"Mýtus o autokratické obrodě" napadli američtí politologové Daniel Deudney a John Ikenberry. Ti po prozkoumání situace v Číně a Rusku našli jen " málo důkazů o nastolení natolik stabilní rovnováhy mezi kapitalismem a autokracií, aby se tato kombinace dala povýšit na nový model moderního uspořádání ".** »

Les autres types de propositions que nous avons identifiés comme équivalents des appositions françaises sont moins représentés. Ce sont les types suivants : subordonnée causale (8 équivalents), proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée (7 équivalents), proposition principale dans une phrase complexe coordonnée consécutive (7 équivalents), subordonnée temporelle (7 équivalents), subordonnée concessive (3 équivalents) et proposition principale dans des phrases complexes coordonnées adversatives (1 équivalent) et causales (1 équivalent).

proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée :

« **Souffrant de douleurs et d'accès de fièvre**, elle reste là, assise, à pleurer. »

« **Trpí bolestmi a návaly horečky**, zůstává doma, sedí a pláče. »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée consécutive :

« **Sachant cela**, les nations plus grandes et plus riches peuvent éprouver des réticences à prendre des mesures de précaution, car cela récompenserait et donc encouragerait le “ hors-piste. ” »

« **Věšší a bohatší státy to vědí**, a tak se mohou zdráhat zavádět preventivní opatření, neboť by tak odměňovaly a dále motivovaly „ černé pasažéry “. »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée adversative :

« **Faisant mine d'accepter le deal**, il a informé la police, qui a fait passer à Studnička des faux billets. »

« **Naoko s „ darem “ souhlasil**, ale informoval policii, která Studničkově podstrčila označené bankovky. »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée causale :

« **Brisant un certain élan et portant atteinte à la confiance**, ces événements ont affecté l'économie mondiale. »

« **Tyto události zbrzdily světové hospodářství**, neboť narušily důvěru a setrvačnost dění. »

subordonnée causale :

« **Naviguant dans des zones isolées**, ils peuvent opérer pendant de longues périodes sans être repérés. »

« **Jelikož operují na širém moři**, jsou dlouhodobě schopné vyhýbat se detekčním zařízením. »

subordonnée temporelle :

« **Ruminant tout ceci**, les Européens devraient aussi réfléchir à la signification du discours du Caire quant à leur position au Moyen-Orient. »

« **Až nad tím budou Evropané přemítat**, měli by rovněž uvažovat nad tím, co by káhirský projev mohl znamenat pro jejich postavení na Středním východě. »

subordonnée concessive :

« **Bien qu'étant de plus en plus à court de liquidités**, les gouvernements proposent le réconfort de subventions publiques. »

« **Ač jsou čím dál víc na štíru s hotovostí**, nabízejí útěchu veřejných subvencí. »

Les équivalents sous forme d'une construction nominale couvrent environ 33%. Les trois fonctions les plus fréquentes de ces constructions nominales sont : CC de manière (20 équivalents, 9%), CC de cause (20 équivalents, 9%) et épithète (13 occurrences, 6%).

CC de manière :

« **Ouvrant avec la Russie**, l'UE et l'ONU, les Etats-Unis ont tracé une carte routière conçue pour nous amener par étapes vers cet objectif. »

« *Ve spolupráci s Ruskem, EU a OSN vytvořily USA " cestovní mapu ", která nás má k tomuto cíli postupně dovést. »*

CC de cause :

« *Profitant d'un véritable boom de leurs exportations, les autres pays européens pourront enfin prospérer, sans l'Allemagne. »*

« *Díky obrovskému boomu jejich exportů by ostatní evropské země mohly konečně prosperovat i bez Německa. »*

Concernant l'épithète, nous pouvons observer que la forme d'« épithète libre » est plus fréquente (9 équivalents). Dans le cas de deux types, nous avons trouvé des épithètes formées des adjectifs dérivés à partir d'un « transgressif présent » :

« épithète libre » :

« *Survenant si rapidement après la crise des subprimes, le débat autour du plafond d'endettement et le déficit budgétaire a été la goutte d'eau qui fait déborder le vase. »*

« *Debata o dluhovém stropu a rozpočtovém deficitu, jdoucí tak těsně v patách krize podřadných hypoték, je už poslední kapkou. »*

« épithète étroite »:

« *Répondant à de véritables besoins sur le terrain, les projets sont conçus et mis en place par ceux qui en bénéficient et leurs procédures et opérations sont transparentes. »*

« *Projekty řídicí se skutečnými potřebami v terénu jsou koncipovány a realizovány samotnými příjemci, jejichž postupy a činnost jsou průhledné. »*

Moins fréquemment, les équivalents tchèques formés des constructions nominales ont les fonctions suivantes : CC de temps (9 équivalents), attribut (6 équivalents), CC de lieu (1 équivalent), CC de concession (1 équivalent).

CC de temps :

« *Dirigeant le pays depuis quatre ans, il a déjà redessiné le paysage politique taïwanais. »*

« *Již po čtyřletém vládnutí přepsala DPP politickou mapu Tchaj - wanu. »*

attribut :

« *Étant à la tête du comité ministériel de surveillance du Fonds, il connaît parfaitement la situation. »*

« *Coby předseda ministerské dohledové komise Fondu Brown tyto záležitosti chápe jako všichni ostatní. »*

CC de lieu :

« *Agissant depuis la Chine, les hackers se sont emparés, entre autres, du courrier électronique du président Herman Van Rompuy [...].* »

« *Hackeri se z Číny zmocnili mimo jiné elektronické pošty předsedy Rady Hermana Van Rompuye [...].* »

CC de concession :

« *Prenant à contrepied les espoirs de certains politiciens et commentateurs, la crise économique n'a pas entraîné une renaissance de l'esprit de solidarité en Europe.* »

« *Navzdory nadějším některých politiků a komentátorů nepřinesla hospodářská krize Evropě obnovu soudržnosti.* »

Ensuite, les équivalents tchèques sont exprimés aussi par une construction avec un « transgressif présent » (3 équivalents) et par une construction avec un participe passif (1 équivalent), les deux ont la fonction d'attribut.

construction avec un « transgressif présent » :

« *Profitant de sa position de ministre de l'agriculture, il s'est promu en défenseur de " l'identité ".* »

« *Těžíc ze své pozice ministra zemědělství, Zaia se prohlásil za obhájce " identity ".* »

construction avec un participe passif :

« *Connaissant le sort des oligarches de Russie sous Poutine, les barons des affaires ukrainiens considèrent l'adhésion à l'UE comme un moyen de légitimer leur avoir et de se protéger de leurs rivaux russes.* »

« *Přední ukrajinští podnikatelé, vědomi si osudu ruských oligarchů za Putina, považují navíc členství v EU za způsob, jak svůj majetek legitimizovat a obrnit před ruskými rivaly.* »

c) SPart passé

Tableau n. 15 : Équivalents tchèques : corpus Presse : type adjectival – SPart passé

construction nominale	épithète	83
	épithète libre	62
	CC de cause	29
	CC de condition	27
	CC de temps	26
	complément du nom	25
	CC de manière	24
	CC de lieu	12
	attribut	7

	CC de concession	7
syntagme adverbial	CC de manière	3
construction avec participe passif	attribut	21
phrase simple		22
proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée		12
proposition principale dans une phrase complexe coordonnée	copulative	56
	adversative	8
	consécutive	7
	causale	1
phrase complexe subordonnée	proposition relative	105
	subordonnée conditionnelle	28
	proposition principale	19
	subordonnée temporelle	11
	subordonnée causale	7
	subordonnée concessive	4
équivalent particulier		19
aucun équivalent		24
Total		649

Nous pouvons observer à partir de ce tableau que les appositions françaises formées d'un SPart passé sont exprimées en tchèque par plusieurs formes. Le pourcentage des constructions nominales (47% des équivalents) prévaut légèrement sur celui des propositions (43% des équivalents).

Dans le cadre des constructions nominales, les équivalents formés d'une épithète sont ceux les mieux représentés (22,5%). L'« épithète libre » exprime une apposition française dans 83 équivalents (13%) et l'« épithète étroite » dans 62 équivalents (9,5%).

« épithète libre » :

« *Accusés d'avoir violé la confidentialité de leur fonction, les deux hommes ont été suspendus et mis à la retraite d'office.* »

« *Oba muži, obvinění z porušení profesního tajemství, museli svou funkci složit a odejít do nuceného důchodu.* »

« épithète étroite » :

« *Fatigués de la guerre, les Allemands commencèrent à demander sa démission.* »

« *Válkou unavení Němci začali požadovat císařovu abdikaci.* »

Les autres constructions nominales relativement bien représentées dans le corpus ont la fonction d'un complément du nom ou des CC de cause, de condition, de temps et de manière. Chacun de ces types couvre environ 4% des équivalents.

complément du nom :

« **Basé à Munich**, le consortium *Desertec Industrial Initiative* (*DII*), chargé de créer d'ici à fin 2012 les conditions techniques, juridiques et économiques de cette ambition [...]. »

« **Vedení konsorcia *Desertec Industrial Initiative* (*DII*) se sídlem v Mnichově**, které má do roku 2012 vytvořit technické, právní a ekonomické zázemí projektu [...]. »

CC de cause :

« **Alerté par un appel téléphonique**, un policier se rendit vite et bien sur les lieux du délit. »

« **Na základě telefonátu občana** se na místo činu promptně dostavil policista. »

CC de condition :

« **Utilisé à grande échelle**, il pourrait sauver des centaines de milliers de vies chaque année et améliorer la qualité de vie de millions d'autres. »

« **Při širokém využití** by mohla každoročně zachránit stovky tisíc životů a zvýšit kvalitu života milionů dalších lidí. »

CC de temps :

« **Adoptée cet hiver**, la nouvelle loi sur les médias, qui dissout les anciennes structures de l'audiovisuel, vient d'entrer en vigueur en juillet. »

« **V zimě** navíc prosadil mediální zákon s účinností od července letošního roku, kterým rozpustil staré rozhlasové struktury. »

CC de manière :

« **Aidées par des technologies de l'information avancées**, les institutions financières seront démocratisées et mises à la portée de tous [...]. »

« **S pomocí informačních technologií** se demokratizují finanční instituce a budou dostupné každému. »

Les autres constructions nominales sont moins nombreuses. Elles ont la fonction de CC de lieu (12 équivalents), de CC de concession (7 équivalents) et d'attribut (7 équivalents).

CC de lieu :

« **Installé dans une petite maison à Cologne**, il a aujourd'hui le temps de ruminer ses pensées. »

« **V malém domku v Kolíně nad Rýnem** má dost času o ní přemítat. »

CC de concession :

« *Sollicitée par les eurodéputés, la commissaire européenne à la Justice et aux Affaires intérieures Viviane Reding ne s'est pas exprimée sur le texte, tout en " se réservant le droit de vérifier que la législation issue de la Constitution était conforme aux lois fondamentales de l'UE ".* »

« *Přes žádosti europoslanců se evropská komisařka pro spravedlnost a vnitřní záležitosti Viviane Redingová k textu nevyjádřila, ale pouze si „ vyhradila právo přesvědčit se, že zákony, které budou z Ústavy vyplývat, budou ve shodě se základní legislativou EU. “* »

attribut :

« *Employé dans une entreprise maritime, il rit en évoquant l'éventualité de supprimer les treizième et quatorzième mois des salariés du privé.* »

« *Jakožto zaměstnanec jedné námořní společnosti se při zmínce o eventuálním rušení třináctých a čtrnáctých platů jen směje.* »

Examinant les équivalents sous forme d'une proposition, nous pouvons constater que la proposition relative est nettement la plus fréquente (105 équivalents, 16%). Les autres types de propositions dont le pourcentage est significatif dans le corpus sont : proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative (56 équivalents, 9%), subordonnée conditionnelle (28 équivalents, 4%), phrase simple (22 équivalents, 3%) et proposition principale dans une phrase complexe subordonnée (19 équivalents, 3%).

proposition relative :

« *Introduite du jour au lendemain en 1989, l'économie de marché a redonné de l'oxygène aux classes moyennes.* »

« *Tržní ekonomika, která přišla v roce 1989 ze dne na den, přinesla středním třídám trochu čerstvého kyslíku.* »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative:

« *Né en 1940, cet ancien pasteur fut un des révolutionnaires ayant contribué à la chute du régime.* »

« *Tento bývalý pastor se narodil v roce 1940 a jako jeden z revolucionářů přispěl k pádu režimu.* »

subordonnée conditionnelle :

« *Appliquées à toutes les banques, ces trois mesures élimineraient le besoin d'une réglementation spécifique pour les liquidités ou le financement [...].* »

« **Pokud se tato tři opatření uplatní na všechny banky, zbavila by nás nutnosti vytvářet zvláštní pravidla pro likviditu či financování [...].** »

phrase simple :

« **Concurrencée par l'AFP ou Reuters sur le secteur du news, l'agence assure qu'elle n'a plus les moyens de faire du grand reportage.** »

« **Gammě konkuruje ve zpravodajském sektoru francouzská tisková agentura AFP a anglická agentura Reuters. Libération podtrhuje, že špatná situace agentury Gamma vypovídá o krizi fotožurnalistiky. Agentuř chybí peníze na realizace velkých reportáží.** »

proposition principale dans une phrase complexe subordonnée :

« **Tourné avec leur argent personnel et les dons de quelques amis, il est diffusé gratuitement sur debtocracy. gr.** »

« **Film, který lze zdarma shlédnout na debtocracy. gr, financovala dvojice novinářů z vlastních zdrojů a s pomocí přátelských darů.** »

Les autres propositions que nous avons trouvées ne constituent un équivalent de ce type d'apposition que dans un pourcentage peu important. C'est le cas des propositions suivantes : proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée (12 équivalents), subordonnée temporelle (11 équivalents), proposition principale dans des phrases complexes coordonnées adversative (8 équivalents) et consécutive (7 équivalents), subordonnée causale (7 équivalents), subordonnée concessive (4 équivalents), proposition principale dans une phrase complexe coordonnée causale (1 équivalent).

proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée :

« **Elu à la tête de SYRIZA en 2008, il entre au Parlement en 2009.** »

« **Do čela Syrily byl zvolen v roce 2008, o rok později vstoupil do parlamentu.** »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée adversative :

« **Nominé à la Commission par le gouvernement italien, j'ai été contraint de me retirer en raison de certaines remarques soi-disant homophobes que je suis censé avoir proférées devant la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen.** »

« **Do komise mě jmenovala italská vláda, ale svou kandidaturu jsem byl nucen stáhnout kvůli homofobním poznámkám, které jsem údajně pronesl před výborem pro občanská práva, spravedlnost a domácí záležitosti Evropského parlamentu.** »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée consécutive :

« *Élevés dans la peur, ils n'avaient aucune idée sur la manière dont la démocratie pouvait s'appliquer à leur société ni comment les groupes de défense des Droits de l'homme et d'autres organisations de droits civiques pouvaient les aider à façonner leur avenir.* »

« *Tito lidé byli vychováni ve strachu, a neměli proto představu, jak by se dala na jejich společnost aplikovat demokracie nebo jak by mohly skupiny na ochranu lidských práv a občanské organizace pomoci utvářet budoucnost.* »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée causale :

« *Parfois comparé à un " pape laïque ", il a davantage à sa disposition l'arme légère de la persuasion, que l'artillerie du pouvoir économique ou la puissance militaire.* »

« *Někdy bývá přirovnáván k „, sekulárnímu papeži“, neboť generální tajemník OSN může disponovat měkkou přesvědčovací silou, ale zároveň má jen málo tvrdé síly ekonomické či vojenské.* »

subordonnée temporelle :

« *Pressés de préciser, les Palestiniens ont reconnu que ce n'était pas une promesse écrite.* »

« *Když však byli Palestinci požádáni o vyjasnění, přiznali, že v této věci neexistuje žádný písemný slib.* »

subordonnée causale :

« *Élu avec 35 % des voix, il n'a pas eu la majorité au Congrès, et l'opposition ne lui a pas reconnu sa victoire.* »

« *Jelikož byl zvolen 35 % hlasů, postrádal většinu v kongresu a opozice odmítala jeho vítězství uznat.* »

subordonnée concessive :

« *Fabriqués en Chine et au Vietnam, ces chaussures avaient été conçues, développées et commercialisées en Europe.* »

« *Přestože se boty vyráběly v Číně a ve Vietnamu, navrhovaly, vyvíjely a prodávaly se v Evropě.* »

Dans le cas de ce type d'apposition, les équivalents tchèques exprimés par une construction avec participe passif en fonction d'attribut sont relativement bien représentés (21 équivalents, 3%). Marginalement, nous avons repéré un syntagme adverbial en fonction de CC de manière (3 occurrences).

construction avec participe passif :

« *Forcés de soutenir Israël, à tort ou à raison, les États-Unis perdent rapidement toute crédibilité et influence dans un Proche-Orient instable.* »

« *Zatlačeny k bezvýhradné podpoře Izraele, USA rychle ztrácejí věrohodnost a vliv na vroucím Středním východě.* »

syntagme adverbial :

« *Conjuguées les unes aux autres, ces réformes représentent un véritable tournant pour le FMI et lui permettra de bien mieux servir ses membres de par le monde.* »

« *Společně představují radikální obrat ve fungování MMF a umožní mu ještě lépe sloužit svým členům z celého světa.* »

8.4.2. Corpus Acquis

Les équivalents tchèques des appositions françaises du corpus *Acquis* ont la forme d'une construction (construction nominale, syntagme adverbial, construction avec participe passif) ou d'une proposition (phrase simple, proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée ou coordonnée et proposition principale ou subordonnée dans une phrase complexe subordonnée). Nous allons procéder de la même façon comme dans le cas du corpus *Presse*. Pour chaque type d'équivalent, nous allons mentionner une occurrence du corpus.

a) SAdj

Tableau n. 16: Équivalents tchèques : corpus *Acquis* : type adjectival – SAdj

construction nominale	CC de cause	2
	CC de manière	2
	épithète libre	1
construction avec participe passif	attribut	1
proposition principale dans une phrase complexe coordonnée	copulative	2
	adversative	1
	consécutives	1
phrase complexe subordonnée	proposition relative	1
équivalent particulier		1
aucun équivalent		1
Total		13

Dans le corpus *Acquis*, les équivalents tchèques des appositions formées d'un SAdj sont variés. Il est difficile à décider laquelle de ces formes est plus typique, parce que nous n'avons trouvé des appositions de ce type que dans un nombre réduit. Nous avons

repéré deux équivalents dans le cas des constructions nominales en fonction de CC de cause et de manière et dans le cas d'une proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative.

construction nominale en fonction de CC de cause :

« *Soucieux de conquérir des clients pour la future activité UMTS, le groupe avait par trop mis l'accent dans le passé sur l'augmentation de sa part de marché.* »

« *Pozornost byla v této obchodní oblasti, také z důvodů získávání zákazníků pro budoucí obchod UMTS, v minulosti příliš orientována na růst podílu na trhu.* »

construction nominale en fonction de CC de manière :

« *Attentives aux problèmes d'interopérabilité et d'interconnexion, les parties s'efforcent, après avoir décrété les informations visées au paragraphe 1 comparables, [...].* »

« *S patřičnou pozorností věnovanou otázkám interoperability a propojení usilují strany, poté co prohlásí informace uvedené v odstavci 1 za srovnatelné [...].* »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative :

« *Applicables à tous les pays partenaires, les orientations relatives à l'octroi d'un appui budgétaire seront renforcées par l'établissement de critères clairement définis et par l'observation d'indicateurs créés pour contrôler l'efficacité de cette modalité d'aide.* »

« *Pokyny týkající se poskytnutí rozpočtové podpory se budou vztahovat na všechny partnerské země a budou posíleny stanovením jasných vztahných bodů a sledováním ukazatelů definovaných za účelem kontroly účinnosti tohoto typu pomoci.* »

Les autres équivalents ne figurent dans le corpus qu'une fois. Il s'agit des formes suivantes : construction nominale en fonction d'« épithète libre », construction avec participe passif en fonction d'attribut, proposition principale dans des phrases complexes coordonnées adversative et consécutive, proposition relative.

« épithète libre » (formée d'un adjectif dérivé à partir d'un « transgressif présent ») :

« *Soucieux de respecter leurs engagements internationaux, les États membres pourront accorder des exceptions au paragraphe 1 de la position commune 95/544/PESC.* »

« *Členské státy, usilující dosát svým mezinárodním závazkům, mohou povolit výjimku z odstavce 1 společného postoje 95 / 544 / SZBP.* »

construction avec participe passif :

« **Conscient de la valeur de ce secteur**, le Conseil, dans ses conclusions précitées, invite la Commission à lui rendre compte, avant le mois de juillet 2004, des initiatives qui pourraient faire l'objet d'un plan d'action visant à soutenir le secteur du textile. »

« **Rada, vědoma si hodnoty tohoto sektoru**, proto ve svých výše uvedených závěrech vyzývá Komisi, aby jí do července r. 2004 podala zprávu o iniciativách, které by mohly být předmětem akčního plánu na podporu textilního sektoru. »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée adversative :

« **Idéales pour l'électrification des sites isolés**, les PIHE contribuent également à la production d'énergie électrique au niveau national lorsqu'elles sont reliées au réseau électrique. »

« **MVE jsou vhodné pro elektrifikaci izolovaných lokalit**, ale přispívají i do národní produkce elektrické energie, pokud jsou napojeny na rozvodnou síť. »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée consécutive :

« **Conscient de cette situation**, le CESE estime que les incitations et les avantages accordés dans les différentes situations ne sont pas toujours appropriés. »

« **EHSV si uvědomuje tuto situaci a proto si myslí**, že pobídky a odměny navržené pro různé situace nejsou vždy dostatečné. »

proposition relative :

« **Perfectibles**, ils sont l'objet d'une adaptation périodique. »

« Už velmi dlouho se hospodářský výkon podniku měří prostřednictvím řídicích mechanismů a účetních nástrojů, **jež je možné zdokonalovat**, a jež jsou tudíž předmětem pravidelných úprav. »

b) SPart présent

Tableau n. 17: Équivalents tchèques : corpus Acquis : type adjectival – SPart présent

construction nominale	CC de manière	7
	CC de cause	6
	CC de but	1
	CC de temps	1
proposition principale dans une phrase complexe coordonnée	copulative	5
	consécutive	1
phrase complexe subordonnée	subordonnée causale	3
	proposition relative	1
équivalent particulier		3
aucun équivalent		2
Total		30

De même que dans le cas du type précédent, les appositions formées d'un SPart présent ne sont pas beaucoup représentées dans ce corpus. La moitié de leurs équivalents tchèques a la forme d'une construction nominale. Les deux constructions nominales les plus fréquentes sont celles avec la fonction des CC de manière (7 équivalents) et de cause (6 équivalents). Les constructions nominales avec la fonction des CC de but et de temps ne figurent dans le corpus qu'une fois.

CC de manière :

« *Agissant conformément à la procédure visée à l'article 13, paragraphe 2, la Commission détermine les montants des compensations payables.* »

« *Komise rozhodne o výši splatných vyrovnávacích plateb postupem podle čl. 13 odst. 2.* »

CC de cause :

« *Rappelant la nécessité d'un soutien financier pour cette stratégie européenne, le Conseil européen a pris acte de l'intention de la Commission de réfléchir aux moyens d'étayer sa mise en oeuvre et de présenter des propositions appropriées à cet effet.* »

« *S ohledem na nutnost finančně podporovat Evropskou strategii vzala Evropská rada na vědomí záměr Komise uvažovat o způsobech a prostředcích na podporu provádění strategie a předložit za tímto účelem vhodné návrhy.* »

CC de but :

« *Concrétisant les engagements du Conseil européen de Lisbonne, le Conseil européen de Nice a adopté des objectifs appropriés pour lutter contre l'exclusion sociale et éliminer la pauvreté.* »

« *Pro uskutečnění závazků přijatých na zasedání Evropské rady v Lisabonu byly na zasedání Evropské rady v Nice stanoveny vhodné cíle pro boj proti sociálnímu vyloučení a pro potírání chudoby.* »

CC de temps :

« *Regardant vers l'avenir, le CESE propose d'essayer de nouvelles formules de financement, [...].* »

« *Evropský hospodářský a sociální výbor navrhl vyzkoušet v budoucnu nové způsoby a prostředky v oblasti financování [...].* »

Le pourcentage des équivalents formés d'une proposition s'élève à 33%. Les types les plus fréquents sont une proposition principale dans une phrase complexe coordonnée

copulative (5 équivalents) et une subordonnée causale (3 équivalents). La fréquence des autres propositions n'est pas significative : proposition principale dans une phrase complexe coordonnée consécutive (1 occurrence) et proposition relative (1 occurrence).

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative :

« **Rappelant sa déclaration du 10 juillet 2000**, le Conseil est préoccupé par le fait que plusieurs dispositions de ce nouvel accord-cadre s'efforcent d'obtenir, d'une façon encore accentuée par rapport à l'accord-cadre de 2000, un glissement de l'équilibre institutionnel [...] »

« **Rada připomíná svoje prohlášení ze dne 10. července 2000** a vyjadřuje znepokojení nad skutečností, že řada ustanovení této nové rámcové dohody se snaží dosáhnout určitého posunu institucionální rovnováhy [...] »

subordonnée causale :

« **Ne remplissant pas cette condition**, ils ne pouvaient par conséquent y être admis. »

« **Protože nebyly s to tak učinit**, nemohly být připuštěny. »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée consécutive :

« **Ne constituant pas une forme d'investissement direct**, les fonds de Phare ont servi à couvrir les frais d'exploitation du gestionnaire de fonds, les services de conseil aux entreprises et la commission de gestion de la BERD elle-même. »

« **Prostředky z programu Phare neměly podobu přímých investic**, a proto byly využity na provozní výdaje správce fondu, poradenství podnikům a na správní poplatky EBRD. »

proposition relative :

« **Anticipant les besoins d'ajustement, de conversion et de diversification**, le plan national de développement rural pour la période 2004-2006 a prévu un certain nombre de régimes et de programmes nécessitant des investissements considérables de la part des agriculteurs et d'autres acteurs ruraux. »

« **Národní plán rozvoje venkova na období 2004 až 2006, který předjímal potřebu úprav, konverze a diverzifikace**, zahrnoval četné plány a programy vyžadující značné investice ze strany zemědělců a dalších obyvatel venkova. »

c) SPart passé

Tableau n. 18: Équivalents tchèques : corpus Acquis : type adjectival – SPart passé

construction nominale	épithète étroite	12
	épithète libre	6

	CC de cause	3
	CC de condition	11
	CC de temps	7
	CC de manière	6
syntagme adverbial	CC de manière	2
phrase simple		1
proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée		4
proposition principale dans une phrase complexe coordonnée	copulative	22
	adversative	3
	consécutives	1
phrase complexe subordonnée	proposition relative	8
	subordonnée conditionnelle	7
	proposition principale	1
	subordonnée temporelle	2
	subordonnée causale	1
	subordonnée concessive	2
équivalent particulier		8
aucun équivalent		9
Total		116

Dans le cas des appositions formées d'un SPart passé, les équivalents tchèques sous forme d'une proposition (45% des équivalents) prévalent légèrement sur ceux sous forme d'une construction nominale (39% des équivalents). Le type de proposition nettement le plus fréquent est une proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative (22 équivalents, 19%). Ensuite, une proposition relative (8 équivalents) et une subordonnée conditionnelle (7 équivalents) sont aussi relativement bien représentées.

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative :

« *Enregistré sous le numéro NN 46/97, ce régime n'a jamais été approuvé par la Commission.* »

« *Tento režim byl zaevidován pod číslem NN 46 / 97 a Komise jej nikdy neschválila.* »

proposition relative :

« *Établie à Varsovie, l'entreprise emploie plus de 3000 salariés.* »

« *FSO je jedním z velkých polských výrobců osobních aut a jiných mechanických vozidel, přípojných vozidel, náhradních dílů a příslušenství, který sídlí ve Varšavě a zaměstnává přes 3000 zaměstnanců.* »

subordonnée conditionnelle :

« *Employé conformément aux prescriptions du fabricant, il n'agglutine pas les globules rouges humains non revêtus, quel que soit le groupe sanguin auxquels ils appartiennent.* »

« *Pokud se při použití séra postupuje podle podmínek stanovených výrobcem, sérum neagglutinuje nepokryté lidské červené krvinky bez ohledu na to, k jaké krevní skupině náleží.* »

Les autres propositions ont été trouvées dans un nombre réduit : proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée (4 équivalents), proposition principale dans une phrase complexe coordonnée adversative (3 équivalents), subordonnée temporelle (2 équivalents), subordonnée concessive (2 équivalents), phrase simple (1 équivalents), proposition principale dans une phrase complexe coordonnée consécutive (1 équivalents), proposition principale dans une phrase complexe subordonnée (1 équivalents) et subordonnée causale (1 équivalents).

phrase simple :

« *Plafonnée à 1 million d'euros, l'aide proposée représente environ 27,6 % des coûts de formation du projet global.* »

« *Navrhovaný balíček podpory celkem nepřekročí 1 mil.* »

proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée :

« *Axé sur trois volets (l'emploi, les aspects sociaux de l'élargissement, la mobilité), cet agenda de concertation et d'initiatives communes met un accent particulier sur le renforcement de la formation et des qualifications professionnelles.* »

« *Tato agenda obsahuje tři tematické oddíly (zaměstnanost, sociální aspekty rozšíření, mobilita), je zaměřena na výměnu názorů a na společné iniciativy, přičemž věnuje zvláštní pozornost posílení odborného vzdělávání a odborných kvalifikací.* »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée adversative :

« *Situés pour la plupart dans des grandes métropoles, ils sont cependant indispensables à la pérennité et à l'intégrité du réseau de Sernam.* »

« *Většinou se nacházejí ve velkých městech, jsou však nepostradatelné pro trvalost a celistvost sítě Sernamu.* »

proposition principale dans une phrase complexe coordonnée consécutive :

« *Déterminés à offrir des prix bas au consommateur, les distributeurs exercent une pression sur leurs fournisseurs pour que ceux -ci baissent les prix.* »

« **Cílem řetězců je nabídnout spotřebiteli nízké ceny, a proto vyvíjí tlak na své dodavatele, aby snížili ceny.** »

proposition principale dans une phrase complexe subordonnée :

« **Lancé en septembre 2005, le régime 2005 d'aide à la démolition des navires de pêche dans la province de Flevoland permet aux propriétaires de navires de pêche d'introduire une demande d'aide s'ils cessent définitivement leurs activités de pêche.** »

« **V září 2005 byl zpřístupněn režim snižování kapacity v odvětví námořního rybolovu, jehož prostřednictvím mohou majitelé rybářských plavidel požádat o subvenci, pokud definitivně ukončí svoji činnost v odvětví rybolovu.** »

subordonnée temporelle :

« **Interrogées à ce sujet, les autorités italiennes se sont inscrites en faux contre les allégations des tiers.** »

« **Když byl v této záležitosti vznesen dotaz na italské orgány, ty uvedená nařčení třetích stran popřely.** »

subordonnée causale :

« **Située dans une vallée encaissée, elle est protégée des vents forts par les montagnes et bénéficie d'un fort taux d'humidité relative qui remonte de deux cours d'eau, l'Èbre et le Cidacos.** »

« **Tato oblast je také chráněna před silnými větry, protože se nachází v údolí mezi horami a díky řekám Ebro a Cidacos má vysokou relativní vlhkost.** »

subordonnée concessive :

« **Même dotés de parts de marchés moins élevées que la nouvelle entité, ces opérateurs n'en détiennent pas moins des marques incontournables et une large gamme couvrant toutes les capacités présentes sur le marché (10/12 litres, 18/20 litres, 26/28 litres).** »

« **Ačkoli mají menší podíly na trhu než nový subjekt, mají nicméně tyto hospodářské subjekty neopominutelné značky a také širokou škálu pokrývající veškeré objemy přítomné na trhu (10 / 12 litrů, 18 / 20 litrů, 26 / 28 litrů).** »

En ce qui concerne les constructions nominales, environ 15% d'entre elles sont formées par une épithète, « étroite » (12 équivalents) ou « libre » (6 équivalents). Les autres constructions nominales ont la fonction d'un CC, le plus fréquent étant le CC de condition (11 équivalents, 9%), suivi par CC de temps (7 équivalents), CC de manière (6 équivalents) et CC de cause (3 équivalents).

« épithète étroite » :

« **Bien gérées**, elles sont cependant aussi sources de nouveaux défis et opportunités. »

« **Dobře řízené** restrukturalizace ovšem vedou i k novým výzvám a možnostem. »

« épithète libre » :

« **Opportunément insérée dans le texte proposé**, cette référence aux mesures prévues à l'article 25, paragraphe 4 c) (cadre de référence national) en renforce la portée. »

« Tento odkaz na opatření uvedená v článku 25, odstavci 4 c) (národní referenční rámec), **vhodně začleněný do navrhovaného textu**, zvyšuje jeho dopad. »

CC de condition :

« **Réglé de cette façon**, le projecteur doit satisfaire aux seules conditions mentionnées ci-après aux paragraphes 6.2.5 à 6.2.7 et 6.2.9 ci-dessous, si son homologation n'est demandée que pour un faisceau de croisement [...]. »

« **Při tomto zaměření** musí světlo, žádá - li se o jeho schválení pouze pro svícení potkávacím světlem [11], splňovat pouze požadavky uvedené dále v odstavcích [...]. »

CC de temps :

« **Informé des intentions de la Commission**, il a transmis d'autres explications et tableaux. »

« **Po oznámení záměrů Komise** předložila společnost další vysvětlení a tabulky, které však představovaly dodatečné neověřitelné informace, a proto nemohly být vztahy v úvahu. »

CC de manière :

« **Conjuguée à la mise en place du GU**, la fixation d'un seuil maximum unique et global devrait représenter un progrès réel. »

« **V kombinaci se zavedením zjednodušeného systému JSM** by stanovení jednotné a všeobecné horní meze mělo představovat skutečný pokrok. »

CC de cause :

« **Porté par une large adhésion**, ce projet a nourri l'espoir qu'un engagement puisse rapprocher de manière visible l'Europe élargie des citoyens. »

« **Na základě širokého souhlasu** to vyvolalo naději, že splnění může projekt rozšířené Unie výrazně přiblížit občanům Evropy. »

Ensuite, nous avons trouvé également deux équivalents formés d'un syntagme adverbial en fonction de CC de manière :

« **Cumulés**, les prix de vente moyens ont accusé un fléchissement de 50 %. »

« **Souhrnně** poklesly průměrné prodejní ceny o 50 %. »

8.5. Récapitulation

Dans cette partie, nous allons essayer d'indiquer les principaux résultats des analyses effectuées qui concernent la fréquence, la sémantique et la fonction des appositions françaises et leurs équivalents tchèques.

a. Fréquence des différents types d'apposition

D'après nos statistiques, dans les deux corpus, le prédicat appositif le mieux représenté est du type adjectival. Nous croyons que cela confirme le caractère adjectival de l'apposition dont nous avons parlé dans la partie théorique. Nous avons trouvé que dans nos corpus, l'apposition est le plus souvent constituée par un SPart passé. Les autres types d'apposition adjectivale, l'apposition formée par un SPart présent et celle formée par un adjectif, représentent respectivement le second et le troisième type d'apposition le plus fréquent.

Quant aux prédicats appositifs formés d'un SN, nous n'avons trouvé aucune occurrence de l'apposition du type substantif déterminé. Comme nous avons essayé de l'expliquer, cela est dû à la réduction de notre analyse aux appositions placées au début de la phrase. Quant aux appositions du type substantif non déterminé, nous ne les avons trouvées que dans le corpus *Presse*. En comparaison avec les appositions du type adjectival, les appositions formées d'un SN sans déterminant sont nettement moins nombreuses, elles couvrent seulement 10% des occurrences de ce corpus.

En comparant la fréquence de l'apposition dans les deux corpus, nous avons trouvé que la construction appositive est beaucoup plus fréquente dans le corpus *Presse* que dans le corpus *Acquis*. La fréquence très basse de l'apposition dans les textes juridiques peut être expliquée par le fait que les auteurs des textes juridiques ont tendance à exprimer leurs idées le plus précisément possible afin d'assurer l'unité de leur interprétation. La prédication non phrastique véhiculée par un prédicat appositif ne permet pas d'exprimer explicitement certaines relations sémantiques ou logiques. Probablement à cause de cela, les auteurs des textes juridiques préfèrent exprimer leurs idées à l'aide d'une prédication phrastique qui le permet. En ce qui concerne les textes journalistiques, nous croyons que la construction appositive y est employée en tant que moyen de la condensation de l'énoncé. En effet, à la différence des textes juridiques, la longueur des textes journalistiques est limitée.

Dans les tableaux qui suivent, nous avons résumé la structure des occurrences de chaque type d'apposition. Pour les deux corpus, les tableaux indiquent les taux des mots qui forment un prédicat appositif plus qu'une fois et aussi ceux des mots qui n'apparaissent qu'une fois.

Tableau n. 19: Structure des occurrences dans le corpus Presse

PRESSE	substantif non déterminé	type adjectival		
		SAdj	SPart prés.	SPart. pas.
nombre d'occurrences	115	170	212	649
mots différents:	101	124	132	321
- occurrences répétitives	5 (16,5%)	26 (42%)	32 (53%)	130 (70%)
5 mots les plus fréquents	16,50%	14%	18%	11%
- occurrences uniques	96 (83,5%)	98 (58%)	100 (47%)	191 (30%)

Tableau n. 20: Structure des occurrences dans le corpus Acquis

ACQUIS	type adjectival		
	SAdj	SPart prés.	SPart. pas.
nombre d'occurrences	13	30	116
mots différents:	10	20	71
- occurrences répétitives	2 (38%)	8 (60%)	21 (57%)
5 mots les plus fréquents	62%	40%	23%
- occurrences uniques	8 (62%)	12 (40%)	50 (43%)

En examinant les valeurs des tableaux rapportés plus haut, on peut remarquer que la part la plus importante des occurrences répétitives appartient dans le corpus *Presse* aux prédicats appositifs formés d'un SPart passé et dans le corpus *Acquis* à ceux formés d'un SPart présent. D'autre part, les appositions du type substantif non déterminé dans le corpus *Presse* et celles formées d'un SAdj dans le corpus *Acquis* ont le taux le plus élevé des occurrences uniques. Ensuite, nous pouvons observer que comparée au nombre d'occurrences de chaque type d'apposition, la part des cinq mots les plus fréquents est considérable. En comparant les deux corpus, on peut noter que les cinq mots les plus fréquents ont un pourcentage plus grand dans le corpus *Acquis*.

b. Analyse sémantique des prédicats appositifs

Comme nous l'avons déjà mentionné, notre analyse sémantique des prédicats appositifs est assez approximative. Néanmoins, nous croyons qu'elle permet au moins de présenter certaines tendances.

En ce qui concerne les substantifs, nous ne les avons trouvés que dans le corpus *Presse*. L'écrasante majorité d'entre-eux (68%) caractérise d'une certaine façon les personnes. Sans tenir compte de la catégorie résiduelle « personne », on peut dire que les substantifs les plus significatifs spécifient un métier, une caractéristique ou une fonction d'une personne.

Les prédicats appositifs formés d'un adjectif figurent dans le deux corpus, même si dans le corpus *Acquis* dans une proportion beaucoup plus réduite. Dans le corpus *Presse*, les adjectifs expriment le plus souvent une caractéristique (24%) ou une appréciation (21%). Dans le cas du corpus *Acquis*, nous n'avons trouvé aucune catégorie sémantique importante. À la différence du corpus *Presse*, le corpus *Acquis* n'inclut pas des adjectifs des catégories degré, propriété des personnes et relation.

Dans les deux corpus, les appositions sont constituées aussi par les participes. Dans le corpus *Presse*, les participes ont été créés le plus souvent (sans tenant compte de la catégorie action) à partir des verbes qui expriment l' « action d'une force » (10%). Ensuite, nous avons observé aussi une présence importante des verbes de changement d'état (8%) et des verbes d'état d'esprit (8%). Quant aux différences entre les SPart présents et les SPart passés, les deux plus significatives concernent (1) les verbes de parole qui prévalent dans le cas des participes présents et (2) les verbes exprimant l'action d'une force qui sont beaucoup mieux représentés dans le cas des participes passés. À la différence du corpus *Presse*, dans le corpus *Acquis* les prédicats appositifs ne sont pas si variés. En effet, comparés au corpus *Presse*, ils n'ont pas été formés par quatre catégories de verbes : Il s'agit en particulier des verbes exprimant l'action d'une force et des verbes de changement d'état qui ont été bien représentées dans le corpus *Presse*. Ensuite, nous n'avons trouvé ni des verbes de dénomination ni des verbes modaux, mais ces catégories ne sont significatives ni dans le corpus *Presse*. Dans le corpus *Acquis*, nous avons identifié ces catégories significatives : verbes d'état (15%), verbes exprimant une opération de pensée (13%) et verbes de parole (6%). Comparés aux participes passés, les participes présents présentent un taux plus élevé des verbes d'état et des verbes de parole.

c. Fonction des prédicats appositifs

Maintenant, nous voudrions brièvement résumer les résultats de l'analyse de fonction des prédicats appositifs dans les deux corpus. Nous avons trouvé que les appositions

servent non seulement à condenser l'énoncé, mais aussi à exprimer des différentes relations sémantiques ou logiques (cause, concession, hypothèse, etc.).

Dans le cas des appositions du type substantif non déterminé, la présence d'une relation sémantique ou logique est très forte. En analysant une partie des appositions de ce type, nous avons trouvé que la relation dominante y est la relation causale (47%) suivie par la relation concessive (30%).

Tandis que les appositions formées d'un SN n'ont été repérées que dans le corpus *Presse*, les appositions du type adjectival étaient représentées également dans le corpus *Acquis*. Nous avons observé que dans le cas de l'apposition formée d'un SAdj, la relation logique qui prévaut dans les deux corpus est la relation causale. Dans l'échantillon du corpus *Presse*, elle est présente dans 44% des cas et dans l'échantillon du corpus *Acquis* dans 66% des cas. À la différence du corpus *Acquis*, dans le cas du corpus *Presse*, 35% des prédicats appositifs analysés sont employés pour condenser l'énoncé et pour mettre en relief l'information qu'ils véhiculent. Ensuite, dans les deux corpus, nous avons identifié des prédicats appositifs liés à leurs supports par les relations concessive et hypothétique, mais cela seulement dans une mesure limitée.

Quant aux appositions formées par un SPart présent, elles sont le plus souvent liées à leurs supports par une relation causale comme dans les cas des types précédents. Nous avons trouvé cette relation dans 52% des prédicats appositifs analysés du corpus *Presse* et dans 47% des cas analysés du corpus *Acquis*. Le reste de l'échantillon est représenté dans le corpus *Presse* par la relation temporelle de simultanéité et dans le cas du corpus *Acquis*, les appositions sont employées pour condenser l'énoncé.

En ce qui concerne les appositions formées par un SPart passé, dans l'échantillon du corpus *Presse*, nous avons trouvé le plus souvent la relation causale (34%), tandis que dans le cas du corpus *Acquis*, la relation dominante est la relation hypothétique (39%). Ensuite, environ un quart des prédicats appositifs analysés est employé dans les deux corpus pour condenser l'énoncé. Les autres relations bien représentées sont la relation hypothétique (19%) dans le cas du corpus *Presse* et la relation concessive dans le cas du corpus *Acquis* (17%).

Pour conclure, nous pouvons constater que les différents types d'apposition servent le plus souvent à exprimer une relation causale. Si nous ne considérons pas l'absence des appositions formées d'un SN dans le corpus *Acquis*, les deux principales différences entre les corpus concernent les appositions formées par les participes. La première différence représente la forte présence de la relation temporelle de simultanéité (48%)

dans le cas des appositions formées par un SPart présent dans le corpus *Presse* et l'absence de celle-ci dans le corpus *Acquis*. La deuxième différence concerne les appositions formées d'un SPart passé. Tandis que dans le corpus *Presse*, les deux relations les mieux représentées sont les relations causale (34%) et hypothétique (19%), dans le corpus *Acquis*, il s'agit en premier lieu de la relation hypothétique (39%) suivie par le relation concessive (17%). Ensuite, nous avons observé que l'apposition n'est souvent employé qu'en tant que moyen de condensation de l'énoncé. Cette fonction est fréquente aussi dans le cas des textes juridiques qui ne sont pas, contrairement aux textes journalistiques, limités en longueur. Pour cette raison, nous croyons que l'emploi de l'apposition représente aussi un choix stylistique.

d. Analyse des équivalents tchèques

Comme nous l'avons indiqué au paragraphe précédent, l'apposition française représente une construction particulière qui permet d'exprimer implicitement certaines relations sémantiques ou logiques. La langue tchèque ne dispose pas d'une construction analogue. À partir de notre analyse, nous pouvons constater que pour exprimer l'apposition française, la langue tchèque a recours aux propositions ou aux constructions nominales.

Dans nos corpus, les constructions nominales ont la fonction d'épithète, d'attribut, de CC ou de complément du nom. Les propositions ont les formes suivantes : phrase simple, proposition principale dans une phrase complexe juxtaposée, proposition principale dans des phrases complexes coordonnées (copulative, adversative, consécutive ou causale), proposition principale ou subordonnée (subordonnées conditionnelle, temporelle, causale, concessive, relative ou complétive d'objet) dans une phrase complexe subordonnée.

Maintenant, nous allons résumer brièvement quels types d'équivalents tchèques expriment le plus fréquemment les différents types d'apposition française dans les deux corpus. En effet, les types d'apposition française sont variés et l'emploi des différentes formes des équivalents tchèques en dépend largement.

Quant aux appositions du type substantif non déterminé, dans notre corpus, l'équivalent le plus fréquent est une construction nominale avec la fonction d'« attribut » (21%). Ensuite, l'apposition de ce type est souvent exprimée en tchèque par une apposition en asyndète avec pause (16,5%). L'apposition en asyndète sans pause est beaucoup moins fréquente, elle ne représente que 6% des équivalents. Puis, les

appositions formées d'un SN sans déterminant sont exprimées en tchèque aussi par des propositions (31%). Les équivalents propositionnels les plus fréquents sont les propositions principales dans une phrase complexe coordonnée copulative et les propositions relatives, les deux couvrent environ 8% des équivalents.

Dans le cas de l'apposition française du type adjectival, les équivalents tchèques ne sont pas exprimés par des appositions.⁹⁹ En ce qui concerne les appositions formées d'un SAdj, dans le corpus *Presse*, 48% d'elles correspondent en tchèque à une construction nominale qui a le plus souvent la fonction d'épithète, « libre » (24%) ou « étroite » (9%). Ensuite, un pourcentage comparable des équivalents est représenté par les propositions. Le plus souvent, il s'agit d'une proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative (13%) ou d'une proposition relative (9%). Dans le cas des équivalents du corpus *Acquis*, nous n'avons trouvé aucun type d'équivalent significatif. Les équivalents les plus fréquents sont les propositions principales dans une phrase complexe coordonnée copulative et les constructions nominales en fonction de CC de cause ou de manière.

Quant à l'apposition formée d'un SPart présent, nous avons trouvé que dans le corpus *Presse*, environ une moitié des équivalents tchèques est représentée par des propositions et un tiers d'eux par des constructions nominales. Les propositions les plus fréquentes sont les mêmes que dans le cas de l'apposition formée d'un SAdj : les propositions principales dans une phrase complexe coordonnée copulative (17%) et les propositions relatives (7,5%). Les constructions nominales ont le plus souvent la fonction de CC de manière (9%) ou de cause (9%). Dans le cas du corpus *Acquis*, la situation est exactement à l'inverse, une moitié des équivalents tchèques a la forme d'une construction nominale, tandis qu'un tiers d'eux a la forme d'une proposition. Les équivalents les plus fréquents formés d'une construction nominale ont les mêmes fonctions que dans le corpus *Presse* : CC de manière (23%) et CC de cause (20%). Ensuite, parmi les équivalents propositionnels, le type le mieux représenté dans le corpus *Acquis* correspond également au celui dans le corpus *Presse*. Il s'agit d'une proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative (16%). L'autre type de proposition relativement fréquent dans le corpus *Acquis* est une subordonnée causale (10%).

⁹⁹ Dans le cas de l'apposition formée d'un SAdj dans le corpus *Presse*, nous avons trouvé un équivalent tchèque sous forme d'apposition en asyndète avec pause, mais il s'agit d'un équivalent assez rare.

Dans le corpus *Presse*, les appositions formées d'un SPart passé sont exprimées le plus fréquemment par des constructions nominales (47%), tandis que dans le corpus *Acquis*, c'est le cas des propositions (45%). Dans le corpus *Presse*, les équivalents formés d'une construction nominale ont le plus souvent la fonction d'épithète (22,5%), « libre » (13%) ou « étroite » (9,5%). Ensuite, elles ont fréquemment aussi la fonction des CC de cause, de condition, de temps et de manière, chacune de ces fonctions représente environ 4% des équivalents. Quant aux propositions, le type le mieux représenté dans ce corpus est une proposition relative (16%), suivie par une proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative (9%) et une subordonnée conditionnelle (4%). De même que dans le corpus *Presse*, dans le corpus *Acquis* les équivalents formés d'une construction nominale ont le plus souvent la fonction d'épithète (15%), « libre » (5%) ou « étroite » (10%). Ensuite, parmi les constructions nominales avec la fonction de CC, celles avec la fonction de CC de condition sont les plus fréquentes (9%). Les trois types de proposition les mieux représentés dans le corpus *Acquis* correspondent à ceux que nous avons identifiés dans le corpus *Presse*, mais leurs pourcentages sont différents. Il s'agit d'une proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative (19%), suivie par une proposition relative (7%) et une subordonnée conditionnelle (6%).

Les autres équivalents tchèques que nous avons trouvés sont formés par un syntagme adverbial, par une construction avec participe passif ou par une construction avec « transgressif présent ». Néanmoins, il s'agit des équivalents assez particuliers qui ne sont pas beaucoup représentés dans nos corpus. Seulement dans le cas des appositions du corpus *Presse* formées d'un SPart passé, la construction avec participe passif est relativement fréquente, mais elle ne couvre que 3% des équivalents.

Conclusion

Le premier objectif de ce travail est de décrire les différentes conceptions de l'apposition (en tchèque *přístavek* ou *apozice*) dans la linguistique française et tchèque. L'autre objectif est d'analyser l'emploi de l'apposition française, définie selon une approche choisie, dans un corpus de textes journalistiques et juridiques et d'examiner quels sont les moyens dont la langue tchèque dispose pour l'exprimer.

Nous avons trouvé que la notion d'apposition n'est définie de façon unique ni dans la littérature linguistique française, ni dans celle tchèque. En général, on peut dire que les conceptions de l'apposition française diffèrent entre elles plus que les conceptions de l'apposition tchèque. En comparaison avec l'apposition tchèque, l'apposition française peut désigner une gamme de phénomènes plus large.

Dans le cas de l'apposition française, la majorité des linguistes affirment qu'il s'agit d'une fonction syntaxique particulière. Ensuite, on rencontre souvent l'opinion que l'apposition est un type de construction. L'apposition française peut être formée d'une construction liée (sans pause) ou d'une construction détachée (avec pause).

Dans la littérature linguistique tchèque, la notion d'apposition représente une relation syntaxique. Certains linguistes la considèrent comme un type de la relation de détermination, tandis que selon d'autres, il s'agit d'une relation syntaxique particulière qui a sa place entre d'autres relations syntaxiques. Une partie des linguistes parlent aussi de l'apposition comme d'un membre de phrase particulier. De même que l'apposition française, l'apposition tchèque peut être formée d'une construction liée ou détachée.

Dans les deux langues, l'apposition peut être constituée par plusieurs parties du discours et aussi par des propositions. Une différence importante entre le tchèque et le français est représentée par l'apposition du type adjectival. Tandis que dans la langue tchèque, on rencontre un adjectif dans la relation d'apposition seulement dans les cas où on a affaire à l'explication d'une notion, dans la langue française, l'apposition du type adjectival est très fréquente et outre les adjectifs, elle peut être formée aussi par les participes présents ou passés. À la différence du français, la relation d'apposition en tchèque peut concerner aussi les verbes conjugués. Cependant, de même que dans le cas de l'adjectif, il s'agit en général des cas où on a affaire à l'explication d'une notion.

Dans la partie pratique, nous nous sommes occupé de l'analyse de corpus de l'apposition française, définie sur la base des critères de J. Goes (2007). Pour des

raisons pratiques, nous avons décidé de nous focaliser sur les appositions placées au début de la phrase. Nous avons observé qu'en français, la construction appositive est employée surtout à l'écrit. Elle contribue à l'hierarchisation de l'information de l'énoncé, parce qu'elle apporte une information secondaire. Ensuite, elle fonctionne comme un moyen de condensation de l'énoncé, parce que sa prédication n'est pas portée par un verbe. Vu ces caractéristiques, nous avons supposé que l'apposition pourrait être bien représentée dans des textes journalistiques et juridiques. Pour cette raison, pour l'analyse de l'emploi de l'apposition, nous avons choisi les textes journalistiques et juridiques fournis par le corpus InterCorp.

Dans le corpus, nous avons recherché successivement ces types d'apposition : (1) type substantif déterminé, (2) type substantif non déterminé et (3) type adjectival, qui peut être formé par les adjectifs ou les participes présents ou passés. Nous avons trouvé que le type d'apposition le plus fréquent est le type adjectival, qui représente 90% des appositions trouvées dans les textes journalistiques et 100% des appositions des textes juridiques. Dans le cadre de ce type, l'apposition formée d'un SPart passé est la plus fréquente. Les deux autres types, les appositions formées par un SAdj et un SPart présent, sont nettement moins nombreux.

En ce qui concerne les appositions formées par un SN, nous ne les avons trouvées que dans les textes journalistiques. Elles représentent 10% des occurrences de ce type de textes et elles sont constituées par un SN sans déterminant. Le fait que nous n'avons trouvé aucune apposition formée d'un SN avec déterminant est lié à la réduction de notre analyse aux appositions placées au début de la phrase.

Si nous comparons la fréquence de l'apposition dans les deux types de textes, nous pouvons constater que l'apposition est beaucoup plus fréquente dans les textes journalistiques. Étant donné que la longueur maximale des textes journalistiques est en général limitée, nous croyons que l'apposition y est employée en tant que moyen de condensation de l'énoncé. En comparaison avec les textes journalistiques, dans les textes juridiques, nous avons trouvé des appositions dans une mesure nettement moins importante. Il faut indiquer que l'apposition permet d'exprimer implicitement certaines relations sémantiques ou logiques, ce qui n'est pas pertinent pour la création des textes juridiques, parce que l'information que ces textes communiquent doit être univoque. Dans les textes juridiques, l'apposition est donc employée probablement pour des raisons stylistiques et seulement dans les cas où son interprétation est claire ou dans les cas où elle a la fonction d'un moyen de condensation de l'énoncé. Ensuite, la fréquence

très basse des appositions trouvées dans les textes juridiques peut être expliquée aussi par le fait qu'à la différence des textes journalistiques, les textes juridiques ne sont pas limités en longueur.

La principale différence entre l'apposition tchèque et française concerne d'après nous le fait déjà mentionné plus haut, qu'à la différence de l'apposition tchèque, l'apposition française permet d'exprimer certaines relations sémantiques ou logiques. Quant à notre corpus, dans le cas des appositions formées d'un SN sans déterminant, elles expriment le plus souvent une relation causale ou concessive. Ensuite, la relation causale prévaut aussi dans le cas des appositions formées d'un SAdj et d'un SPart présent. En ce qui concerne l'apposition formée d'un SPart passé, nous avons enregistré une différence entre les deux types de textes. Tandis que dans les textes journalistiques, l'apposition de ce type exprime le plus fréquemment une relation causale, dans les textes juridiques, il s'agit d'une relation hypothétique. Étant donné que l'apposition tchèque ne permet pas d'exprimer les relations en question, lors de la traduction de l'apposition française en tchèque, on doit avoir recours à d'autres constructions qui le rendent possible.

En analysant les équivalents tchèques fournis par le corpus InterCorp, nous avons trouvé que le tchèque dispose d'une longue série d'équivalents de l'apposition française examinée. Dans notre corpus, l'apposition est presque toujours exprimée par les constructions nominales ou par les propositions. Dans le cas de l'apposition formée d'un SN sans déterminant, l'équivalent le plus fréquent est une construction nominale avec la fonction d'« attribut ». Ensuite, dans les textes journalistiques, l'apposition formée d'un SAdj est le plus souvent exprimée en tchèque par une épithète, tandis que dans les textes juridiques, nous n'avons noté aucun équivalent tchèque plus significatif. Quant à l'apposition formée d'un SPart présent, son équivalent le plus fréquent dans les textes journalistiques est une proposition principale dans une phrase complexe coordonnée copulative et dans les textes juridiques une construction nominale en fonction de CC de manière. Ensuite, dans les textes journalistiques, un SPart passé avec la fonction d'apposition est le plus souvent exprimé en tchèque par une épithète, tandis que dans les textes juridiques prévalent les propositions principales dans une phrase complexe coordonnée copulative. Il est important de souligner qu'étant donné les différences entre l'apposition tchèque et française, seulement un nombre très réduit d'appositions françaises est exprimé en tchèque par une apposition. En effet, les équivalents tchèques sous forme d'une apposition ne couvrent que 2% des équivalents

de notre corpus. La plupart est constituée par les appositions en asyndète avec pause (1,5% des équivalents) et le reste est représenté par les appositions en asyndète sans pause (0,5% des équivalents).

Pour conclure, nous voudrions signaler que ce travail présente les résultats obtenus par l'analyse de l'apposition française placée au début de la phrase. On peut supposer que l'analyse de l'apposition française placée dans une autre position aurait pour résultat des données différentes, en particulier en ce qui concerne la proportion des trois types d'apposition examinés.

Résumé

Tato práce má za cíl nejprve popsat různá vymezení přístavku (nebo také *apozice*, francouzsky *apposition*) ve francouzské a české lingvistice. Dalším cílem je analyzovat použití francouzského přístavku, definovaného podle zvoleného přístupu, v korpusu žurnalistických a právních textů a zjistit, jakými prostředky může být francouzský přístavek vyjádřen v češtině.

Zjistili jsme, že pojem přístavek nemá jednotné vymezení ani ve francouzské ani v české jazykovědné literatuře. Obecně lze říci, že jednotlivá pojetí francouzského přístavku se od sebe liší ve větší míře než pojetí českého přístavku. Dále je možné konstatovat, že na rozdíl od češtiny ve francouzštině pojem přístavek může označovat širší škálu různých jevů.

Co se týká francouzského přístavku, většina lingvistů se shoduje na tom, že se jedná o zvláštní syntaktickou funkci. Dalším často uváděným názorem je, že přístavek představuje určitý typ konstrukce. Přístavek může být ve francouzštině tvořen splývavě („*construction liée*“) nebo nesplývavě („*construction détachée*“).

V případě české jazykovědné literatury pojem přístavek představuje syntaktický vztah. Někteří lingvisté ho považují za určitý typ vztahu determinace, zatímco podle jiných se jedná o zvláštní syntaktický vztah, který má své místo mezi jinými syntaktickými vztahy. Část lingvistů také hovoří o českém přístavku jako o zvláštním větném členu. Podobně jako francouzský přístavek, také český přístavek může být tvořen splývavou nebo nesplývavou konstrukcí.

Ve francouzštině i v češtině může být přístavek tvořen více slovními druhy nebo dokonce i větami. Výraznou odlišnost mezi oběma jazyky představuje adjektivní typ přístavku. Zatímco s přídavným jménem ve vztahu apozice se v češtině setkáme pouze u případů, kdy se jedná o vysvětlení nějakého pojmu, ve francouzštině je adjektivní typ přístavku velice častý a kromě přídavných jmen může být tvořen i přídavným přítomným nebo minulým. Na rozdíl od francouzštiny, ve vztahu apozice může být v češtině i časované sloveso. Podobně jako v případě přídavného jména se však většinou jedná pouze o případy, kdy se vysvětluje nějaký pojem.

V praktické části jsme se věnovali korpusové analýze francouzského přístavku, definovaného na základě kritérií J. Goese (2007). Z praktických důvodů jsme se rozhodli zaměřit se pouze na přístavky na začátku věty. Zjistili jsme, že ve francouzštině se přístavek používá převážně v psaném projevu. Umožňuje

hierarchizovat informaci výpovědi (přináší sekundární informaci) a zároveň umožňuje výpověď kondenzovat (apoziční predikace není realizována slovesem). Vzhledem k těmto jeho vlastnostem jsme předpokládali, že přístavek by mohl být často používán v žurnalistických a právních textech. Z tohoto důvodu jsme pro analýzu použití přístavku zvolili sbírky žurnalistických a právních textů, které nabízí paralelní korpus Intercorp.

V korpusu jsme postupně vyhledávali následující typy přístavků: (1) přístavek tvořený jmenným syntagmatem s determinantem, (2) přístavek tvořený jmenným syntagmatem bez determinantu a (3) adjektivní typ přístavku, který může být tvořen přídavným jménem nebo přičestím přítomným či minulým. Zjistili jsme, že nejčastějším z uvedených typů přístavku je typ adjektivní, který představuje 90% přístavků nalezených v žurnalistických textech a dokonce 100% přístavků vyhledaných v textech právních. V rámci tohoto typu má nejvyšší frekvenci přístavek v podobě syntagmatu tvořeného minulým přičestím. Ve srovnání s ním jsou zbylé dva typy (přístavky tvořené syntagmaty z přítomného přičestí a z přídavného jména) výrazně méně frekventované.

Přístavky tvořené nominálními syntagmaty jsme zaznamenali pouze v žurnalistických textech. V rámci tohoto typu textů představují 10% výskytů a jsou tvořeny nominálními syntagmaty bez determinantu. Přístavek tvořený nominálním syntagmatem s determinantem jsme v našich korpusech nenalezli. Jedná se o následek toho, že jsme množinu vyhledávaných přístavků omezili pouze na případy, kdy se přístavek nachází na začátku věty.

Srovnáme-li frekvenci vyhledaných přístavků v obou typech textů, zjistíme, že přístavek je mnohem častěji použit v žurnalistických textech. Vzhledem k tomu, že maximální rozsah žurnalistických textů bývá pevně stanoven, domníváme se, že přístavek v nich představuje konstrukci, kterou autoři používají za účelem co nejúspornějšího vyjádření příslušné informace. Ve srovnání s žurnalistickými texty v textech právních jsme přístavek zaznamenali ve výrazně menší míře. Je třeba uvést, že jednou z vlastností francouzského přístavku je, že umožňuje implicitní vyjádření některých sémantických nebo logických vztahů, což se pro tvorbu právních textů příliš nehodí, protože informace, kterou tyto texty sdělují, musí být jednoznačná. Přístavek je v nich tedy pravděpodobně použit ze stylistických důvodů a to pouze v případech, kdy je jeho interpretace jasná nebo kdy má funkci prostředku kondenzace výpovědi. Velmi nízká frekvence zkoumané přístavkové konstrukce v právních textech může být

vysvětlena také tím, že na rozdíl od žurnalistických textů, právní texty nejsou jinak rozsahově omezeny.

Za hlavní odlišnost mezi českým a francouzským přístavkem považujeme již zmíněnou skutečnost, že na rozdíl od českého přístavku přístavek ve francouzštině umožňuje vyjádřit některé sémantické či logické vztahy. Co se týká našeho korpusu, v případě přístavku tvořeného jmenným syntagmatem bez determinantu jsme se v naší analýze setkali nejčastěji s vyjádřením vztahu příčiny a přípustky. Vztah příčiny má převahu také v případě adjektivních přístavků tvořených přídavnými jmény nebo přítomným příčestím. V případě přístavku tvořeného příčestím minulým jsme zaznamenali rozdíl mezi oběma typy textů. Zatímco v žurnalistických textech převládá vyjádření vztahu příčiny, v textech právních se jedná o vyjádření vztahu podmínky. Vzhledem k tomu, že český přístavek vyjádření takových vztahů neumožňuje, při převodu francouzského přístavku do češtiny se musíme přidržet jiných konstrukcí, které nám umožňují tyto vztahy vyjádřit.

Analýzou českých ekvivalentů uváděných v korpusu Intercorp jsme zjistili, že čeština má k dispozici celou řadu ekvivalentů zkoumaného francouzského přístavku. V našem korpusu je téměř vždy vyjádřen jmennými konstrukcemi nebo větami. V případě francouzského přístavku tvořeného jmenným syntagmatem bez determinantu má nejvyšší frekvenci jmenná konstrukce se spojkou *jako* s funkcí doplňku. Přístavek tvořený adjektivním syntagmatem byl v žurnalistických textech nejčastěji vyjádřen českým přívlastkem, v právních textech jsme nenašli žádný výrazný český ekvivalent. Přístavku ve formě přítomného příčestí odpovídala v českých žurnalistických textech nejčastěji hlavní věta v souvětí souřadném v poměru slučovacím a právních textech jmenná konstrukce s funkcí příslovečného určení způsobu. Minulé příčestí s funkcí přístavku bylo v českých žurnalistických textech nejčastěji vyjádřeno jako přívlastek, zatímco v právních textech převažoval ekvivalent ve formě hlavní věty v souvětí souřadném v poměru slučovacím. Považujeme za důležité zdůraznit, že vzhledem k rozdílům mezi francouzským a českým přístavkem, případy, kdy je francouzský přístavek vyjádřen v češtině pomocí přístavku, jsou málo četné. V našem korpusu jsou českým přístavkem vyjádřena pouze 2% francouzských přístavků. Většinou se jedná o přístavkovou konstrukci tvořenou nesplývavě (1,5%), zbytek pak představují přístavky tvořené splývavě (0,5% ekvivalentů).

Závěrem bychom chtěli upozornit na to, že uvedené výsledky vyplývají z analýzy francouzského přístavku umístěného na začátku věty. Pokud bychom se zaměřili na zkoumání přístavku v jiných pozicích, získali bychom pravděpodobně odlišné údaje, zejména co se týká poměrů tří zkoumaných typů přístavku.

Bibliographie

- ARRIVÉ, M., GADET, F., GALMICHE, M. (1986) : *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- BALLY CH. (1932) : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BAUER, J., GREPL, M. (1972): *Skladba spisovné češtiny*, Praha, SPN.
- BÉCHADE, H.- D. (1986): *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris, PUF.
- BONNARD, H. (1962) : Discussion : l'apposition. In *Le Français Moderne XXX-3*, pp. 183-186.
- BONNARD, H. (1971) : L'apposition. In *Grand Larousse de la Langue Française*, Paris, Larousse.
- BOUQUIAUX L., LECLERCQ B. (2009): *Logique formelle et argumentation : compléments pédagogiques en ligne*, Bruxelles, De Boeck.
- CADIOT, P., FURUKAWA N. (2000) : Présentation. In: *Langue française*. N°127 La prédication seconde, pp. 3-5. [en ligne]. [consulté le 3 mars 2011]. Disponible sur: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2000_num_127_1_994
- CHEVALIER J.-C., BLANCHE-BENVENISTE, C., ARRIVÉ, M., PEYTARD J., (1964): *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- COMBETTES, B. (1998) : *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- BOUARD B. (2007), *Structure de la proposition et construction verbale : régime, complément et transitivité dans les grammaires françaises (1651-1863)*, Thèse de doctorat, Paris 7 Diderot, Paris. [en ligne]. [consulté le 17 septembre 2014]. Disponible sur: <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/bouard/THESE%20Bouard.PDF>
- ČECHOVÁ, M. et al. (2000): *Čeština – řeč a jazyk*, Praha, ISV nakladatelství, 2. přepracované vydání.
- ČERMÁK, F. (1997): *Jazyk a jazykověda. Přehled a slovníky*, Karolinum, Praha.
- DANEŠ, F. - HLAVSA, Z. - GREPL, M. (1987): *Mluvnice češtiny*, tome 3, Praha, Academia.
- DESSAINTE, M. (1966) : L'apposition : une fonction ou un mode de construction asyndétique ? In *Mélanges de grammaire française offerts à M. Grevisse*, Gembloux, Duculot, pp. 69 – 104.
- DESCLÉS, J.-P. (2009) : Prédication en logique et en linguistique, une approche cognitive et formelle. In A.H. Ibrahim (ed.), *Prédicats, prédication et structures prédictives*, Paris: Cellule de recherche en linguistique, pp. 82 - 111. [en ligne].

[consulté le 8 septembre 2014]. Disponible sur:
http://www.risc.cnrs.fr/pdf/ouvr_predicats.pdf

FORSGREN, M. (1991) : Éléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française. In *Actes du XVIIIe Congrès international de Linguistique et de Philologie Romanes*, Niemeyer, Tübingen, p. 597 – 612.

FORSGREN, M. (1993): L'adjectif et la fonction d'apposition: observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques . In: *L'Information Grammaticale*, N. 58, pp. 15-22. [en ligne]. [consulté le 17 novembre 2013]. Disponible sur:
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_1993_num_58_1_3150

FORSGREN, M. (2000): Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ?. In: *Langue française*. N°125 Nouvelles recherches sur l'apposition, pp. 30-45. [en ligne]. [consulté le 10 septembre 2014]. Disponible sur: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2000_num_125_1_6390

GARDES-TAMINE, J. (1983) : Introduction à la syntaxe (suite): Les fonctions nominales: sujet et attribut. In: *L'Information Grammaticale*, N. 19, pp. 43-47. [en ligne]. [consulté le 15 septembre 2014]. Disponible sur:
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_1983_num_19_1_2287

GARDES-TAMINE, J. (2004a) : *La Grammaire. Tome 2 : Syntaxe*, Paris, Armand Colin.

GARDES-TAMINE J. (2004b) : *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin.

GOES, J. (2007): L'apposition dans tous ses états. In N. Flaux et D. Stosic (éds): *Les constructions détachées: entre langue et discours*, pp. 267-293, Arras, Artois Presses Université.

GOES J. (2009) : L'adjectif prototypique et l'apposition, in Apothéloz, D., Combettes, B. & Neveu, F. (éds) *Les linguistiques du détachement, Actes du colloque de Nancy, 7-9 juin 2006*, Berne, Peter Lang, pp. 277 – 288.

GREPL, M. - KARLÍK, P. (1998): *Skladba češtiny*, Olomouc, Votobia.

GREVISSE, M. (1991): *Le bon usage*, Paris, Duculot.

HAVRÁNEK, B., JEDLIČKA, A. (2002): *Stručná mluvnice česká* (26. édition ; 1. édition 1950), Praha, Fortuna.

HAVU E., PIERRARD M. (2008a): La prédication seconde en français: essai de mise au point. In: *Travaux de Linguistique* , N. 57, pp.7-21. [en ligne]. [consulté le 10 septembre 2014]. Disponible sur: <http://hal-ens.archives-ouvertes.fr/docs/00/45/49/57/PDF/PRED2introTLNET.pdf>

- HAVU E., PIERRARD M. (2008b): Prédication seconde et lien appositif: intégration de prédicats et point d'ancrage. In: *Faits de Langues*, N. 31-32, pp. 357-368. [en ligne]. [consulté le 10 septembre 2014]. Disponible sur: http://hal-ens.archives-ouvertes.fr/docs/00/45/40/84/PDF/FDL_Pred_Havu_Pierrard.pdf
- HOŠNOVÁ E. (1994): *K vývoji české syntaxe (ve vědeckých textech z poslední čtvrtiny 19. st.)*, Praha, Karolinum.
- HRBÁČEK, J. (1991): K problematice syntaktických vztahů parataktických. In *Naše řeč* 74, n. 4 -5, pp. 181 – 188.
- HRBÁČEK, J. (1997): K problematice syntaktických vztahů a jejich terminologie. In *Naše řeč* 80, n. 4, pp. 169 – 177.
- KOKTOVÁ E. (1977): K problematice nominální apozice. In *Slovo a Slovesnost* 38, n. 2, pp. 90 – 102.
- KOPEČNÝ F. (1962): *Základy české skladby*, Praha, SPN.
- LAGO J. (1994) : L'apposition est-elle une fonction ou un mode de construction?. In: *L'Information Grammaticale*, N. 63, pp. 12-17. [en ligne]. [consulté le 4 novembre 2013]. Disponible sur: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_1994_num_63_1_3076
- LE GOFFIC, P. (1993): *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LOWE R. (2004) : Psychomécanique du langage et rééducation orthophonique. In *Connaissances surdités*, N. 9, pp. 14-17. [en ligne]. [consulté le 5 octobre 2014]. Disponible sur: http://acfos.org/wp-content/uploads/base_doc/pedagogie/psychomecanique_reeducortho.pdf
- LOWE R. (2007) : *Introduction à la psychomécanique du langage I : Psychosystématique du nom*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LUNDQUIST, L. (1980) : *La cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, København, Nyt Nordisk Forlag.
- MATHESIUS, V. (1947): *Čeština a obecný jazykozpyt*. Soubor statí. Praha: Melantrich.
- MERLE, J. – M. (2009): Présentation générale. In *Faits de Langues*. N° 31 – 32: La prédication, pp. 5 – 12. [en ligne]. [consulté le 8 septembre 2014]. Disponible sur: <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/37/48/96/PDF/3524.pdf>
- NEVEU, F. (1998) : *Études sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain, dans un corpus de textes de J.-P. Sartre*, Paris, Honoré Champion.
- NEVEU F. (2000a): Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle. In: *Langue française*. N°125

Nouvelles recherches sur l'apposition, pp. 106-124. [en ligne]. [consulté le 4 novembre 2013]. Disponible sur: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2000_num_125_1_6397

NEVEU F. (2000b): L'apposition : concepts, niveaux, domaines. Présentation. In: *Langue française*. N°125 Nouvelles recherches sur l'apposition, pp. 3-17. [en ligne]. [consulté le 4 novembre 2013]. Disponible sur: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2000_num_125_1_6387

NEVEU, F. (2003): Présentation : Détachement, adjonction, discontinuité, incidence....In *Cahiers de praxématique* N° 40, pp. 2-8. [en ligne]. [consulté le 3 mars 2014]. Disponible sur: <http://praxematique.revues.org/455>

NEVEU, F. (2004) : *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.

Nølke H. (1990) : Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification. In: *Langue française*. N°88 Classification des adverbes. pp. 12-27. [en ligne]. [consulté le 19 octobre 2014]. Disponible sur: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1990_num_88_1_5749

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. (2004, 3e édition): *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadrige. (1ère édition 1994)

RIEGEL, M. (1981): Verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs. In: *L'Information Grammaticale*, N. 10, pp. 23-27. [en ligne]. [consulté le 15 septembre 2014]. Disponible sur: file:///C:/Users/hp/Downloads/article_igram_0222-9838_1981_num_10_1_2424.pdf

RIOUL, R. (1983): Les appositions dans la grammaire française. In: *L'Information Grammaticale*, N. 18, pp. 21-29. [en ligne]. [consulté le 4 novembre 2013]. Disponible sur: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_1983_num_18_1_2294

SIOUFFI, G., VAN RAEMDONCK D. (2007): *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris, Bréal.

SVOBODA, K. (1972): *Souvětí spisovné češtiny*, Praha, Univerzita Karlova.

ŠTÍCHA, F. (2013): *Akademická gramatika spisovné češtiny*, Praha, Academia.

ŠMILAUER, V. (1966): *Novočeská skladba*. Praha: SPN.

VASSANT, A. (1991): Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne: incidence et parties du discours. In: *L'Information Grammaticale*, N. 50, pp. 24-29. [en ligne]. [consulté le 5 octobre 2014]. Disponible sur: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_1991_num_50_1_3249

VESELÝ, V. (2013): K významovým vztahům v apoziční skupině. In *Slovo a slovesnost*, 74, n. 3, pp. 178–194

WAGNER, R.-L. - PINCHON, J. (1992): *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

WEINRICH, H. (1989): *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier-Hatier.

WILMET, M. (1997): *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette.

Terminologie grammaticale [en ligne]. [consulté le 4 mars 2013]. Disponible sur:
<http://crdp.ac-bordeaux.fr/documentalistes/docadmin/grammaire.pdf>